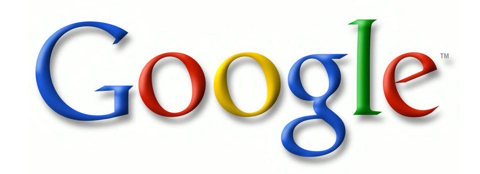
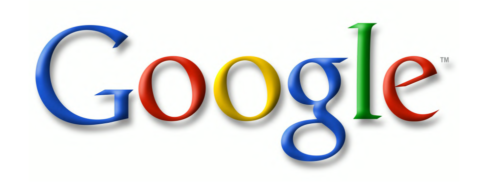
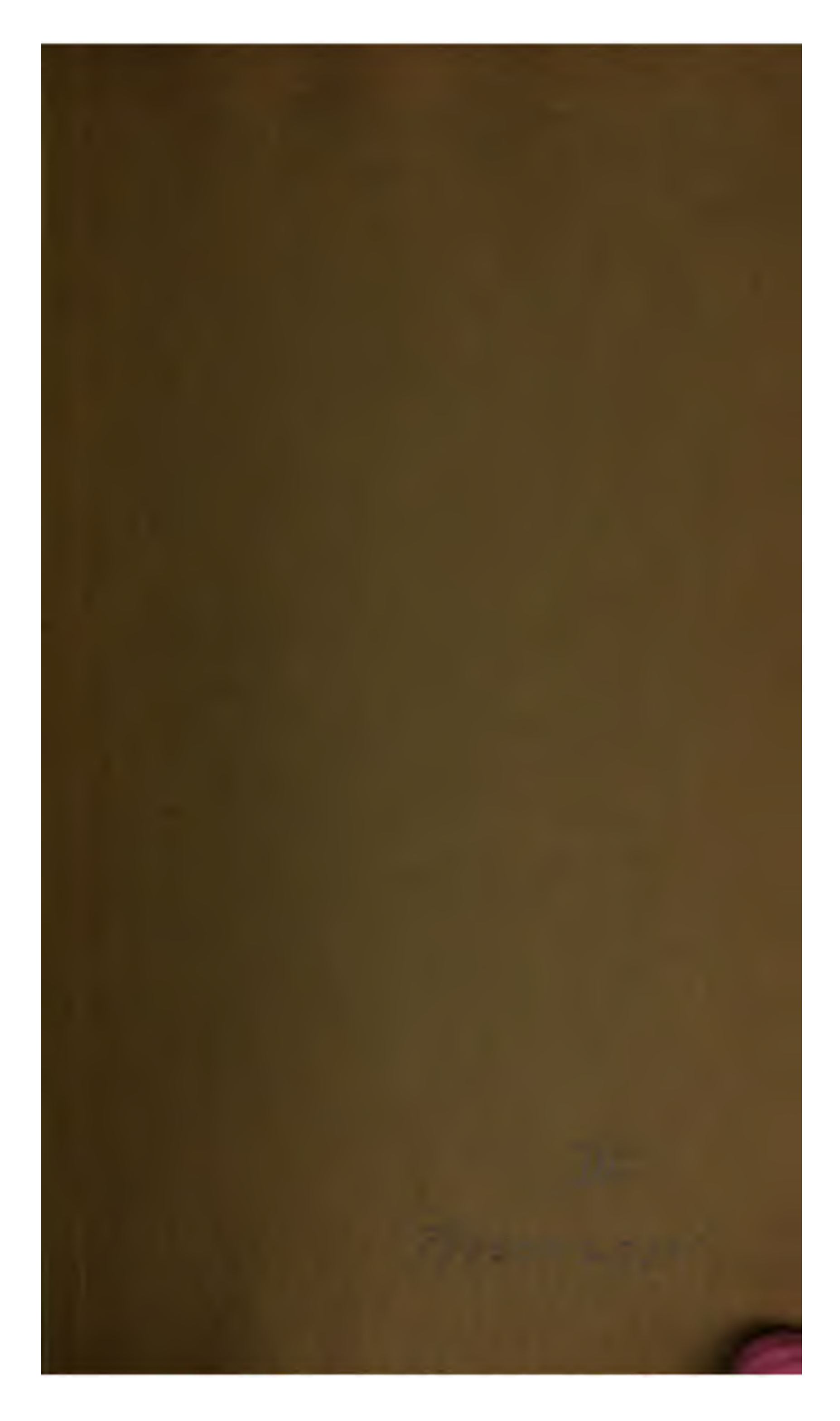

Google




3433 06665748 1



HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS

LA RÉVOLUTION DE 1789;

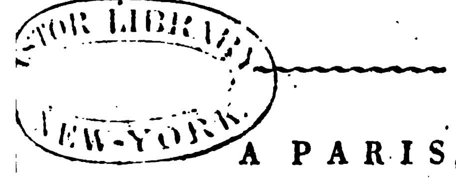
Écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires.

Par le citoyen F.-EMMANUEL TOULONGEON, ancien militaire, ex-constituant, membre de l'Institut national de France.

Avec Cartes et Plans.

Quæque ipse... vidi...

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,
Chez TREUTTEL et WÜRTZ, libraires, quai Voltaire, n.° 2; et à STRASBOURG, grand'rue, n.° 15.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

AN XII. — 1803.

HISTOIRE
DE FRANCE,
DEPUIS
LA RÉVOLUTION DE 1789.

HUITIÈME ÉPOQUE.

Invasion de la France par les armées coalisées. Dampierre général en chef. Le camp de Famars forcé par les ennemis. Dampierre tué. Custines général en chef. Siège et prise de Mayence, de Condé, de Valenciennes. Affaires du Calvados. Charlotte Corday. Mort de Marat. Etablissement du grand livre des créanciers de la république. Toulon livré aux Anglais. Jugement et exécution de Custines. Bataille de Hondscoote. La terreur à l'ordre du jour. Décret d'accusation contre 53 membres de la convention. Nouveau calendrier. Siège et prise de Lyon. Exécutions révolutionnaires. Affaires d'Italie. Mort de

Marie-Antoinette d'Autriche. Exécution des 21 membres de la convention. Exécution de Philippe d'Orléans. Exécution du général Houchard. Les églises fermées. Exécution du génétal Biron. Affaires de la Vendée. Conjurations dans les prisons. Exécutions journalières par 20, 30, 48, 54, 63. Grande diversion de l'armée du Nord. Prises de Furnes, Menin, Courtrai. Décret de l'existence de l'Etre suprême. Exécution des fermiers généraux. Décret qui défend de faire des Anglais prisonniers de guerre. Affaires d'Espagne. Fête en l'honneur de l'Etre suprême. Peine de mort contre les ennemis du peuple. Bataille de Fleurus. Conquête des Pays-Bas. Décret d'accusation de Robespierre. Neuf Thermidor.

VIII Ep. 1793. LE règne de la terreur était commencé; la France était devenue le domaine des fanatismes, de l'intrigue, de la corruption morale et politique; les factieux étaient les maîtres des personnes et des choses, et l'étranger était le maître des factieux; on ne délibérait

plus que sur l'usage qu'on férait du pouvoir absolu de l'anarchie ; la vengeance voulait du sang ; l'avidité, de l'or ; l'ambition, du pouvoir ; l'étranger voulait des provinces. Seul il fut trompé ; parce que le civisme, la valeur et la liberté, n'eurent bientôt d'asile que dans les camps ; là du moins la vertu eut un refuge, et put se faire des devoirs. L'homme de guerre, voyant devant soi l'ennemi de son pays, fut dispensé de porter ses regards en arrière sur les crimes qui le dégradaient plus encore qu'ils ne le dévastaient ; le bruit des armes l'empêchait du moins d'entendre les cris des victimes, et la présence des armées étrangères arrêta seule une réaction des armées républicaines sur l'intérieur.

VIII Ep. 1793.

Les dangers les plus menaçants et les plus prochains étaient sur la frontière du Nord. Après le départ de Dumourier, Dampierre avait pris le commandement de ses troupes. Tandis qu'une armée combinée de Prussiens et d'Impériaux menaçait d'une invasion les départements du Rhin, faiblement défendus par l'armée de Custines, retirée derrière les positions défensives qu'offraient encore les lignes fortifiées et les obstacles naturels ; une autre armée, composée d'Impériaux, de Prussiens, de Hollandais et d'Anglais, assiégeaient les frontières du Nord,

VIII Ep. 1793. qui n'avaient pour défense que des places fortes, la plupart mal pourvues, et une armée presque désorganisée par les revers, et plus encore par les vices d'administration militaire, et par le défaut d'ordre et de discipline. La vue de l'ennemi la contenait seule; divisée par des partis et par des opinions, cette armée en paix se fut dissoute.

Dampierre la plaça d'abord au camp de Famars, puis sous le canon de Bouchain, ayant devant elle la Scelle et l'Escaut, et une retraite assurée au camp de César, ancien *Castrum* des légions romaines que sa position et ses antiques remparts, encore debout, rendent un poste muni par l'art et par la nature. L'armée commandée par Dampierre ne consistait alors qu'en 22 mille hommes effectifs.

1.er avr. Les armées combinées de Prusse et d'Autriche occupaient une ligne de positions en
6, 7 av. avant de Mons et de Tournay, depuis Maubeuge jusqu'à Menin. Elles entrèrent sur le territoire de la république, menaçant à la fois Lille, Valenciennes et Maubeuge. Cette armée, aux ordres du prince de Saxe-Cobourg, était d'environ 60 mille hommes, y compris les corps commandés par le général Clairfait et le prince de Hohenloë. Condé fut investi, et l'invasion s'exécuta sur tout le front de cette ligne.

Les républicains revenus du premier étonnement qu'avait causé la défection du général et le désordre qui en fut la suite, reprirent bientôt une contenance qui annonça la résolution de défendre ses postes. Plusieurs combats furent livrés avec des succès balancés. A Fresnè, à Curgi, à Vicogne et dans la forêt de Normale; malgré plusieurs désavantages dans ces combats de détail, Dampierre remarcha en avant, et rentra au camp de Famars pour se rapprocher de Valenciennes menacé; et peu de jours après, les Français reprirent un moment l'offensive, et s'emparèrent des postes importants d'Orchies et Lanoy. VIII Ep. 1793. 15 avril.

En même temps se formait une autre armée d'invasion vers les villes maritimes. Les Anglais avaient débarqué environ 10 mille hommes qui, réunis à Ostende aux troupes hollandaises commandées par le colonel Mylius, étaient destinés à agir sur l'extrême frontière du Nord, vers Dunkerque. On opposait à ce corps d'armée un rassemblement qui se formait au camp sous Cassel.

Le sort de Condé investi, et assiégé, était devenu le point central des opérations. Tant que les ennemis n'étaient pas maîtres d'une place forte, la frontière n'était pas entamée, et les deux armées étaient encore chacune

VIII Ep. 1793. sur leur territoire, ayant l'Escaut entre elles. Dampierre avait reçu des renforts. Quelque ordre était rétabli dans son camp, et sa résistance étonnait l'ennemi qui ne s'y était pas attendu. Dans un conseil de guerre tenu à Valenciennes, une attaque générale, pour dégager Condé, fut résolue et fixée au 1.er mai. Une colonne à la droite fut dirigée par le chemin de Valenciennes à Mons; celle de gauche sur
1.er mai. Saint-Amand; d'abord les postes avancés de l'ennemi furent repliés, et son centre repoussé une lieue en arrière vers Saint-Sauve et Vicogne; mais son aile droite, aux ordres de Clairfait, prit la gauche des Français en flanc et à revers. Le succès ne fut pas plus heureux à la droite. La première ligne de l'armée impériale se forma à Honaing, et les troupes républicaines, après une journée sanglante, furent forcées à la retraite, poursuivies jusqu'à leur camp de Famars, laissant deux mille morts et beaucoup d'artillerie.

Malgré cet échec, les mêmes positions furent conservées. L'histoire offre peu d'exemples d'un début de campagne aussi meurtrier. Depuis le combat d'Aldenhoven, au 1.er mars, il s'était livré quatre batailles rangées, beaucoup de combats particuliers et d'affaires de postes.

Outre les causes militaires et les chances de la guerre, l'entreprise du 1.er mai avait manqué par des ordres mal entendus et mal suivis, par un défaut d'accord entre les chefs, comme il arriva souvent, et par des retards dans l'exécution. Le plan de Dampierre, en engageant le combat sur tout le front des deux lignes, avait été d'obtenir un succès sur un point, et d'y porter toutes ses forces. L'armée française ayant ses places fortes derrière elle, sa retraite était proche et assurée, un échec au contraire pouvait obliger l'ennemi à rétrograder au loin, n'ayant aucune position fortifiée en arrière de soi.

L'armée n'était pas découragée, malgré cette suite de revers qui s'étaient succédés sans interruption depuis deux mois.

Les généraux aussi sentaient de quels dangers étaient pour eux ces revers; les comptes à rendre à la convention étaient plus inquiétants que le canon de l'ennemi; un second effort fut résolu et combiné pour dégager Condé. L'investissement de cette place avait obligé l'aile droite des Autrichiens de passer l'Escaut, et d'en occuper dans cette partie la rive gauche. On y dirigea la principale attaque qui venait d'échouer sur la rive opposée.

La ligne des ennemis s'étendait de leur gauche à leur droite, depuis Maubeuge à Saint-Amand,

VIII E. 1793. sur un espace de plus de dix lieues. Le général Latour commandait près de Maubeuge; un corps était aux ordres du prince de Reuss, près Bavai; la réserve aux ordres du général Clairfait, sur la rive gauche de l'Escaut près de Vicogne; un corps de Prussiens à Saint-Amand; et Cobourg avait son quartier-général à Quiévrain.

L'attaque fut encore engagée sur tout le front de la ligne. L'armée voulait sa revanche. Dampierre hésita plusieurs jours, donna et retira
7 mai. trois fois l'ordre d'attaque; le quatrième ordre la fixa au 8 mai.

Dès la veille, on attaqua les avant-postes de l'ennemi à Quiévrain. L'infanterie légère sortie du camp de Famars et de Valenciennes, gagna d'abord du terrein, mais fut ensuite forcée de se retirer.

Le jour fixé, l'attaque commença à la droite en avant de Maubeuge. Les troupes retournèrent cinq fois à la charge, et, après une perte d'environ trois cents hommes, furent forcées à la retraite jusque sous le canon de Maubeuge.

A Bavai, l'engagement n'eut lieu qu'entre les troupes légères.

Dampierre conduisit l'attaque contre la réserve des ennemis postée à Vicogne. Cette at-

taque se prolongea jusqu'au soir. Les ennemis étaient retranchés dans les bois. Ce corps, commandé par Clairfait, était composé d'Impériaux et de Prussiens. Dampierre, conduisant les colonnes pour forcer les abatis, renouvela plusieurs fois les attaques ; il fut blessé mortellement à la dernière. Le général Islers ordonna la retraite. Trois bataillons de volontaires étaient engagés dans le village de Raisme. En traversant une plaine découverte sous le feu, ils se débandèrent. Le général Islers leur cria, *à vos rangs*. La ligne fut reformée à l'instant, et la retraite continuée au pas de marche. Ces détails transmis par les chefs contemporains, peignent l'esprit des troupes; il ne leur manquait alors que l'instruction et l'ordre : le courage y suppléait dans les succès, mais rien n'y peut suppléer dans les revers. VIII Ep. 1793.

L'attaque sur Saint-Amand par les troupes sorties du camp de Lille et de Douai, conduite par le général Lamarlière, s'était effectuée en même temps. Ce poste était occupé par le corps d'armée prussienne. Le résultat fut le même. L'attaque fut faite et soutenue avec une égale opiniâtreté. Quatre fois les Français chargèrent sous le feu des batteries, et furent enfin obligés de céder. Ces deux attaques coûtèrent aux ennemis, de leur aveu, plus de mille hommes, et la

VIII Ep. 1793. perte des assaillants dut être beaucoup plus considérable.

Un détachement de la garnison du Quesnoy avait attaqué les avant-postes du quartier-général de Cobourg à Quiévrain. Cette sortie n'avait pour objet que de contenir l'ennemi.

Ces actions ne furent point des batailles. Selon le système adopté, on avait voulu les réduire à des affaires de postes. Sur une ligne d'opération de plus de sept lieues de développement, cinq attaques avaient été dirigées; et plusieurs causes purent en empêcher le succès. D'abord la grande supériorité de l'ennemi, les Impériaux, les Prussiens, les Anglais que venait d'amener le duc d'Yorck, et les troupes hollandaises, formaient une armée de plus de 80 mille hommes; et la république en avait à peine la moitié pour défendre ses frontières.

Ce concert d'attaques simultanées et partielles supposait un concours de circonstances et un accord entre les chefs, que l'on ne pouvait espérer que d'un commandement absolu et consenti par l'opinion; l'état des choses n'était pas tel; la confiance du soldat avait souvent été altérée par des exemples récents de mésintelligence et de défection; l'esprit national la guidait seul, mais n'agissait qu'un jour d'affaire.

La nature même du pays était favorable à l'ennemi : à Vicogne et à Saint-Amand, où se firent les principales attaques, toutes les positions étaient défendues; son front était couvert par des bois retranchés avec des abatis et des redoutes; ses flancs étaient assurés par le cours de l'Escaut et de la Scarpe; descendant parallèlement, ces deux rivières ne laissent entre elles qu'un intervalle de deux lieues que les troupes pouvaient tenir en arrière; Condé, investi et assiégé, ne pouvait leur donner de l'inquiétude. L'armée française attaqua une armée supérieure et postée dans une position avantageuse. VIII Ep. 1793.

Dampierre arrivait au commandement, jeune encore, et n'ayant pu y être préparé par l'expérience ou par l'étude qui y supplée; une conduite d'opinion constante et suivie, une volonté active, une brillante valeur, un grand desir de gloire l'avait porté à la tête de l'armée. Il y périt dans cette journée, combattant aux premiers rangs; il mourut le lendemain près du champ de bataille, après avoir subi l'amputation de la cuisse; justement regretté, et laissant la réputation d'un militaire généreux, que la mort enlevait à des destinées que l'avenir et la fortune devaient rendre brillantes. Son corps fut placé au Panthéon, et son nom parmi ce-

VIII Ep. 1793. lui des généraux français dont le sang a cimenté le rétablissement d'une liberté publique.

Le commandement fut déféré provisoirement par les commissaires représentants, au général Lamarche. Après tant d'efforts réitérés et sans succès, les généraux se bornèrent à tâcher de maintenir leur ligne de défense, pour mettre Valenciennes à couvert d'un siége, et se tenir en mesure de secourir Condé.

Mais peu de jours après, les Français furent attaqués dans leur camp. Les premiers délais des ennemis avaient eu pour cause l'espoir de vaincre dans Paris par les émeutes qui y étaient disposées et prévues. Les derniers succès des alliés leur fit penser qu'une armée deux fois vaincue, tiendrait peu dans ses positions, et qu'un succès complet, qui la forcerait à des mouvements rétrogrades vers la capitale, se combinerait avec les événements qui étaient préparés au 31 mai. Une attaque générale fut résolue, la réussite livrait Condé, et laissait Valenciennes investi, livré à ses seules défenses.

23 mai. Tous les postes français durent être attaqués à la fois sur tout le front qu'ils occupaient depuis Orchies, Saint-Amand et Vicogne, jusqu'au Quesnoy et Maubeuge. Les deux extrémités de ce champ de bataille, sur un prolongement de plus de dix lieues, durent être seulement oc-

cupées par de fausses attaques. Quatre colonnes VIII EP.
commandées par les généraux Cobourg, Yorck, 1795.
Latour et Clairfait, agirent en même temps; les deux dernières étaient dirigées au centre sur le camp de Famars, où devaient se faire les plus grands efforts, qu'il s'agissait d'emporter, et dont la prise commandait la retraite des deux ailes de l'armée française.

Le camp de Famars, situé entre Valenciennes et Maubeuge, a son flanc droit couvert par l'Escaut, la gauche s'appuie à la rivière de Rouelle, son front était couvert de redoutes, et en avant, sur les hauteurs d'Ansin, à la gauche de Valenciennes, on avait formé un camp avancé.

L'attaque commença avec le jour, ne finit qu'à la nuit, la résistance fut opiniâtre sur tous les points; mais la supériorité du nombre l'emporta. Vers le milieu de la journée, l'aile droite se trouva tournée par la colonne aux ordres du duc d'Yorck, et les redoutes en-deçà de la Rouelle emportée par le général Ferrari. Il fallut alors évacuer le camp de Famars. On jeta un renfort de 10 mille hommes dans Valenciennes; et l'armée se retira sous le canon de Bouchain. Le camp d'Ansin tenait encore, et ne fut attaqué que le lendemain. Le combat y fut encore opiniâtre. Clairfait, dès la veille, avait tourné

VIII Ep. 1793. ce poste avec un corps d'Autrichiens et d'Anglais. L'attaque se fit par le bois de Raimes, et fut très-meurtrière de part et d'autres. Les succès de la veille avaient déja décidé celui de cette journée, le camp d'Ansin fut perdu, et en même temps l'abbaye d'Hasnon, où les Français s'étaient retirés la veille, fut forcée par un corps de troupes prussiennes; alors Valenciennes se trouva investi, et dès le même jour, les ennemis maîtres des hauteurs d'Ansin, jetèrent des obus dans la citadelle.

25 mai. Tant de revers furent un moment balancés par un succès que le général Lamarlière obtint du côté de Lille. Les troupes hollandaises, aux ordres du jeune prince d'Orange, s'étaient portées en avant de Menin, pour couvrir la droite des opérations combinées. Il fut attaqué aux villages de Tucoing et de Ronck, et obligé de se retirer après une perte considérable. On fit 800 prisonniers, et un drapeau enlevé par un grenadier, nommé Gros-Lambert, fut porté par lui à la convention. Ce trophée montré au peuple, aida à empêcher la publicité des détails alarmants que l'on avait reçus des armées, et la victoire remportée à Paris le 2 juin, y couvrit tant de désastres.

Après la mort de Dampierre, le général Lamarche avait été établi provisoirement gé-

néral en chef par les représentants commissaires; mais ils pressaient en même temps une nomination définitive. Custines fut nommé au commandement de l'armée de la Moselle, puis à celui de l'armée du Nord. VIII Ép. 1793.

Avant de quitter l'armée du Rhin, Custines avait voulu signaler son départ par une action générale. Depuis Mont-Médi jusqu'à la rive gauche du Rhin, l'attaque dut s'engager sur tous les points. L'armée de la Moselle, formant un corps de 14 mille hommes sous le commandement des généraux Pulli et Houchard, campée près de Hombach, dut contenir la droite des Prussiens, et l'empêcher de se porter au secours du centre, où Custines avait fait des dispositions pour enlever un corps de 7 à 8 mille Autrichiens à Reinzabern. Le général Ferrières, sortant de Lauterbourg, devait attaquer de front le poste Rheinzabern, tandis que Custines, au premier bruit de cette attaque, devait déployer 8 à 10 mille hommes qu'il avait tirés des positions du centre, et prendre l'ennemi à revers. Rarement ces grandes combinaisons de mouvement réussissent lorsqu'elles ne sont pas indépendantes l'une de l'autre dans leur exécution, les troupes aux ordres de Ferrières retardées par des contre-temps et par des ordres mal compris, ne donnèrent point, le corps de Custines se trou- 17 mai.

VIII Ep. 1793. vant alors toutes les forces de l'ennemi en tête, fut forcé à faire sa retraite. Dans le désordre, l'infanterie fit feu sur la cavalerie qui défilait devant son front; on cria dans la ligne le mot trop connu, *sauve qui peut*, et l'armée se crut trahie. Custines donna la tête de la colonne au bataillon des gardes nationales d'Indre et Loire, qui reprit et tint le village de Herxenheim, et assura la retraite de l'armée, elle reprit ses posisitions à Weissembourg et Lauterbourg. On y perdit environ quatre cents hommes, et ce fut après cette expédition que l'armée passa sous le commandement de Beauharnais. Elle resta
23 mai. en observation dans ses positions jusque vers le milieu de la campagne, où l'on essaya quelques mouvements pour secourir Mayence qui était toujours assiégé et pressé par une armée de 60 mille hommes. On tenta dans cette vue une diversion du côté de Luxembourg. L'armée
7, 8 ju. de la Moselle fut réunie aux ordres du général Laâge. L'objet était de s'emparer d'Arlon,
Bataille d'Arlon. de menacer Luxembourg, et d'obliger ainsi l'ennemi à partager ses forces, soit en tirant des troupes du siége de Mayence ou de l'armée qui agissait sur la frontière du Nord. L'avant-garde française, conduite par le général Tolosan, replia d'abord les premiers postes ennemis; mais l'infanterie légère s'étant avancée au-delà

delà d'un ruisseau qui la séparait de la ligne VIII Ep. 1793.
ennemie, resta exposée à la cavalerie impériale. Une charge hardie que Tolosan exécuta à la tête des troupes légères à cheval, dégagea cette partie de l'avant-garde qui se retira sur le corps de bataille.

Le temps pluvieux et la fatigue des troupes décidèrent le général Laâge à rester pendant deux jours sur les hauteurs d'Udange, où un corps de 2 mille hommes, venu de Sedan et de Mont-Médi, le joignit, conduit par le général Beauregard.

L'attaque d'Arlon se fit le lendemain. L'en- 9 juin.
nemi occupait une position avantageuse sur les hauteurs en avant, ayant sa gauche à la chaussée de Luxembourg, et son front séparé de l'armée française par le ruisseau de Buvange, qu'elle était obligée de passer pour aller à lui; sa force était de 7 à 8 mille hommes, avec une nombreuse artillerie; cette position reconnue, le général Laâge forma deux colonnes de son infanterie; celle de gauche commandée par Desperières; celle de droite par Chateauthieri; celle-ci dut tourner la gauche de l'ennemi, et menacer sa retraite sur Luxembourg; mais s'étant aperçu de ce mouvement, il y porta des forces, et la colonne française

VIII Ep. 1793. ayant d'ardeur dépassé la ligne, eut à souffrir de l'artillerie ennemie, jusqu'à ce que l'autre colonne se porta à son appui avec toute la cavalerie que commandait Tolosan; cependant Beauregard s'était emparé d'Arlon, et ayant pris poste en avant des hauteurs qui le couvraient, il obligea l'aile droite des Autrichiens à se replier sur leur centre; les carabiniers chargèrent un bataillon carré de 1500 hommes, et perdirent beaucoup par son feu, l'artillerie volante le rompit; alors l'ennemi se décida à la retraite qui se fit à travers les bois et en désordre, sur Luxembourg, laissant trois canons et leurs équipages. L'action coûta environ 500 hommes; mais ce succès n'étant pas soutenu n'opéra point la diversion que l'on s'était promis; Luxembourg
27 juin. restait pourvu, et l'armée de la Moselle n'était pas de force à entreprendre le siége. Les événements décisifs se passaient toujours aux frontières du Nord.

Custines, en arrivant, trouva son armée retirée sous Bouchain. Condé était assiégé et pressé sans espoir de secours; Valenciennes investi était abandonné à ses moyens de défense; depuis Dunkerque à Givet, toute la ligne des frontières était menacée; partout les ennemis étaient en forces supérieures; et dans ces cir-

constances, l'état des choses, dans l'intérieur de la France, obligeait encore à retirer des troupes des armées pour les porter où de nouveaux dangers menaçaient. Ce fut alors que Félix Wimpfen écrivit à Custines cette lettre dont on se servit ensuite au procès de l'un et de l'autre : *Gardez vos bataillons, chargez-vous des ennemis du dehors, et je me charge de ceux de l'intérieur.* VIII Ep. 1793.

Tous les députés proscrits qui avaient échappé au 31 mai, ou qui ne voulurent pas courir les risques d'un jugement du tribunal révolutionnaire, se retirèrent à Caen, dans le département du Calvados; là commandait Félix Wimpfen, le même qui s'était distingué par la défense de Thionville; mais qui bientôt, atteint par ce système d'accusation qui poursuivait tous les généraux, et surtout ceux dont les succès étaient un grief au dehors et un objet d'envie au dedans, avait préféré un poste moins en évidence, dans les départements de l'ancienne Normandie, avec la quatorzième division de l'armée.

A l'arrivée des députés fugitifs, toutes les autorités du Calvados se prononcèrent d'abord en leur faveur. Quatre représentants commissaires de la convention étaient dans ce département;

VIII Ep. 1793. deux furent arrêtés, Romme et Prieur ; les deux autres se retirèrent dans le département de la Manche. Le projet et l'espoir des députés réfugiés était de faire soulever les départements voisins, de lever une force armée, de marcher sur Paris, et de délivrer la convention du joug de l'anarchie. On comptait moins sur la force des armes que sur la persuasion ; on savait d'ailleurs que ces journées désastreuses qui en décidant les événements à Paris, avaient aussi décidé du sort de la France ; on savait quel prestige avait produit ces événements, et qu'un petit nombre audacieux et adroitement dirigé, avait suffi pour entraîner la multitude ; on espérait donc avec vraisemblance qu'en opposant à cette faction connue une force qui pût la contenir, on rallierait à soi tous les citoyens, dès qu'ils seraient sûrs d'un appui ; mais il arriva que les conventionnels réfugiés à Caen, n'étaient même pas d'accord entre eux. Pétion et Buzot parlaient bien d'une république ; mais ils voulaient une nouvelle dynastie, et avant tout, vengeance et pouvoir. Cette passion qui les porta à des mesures précipitées et extrêmes, perdit leur cause, et fit échouer tous leurs projets. Les autres conventionnels réfugiés, réunis plutôt par leur fortune que par leurs intérêts communs, ne purent ja-

mais former un corps d'opinion qui ralliât à eux le pays. Là, comme ailleurs, les habitants étaient divisés en partis; le peuple, c'est-à-dire la classe travaillante et moins éclairée, était, comme à Paris, démocrate; mais menés par l'influence des clubs jacobins, que l'on nommait là *carabots*, ceux-ci ne virent dans les conventionnels fugitifs que les ennemis vaincus par *la montagne*; les modérés n'y virent que des juges de Louis XVI, et ce souvenir était encore récent et plus influent dans les départements qu'à Paris même; les dépositaires de l'autorité publique ne se hâtaient pas de se prononcer dans une lutte dont l'issue était douteuse, et la puissance de la convention leur en imposait. Enfin lorsqu'on voulut faire un essai des forces disponibles, Wimpfen, à qui l'état des choses était connu, indiqua une revue de la garde nationale; huit bataillons prirent les armes; toute l'éloquence de Pétion et de Buzot ne parvint qu'à enrôler 17 hommes pour marcher sur Paris; toutes les autres villes du département et des départements voisins s'y refusèrent nettement. Vire seul envoya une vingtaine de soldats.

VIIIᵉ ép. 1793.

Alors on résolut de recourir à la Bretagne, d'où l'on fit venir 5 à 6 cents hommes, et l'on en forma l'armée qui, sous les ordres de Pui-

VIII Ep. 1793. saye, fut envoyée à Evreux. Pétion accoutumé de dominer à Paris, ne pouvait supporter ces lenteurs et cette résistance. Si l'on ne connaissait jusqu'à quel point l'infortune, l'injustice et surtout l'esprit de parti, peuvent exaspérer un caractère formé par les révolutions et aigri par la disgrace, on ne pourrait croire que Pétion, de concert avec Buzot, conçut le dessein de mettre le feu à la ville de Caen, pour en accuser les *montagnards* de la convention, et décider ainsi les habitants à marcher sur Paris. Celui qu'ils employèrent pour acheter les matières combustibles en avertit secrètement le général, qui lui enjoignit de continuer ses préparatifs jusqu'au moment destiné à l'exécution, alors il fait venir les auteurs du projet, paraît effrayé d'un rapport qu'il feint de recevoir, leur annonce que rien ne peut les sauver de la fureur du peuple, si ce bruit, sans doute absurde, vient à se répandre; ils recommandent le secret, accusant leurs ennemis de Paris de cette calomnie, et le projet avorta. Les autres réfugiés étaient au nombre de 27. Les mêmes événements qui seuls les avaient réunis, n'avaient pas fondu les nuances de leurs opinions, et le défaut d'intelligence fut une des causes qui fit échouer tous leurs projets. L'influence étrangère intervint

aussi. Le cabinet de Londres qui, depuis long-temps, entretenait des intelligences en Normandie, essaya de s'approprier le mouvement qui s'y préparait, et dont l'appareil semblait promettre une diversion aussi puissante que celle de la Vendée, la réunion de 30 membres de la convention, injustement chassés par elle, semblait devoir former un centre autour duquel pouvait se rallier tout ce qui tenant aux idées libérales, était cependant indigné de la tyrannie anarchique; mais cette influence étrangère, qui ne pouvait pas être exempte du soupçon fondé de royalisme, fût précisément ce qui rompit toutes les mesures. VIII Ep. 1793.

Dès qu'elle se fit sentir, elle mit en garde contre elle les opinions populaires, on craignit d'entrer dans une route dont on ne voyait pas distinctement le terme. Les administrations voisines se tinrent en réserve, et chacun attendit un événement qui pût lui servir à l'éclairer et à le décider, et cet événement fut digne des moyens employés de part et d'autre pour l'amener.

Le Calvados resté seul n'avait pu former, organiser une force armée, moyen sans lequel rien ne se fait en révolution; inutilement on avait fait des proclamations, établi *une assemblée centrale de résistance à l'oppression*. Pui-

VIII E.p. 1793. saye s'était porté à Evreux avec une troupe de 8 à 9 cents hommes. On espérait la recruter en chemin de tous ceux que le mécontentement ou la prévoyance de l'avenir enrôleraient sous les drapeaux d'une liberté autre que la licence de l'anarchie; mais soit incertitude, soit crainte de la convention, personne ne s'y joignit; on attendait que les autorités civiles auxquelles on était accoutumé d'obéir, se prononçassent; mais aucune ne l'ayant voulu ou osé, les gardes nationales restèrent immobiles.

Cependant à Paris les nouveaux dominateurs de la convention, alarmés d'abord d'une réunion qui pouvait leur susciter une nouvelle guerre civile, et partager au moins l'opinion par laquelle ils régnaient, employèrent d'abord les armes révolutionnaires, et la tribune retentit des décrets fulminés contre la nouvelle Vendée; c'est ainsi que l'on qualifiait le Calvados. Tous les députés fugitifs et le général Wimpfen furent mis hors la loi, et cette espèce d'excommunication civile n'était pas une arme sans effet, la tête des proscrits appartenait au premier que l'espoir d'une somme considérable pouvait tenter; en même temps les conventionnels levèrent une armée pour marcher au devant des nouveaux rebelles. On était instruit à Paris de leur force; la tranquille neutralité des corps admi-

nistratifs avait déja rassuré; on fit partir environ 12 cents hommes levés à la hâte dans Paris; on y joignit 3 cents gendarmes réunis des lieux voisins de la capitale, cette armée se mit en marche, et s'arrêta à Paci, distant seulement d'Evreux de trois lieues. Aussitôt l'armée du Calvados sortit et se mit en bataille; mais les deux armées en présence firent volte face à la fois, et se retirèrent chacun dans leur camp; cependant l'armée de Paris s'étant aperçu la première que le champ de bataille était vacant revint, et put ainsi s'attribuer la victoire. Cette issue, presque risible, contribua beaucoup à tempérer la vengeance; ils craignirent d'aigrir les esprits par une rigueur qui eût contrasté avec l'événement. Wimpfen, à la nouvelle de cette défaite, s'avança jusqu'à Lisieux où s'étaient sauvés les débris de cette armée; mais rien ne put les rallier, une arme plus forte que les canons de Paci y combattait pour les conventionnels. Danton y avait envoyé des émissaires munis de décrets et d'assignats; en même temps la nouvelle constitution décrétée fut envoyée et acceptée par tous les départements. Cette circonstance servit de motif aux autorités civiles du Calvados pour se réunir à la volonté reconnue pour générale; et un acte de rétractation dressé dans une assemblée tenue à

VIII Ep. 1793.

25 juill.

VIII Ep. 1793. Caen, termina cette guerre. On remarqua qu'aucune rigueur ne suivit cette victoire, soit politique, soit calcul, soit, comme on le croit, intelligence pratiquée dès le début ; la montagne victorieuse se piqua de générosité. Danton dit que la convention ne devait voir que des prisonniers de guerre dans ses ennemis vaincus, et aucune exécution sanglante n'eût lieu à cause de ce fait. Les députés proscrits et réfugiés à Caen, se retirèrent les uns en Bretagne, les autres à Bordeaux, et Félix Wimpfen mis hors la loi, se déroba dans une retraite sûre au fer des juges et à celui des assassins.

Ce fut pendant cette insurrection partielle et de son territoire, que partit une jeune fille avec le projet conçu, soutenu et exécuté de venger son pays, et d'en changer peut-être le gouvernement. Tout prouve que Charlotte Corday ne fut ni un émissaire gagné, ni une fanatique armée par la vengeance, elle conçut à froid le projet de finir les malheurs de sa patrie, et se dévoua. Ces idées, mal combinées dans un jeune esprit, ne lui laissèrent voir que le but de la gloire; les inconvénients d'un exemple criminel, et par cela même dangereux à donner, n'eurent pas le temps de frapper une imagination ardente, et il paraît certain aussi que ceux qu'elle fit confidents de son projet,

eurent l'imprudence coupable de ne pas l'en détourner. VIII Ep. 1793.

Ce n'était point Marat, mais Danton, que s'était désigné la nouvelle Judith ; mais ayant ouvert en chemin les lettres dont elle était dépositaire pour Paris, elle y vit que Danton y était inculpé de royalisme ; on y disait, dans le style du jour, qu'il ménageait le petit Capet pour le porter au trône ; ce mot fut assez pour justifier pleinement Danton, et Charlotte Corday destina à Marat le coup qu'elle se préparait à porter.

En arrivant à Paris, elle remit des lettres de Barbaroux à un conventionnel nommé Duperet. Celui-ci mis le lendemain en accusation ne le nia point. Dès le jour suivant, Charlotte Corday se présenta chez Marat, et fut introduite ; il était dans le bain ; elle lui présenta un écrit, et en même temps lui plongea un couteau sous la clavicule ; il mourut sur le champ ; elle eût 13 juill. pu s'échapper, et parut le dédaigner ; elle s'attendait que le peuple allait la mettre en pièce, et y était préparée. Dans le trajet, jusqu'à la prison, elle fut calme, et dit *qu'elle avait rempli sa tâche*. Son interrogatoire fut court et son procès se réduisit aux trois questions d'usage ; 1.° Marat a-t-il été assassiné ? 2.° Charlotte Corday est-elle l'auteur de ce crime ? 3.° L'a-t-

VIII Ep. 1793. elle fait avec des intentions contre-révolutionnaires? Sur l'affirmative des jurés, la sentence fut prononcée et exécutée immédiatement ; elle fut conduite au lieu de l'exécution avec un costume de draperie rouge, invention nouvelle dont était revêtus ceux qui étaient condamnés comme assassins. La tranquille assurance de presque tous les condamnés commençait à inquiéter les tyrans, et on avait imaginé ce déguisement pour les faire paraître pâles et défaits aux yeux du peuple. Ce peuple avait un moment paru s'étonner à la vue des exécutions nombreuses qui déja se multipliaient. Douze habitants de Saint-Malo transférés à Paris, avaient été décapités le même jour, et un homme condamné aux fers et à l'exposition, pour insulte à un fonctionnaire public, avait été enlevé des mains de l'exécuteur et soustrait.

Marat fut destiné aux honneurs du Panthéon, son corps fut exposé publiquement, et cet événement donnant des forces d'opinion à son parti,
9 juillet. hâta le sort des députés détenus. Saint-Just avait, peu de jours avant, fait un long rapport qui concluait à les mettre en accusation, et cette mesure fut adoptée lorsque les dangers de l'insurrection du Calvados étant cessés, on put sans risque sévir contre les auteurs. Les motifs de cet acte d'accusation cumulaient les torts de

tous les partis, et les imputaient aux accusés : VIII Ep. 1793.
on y trouve des traces de toutes les trames ourdies dans toutes les factions; les plans ou plutôt les projets pour porter au trône Orléans, le duc d'Yorck, le jeune Louis; il fallait accuser de royalisme, et tout ce qui en portait le nom était utile à produire comme griefs. A consulter l'esprit du moment et la tactique révolutionnaire en usage, on en pourrait même conclure avec certitude que les accusateurs se hâtaient de renvoyer à leurs adversaires les faits et les vues qu'on aurait pu leur imputer à eux-mêmes. L'anarchie eut toujours dans ces temps plus de liaison et de rapport avec l'étranger, que le système républicain, et l'étranger était certainement royaliste. Le rétablissement d'une monarchie était la dernière ressource secrète des chefs jacobins; ils ne purent jamais s'accorder sur le choix; ils étaient trop éloignés pour s'entendre, se connaissaient trop pour se rapprocher, et surtout se craignaient trop pour s'expliquer.

Mais tandis que tout leur succédait au dedans, à Caen, où l'insurrection était comprimée; en Bretagne, où la défection du Calvados dissipa l'orage qui s'y préparait; à Bordeaux, où des démonstrations menaçantes se réduisirent à des menaces; à Lyon, où bientôt des torrents

VIII Ep. 1793. de sang expièrent un moment de succès ; enfin tandis que leur domination s'établissait au civil par l'acceptation de cette constitution qu'eux-mêmes devait étouffer dans son berceau ; partout au dehors et sur les frontières envahies, les étendarts de la liberté et les drapeaux de la république cédaient le terrein aux soldats des rois coalisés, et la licence tyrannique de l'anarchie livrait la liberté mourante aux coups des pouvoirs absolus. La campagne s'était ouverte aux pieds des Pyrénées sous de fâcheux auspices, les premières entreprises furent des revers, et les premiers combats furent des défaites. Aux Alpes, la fortune était douteuse, et l'armée d'Italie était obligée de se partager pour combattre la révolte forcée de Lyon; bientôt Toulon livré vit les pavillons anglais arborés sur ses chantiers et sur ses arsenaux. L'armée de la Moselle, après le succès brillant, mais sans résultat, obtenu à Arlon, était contenue sur ses frontières, et suffisait à peine pour les couvrir; enfin l'armée du Nord retirée derrière ses lignes, allait être témoin de la capitulation des places fortes qui la défendaient encore, et qu'elle n'avait pu défendre.

Bientôt l'histoire étonnée de sa tâche, forcée de parcourir l'espace et le temps comme la pensée les parcourt, sera obligée d'atteindre

à la fois aux extrémités opposées de ce vaste théâtre des événements où les scènes se succèdent sans repos, où les incidents se croisent et se multiplient par eux-mêmes, où tous les acteurs paraissent et agissent à la fois; tellement que pour sauver le récit, d'une froide et lente chronologie, on est obligé de retarder l'ordre des temps et des faits, tantôt de le devancer, puis de regarder en arrière pour recueillir ce qu'il a fallu négliger. Ce n'est plus une seule armée, une seule guerre, une seule histoire d'un règne où, de deux nations aux prises, toutes les nations, tous leurs gouvernements sont debout et en armes, tous leurs actes, tous les événements ont un rapport réciproque et un but commun, un intérêt commun, une influence générale. Ce n'est plus la liberté publique d'un peuple, c'est la liberté universelle du genre humain, c'est la lutte du pouvoir absolu contre la puissance nationale de toutes les sociétés civilisées. Ce grand motif apprécié par la raison, inaperçu, mais senti par l'instinct, a exalté tous les esprits, enflammé tous les courages, tourmenté toutes les passions, tout agit partout à la fois, et l'histoire, le crayon à la main, doit rapprocher les époques, et suivre en même temps les faits divers dans les mê-

VIII Ep. 1793.

VIII Ep. 1793. mes lieux, afin de présenter l'ensemble d'un grand tableau, et non des esquisses partielles.

Le sort de la guerre, et croyait-on de la France, semblait tenir aux deux grandes places assiégées, Mayence et Valenciennes; l'une fermait aux Français l'entrée de la Germanie, l'autre semblait devoir ouvrir aux ennemis l'entrée de la France.

15 juill. Condé venait de capituler après une défense longue et opiniâtre; le défaut des vivres força de se rendre; depuis plusieurs jours le soldat n'avait que dix onces de pain et deux onces de cheval; les restes de la garnison de 4 mille hommes furent prisonniers.

Mayence situé sur le Rhin, n'avait aucune défense du côté de l'Allemagne. Les Français fortifièrent les habitations de Cassel sur la rive droite, et en firent une tête de pont, retranché par des ouvrages qui rendirent ce poste susceptible de défense par sa capacité, et assurèrent la possession de la place. Ils fortifièrent aussi le village de Cost-Heim, situé à l'embouchure du Main. Ce poste fut plusieurs fois pris et repris pendant le siége.

Sur la rive gauche du Rhin, Mayence est couvert d'une enceinte de 14 bastions, avec une citadelle vis-à-vis l'embouchure du Main; en

en avant l'art des Cohorn et des Vauban, y a élevé beaucoup de défenses extérieures qui éloignent les attaques du corps de la place; les Français en avaient encore ajouté. 22 mille hommes de garnison et des munitions en abondance promettaient une défense prolongée. Deux représentants commissaires de la convention y rentrèrent avec le corps de 6 mille hommes que Custines avait appelé à lui, et qui ne put le joindre. Le général Doyré y commandait les troupes, et Aubert-Dubayet dirigeait les défenses. Après les défaites de Dumourier et la retraite de Custines, l'occupation de Mayence n'était plus qu'une diversion utile qui retenait une partie des troupes alliées éloignées de la frontière envahie. Si le sort des armes redevenait favorable à la république, Mayence occupée par ses troupes lui assurait une porte dans la Germanie. L'importance que les alliés attachaient à la prise de cette place tenait aussi à des considérations politiques. La Prusse détrompée, et voyant ses intérêts inutilement pour elle compromis dans cette guerre, avait marqué la reprise de Mayence comme le but et le terme de ses travaux; et après avoir rendu à l'Empire les clefs de ce passage, la Prusse devait se détacher de la coalition, et traiter avec la république.

VIII Ep. 1793.

VIII Ep. 1793. Après la bataille de Nerwinde et la retraite décidée des armées françaises vers Landau, 6 avril. l'investissement de Mayence fut formé par le général prussien Kalckreut; le siége ne commença que deux mois après par l'armée combinée, que Frédéric II, roi de Prusse, commandait en personne. Déja les troupes qui formaient l'investissement sur la rive droite du Rhin, s'étaient rendu maîtres du cours du fleuve par la prise 15 mai. des îles qu'il forme au confluent du Mayn, et par celle du village de Veissenau, situé vis-à-vis son embouchure.

La ligne de circonvallation s'étendait sur les deux rives à la gauche, depuis le village de Budenheim sur le Rhin, jusqu'au village de Laubenheim au dessus de Mayence, couvrant toutes les hauteurs qui dominent la place, et couverte par des retranchements ou des redoutes. A la rive droite, devant Cassel, les hauteurs, depuis Hocheim jusqu'à Mosbach, étaient occupées par des troupes, et défendues par des retranchements.

Tout ce siége fut une défensive active; tout concourait à en prolonger la durée; il régna une parfaite intelligence entre les généraux et les représentants. Merlin y donna même toujours l'exemple du courage militaire, souvent à la tête des troupes dans les sorties. On avait formé des

corps composés d'hommes, non pas d'élite, VIII Ep. 1793.
mais qui s'étaient présentés volontairement. Ces troupes, sous le nom de Compagnie de Siége, rendirent de grands services, et prirent toujours la tête des attaques. Le général Meunier s'était chargé de la défense de Cassel. Dans une sortie de nuit de ce côté, il surprit les Hessois et les 11 avril.
Autrichiens; les soldats furent tués dans leurs tentes; et sans l'erreur qui fit, que deux corps français firent longtemps feu l'un sur l'autre dans les ténèbres, cette attaque eût pu avoir des conséquences sur l'événement du siége.

Le lendemain, un officier français envoyé par les Prussiens, apporta une lettre de Custines, et demanda en même temps une entrevue pour le général Kalckreut, avec les représentants commissaires; l'entretien fut secret, et les attaques continuèrent. Deux jours après, on demanda 12 avril.
une autre entrevue à Rewbell, qui fut refusée. Toutes ces conférences inquiétaient la garnison, quoique toutes les lettres eussent été lues en plein conseil; la garnison fut toujours dans les meilleures dispositions, et lorsqu'affaiblie de près d'un tiers deux mois après, elle apprit sa capitulation, il fallut déployer l'autorité pour l'y résoudre.

Les îles du Mayn furent longtemps le terrein disputé; leur position prenait à revers toutes

VIII Ep. 1793. les défenses de la ville et le cours du fleuve; ce qui mettait à découvert le pont de communication avec Cassel, et les moulins qui seuls servaient pour les habitants et pour la garnison.

Dans les attaques réitérées qui en laissaient maîtres l'un ou l'autre parti, on vit des soldats formés sous le nom de bateliers-matelots, aller à la nage couper le cable d'un bâtiment armé, monter à l'abordage, et le ramener avec deux cents prisonniers qui le montaient. Ils avaient aussi construit, pour détruire le pont, deux machines infernales; l'une sauta sans effet, l'autre fut arrêtée par des soldats qui eurent l'intrépidité d'y monter et de l'éteindre.

Le village de Costheim, trop près des ouvrages de Cassel pour être abandonné par les deux partis, fut le théâtre sanglant de plusieurs
31 mai. combats, dont l'issue en laissa les assiégés maîtres jusque vers la fin du siége. Les îles du Rhin furent aussi longtemps disputées; celle de Peters-Au, au dessous de Mayence, coûta 11 cents hommes aux ennemis dans une sortie de la garnison de Cassel.

Les assiégés restèrent longtemps maîtres des dehors et des environs de la place. Du côté même de l'attaque, les villages de Salsbach et de Brexenheim, furent longtemps occupés par les Fran-

çais; et sur le terrein qui les séparait, il se donnait des combats journaliers. Dans une de ces rencontres, le chef d'une troupe de cavalerie, défia l'officier de cavalerie prussienne à un combat singulier. —Et si je venais à vous comme ami, lui dit le Prussien. — Je vous recevrai comme tel. Ils se tendirent la main, et firent avertir, l'un Merlin, et l'autre le général Kalkreut, peu éloignés de ces avant-postes; là un déjeûner fut convenu pour le lendemain, et que l'autre représentant Rewbell et le prince Ferdinand de Bruswick s'y trouveraient; les deux troupes restèrent éloignées; les chefs s'approchèrent, et parmi la franchise d'un repas militaire, où Brunswick déploya avec les Français toute l'aisance de son caractère et de ses manières, il se retrouva souvent en conférence intime avec les deux représentants, et ce fut pendant ce siége que le premier cartel, pour l'échange des prisonniers, porta en titre: *le roi de Prusse à la république française*. C'était la reconnaître le premier. Les procédés et les égards réciproques se maintinrent entre les deux armées jusqu'à l'époque où Frédéric-Guillaume, attaqué personnellement, et surpris dans son quartier-général, se livra à un ressentiment qui fit cesser les ménagements politiques.

VIII Ep. 1793.

VIII Ep. 1793. 30 mai. Dans la nuit du 30 mai, la garnison fit une sortie générale; 6 mille hommes pénétrèrent jusqu'au village de Marienborn, où était le quartier du roi. Les compagnies de siége soutenues des anciens bataillons de Saintonge et de Beauvoisis, emportèrent de vive force les redoutes qui couvraient la ligne de circonvallation, entrèrent si rapidement dans le village que les généraux et le roi lui-même surpris, n'eurent le temps ni de s'armer ni de rallier les troupes; les chevaux des gardes furent tués à coups de fusil dans les maisons, et la retraite des assiégés se fit avec perte, mais sans être coupée. Dès le lendemain, le feu des batteries fut redoublé, et pendant plusieurs jours incendia la ville; plus d'un tiers des maisons fut écrasé par les bombes ou consumé par le feu; les magasins furent détruits, et ce fut ce même jour que le général Meunier fut blessé mortellement, attaquant la grande île du Mayn, que les soldats avaient appelée *la carmagnole*, et dont les batteries ennemies faisaient le feu le plus destructif sur la place. Meunier mourut peu de jours après, et par un sentiment honorable à sa mémoire, les assiégeants firent une trève de quelques heures pendant qu'on lui rendait les honneurs funèbres, se portèrent en armes sur leurs lignes, et répondirent par une

salve générale à celles dont les Français hono- VIIIᵉ Ép.
raient la tombe de leur guerrier. Elle fut 1793.
placée, d'après son vœu, à la pointe du bastion de Cassel qu'il avait défendu.

La tranchée ne fut ouverte que deux mois après l'investissement, et après trois nuits de combats qui en empêchèrent les travaux. Le front d'attaque embrassa tout le côté de la place où est située la citadelle, depuis le Rhin jusqu'aux ouvrages avancés du Fort-Philippe.

L'histoire doit laisser aux relations militaires les détails journaliers de ces grands travaux de l'art, où le génie réunit et combine de part et d'autre, tous ses moyens de destruction, tandis que l'habitant voit son toit s'écrouler sur sa famille pour une cause qui n'est pas la sienne. Les deux armées s'opposèrent longtemps toutes les ressources de la science militaire. Les travaux de l'assiégeant furent tenus éloignés des ouvrages de défense; souvent l'assiégé devint assaillant; et dans les derniers jours du siége, l'ennemi n'avait pu encore se rendre maître que d'un ouvrage avancé, duquel il fut encore délogé plusieurs fois; jamais ses batteries ne purent s'étabir plus près que cent toises de l'enceinte extérieure des fortifications.

Cependant la disette se faisait déja sentir dans

VIII Ep. 1793. la ville, après avoir mangé les chevaux qui furent longtemps la seule viande distribuée aux troupes. Le général Doyré cédant aux instances des habitants, permit à plusieurs de sortir de leur ville; mais les prévint en même temps qu'ils ne seraient vraisemblablement pas reçus par les assiégeants. Pressés par la crainte et par le besoin, 2 mille de ces infortunés, vieillards, femmes, enfants, malades, sortirent des portes, et se présentèrent au camp, là, repoussés par une dure politique, et refusés, au retour vers la place, par l'impérieuse nécessité, cette multitude fut obligée de passer la nuit dans l'espace qui séparait les combattants, et exposée au feu des deux armées; plusieurs furent tués, et le matin, les soldats français rapportèrent dans les pans de leurs habits des enfants blessés ou abandonnés; enfin Doyré, vaincu par ce spectacle, leur fit rouvrir ses portes.

La capitulation fut presque imprévue, et les événements extérieurs la commandèrent. Condé était pris, Valenciennes pressé et abandonné à ses seules forces. On ne pouvait espérer de secourir Mayence; il était plus utile de sauver sa brave garnison, que de prolonger une honorable défense, et la guerre de la Vendée exigeait des renforts que l'on ne pouvait prendre ailleurs.

Le soldat qui ne pouvait connaître ces raisons politiques, supporta assez impatiemment l'annonce de la capitulation; elle comprit tous les honneurs de la guerre, sous la seule condition de ne point servir d'un an contre les puissances alliées. Le 22 juillet, après trois mois de siége, les Prussiens et les troupes de l'empire prirent possession de la place, et pendant que, suivant les usages de la guerre, les différents corps défilaient devant le vainqueur, le roi de Prusse appelait nominativement les chefs et les principaux officiers, et leur donnait avec une noble courtoisie les éloges dus à leurs actions, en leur rappelant les jours et les circonstances où ils s'étaient distingués. VIII Ep. 1793.

La garnison, en rentrant en France, y trouva de nouveaux ennemis, la malveillance ou un faux patriotisme avaient devancé son retour; accoutumée à voir les revers imputés à crime, les villes n'osaient recevoir les défenseurs de Mayence dans leurs murs, les soldats bivaquaient au-dehors. A Sarre-Louis, on fit arrêter Doyré et son état-major; déja les soldats délibéraient d'attaquer la ville pour délivrer leurs chefs, lorsqu'un décret qui déclarait que la garnison de Mayence avait bien mérité de la patrie, arriva, et fut confirmé à Metz, d'où cette armée fut envoyée dans la Vendée.

VIII Ep. 1793. A Valenciennes, l'ennemi semblait moins vouloir réduire la ville que la détruire; la garnison était d'environ 9 mille hommes; la place seule fut investie et en même temps les 24 mai. faubourgs attaqués; celui appelé faubourg de 26 mai. Marli fut incendié et pris dès le jour suivant. L'attaque se fit plus brusquement qu'à Mayence. 14 juin. Les travaux de siége s'ouvrirent près de la place. Le duc d'Yorck la fit sommer, et sur le refus prévu, le bombardement, c'est-à-dire l'incendie commença d'abord sur le front de la place vers Tournay, ensuite sur le front opposé vers le sud-ouest; alors l'embrasement fut général. Ce ne fut plus aux murailles et aux fortifications que l'ennemi fit la guerre; il parut vouloir ensevelir l'habitant sous les ruines de ses demeures. Outre les batteries de siége, 80 bouches à feu, établies sur la chaussée de Mons, et sur les hauteurs de Rolleux, vomirent la mort et l'extermination sur les habitants devenus citoyens de leur ville. Cette politique, à la fois barbare et absurde, fit l'effet qu'elle devait produire, la haine contre un ennemi qui venait, non conquérir ou soumettre, mais détruire et dévaster; qui, prétendant s'ingérer et intervenir dans les discussions intérieures d'une nation, y appelait la lumière avec des torches, et la conciliation avec le glaive. L'indignation

donna l'opiniâtreté plus tenace encore que le courage; et quand le sort des armes lui livra la ville, il conquit des murailles, et tous les cœurs lui furent aliénés. L'exemple de Valenciennes sauva Lille, et peut-être la France. Pendant l'incendie, l'arsenal prit feu et sauta. On soupçonna une trahison, et le sous-directeur Monestier se tua. Le but de cette explosion était de faire révolter les habitants. On réussit d'abord; les deux commissaires représentants, Brien et Cochon, ramenèrent l'ordre; et pendant tout le temps du siége, donnèrent, ainsi que ceux de Mayence, l'exemple de la bravoure et du dévouement. VIII Ep. 1793.

Cependant les travaux des assiégeants étaient parvenus à l'enceinte de la place, une brèche était pratiquée au bastion, dit des Huguenots; une première attaque au chemin couvert fut repoussée. 21 juill.

Mais l'assaut fut renouvelé; 10 mille hommes à l'autre attaque s'emparèrent de l'ouvrage avancé, que trois mines firent sauter. Le feu des remparts les en chassa, et l'ouvrage fut repris; mais une de ces terreurs paniques, dont l'histoire offre des exemples, s'empara du soldat; la voix des chefs ne peut plus se faire entendre, tous rentrèrent pêle-mêle dans la ville, et rien ne put les faire retourner au poste 26 juill.

VIII Ep. 1793. repris et abandonné par les deux partis. En même temps une seconde sommation du duc d'Yorck fut proclamée, avec une lettre écrite de lui, à la municipalité et au général. Ces lettres furent soustraites avant d'être remises à leur destination, imprimées et distribuées aux troupes et aux habitants. Dès ce moment, le désordre fut irréparable; les habitants rassemblés, soutenus des soldats, forcèrent le conseil de guerre d'entrer en capitulation; elle fut
28 juill. signée le même jour; les seules compagnies de canonniers bourgeois de Valenciennes et de Douay ne prirent aucune part à l'émeute, et avaient servi, avec distinction, pendant le siége.

L'armée des alliés se trouva alors renforcie des trois armées qui avaient fait ces siéges; mais ces armées étaient aussi affaiblies par leurs succès. La prise de ces trois places coûta plus de 40 mille hommes aux alliés; leur supériorité était encore très-grande, malgré les renforts que Custines avait reçus. Il s'annonça d'abord à son armée par une proclamation sévère; il dit tout ce qu'il eût fallu faire sans l'annoncer; la discipline militaire avait besoin d'être recréée; mais le soldat accoutumé à s'en passer, et auquel on disait que le patriotisme tenait lieu de tout, s'alarma d'un chef menaçant qui, n'ayant

pas la popularité militaire de Dumourier, imposait le joug sans savoir le rendre léger. Il n'avait pas cette austérité de mœurs, et cette gravité dans les manières qui commandent le respect. Custines était craint et estimé; il n'était ni vénéré ni chéri des troupes; avec les généraux à ses ordres, Custines n'était qu'obéi; ne sachant pas couvrir leurs fautes ou leurs revers, ils n'attendaient de lui que justice sans indulgence, et ne lui rendaient que des devoirs sans attachement. VIII Ep. 1793.

Tandis que son armée, retirée sous Bouchain, se préparait à tâcher de reprendre l'offensive, centre et à la gauche de la ligne de défense, quelques succès retardaient les progrès de l'ennemi. A Templeuve, entre Lille et Tournay, on obtint un avantage; il 10 juin. fut dû à la ruse d'un prêtre déguisé qui porta 2 juillet. de faux avis à l'ennemi. Furnes fut enlevé 6 et 7 j. de vive force. L'ennemi fut encore repoussé des postes sur l'Escaut, entre Lille et Condé, à Flines, à Pont-à-Marque... Divers combats, avec des succès variés et sans résultats, se donnèrent à Doussel, à Bergues, à Hautes et Douzois. Le système d'attaque des Autrichiens 13 juill. étant de procéder avec méthode et avec lenteur, la guerre de siége décidait les grands mouvements des armées; mais lorsque la red-

VIII Ép. 1793. dition des grandes places, Condé, Valenciennes et ensuite le Cateau-Cambresis, lui eût assuré des points d'appui et l'eût rendu maître des grands débouchés pour pénétrer, ses armées se déployèrent; mais toujours avec la circonspection inséparable d'un système de coalition, dont les parties formaient un corps incohérent, et n'agissaient pas de concert et de confiance. En même temps le plan de désorganisation était suivi dans l'intérieur. Un ordre du ministre
15 juill. rappela Custines, et bientôt un décret le mit en
28 juill. arrestation. Custines n'était pas un traître; mais il servait son pays avec une ambition personnelle dont on se servit contre lui; pour se défaire d'un général dont il redoutait la volonté et la détermination, l'étranger employa habilement au dedans les moyens qu'il y tenait à ses ordres, et la faction dominante sacrifia sans peine un général qui n'était à ses ordres que parce qu'elle était le gouvernement.

L'armée resta sous le commandement du général Kilmaine, qui bientôt déclara qu'il ne pouvait plus tenir les positions que Custines lui avait laissées. L'armée se retira derrière l'Escaut, à Paillencourt; c'était la même position que le camp de César.

Houchard fut nommé pour remplacer Custines, qui se vit aussi traduit devant le redou-

table tribunal révolutionnaire. Cobourg s'avança vers Cambray, somma la place, et l'armée française se retira derrière la Scarpe, campée, la droite au village de Reux, la gauche vis-à-vis celui de Biache ; c'était la dernière position à prendre en avant d'Arras, et alors il ne restait plus ni position à prendre ni place à défendre jusqu'à Paris. Cette retraite ne se fit même pas sans combats. L'ennemi pressait déja les troupes d'arrière-garde, et trois attaques retardèrent la marche rétrograde de l'armée. VIII Ep. 1793. 7,8 août.

Dans sa nouvelle position, elle communiquait avec Arras et encore avec Douay; Cambray était investi; déja on proposa de faire refluer les habitants, corps et biens vers l'intérieur, et les armées ne pouvaient tenir la campagne qu'en rompant sans cesse la mesure aux mouvements progressifs de l'ennemi. Maître du Cateau-Cambresis, ses partis avaient pénétré jusqu'à Péronne et Bapeaume; il prit même un camp entre Péronne et Saint-Quentin, à la suite d'un combat dans la forêt de Normale ; à tous ces avantages menaçants, on ne pouvait opposer que des dispositions défensives ; on distribua les troupes de manière à pouvoir promptement renforcer les garnisons des places qui seraient menacées ; la plupart n'étaient pas dans un état rassurant ; incertain du plan de l'ennemi, parce 11 août

VIII Ep. 1793. que lui-même n'avait pas un plan déterminé, et les moyens disponibles de défense étant bornés, on n'avait pu les appliquer d'avance à tel ou tel point; on les tenait en réserve pour les porter au besoin au point le plus menacé; il ne restait plus à disputer que le passage de la Somme, barrière faible et bien connue comme insuffisante. La France dut son salut à ses places fortes, que l'ennemi n'osa pas laisser derrière lui.

A la droite de sa ligne, vers les places maritimes, il avait toujours été contenu. Les progrès de son centre et de l'autre aile, lui donnèrent les moyens de se mettre à leur hauteur et de se porter en avant. Le duc d'Yorck commandait cette armée qui, après le siége de Valenciennes, fut renforcée des Hessois et d'une partie des grenadiers hongrois, la meilleure infanterie de l'armée impériale. Après quelques combats, à Poperingue, à Blaton, à Lincelle, 19 août. à Ost-Capel, le Quenoy fut bloqué, et l'armée du duc d'Yorck passa la Lys. Trois colonnes se dirigèrent sur Cassel, sur Hondlschoote et sur Furnes; Bergues fut sommé et investi; le bombardement commença; tout annonçait le dessein formé d'assiéger Dunkerque. L'Angleterre voyait la prise de cette place comme le prix de ses efforts et des grands sacrifices pécuniaires qu'elle

qu'elle faisait à la cause commune. Cette fausse politique, qui détourna des progrès vers l'intérieur de la France, décida du sort de cette campagne. VIII Ep. 1793.

Depuis longtemps la diversion méditée vers les places maritimes de la Flandre autrichienne, était préparée en secret. Le camp sous Cassel avait été augmenté de tous les renforts que l'on avait pu y réunir; la nouvelle position de l'armée derrière la Scarpe, permit d'en tirer des troupes du centre; et de les employer à la gauche qui seule, selon le plan combiné, devait agir.

Les ennemis entreprenant le siége de Dunkerque, attaquèrent donc le point où l'attaque était préparée contre eux, et où la défense était le mieux disposée.

L'armée anglaise prit le camp de Rosendael devant Dunkerque. Le commandant fut sommé, la garnison répondit dès le lendemain par une sortie, et la tranchée fut ouverte peu de jours après.

Outre l'armée française, campée sous Cassel, Dunkerque était encore soutenu par le camp de la Magdelaine près de Lille; ce camp, presque tout composé de troupes de lignes, faisait face aux corps d'armée qui occupaient Menin, et par sa position rendait très-hasardée 23 août.

VIIIEp. 1793. celle des Anglais et des Hollandais occupés au siége de Dunkerque.

Les approches de Dunkerque étaient moins difficiles à faire et à garder que les positions environnantes n'étaient difficiles à conserver par l'armée assiégeante. La bataille des Dunes, gagnée au siécle précédent par Turenne sur Condé, éloigna sans doute les généraux alliés du plan qui fut suivi alors.

A l'est de Dunkerque, sur le rivage de la mer, est un grand espace appelé l'Estrang, couvert par les Dunes de Sables, dont les élévations sont favorables aux approches de l'assiégeant. Cet espace se prolonge du côté de Furnes, et l'armée assiégeante qui occupe cette position, a son flanc droit couvert par la mer, et sa gauche par des marais, appelés la grande Moër, dont les passages sont connus et faciles à garder.

Le système de guerre qui se dévcloppait, ne devait pas amener une bataille rangée sur un seul point. Les alliés furent dépostés de leur position devant Dunkerque par une suite de mouvements et de combats pendant trois jours. Le dernier fut décisif.

L'armée républicaine était campée entre Cassel et Steenvorde; elle en partit suivant les dispositions arrêtées pour se porter sur les

points désignés. Le théâtre des opérations comprenait un développement de 14 lieues, depuis Ypres jusqu'à Dunkerque. VIII Ep. 1793.

L'ennemi en force à Bergues, était maître du canal; mais cette défense lui devint inutile, la position de Bergues fut tournée à sa gauche par la colonne de droite de l'armée française Cette colonne de 9 mille hommes, conduite par le général Dumenil, dut marcher droit sur Ypres, et contenir les secours que l'ennemi aurait pu envoyer de cette place.

L'avant-garde de 10 mille hommes, aux ordres du général Hedouville, fut dirigée sur Poperingue, et de-là à Rossbruges. Ces mouvements avaient pour objet de tourner la gauche de l'ennemi, et de le séparer de la ligne de position qu'il occupait vers Ypres. Ce corps, après ces succès, vint se réunir à Proven au corps d'armée commandé par Houchard. Celui-ci avait en même temps marché sur le centre de l'ennemi, et le rencontra inopinément à Houlkercke. Dans ces grands mouvements, dont le déployement comprenait six ou sept lieues de terrein de la droite à la gauche d'une armée en marche, il était inévitable que souvent les positions de l'ennemi fussent ignorées et les rencontres imprévues. 7 sept.

Le général Colaud attaqua, et se rendit

VIII Ep. 1793. maître des bois de Six qui dépassaient la position des Autrichiens ; ils se retirèrent de Houlkercke.

Jourdan les attaqua au village de Herzelé, l'en chassa d'abord, et le poste, après un combat opiniâtre, fut pris et repris plusieurs fois.

En même temps Houchard, qui avait passé Lyser et s'était porté sur Banbek, y eut longtemps un succès douteux ; enfin le poste fut enlevé à la baïonnette.

La première position de l'ennemi était la droite au canal qui va de Bergue à Dunkerque, la gauche vers le village de Leyselle.

Après les différents combats du 6 et du 7, le feld maréchal Freytag, qui commandait cette partie de l'armée des alliés, la réunit dans la position de Hondtschoote. Les différents corps en retraite couvraient de cette position les opérations du siége.

7 sept. Le soir du même jour les colonnes françaises réunies marchèrent sur le village de Rexpœde, qui conduit à Hondtschoote; ce village situé au milieu des bois, fut d'abord occupé sans résistance. Malgré sa position hasardée, on crut, avec les précautions et les dispositions militaires, pouvoir y tenir pendant la nuit ; mais vers les dix heures, les Autrichiens revinrent en force, et d'abord furent repoussés; à trois heures du ma-

tin, une seconde attaque décida Houchard à se retirer sur Bambecke. VIII Ep. 1793.

Ce mouvement rétrograde fait sans être concerté, laissa dans Rexpœde des troupes commandées par Jourdan.

Les troupes étaient fatiguées de deux jours de combats; elles manquaient de subsistance. Houchard voulait borner là ses avantages; cette incertitude et la retraite de la nuit, firent ensuite un des chefs d'accusation contre lui. Les généraux et les représentants commissaires, Bentabole Delbret, Levasseur, qui, dans toutes les attaques, se montrèrent toujours parmi les troupes, pressaient le général en chef de marcher à l'ennemi, et de compléter les succès des jours précédents. Déja le général Vandame, à la tête de quelque infanterie légére, avait attaqué les postes avancés de Hondtschoote. Ce pays est une plaine unie sans mouvement de terrein, qui se prête aux manœuvres. Le nombre ou la valeur devaient seuls décider sur un terrein coupé de haies de canaux, où tous les obstacles sont en faveur de celui qui les défend. Le nombre était à peu près égal; moins de 20 mille hommes de part et d'autres. Le combat s'engagea par un feu longtemps soutenu. Le général Leclair était sorti de Bergue à la tête d'une partie de la garnison; et, longeant le canal, il conduisit

VIII Ep. 1793. une attaque sur la droite des ennemis; parmi ses troupes était la gendarmerie à pied, corps que l'on avait levé à Paris pendant les mouvements révolutionnaires; son indiscipline avait souvent occasionné les plaintes des généraux; sa bravoure détermina le succès de la journée; les gendarmes repoussés deux fois, se rallièrent et gravirent les retranchements avec une audace et une résolution auxquelles il fallut que tout céda, et qui décida la retraite de l'ennemi.

Il ne fut pas suivi; et ce fut ce reproche, bien plus injuste que celui de la retraite momentanée de la veille, qui servit aussi de motif au procès de l'infortuné Houchard.

A la nouvelle des premiers succès des colonnes républicaines, le duc d'Yorck avait, de son camp de Gys-welde, devant Dunkerque, envoyé des renforts au général Freytag; mais bientôt les mouvements de la garnison l'obligèrent de les rappeler à lui au premier bruit de l'attaque de Hondschoote. L'occupation de ce poste par les Français, rendait sa position insoutenable; il était dépassé à sa gauche; l'ennemi était plus près que lui de Furnes. *La grande Moër* qui, au temps de Turenne, était une lagune profonde et impraticable, n'est aujourd'hui qu'un marais qui donne plusieurs débouchés sur Lestrang où campait l'armée an-

glaise. Un retard de quelques heures et l'occupation de Furnes par les Français, pouvait enfermer cette armée, et ne lui laisser d'autre passage que les Fourches-Caudines. Le siége fut levé avec une telle précipitation, que toute l'artillerie resta abandonnée. La garnison de Dunkerque sortant le 9 au matin, ne trouva plus d'ennemi, et s'empara de cinquante-deux pièces de gros calibre; les munitions, les bagages, tout avait été abandonné. VIII Ép. 1793.

Les suites de ces événements changèrent entièrement la face des affaires, décidèrent du sort de cette campagne, et commencèrent les étonnants succès de la campagne suivante. La fortune rappelée changea de parti, et le choc de quelques milliers d'homme, à l'extrémité du théâtre de la guerre, couvert de la Méditerranée à l'Océan par des armées nombreuses, changea pour longtemps les destinées, la république ne craignit plus pour sa capitale; et malgré ses agitations intérieures et convulsives, malgré les défections, les insurrections, les trahisons qui livraient ses ports et ses flottes, qui armaient en résistance ses provinces; elle vit bientôt ses armées reprendre l'offensive, et reporter chez ses ennemis la terreur de ses armes, moins redoutable toutefois que la terreur civile qui l'opprimait elle-même. Les revers n'en avaient

VIIIe p. 1795. pas arrêté les progrès, les succès les hâtèrent, et le système d'oppression anarchique, pour rebuter les Français de la liberté, se développa rapidement : on avait réuni tous les instruments propres à produire tous les excès, et ceux-là même qui les avaient su réunir, leur en fournissaient toutes les occasions; on voulait pouvoir accuser un jour la France de tous les crimes qui y auraient été commis, et pour cela, on les y faisait commettre. Le colosse de la liberté avait effrayé tous les gouvernements; ils voulurent grandir encore ce colosse et le rendre monstrueux, afin qu'il effrayât les peuples, et afin que, parvenue à une proportion gigantesque et démesurée, il s'écroulât sous son propre poids, et écrasât dans sa chûte tout ce qui avait osé s'en rapprocher.

L'exécution d'un général craint, peu aimé, mais estimé des troupes, faite sans opposition dans la capitale, et sur l'accusation d'officiers de son armée, devait apprendre si l'on pouvait tout oser; les dominateurs n'espéraient gouverner, ni par la confiance, ni par la considération ni par l'estime publique, ces motifs leur étaient étrangers, même entre eux; ils choisirent, ou plutôt n'ayant pas le choix, ils prirent le seul parti qui leur restait à prendre; ils se firent tyrans de peur d'être asservis, juges

pour n'être pas jugés, et bourreaux de peur d'être victimes; pour dominer et donner la loi, il fallait n'en point avoir d'écrite. La constitution que le peuple venait d'accepter était une gêne, parce qu'une constitution, telle qu'elle soit, ne peut pas mettre le pouvoir anarchique et arbitraire par écrit et en principes: on voulut que cette constitution fût voilée, mise à l'écart, ajournée, et elle le fut. On décréta d'abord « que jusqu'à ce que l'indépendance de la république ait été reconnue, la France était en révolution. ». Cette disposition préliminaire préparait le code révolutionnaire qui, sans déguisement, devait mettre la dictature collective en activité et en loi constitutionnelle de l'état.

VIII Ep. 1793.

28 août.

Dès-lors, et en peu de jours, toutes les mesures révolutionnaires furent converties en loi, tous les Français furent mis en réquisition de service militaire, depuis l'âge de 18 jusqu'à 25, et cette loi au moins donna les armées qui devinrent invincibles. On établit un emprunt forcé d'un milliard sur les plus forts contribuables. Les visites domiciliaires étaient défendues pendant la nuit, et du moins l'habitant retiré dans ses foyers y trouvait un asile pendant quelques heures, et pouvait compter sur sa liberté pendant son sommeil; cette sureté fut retirée; on forma une armée révolutionnaire de 6 mille

VIII Ep. 1793. hommes et de mille canonniers; et l'on assura, sous le nom d'indemnité, une solde de quarante sous par jour à tout citoyen indigent qui assistait aux assemblées générales des sections de Paris.

Par une mesure où la main de l'étranger ne craignit pas de se montrer à découvert, on retira une loi qui assurait une pension à tous les soldats étrangers qui se réuniraient aux drapeaux de la France.

La dénomination de *suspects* fut inventée; et furent réputés tels, tous ceux qui, par leur conduite, ou leurs relations ou leurs propos, *se sont montrés partisans de la tyrannie*, et le sens vague et indéterminé de cette définition, servit à y trouver tout ce qu'on voulut y comprendre.

On inventa les certificats de civisme; mais par une mesure de police nouvelle, on soumit les magistrats aux clubs, et les certificats accordés par eux, durent, sous peine de nullité, être confirmés par les comités révolutionnaires. Chaque commune dut en avoir un composé au moins de six membres de la société affiliée à celle des jacobins de Paris; ainsi cette association devint un corps politique dans l'état, exerçant une censure générale sur les autorités publiques et sur tous les particuliers.

Le Théâtre Français fut fermé; les chef-d'œuvres de Corneille parlaient d'une fierté répu-

blicaine, d'une élévation d'ame, d'une grandeur VIII Ep. 1793.
romaine, d'une liberté publique qui contrastait trop avec la tyrannie et l'oppression en France. Les spectacles et le langage durent prendre le ton et l'accent des mœurs du temps, toutes les académies furent supprimées; pour rendre plus surement le peuple féroce; on voulut le rendre barbare.

La déportation de tous les individus de la famille des Bourbon, exceptant ceux qui *sont sous le glaive de la loi*. On excepta aussi les *deux rejetons*. Marie-Antoinette fut envoyée au tribunal révolutionnaire, et immédiatement transférée à la prison de la Conciergerie; c'était le premier degré de l'échafaud; enfin une dernière disposition atteignit les cendres des morts, et ordonna que les tombeaux des rois fussent détruits; qu'aurait pu inventer de plus une puissance ennemie, étrangère et victorieuse, qui eût voulu établir une dynastie nouvelle sur les ruines de l'ancienne.

Depuis la détention des membres de la convention, on méditait le rapport qui devait fixer, c'est-à-dire terminer leur sort; les uns s'étaient soustraits au jugement que devait prononcer un tribunal arbitraire et inique. Ceux-là furent mis hors la loi, et un bris de prison qui, dans aucune jurisprudence, ne pouvait être imputé comme

VIII Ep. 1793. un délit aggravant à un détenu, suffit pour les livrer impunément au bras du premier assassin, et le meurtre fut d'avance déclaré légal.

Ceux qui, par un stoïcisme hors de temps, s'obstinèrent à braver le jugement prévu, furent traduits au fatal tribunal. Les noms de ces honorables victimes auxquels il eût fallu chacun un tribunal différent, car leurs pensées, leurs actions, leurs opinions, différaient beaucoup, sont réclamés par l'histoire.

Les premiers furent Buzot, Barbaroux, Gorsas, Lanjuinais, Salles, Louvet, Bourgoing, Birôteau, Pétion, Chassei, Capi, Fermont, Meillan, Lesage, Valadi, Kervelegan.

Les autres furent Gensonné, Guadet, Vergniaud, Mollevaux, Gardien, Fauchet, Boileau, Valazé et Grangeneuve.

Mais il fallait s'assurer encore plus spécialement des juges. L'un d'eux, Montané, présidant le tribunal révolutionnaire, avait laissé voir quelque indulgence; il fut accusé, jugé et condamné par ses collégues. Déja on avait préparé le peuple aux exécutions journalières et nombreuses. Douze habitants de Saint-Malo et neuf de Rouane, avaient été exécutés les mêmes jours.

On mit quelques formalités de plus pour juger un général plusieurs fois victorieux. Custines, se fiant à sa renommée, n'avait pas craint d'a-

bord de se soumettre à un jugement auquel il ne pensait pas pouvoir être exposé; il crut être nécessaire et ne connut son erreur que lorsqu'il connut les hommes auxquels il allait avoir à faire. L'accusateur public Fouquier-Tainville, si célèbre depuis par ses fonctions, produisit les faits à la charge du général accusé. On jugeait surtout ses opérations militaires, et l'acte est rédigé de manière qu'il eût pu servir à Mayence si la coalition lui eût fait son procès; on lui reprochait ses conquêtes; on lui faisait un crime de la modicité des contributions qu'il avait levées à Francfort, et dans la convention on lui avait d'abord fait un crime d'y avoir levé des contributions; on lui reprochait surtout la perte de l'artillerie électorale qu'il avait laissée à Mayence, la prise et la vente des meubles de l'électeur. Parmi les nombreux témoins entendus étaient des généraux, des membres de la convention, et ensuite de ses subordonnés militaires dont quelques-uns joignirent l'insulte à l'accusation juridique, en l'appelant *enfonceur de portes ouvertes*. Il fut calme et modéré dans ses réponses, et eut toujours l'esprit présent. VIII Ep. 1793.

La plupart des chefs d'accusation portant sur des faits de guerre, un juri militaire aurait seul pu en connaître. L'accusateur public en fit une

VIII Ep. 1793. énumération détaillée. L'accusé sortit, et rentra après la délibération des jurés. Avant de prononcer le jugement, le président l'avertit qu'il pouvait faire des observations sur la loi invoquée par l'accusateur public. L'application de cette loi semblait forcée. Tous les délits imputés étant relatifs aux armées, un conseil de guerre semblait seul compétent. Les défenseurs s'étaient retirés. Custines ne sentit pas l'observation du président, ou ne voulut pas en faire usage. Il répondit : *je meurs calme et innocent.*

Un ministre de la religion assista à ses derniers instants. Il fut conduit vêtu d'un uniforme de garde national, et vit le peuple applaudir à sa mort. L'appareil l'étonna, quoiqu'il l'eût souvent bravé dans les camps.

Pour attenter à tout ce que la confiance publique a rendu plus sacré, les dépôts étant aux consignations ou chez les notaires, durent être portés au trésor public. On avait déja attenté à la confiance commerciale par la suppression de la Caisse-d'Escompte. Enfin, ce qu'on appela le *maximum*, la taxe forcée de toutes les denrées fut établie, et le fabricant vit enlever de ses manufactures, l'artisan de ses ateliers, le marchand de sa boutique, tout ce que le besoin réel ou simulé mit à la convenance de l'avidité ou de la nécessité publique.

Tant de mesures oppressives, vexatoires, tyranniques, destructives de tout ordre social, étaient en même temps stimulées et motivées, si elles eussent pu l'être par la conduite de l'étranger envers la France. Les relations militaires que l'état de guerre tient en présence, nécessitent une réciprocité d'égards et de procédés, parce que les représailles promptes contiennent les écarts et les excès des passions; mais dans les rapports civils et politiques l'expiation est toujours éloignée de l'auteur du délit; d'autres sont étrangers aux lois de la justification ou de la vengeance. Soit que la diplomatie étrangère se livrât à des mouvements passionnés de haine, soit qu'elle eût besoin de donner des armes aux agitateurs populaires qu'elle employait en France. VIII Ep. 1793.

Deux ministres envoyés, revêtus du caractère public, furent arrêtés et détenus, et cette violation du droit des gens n'était qu'une insulte gratuite, dont l'objet ne pouvait être que d'aigrir les animosités de nation à nation comme aux combats du cirque.

Semonville, ancien magistrat, était connu dans la révolution de France par ses talents diplomatiques et par une grande activité d'opinions; destiné à l'ambassade de Constantinople, il était depuis quelque temps à Coire avec sa

VIII Ep. famille. Le ministre impérial auprès des Grisons, leur avait demandé formellement que Semonville fût arrêté et remis au gouvernement de Milan. Les Grisons fondèrent leur refus sur leur état de neutralité; et d'après l'interpellation du ministre français, l'assurèrent qu'il pouvait rester et voyager en sureté dans les états de leur république. Il prit sa route par le lac de Chiavenne, débarqua dans la Valteline, et fut arrêté par le juge du pays républicain, d'après l'accord existant entre l'empereur et les lignes grises de se rendre réciproquement les criminels fugitifs et réclamés. Cet étrange motif servit de prétexte. On saisit ses papiers, ses effets, et il fut transféré à Mantoue. Cette violence indigna, aigrit, et rattachait une nation insultée au gouvernement qui pouvait en tirer vengeance.

1793. Une trahison ourdie avec plus d'art, et dont les suites devaient être plus funestes pour la république, livra le port de Toulon aux Anglais. Depuis longtemps les départements méridionaux étaient agités par des troubles plus civils encore que religieux. Marseille n'était plus aux ordres des Jacobins, un système suivi avait rendu l'autorité et la police à une classe plus éclairée, et par conséquent moins susceptible des convulsions anarchiques. Marseille avait envoyé une

armée

armée au secours des Lyonnais, menacés et bientôt assiégés après les événements de leur 31 mai. A Lyon, à Marseille, la grande masse des habitants voulait la république et la liberté; mais il était inévitable que la politique étrangère intervînt pour profiter de ces mouvements, et poussant d'un côté à la résistance, tandis qu'elle poussait le côté opposé à l'oppression, elle devait se tenir prête à se saisir des débris que le choc pourrait produire. VIII Ep. 1793.

Selon ce système, on laissa Marseille secouer le joug des jacobins; mais on maintint la lutte dans Toulon, afin que les royalistes, et ce qu'on appelait les modérés, insuffisants pour se maintenir par eux-mêmes et trop faibles pour se passer d'appui, se décidassent à accepter le secours étranger qui leur serait offert.

Aux premières nouvelles de l'état des choses à Marseille, et qu'un corps de 8 ou 10 mille hommes partaient de cette ville pour se joindre aux Lyonnais, Kellermann fit marcher contre ce corps le général Carteau avec un corps beaucoup inférieur; mais qui devait se recruter en chemin des gardes nationales et des volontaires du pays. Si la jonction des Marseillais se fût opérée, il est vraisemblable que tous les départements du Midi se seraient soulevés. L'exemple de Marseille et bientôt celui de Toulon, eussent dé-

VIII Ép. 1793. cidé ces provinces à secouer le joug de la convention qui de jour en jour s'appésantissait sur le commerce et sur les propriétés. Carteau, dans sa marche, devait suivre la rive gauche du Rhône, s'assurer des villes du Pont-Saint-Esprit et d'Avignon. Après quelques démonstrations de résistance, prévenues et terminées par les négociations, ces deux villes ouvrirent leur porte. Carteau rencontra l'armée marseillaise d'abord à Salon, où il la repoussa; ensuite à Septêmes, 23 août. où il la défit entièrement; et le lendemain, il entra dans Marseille.

La réaction s'opéra avec une violence inévitable dans un premier moment de conquête. Le parti anti-conventionnel éprouva des représailles sévères; les prisons furent évacuées, et les prisonniers d'un parti furent remplacés par les prisonniers du parti vaincu. Toulon qui prévoyait le même sort, se hâta d'accepter le secours qui lui était offert. La flotte anglaise et espagnole croisait dans la rade, et attendait l'événement préparé et prévu.

26 août. L'amiral Hood qui commandait l'escadre anglaise, envoya d'abord un bâtiment parlementaire avec une proclamation par laquelle il offrait aux habitants de Toulon secours et protection. Ce message était adressé aux sections de Toulon; car les formes républicaines avaient

été maintenues. Les sections délibérèrent et acceptèrent; alors une seconde proclamation notifia les conditions auxquelles l'amiral anglais consentait à recevoir et à garantir la ville et le port de Toulon, Louis XVII devait être reconnu roi, la flotte française forte de 18 vaisseaux, désarmée dans le port, et les batteries de la rade retirée à terre, l'amiral s'engageait à prendre possession de la ville et du port au nom du roi de France, et pour être rendue à la paix. L'escadre française, commandée par Julien, que les marins avaient nommé, voulut s'opposer à l'entrée de la flotte anglaise; mais les batteries de terre ayant menacé de tirer sur l'escadre, plusieurs capitaines abandonnèrent Julien qui se retira avec les équipages de sept vaisseaux; le reste tomba au pouvoir des Anglais; ils débarquèrent le même jour, et la garde des postes de terre et de mer leur fut remise; tout se passa sans opposition et même sans désordre.

L'escadre espagnole, commandée par Langara, se réunit et se mit même aux ordres de l'amiral anglais. Un renfort de l'armée espagnole dans le Roussillon, fut amené immédiatement par quatre vaisseaux espagnols, et les troupes réunies au nombre d'environ 8 mille hommes, s'emparèrent de tous les forts environnants.

VIII Ép. 1793. Aux premières incertitudes de ces événements, Carteau avait fait marcher une partie de ses troupes pour les prévenir. La nouvelle garnison de Toulon, soutenue de beaucoup de Toulonnais armés, marcha à sa rencontre ; les troupes républicaines surprises, furent obli-
29 août. gées de se replier sur Marseille. Il fallut alors prendre de plus grandes mesures : on fit revenir une partie de l'armée d'Italie ; on ordonna des levées dans les départements, et l'on hâta le siége de Lyon. Le mot de Robespierre, lorsque ces nouvelles arrivèrent à la convention, fut qu'il fallait incendier et raser Lyon, puis marcher sur Toulon, et le comité de salut public expédia les ordres conformes.

Kellermann, comme général en chef des armées d'Italie et des Alpes, était chargé du siége de Lyon ; avec lui, et selon le système du moment, avant lui étaient là les deux représentants commissaires de la convention, Dubois-Crancé et Gauthier. Pendant les troubles civils, l'animosité des partis est plus âcre dans les conseils que dans les camps ; la rigueur des principes politiques y cède plus aisément aux sentiments généreux que la vie militaire établit réciproquement de soldat à soldat. Kellermann, au commencement du siége, essaya longtemps de fléchir l'austérité républicaine des commis-

saires de la convention nationale ; il obtint d'abord assez de confiance des habitants de Lyon, pour que même, après les hostilités commencées, ils déférassent à ses réquisitions pour envoyer une partie de l'artillerie de leur arsenal destinée à l'armée des Alpes, et qu'ils donnassent passage dans leur ville aux convois et aux approvisionnements qui allaient à cette armée; ils ne cessaient de protester de leur dévouement *à l'unité et à l'indivisibilité de la république;* ils acceptèrent la constitution en assemblées populaires ; ils avaient solennellement célébré l'anniversaire du 10 août, brûlé tous les titres féodaux, tandis que le canon tonnait déja contre leurs défenses extérieures; ils avaient même invité le général à venir dans leurs murs assister à cette fête ; quoiqu'ils ne voulussent avoir aucune correspondance avec les deux représentants commissaires, ils l'avaient toujours maintenue avec lui, et lui mandaient en réponse aux sommations de la convention : *Citoyen général, la loi n'ordonne jamais un crime.* Ils cherchèrent à se rallier les départements voisins; mais la terreur rattachait tout au pouvoir opprimant. Enfin lorsqu'ils reçurent les dernières propositions des commissaires conventionnels qui équivalaient à se rendre à discrétion, ils répondirent : *Citoyens*

VIII Ep. 1793.

24 juill.

30 juill.

8 août.

VIII Ép. 1793. *représentants du peuple, vos propositions sont encore plus atroces que votre conduite, nous vous attendons; vous n'arriverez à nous que sur des monceaux de cadavres, où la cause de la république et de la liberté triomphera.*

L'esprit public de Lyon n'était plus ce qu'il avait été au 31 mai; influencé alors par des intérêts extérieurs et étrangers, les chefs de ce parti voyant qu'ils n'avaient pu conduire le mouvement vers le but qu'ils se proposaient, les royalistes s'étaient retirés de la tête des affaires, et alors elles étaient conduites par ceux qui, ne voulant que république et liberté, ne voulaient ni oppression ni anarchie; mais la convention voyait son autorité suprême compromise, et d'autres motifs encore expliquent l'acharnement barbare qui s'attacha à la destruction de cette malheureuse ville. La commune de Paris avait toujours un grand pouvoir dans la convention. Parmi les papiers saisis, on trouva les traces d'un projet, dont les émissaires de l'étranger avaient flatté l'ambition des Lyonnais; c'était de faire de leur ville la capitale de la France, et d'y transférer le siége de l'empire. Le civisme municipal a aussi ses passions et son fanatisme, et l'ambition de la suprématie eut besoin d'un grand exemple qui ôta à toutes

les villes la tentation d'oser la disputer à la capitale. VIIIE. 1793.

La situation de Lyon, son étendue, sa population, les premières démarches des citoyens qui ne laissaient plus d'espoir à la conciliation, tout rendait l'entreprise douteuse et difficile. Les armées étaient occupées sur toutes les frontières ; un échec reçu devant Lyon eût été le signal du soulevement de toutes les villes des départements du Midi.

Malgré tant de considérations, que la prudence eût calculé, la convention se refusa à tout traité, ne voulut voir dans les Lyonnais que des rebelles, et ne voulut connaître d'autre article qu'une soumission sans clause, ne laissant pas même espérer sa clémence.

On rassembla des bataillons de l'intérieur; on y joignit la garnison revenue de Valenciennes; on forma autour de Lyon trois corps d'armée et trois attaques.

Lyon, situé au confluent de la Saône et du Rhône, est dominé au nord par des hauteurs qui couvrent une partie de ses faubourgs, et qui avaient obligé d'étendre l'enceinte des défenses. On multiplia les travaux sur tout ce front, des redoutes furent construites, les maisons furent crénelées ; on éleva des batteries, et tout l'appareil d'un système de résistance

combinée fut déployé; ceux qui occupaient les places administratives savaient qu'il n'y avait point de capitulation.

La partie de la ville située au sud, était habitée par les riches maisons de commerce; le Rhône couvrait tout ce front; mais sur la rive opposée, la plage est découverte, et les édifices mal protégés par les batteries élevées sur le quai du Rhône, restaient exposés aux feux destructifs que l'assiégeant devait bientôt diriger. On avait alors détourné l'animadversion du peuple contre le commerce; les tribunes de la convention et des jacobins tonnaient contre cette nouvelle aristocratie; tout magasin de marchandises était un accaparement; toute spéculation était un agiotage, et toute riche propriété était un crime. Les Lyonnais étaient avertis par cette terrible éloquence.

Le corps d'armée du centre, commandé par Kellermann, forma la principale attaque au levant dans l'Isthme, compris par la réunion du Rhône et de la Saône, au faubourg de la Croix-Rousse.

Au nord, le quartier de Fourvières, compris dans une grande anse que forme le cours sinueux de la Saône, fut attaqué par le faubourg de Vaisse. A l'ouest, une autre attaque au confluent des deux rivières, resserra les as-

siégés dans les terreins nouvellement conquis sur les eaux, par les travaux de l'ingénieur Peyrache. Les troupes assiégeantes furent établies d'abord aux villages de Oullins et de Sainte-Foy; et dans les derniers temps du siége, les approches parvinrent jusqu'à la pointe de l'Isthme, et les batteries de l'assiégeant interdirent toute cette partie de la ville aux habitants. VIII Ep. 1793.

Au midi, sur la rive gauche du Rhône qui défendait tout ce front, on disposa les batteries de bombes et de boulets rouges..

Lyon avait armé environ 25 mille hommes commandés par Preci, ancien militaire, et que ses sentiments et ses opinions rattachaient au gouvernement monarchique. Les autorités civiles et administratives qui nécessairement avaient une grande part aux déterminations et même aux opérations, n'étaient pas dans le secret entier des chefs militaires, et les fils de correspondances qui s'étendirent au-dehors n'étaient pas entre leurs mains; là l'insurrection de Lyon était combinée avec les mouvements des armées ennemies dans la Savoie et dans le Piémont.

Ce n'était aussi qu'avec une extrême répugnance que les bataillons nationaux rassemblés autour de Lyon, tournaient leurs armes contre leurs concitoyens; on peut en juger au premier

VII Ep. 1793. 10 août. conseil de guerre assemblé au commencement du siége ; tous les avis penchèrent vers les moyens de conciliation, et éloignèrent tous ceux de force et de violence ; les commissaires représentants armés du décret de la convention, eurent besoin de déployer toute la prépondérance de leur terrible autorité, et le général des armées d'Italie Kellermann leur déclara par écrit qu'en déférant à leurs réquisitions, il n'entendait se charger d'aucune responsabilité, et qu'il leur renvoyait celle de tous les événements.

Le siége fut plutôt une attaque environnante qu'un système suivi selon les règles de l'art. Les Lyonnais, pour éloigner de leurs habitations les feux de l'assiégeant, avaient étendus au loin les ouvrages extérieurs, ou avaient profité de toutes les constructions éloignées, pour placer des postes et des canons. Tous ces postes furent journellement attaqués, défendus, pris, disputés, repris. Dans ces combats de détails qui se prolongèrent, les pertes étaient égales, les succès balancés et les résultats nuls.

La persistance des chefs lyonnais était soutenue par l'espoir et l'attente d'une puissante diversion que devait opérer l'armée piémontaise. Cette armée, par un mouvement sur tout son front, était descendue des montagnes qui séparent la Savoie du Piémont, avait opéré une

invasion dans le Faussigny, dans la Tarantaise VIII Fr. et dans la Maurienne. Les postes de l'armée des 1793. Alpes avaient été obligés de se replier, et Lyon put esperer que la jonction des forces ennemies, ou que du moins leur approche, servirait à le dégager. L'état des choses, sur cette frontière, devient si presssant, que Kellermann fut obligé de laisser la conduite du siége au général du Mui, et de se rendre sur cette frontière; alors la convention ordonna l'incendie de Lyon, et l'ordre fut rigoureusement exécuté. Pendant plusieurs jours et plusieurs nuits sans 22, 25 a. relâche, les batteries des trois attaques du nord, de l'est et du sud, firent pleuvoir sur la ville un déluge de feux, les bombes et les boulets rouges portèrent partout la destruction et l'embrasement, les établissements publics, les magasins du commerce, l'arsenal, l'hôpital surtout, monument de la magnificence charitable et dernier asile de l'humanité, tout fut incendié, tout s'écroula; la discorde civile et la haine étrangère purent s'applaudir un moment de leur succès et jouir. En même temps, les efforts réitérés des assiégeants les rendirent maîtres des hauteurs de la Croix-Rousse, d'où la ville est dominée de plus près; de nouvelles réquisitions avaient rassemblé de nouveaux bataillons de gardes nationales dans le département de la Saône; on en forma

VIII Ep. 1793. une nouvelle armée qui pressa les travaux à la pointe de l'Isthme, vers Oullins et Sainte-Foy. Ces nouveaux renforts mirent en état de
27 sept. tenter une attaque générale sur les deux fronts de l'ouest et du sud, et les assiégeants s'emparèrent des deux quartiers, de la Pointe-Perache et des Broteaux ; ils les incendièrent avant de se retirer.

Cependant la disette se faisait sentir dans la ville ; on ne distribuait plus aux soldats que du
5, 6 oct. pain d'avoine ; toutes les issues étaient fermées ; on dut apprendre en même temps que tout espoir était détruit du côté des Alpes ; que l'invasion des Piémontais, sur toute la ligne du Mont-Blanc, était repoussée, et que leur armée rejetée au-delà des Monts, évacuait partout le territoire de la république. C'était l'effet des dernières dispositions militaires de Kellermann ; sa présence avait ranimé les troupes d'abord étonnées, et quoique inférieures en nombre de près de moitié, la valeur et l'esprit national avaient suppléé à tout.

Il ne restait que 7 à 8 mille hommes à l'armée des Alpes, à cause des troupes que l'on en avait tiré pour le siége de Lyon. Cette armée appuyait sa droite aux postes occupés par l'aile gauche de l'armée d'Italie, depuis les sources du Var, conservant les forts sur la Durance,

Embrun, Mont-Dauphin et Briançon, gardant ou plutôt surveillant les passages des Alpes jusqu'au Mont-Genèvre. Elle couvrait ensuite par une chaîne de postes les pays nouvellement acquis à la république, l'ancienne Savoie, jusqu'au lac Leman ; c'est ce pays et ces passages que César décrit sous les mêmes noms, lors de l'invasion des Helvétiens dans les Gaules. VIII Ep. 1793.

L'armée piémontaise était de 25 mille hommes, et sa première attaque fit rétrograder tous les postes français, derrière l'Isère et l'Arc. Moutier était pris, et déja Chambery menacé. On avait envoyé en hâte deux commissaires représentants de la convention, Dumas et Gauthier, et il est vrai que leur présence animait les troupes d'un courage d'opinion, et que souvent leur autorité absolue et tranchante, levait beaucoup de difficultés, et aidait à surmonter des obstacles. On avait rapproché quelques bataillons de l'aile gauche de l'armée d'Italie ; on en avait tiré deux du siége de Lyon ; on requit les gardes nationales du *Mont-Blanc*, nouveau nom que venait de recevoir la Savoie, et elles se portèrent avec zèle et dévouement. L'ennemi avait pénétré par six débouchés qui menaient du Piémont dans la Savoie sur une étendue de quatorze lieues. Il fut d'abord attaqué à sa 15 sept.

VIII Ep. 1793. au sept. droite, au col d'Albarette, et repoussé de tous les postes qu'il occupait sur la rive droite de l'Arc.

Kellermann alors disposa une attaque générale dans le Faussigny et dans la Tarantaise. Les Piémontais furent dépostés de toutes leurs positions sur tout leur front, depuis l'Ecluse jusqu'à Moutier, par le général le Doyen, et ensuite par des marches et des combats successifs jusqu'au pied des montagnes : ils n'attendirent même pas dans leur dernière position à Aigueblanche, se voyant déja tournés à leur droite par les corps aux ordres de Doyen, et dans la nuit gagnèrent, en une seule marche, le pied du petit Saint-Bernard. Deux jours après, attaqués au bourg Saint-Maurice, après une assez longue résistance, ils se retirèrent sur le Saint-Bernard. La Tarantaise et le Faussigny étaient délivrés. On fit passer des renforts dans la Maurienne. L'ennemi battu à Valmenie, et tourné dans toutes ses positions, rompant tous les ponts derrière soi, se retira devant l'avant-garde de l'armée qui arriva au pied du Mont-Cénis que l'ennemi venait de repasser ; ainsi se termina cette expédition. Du succès dépendit un moment le salut de la France. Si l'armée piémontaise eût pu joindre et dégager Lyon, tout était disposé dans le Midi pour un soulèvement général, la terreur seule retenait

2 octob.

sous le joug de la convention. Toulon était aux Anglais, Marseille eût repris les armes, 20 mille Lyonnais pouvaient se joindre à l'armée ennemie qui les eût dégagés. Les succès des Espagnols dans les Pyrénées, préparaient leur jonction avec Charlier, qui commençait dans la Gironde le système établi dans la Vendée. Bordeaux incertain se prononçait, le Calvados et l'ancienne Bretagne étaient prêts. La convention pressée à l'ouest par les insurgés de la Vendée, au nord, par la coalition de l'étranger, était réduite aux départements maritimes et à ceux de l'intérieur. La retraite des Piémontais décida le sort de Lyon, et Lyon soumis, tout fut contenu. VIII Ep. 1793.

Les commissaires représentants au siége de cette ville, y firent parvenir ces nouvelles avec une dernière proclamation. Les malheurs publics, les souffrances de la disette et des fatigues; le désintéressement du peuple dans une cause où les chefs seuls sont ordinairement menacés, la lassitude enfin avaient changé les esprits de la multitude. Les trente sections de Lyon s'assemblèrent et voulurent que la proclamation des représentants leur fût lue; elles nommèrent des commissaires pour entrer en négociation, alors les chefs de l'entreprise sentirent qu'il était temps de céder à la fortune. Preci,

VIII Ep. 1793. ses seconds, et environ trois mille fugitifs, que la nécessité et la juste crainte de l'avenir rattacha à son sort, essayèrent de se retirer; ils sortirent par le faubourg de Vaisse; et bientôt poursuivis et atteints, ils se partagèrent en deux troupes, puis se subdivisèrent en plusieurs bandes, et dispersés dans leur fuite, chacun pourvut à son salut.

9 octob.

11 octo. Le lendemain, l'armée républicaine s'empara de tous les postes abandonnés, et entra sans opposition dans la ville. La consternation était retirée dans les demeures détruites, et les cris d'alégresse remplissait les rues. Cette partie de la population des grandes villes, instrument nécessaire des grands événements, et qui n'en craint pas les suites, accueillait comme des libérateurs ceux qu'elle combattait encore la veille. L'ancienne municipalité fut retirée des prisons, où elle n'eût pas dû être retenue, rétablie dans ses pouvoirs, et l'on attendit les ordres de la convention avant d'appeler sur les ruines de Lyon la terreur et la mort.

L'armée assiégeante fut aussitôt destinée à joindre celle qui agissait déja sur Toulon. La garnison de Valenciennes, dont la capitulation portait qu'elle ne servirait pas d'un an contre les alliés, opposa d'abord quelques scrupules qui furent bientôt levés. On tira de l'armée

l'armée d'Italie douze bataillons, et bientôt 40 mille hommes furent réunis. VIII Ep. 1793.

Toulon, par sa position, présentait de grandes difficultés à vaincre. Le port et les deux rades étaient occupés, sans opposition, par les escadres réunies anglaises et espagnoles. Tous les forts et toutes les batteries environnantes étaient à leur pouvoir.

Du côté de la terre, Toulon est adossé à de hautes montagnes, et des travaux successifs depuis un siècle, en avaient gagné les hauteurs par une chaîne de forts qui s'élevaient sur les sommités dominantes, et se défendaient réciproquement. L'étranger était maître de tous ces postes.

Dès les premiers jours de leur débarquement, les Anglais avaient tenté de se rendre maîtres des gorges d'Ollioules, défilés resserrés entre des montagnes inaccessibles, et seul passage qui communique avec l'intérieur du pays. Le général Carteau, parti de Marseille, les y attaqua; après une action d'abord douteuse, 28 sept. il était resté maître des passages, et avait resserré la garnison dans l'enceinte des défenses extérieures. Carteau, pour prix de bons services, et selon le système de méfiance suggéré à la convention envers tous les généraux vic-

VIII Ep. 1793. torieux, avait été destitué, puis arrêté. Le général Dugommier le remplaça.

Aussitôt que les forces furent réunies (et l'on ne peut refuser de l'admiration à la fermeté et au courage des comités conventionnels qui, au milieu des revers, pourvurent toujours à tout sans trouble, sans confusion, et même sans ménagement pour les instruments qu'ils employaient, l'obéissance était sans borne comme l'autorité); aussitôt que les forces furent réunies, on les mit en action par un plan d'opération, dirigé de Paris avec intelligence, et suivi sur place avec ponctualité et avec dévouement.

On forma deux corps d'armée, et deux attaques principales, à l'est et au couchant de la ville. La division de droite, commandée par le général Dugommier, embrassa tout le front des défenses extérieures, depuis le fort Malbousquet, situé à l'entrée de la communication de Marseille, jusque sur le promontoire qui ferme l'extrémité de la rade, où les Anglais avaient élevé une grande redoute qu'ils appelaient le petit Gibraltar, désignant ainsi d'avance l'usage qu'ils lui destinaient.

La division de gauche, aux ordres du général la Poipe, établie aux environs des villages de

Soliés, comprit tout le front d'attaque du côté de l'est, depuis la montagne Saron qui commande la ville au nord, jusqu'au cap Brun, et au fort la Malgue qui défend l'entrée de la grande rade. L'étendue et le nombre des ouvrages extérieurs ne comportaient pas un système d'attaques par des travaux de tranchées et d'approches régulières, calculées sur le temps et sur le nombre des combattants. VIII Ép. 1793.

Il fallait d'abord se rendre maître des dehors et de la campagne. La garnison resserrée dans la ville, la flotte exposée aux batteries de terre, ne pouvait plus alors tenir contre les feux convergents dirigés de tous les points de la circonférence.

Dans les premiers jours du siége, les attaques resserrèrent les assiégés. Plusieurs des forts extérieurs furent emportés.

A la droite, on s'empara des hauteurs opposées au fort Malbousquet, et à la grande redoute anglaise; on y construisit des batteries. Le fort des Pomètes qui commande toutes les hauteurs au nord de la ville, fut enlevé; ce qui obligea l'ennemi d'évacuer les forts inférieurs sur les pendants de la montagne. On établit alors un camp sur la montagne des Arrênes. Cette opération coupa les eaux de la ville, et ferma le pont de la petite rivière de Laz. 5 sept. an 10.

VIII r.p. 1793. Du 15 au 25.

A la division de gauche, les troupes s'établirent à la Valette, et de là, par des retranchements et des batteries, s'approchèrent de la côte méridionale de la grande rade et des forts la Malgue et Marguerite qui les défendent.

Le siége se prolongea par une suite d'entreprises et de succès jusque vers la fin de cette année, et l'ordre des faits oblige de devancer les temps pour réunir sous le même cadre les tableaux qui perdraient de leur intérêt s'ils étaient séparés. Assez tôt le récit, obligé de revenir sur ses pas, aura de tristes détails à mettre sous les yeux de la postérité. La France république ne sera plus grande et glorieusement représentée que dans ses camps et sous les armes. Au sénat et dans ses comices, l'oppression n'aura que le courage du crime, et la résistance n'aura que celui d'une stoïque, mais inutile résignation.

Les renforts n'arrivaient que successivement à l'armée devant Toulon. Les alliés restaient maîtres des anciennes défenses et de toutes celles qu'ils avaient construites. Ils sentaient en même temps que les efforts des assiégeants seraient toujours renouvelés, parce que toutes les forces de la France pouvaient se succéder dans une entreprise où l'honneur et l'intérêt national étaient à la fois compromis.

Le 30 novembre, les assiégés firent une grande sortie. Six mille hommes passèrent la rivière de Laz, se portèrent en deux colonnes, l'une sur la hauteur des Arrênes, l'autre sur les batteries opposées au fort de Malbousquet. Les postes d'abord surpris reculèrent; les Anglais parvinrent jusqu'aux batteries des Arrênes, et les enclouèrent. Leur colonne de droite s'empara aussi des postes et des batteries qui défendaient les gorges d'Ollioules, et déja se portait sur le parc d'artillerie dont ils furent près de s'emparer. VIII Ep. 1793. 30 nov.

Cependant les généraux, accourus au premier feu, rallièrent les troupes et les ramenèrent. Dugommier les harangua, et conduisit la tête de l'attaque, derrière laquelle se reformèrent les bataillons épars. Les postes plus ou moins rappprochés, envoyèrent des renforts selon que le courage et l'élan de chacun le portait vers le lieu du danger.

Les chefs donnant le mouvement à cette masse, plus animée par la volonté, qu'organisée par la discipline, la conduisirent au poste des Arrênes, et le reprirent, ainsi que les batteries. L'ennemi pressé et assailli de toute part, fut obligé d'abandonner précipitamment le terrein, et de repasser la rivière de Laz. Il fut suivi de si près dans sa retraite que les premières troupes de

VIII Ep. volontaires faillirent entrer avec lui au fort
1793. Malbousquet. C'est là, aux palissades de ce fort, que l'histoire signale, pour la première fois, Bonaparte, alors chef de bataillon, commençant ses destinées et celles de la France.

Dans cette action, les deux généraux chefs furent blessés. Dugommier reçut deux coups de feu, et *Ohara*, que la cour de Londres venait d'envoyer pour commander dans Toulon, fut fait prisonnier.

De nouveaux renforts y étaient annoncés et attendus. L'intervalle des combats était employé par les assiégés à fortifier leurs défenses. Les délais rendaient chaque jour l'entreprise plus difficile. La saison s'avançait, et tout ce que l'on pouvait attendre de nouvelles troupes était réuni.
6 déc. Dans un conseil de guerre, où l'on retrouve encore le nom de Bonaparte, une attaque générale fut résolue.

A l'armée de droite, Dugommier dut attaquer la redoute anglaise; le général Mouret celle du fort Malbousquet, et le général Garnier celles des forts sur les hauteurs qui commandent la rivière de Laz.

A la gauche, la Poipe dut attaquer la montagne de Faron, et le général Laharpe les batteries qui, du cap Brun, dominent sur l'entrée de la rade. Marescot, chef du génie, dut con-

courir au succès de ces entreprises par tous les moyens de son arme. VIII Ep. 1793.

Le point le plus important était la grande redoute anglaise, située sur le promontoire; elle découvrait les deux rades, et les flottes combinées ne pouvaient s'y maintenir, si les Français parvenaient à s'en emparer. D'après une reconnaissance faite par le général en chef, les dispositions furent prises pour faire l'attaque par trois colonnes. Deux devaient tourner la redoute, afin de couper sa communication avec le camp anglais. Soit erreur, soit ardeur des troupes*, deux colonnes gravirent à l'envi la hauteur escarpée, franchirent les obstacles, pénétrèrent par les embrasures de batteries; mais le feu d'un retranchement intérieur les obligea trois fois d'en sortir. Un quatrième assaut emporta le poste. Tout ce qui put se sauver gagna avec peine les embarcations. 14 déc.

En même temps la division aux ordres de Mouret et celle aux ordres de Garnier, s'emparent, l'une des deux forts Saint-Antoine, l'autre du fort Malbousquet, et les troupes ennemies qui occupaient ces postes se renfermèrent dans Toulon.

L'attaque de l'armée de gauche s'était faite en même temps et à un signal convenu. Le général Laharpe fit sauter la poudrière du cap

VIII Ep. 1793. Brun, attaqua dans cette position l'ennemi qui, après une résistance de cinq heures, se retira dans le fort la Malgue.

La Poipe agit sur les hauteurs de Farou, au nord de la ville. Le fort situé sur les sommités étant emporté, tous les postes inférieurs, les forts de Lartigue et Sainte-Catherine, furent successivement abandonnés par l'effet des feux plongeants de l'assaillant. Partie des troupes qui les défendaient se rembarqua; le reste se retira dans la ville; tout y fut alors dans la confusion.

Les hommes de mer craignant pour leurs vaisseaux, voulurent se hâter de quitter les rades, où les batteries de terre au pouvoir du vainqueur, les découvraient de tous côtés. Les troupes de terre ne pouvaient s'exposer à tenir dans une place dont les dehors étaient occupés par un assiégeant victorieux; et les habitants en proie, aux regrets, au désespoir et aux justes craintes d'un avenir menaçant, accroissaient la confusion et le désordre. Bientôt la mer se couvrit de légers bâtiments chargés de familles fugitives qui cherchaient sur la flotte ennemie un asile contre le ressentiment mérité de leur patrie. Plusieurs de ces bâtiments périrent sous leur charge; plusieurs furent coulés bas par le canon qui commençait à tirer sur eux des rivages

opposés. Dix à 12 mille habitants de Toulon évitèrent ainsi la vengeance nationale. Les deux flottes se réfugièrent aux îles d'Hières, et l'armée républicaine, après un siége de quatre mois, rentra en possession du territoire que la trahison avait conquis, et que la valeur recouvra. Les Anglais, en partant, mirent le feu aux établissements de marine et à quelques vaisseaux. La précipitation de leur départ permit bientôt d'en arrêter les progrès, et le dommage fut moindre qu'on ne devait le prévoir.

VIII Ep. 1793.

18, 19 d.

La reprise de Toulon donna un grand éclat au gouvernement conventionnel; tous ses ennemis au-dedans et au-dehors étaient vaincus ou soumis. Après la réduction de Lyon, les systèmes d'opposition du midi perdirent de leur activité. Chacun se tint en réserve, observa les événements. Après la reprise de Toulon, tout plia sous l'ascendant de la fortune. Les restes des partis opposants dans le Calvados, dans la Bretagne, à Bordeaux, à Marseille, se dérobèrent au vainqueur par le silence et dans l'obscurité. La Vendée, après des succès et des revers balancés, venait d'éprouver une défaite totale. Les armées du midi, en Italie et dans les Pyrénées, couvraient les frontières et en tenaient l'ennemi éloigné. Au nord, depuis la

VIII Ep. 1793. bataille de Hondtschoote, on avait repris l'offensive.

Le succès qui, dans tout gouvernement, et surtout dans un gouvernement populaire, est le plus sûr garant de l'approbation des peuples, le succès sanctionnait tous les actes de l'autorité établie, et le comité de salut public tenait d'une main dure, mais assurée, le timon des affaires. Les essais ayant réussi, on osa mettre en principes et en lois ce qui n'avait encore été qu'en action : on réduisit en système complet ce qui jusqu'alors avait été excusé par l'état de révolution même, et le code révolutionnaire parut. Il écrivit, dit et publia : On fait savoir à tous les Français que leur vie, leur liberté personnelle et toutes leurs propriétés, sont à la disposition arbitraire de dix hommes que la convention a désignés. Ils disposeront de vos personnes par les actes d'un tribunal qui jugera sans formes, sans informations; qui prononcera d'après sa seule conviction, et qui n'admettra aucuns moyens de défense et aucun appel.

A la première requisition des délégués de cette autorité, vous marcherez aux armées, vous livrerez sans délai et sans réclamation tout ce qu'il conviendra de prendre dans vos propriétés mobiliaires, pour le prix qu'il plaira de fixer, représenté par tel signe qu'il conviendra

d'émettre. A la présence des délégués de l'autorité établie, toutes autres autorités cesseront, et vous reconnaîtrez comme loi, et vous exécuterez immédiatement tout ce qu'il leur plaira vous prescrire. VIII Ep. 1793.

Toute infraction aura encouru peine capitale par le seul fait.

Tel fut le code révolutionnaire publié et admis sans opposition.

Et ce ne fut point la terreur seule qui le sanctionna. Le sentiment intime de la nécessité publique commanda impérieusement tous ceux qui purent lire les articles du code, et leur exemple entraîna la grande multitude accoutumée à suivre.

Il ne faut pas dégrader une nation en lui supposant des motifs bas et une crainte servile. Ce fut, au contraire, un instinct relevé de salut public, dont chacun se sentit intérieurement pénétré. La dictature collective fut consentie, comme à Rome l'était la dictature personnelle. Au point où les choses étaient amenées, la France assiégée par l'Europe se livra sans condition à ceux qui lui promirent de la défendre et de la sauver de l'étranger, et ils lui tinrent parole.

Telle est l'explication franche et vraie de cette servitude terrible, mais volontaire, que chacun

VIIIEp. 1793. imposa à tous pour éviter une servitude forcée, on préféra la hache des bourreaux au sabre des despotes ennemis; on voulut exposer sa tête pour sauver ses mains des entraves, et le sentiment de la liberté publique fit des martyrs dès qu'il eut des persécuteurs coalisés. Le mot république avait donné l'élan, le mot salut public le soutint, la France donna le premier et unique exemple d'un peuple qui s'imposa sa propre tyrannie pour se sauver du despotisme étranger.

On en supporta non-seulement l'usage, mais l'abus, et l'abus le plus arbitraire qui fut jamais essayé sur un peuple. Dans cette grande confusion de toutes les institutions sociales, on laissa toutes les passions individuelles, tous les intérêts privés se faire leur part. Les torts particuliers ne furent que des inconvénients partiels, inséparables de la nécessité générale. On ajourna toute justice répressive, comme dans un grand incendie qui menace la cité entière, on admet d'abord tout ce qui apporte des secours, sans surveiller le malfaicteur qui se glisse et dérobe; et même après l'embrasement éteint, le souvenir du danger ralentit encore les recherches de la police publique.

Tous les moyens d'exécution étaient disposés et assurés; il ne resta plus qu'à les mettre en

usage. Les ordonnateurs de tous ces moyens marchant à leur but, laissaient les agents subalternes frapper le corps politique et le couvrir de plaies. Eux s'étaient réservés les coups décisifs : ils frappèrent d'abord à la tête. Depuis la détention et l'accusation des députés arrêtés le 31 mai, une lutte, quoique faible et inégale, se maintenait encore dans la convention ; on disputait sans succès aux dominateurs ; mais cette dispute fatiguait encore leur orgueilleuse suprématie ; on résistait sans force ; mais c'était encore de la résistance, et les projets, le plan d'opération de la puissance absolue, exigeaient une absolue servilité ; on avait décimé la représentation nationale ; elle avait encore du mouvement ; on la tierça, et 120 de ses membres furent, à différents titres, enveloppés dans le même décret de proscription. VIII Ep. 1793.

Le rapport fait à l'Assemblée par Amar, est devenu un monument historique qui explique beaucoup de choses inaperçues à cette époque. Les chefs d'accusation les plus contradictoires s'y touchent. On reproche à Brissot d'avoir mis des affiches républicaines au moment de la détention de Louis XVI, après son retour de Varennes, et on lui reproche en même temps de s'être opposé à l'établissement de la république à l'époque du 10 30 octo. 12 vend. an 2 de la république.

VIIIEp. 1793. août, et en même temps d'avoir encore suscité le 20 juin.

On lui reproche d'avoir, dans ses rapports à l'assemblée, conseillé la guerre, et bientôt après, d'avoir ménagé la paix avec la Prusse, on reproche à Brissot, à Vergniaud, à Guadet, à Gensonné, d'avoir voulu sauver Louis XVI à l'époque de son jugement, et on leur reproche en même temps le journal intitulé, *le Républicain*, que Brissot, Condorcet avaient publié dès l'an 1791. On y accuse Rœderer d'avoir dénoncé le peuple au 10 août, parce qu'il avait dit à la barre de l'assemblée nationale : « Le roi est un homme; cet homme est un père; les enfants nous demandent d'assurer l'existence du père; la loi nous demande d'assurer l'existence du roi; la France nous demande l'existence de l'homme. » On rappelle cette époque où, dans la tribune des jacobins, Carra proposa de faire le duc d'Yorck roi de France, et l'on accuse Pétion, Brissot, de connivence avec Carra. On leur reproche surtout l'appel au peuple dans le procès de Louis; à Rabaud ce beau mot qu'il proféra à la tribune : « Je suis las de ma portion de tyrannie. » Les anciennes liaisons de Dumourier, avec le parti de la Gironde, ne devaient pas être omises. On reprocha à la fois, et d'avoir voulu livrer Paris et les représentants

aux armées étrangères, et d'avoir voulu emmener l'assemblée et le roi au-delà de la Loire. Les fauteurs de l'anarchie en accusèrent les victimes. On leur reproche les événements de Lyon, de Toulon, de Marseille, de Bordeaux; et le rapport conclu que la journée du 31 mai a seule arrêté ces complots; et produisant immédiatement la liste, sans les appeler, sans les entendre, 44 membres de la représentation nationale furent livrés au tribunal révolutionnaire; et 73 comme ayant signé des protestations contre les événements du 31 mai, furent mis en prison. Les noms de ces hommes publics qui méritèrent d'être exclus par le pouvoir arbitraire de ceux qui commencèrent ainsi l'asservissement de leur pays, sont réclamés par l'histoire. Les 44 envoyés au tribunal révolutionnaire furent « Brissot; Mollevaut; Vergniaud; Guadet; Gensonné; Dufriche; Valazé; Duperret; Vallée; Garrat; Duprat; Brulart, ci-devant marquis de Silleri; Mainvielle; Delahaye; Caritat, ci-devant marquis de Condorcet; Bonnet, de la Haute-Loire; Fauchet, évêque du département du Calvados; Lacaze, de la Gironde; Doulcet, ci-devant marquis de Pontécoulant; Mazuyer; Savary; Ducos, député de la Gironde; Lehardi; Hardi; Boyer-Fonfrède; Boileau, de l'Yonne; Caman; Rouyer; Lasource; Antiboul; VIII Sep. 1793.

VIII Ep. 1793. Lesterpte; Bauvais; Bresson; Noel; Isnard; Coustard; Duchatel; Andrei, de la Corse; Duval, de la Seine-Inférieure; Vigée; Grangeneuve; Dévérité; Philippe Egalité, ci-devant duc d'Orléans.

Les 73 mis en arrestation furent : Lauze-Duperret, député des Bouches-du-Rhône; J.G. Cazeneuve; Laplaigne, député du département du Gers; Defermont; Rouault; Girault; Chasselin; Duguédassé; Lebreton; Dussaulx; Couppé; J.P. Saurine; Queinet; Salmon, député de la Sarthe; Lacaze, fils aîné; Y.C. Corbel; J. Guiter; Féroux, député du Jura, ayant déja protesté; Bailleul; Ruault; Obelin; Babey, député du Jura; C. A. A. Blad; Maisse, député des Basses-Alpes; Peyre; Bohan, député du Finistère; Honoré Fleury, député des Côtes-du-Nord; Vernier, député du Jura; Grenot, député du Jura; Amyon, du Jura, ayant déja protesté le 2 juin dans la salle de la convention; Laurencot, député du Jura; Jary, député de la Loire-Inférieure, J. A. Rabaut, Fayolle, F. Aubri; Riberau; Derazey; Masuyer, de Seine et Loire; Chassey; Vallée, de l'Eure, Lefebvre; Olivier; Gerante; Royer, évêque du département de l'Ain; Duprat, député des Bouches-du-Rhône; Garilhe; Philippe Delville; Varlet; Dubusac; Savary; Blasqui; Massa; Dubray;

Dubray; Doublet; Delamarre; Faure; Hecquet; B. Descamps; Lefebvre, de la Seine-Inférieure; Serre, député des Hautes-Alpes; Laurence, député de la Manche; Saladin, député de la Somme; Mercier, député de Seine et Oise-Inférieure; Daunou; Pariès, de l'Aude, ayant déja protesté le 3 juin dans la salle de la convention; Rouzet, de Haute-Garonne, ayant déja protesté le 2 juin; Blaux, de la Moselle; Blaviet, ayant déja protesté le 2 juin; Marboz; Estaden; Bresson, des Vosges; Moysset, du Gers; Saint-Prix; Gamon. VIII Ep. 1793.

La convention se trouva ainsi réduite d'un tiers, et tel était le système secret de Robespierre, qui dominait alors dans le comité de salut public. Ce plan de détruire la convention se retrouva entier, écrit de sa main, dans la recherche que l'on fit de ses papiers à l'époque de sa chute, et l'on y retrouve aussi une lettre adressée à lui de l'étranger, qui lui annonce la fin de sa mission, lui prescrit un dernier effort indiqué, et l'invite à venir enfin jouir en sureté du fruit assuré de ses travaux. Cette lettre citée parmi les pièces justificatives de son procès, qui ne fut publié que longtemps après sa mort, ne peut être raisonnablement suspecte, puisqu'alors elle était inutile. Le criminel n'existait 5 octob.

plus, et l'horreur du crime n'avait pas besoin d'être stimulée; mais ce fait cité d'avance, donnera l'explication de beaucoup d'autres faits suivants; et pour l'intérêt seul de la nature humaine, il vaut mieux qu'une production monstrueuse soit le résultat d'un art ou plutôt d'un artifice politique, que d'être l'ouvrage spontanée de la nature elle-même.

Cependant après cette terrible épuration, Robespierre n'était pas encore tranquille possesseur de la toute-puissance. A lui s'étaient irrévocablement attachés Saint-Just, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Couthon, Chabot; mais même dans le comité de salut public tous les membres ne lui étaient pas absolument dévoués. Robespierre régnait aux Jacobins et par eux; mais une puissance rivale les menaçait encore de l'Egalité, et rivalisait avec eux, tantôt en les devançant, tantôt en osant ne pas les suivre.

Danton avait sa chaise curule dans le club dit des Cordeliers. Cette association singulière, dont on n'a jamais bien connu l'origine et le but, et qui ne le connaissait pas elle-même, gênait et contrariait, la société des Jacobins, en faisant moins qu'elle dans les temps d'orage, et plus dans les temps, ou du moins dans les intervalles de calme. Quand les Jacobins outraient les mesures, les Cordeliers restaient en arrière, et

doublaient le pas dès que les Jacobins semblaient vouloir le ralentir. Il paraît que l'esprit de cette fondation, déja ancienne, avait été d'abord d'anéantir les Jacobins en prenant leur place; mais que les chefs s'apercevant de part et d'autre qu'en cherchant à se devancer, ils ne pouvaient parvenir à se supplanter ni les uns ni les autres, parce que chacun d'eux aimait mieux changer de place en avançant toujours, que de s'exposer à la perdre, leurs directeurs craignant les suites de cette émulation qui n'avait plus de terme; furent forcés de se borner à les livrer à leur rivalité, ayant soin seulement de maintenir leur opposition. VIII Ep. 1793.

Danton était un de ces personnages à caractère où les contrastes se réunissent, et se soutiennent. Quelques traits de ressemblance tracés par une main intéressée et contemporaine, peindront cet homme extraordinaire, qui fut un moment tyran pour attaquer la tyrannie, et qui se laissa être victime plutôt que de devenir bourreau.

« Il commença par tout troubler, par tout défaire; et lorsque tout le monde était anarchiste, avec des vues plus profondes, et qui exigeaient plus toutes les passions du peuple, Danton fut plus anarchiste que les autres.

« Il avait en lui je ne sais quoi qui faisait

VIII Ep. 1793. qu'on s'arrangeait autour de lui pour être ses moyens, pour attendre l'ordre; il était, s'il est permis de se servir de ce mot, *un grand seigneur de la sans-culotterie.*

« Au premier abord, sa figure et sa voix étaient terribles; il le savait et en était bien aise, pour faire plus de peur en faisant moins de mal. Quand Mirabeau fut bien corrompu, les plus grands moyens de corruption de la cour se tournèrent vers Danton. Il est possible qu'il en ait reçu quelque chose; il est certain que s'il y eût un marché, rien ne fut délivré de sa part, et qu'il resta fidelle à ses complices les républicains.

« Après le 20 juin, tout le monde faisait de petites tracasseries au château, dont la puissance croissait à vue d'œil. Danton arrangea le 10 août, et le château fut foudroyé....

« Porté presque dans le même temps au ministère et à la convention, Danton connaissait trop la révolution et les hommes pour ignorer que rester ministre n'était qu'un moyen de se perdre, et il renonça à un pouvoir exécutif qui mettait les infortunés qui en étaient membres sous le pouvoir qui voulait les écraser....

« Il avait cet instinct du grand, et cette circonspection silencieuse qui fait la raison.

« Jamais Danton n'a écrit et n'a imprimé un discours; il disait je n'écris point.... VIII Ep. 1793.

« Son imagination et l'espèce d'éloquence qu'elle lui donnait, singulièrement appropriée à sa figure, à sa voix, à sa stature, était celle d'un démagogue; son coup-d'œil sur les hommes et sur les choses, subit, net, impartial et vrai; il ne savait presque rien, et il n'avait l'orgueil de rien deviner; mais il regardait et voyait; il faisait parler Camille, et laissait parler Fabre-d'Eglantine.

« Marat n'était qu'un furieux, Robespierre qu'un dictateur oratoire; et parce que Danton était seul capable de réaliser un grand projet d'ambition, on le croyait toujours occupé de ce projet.

« Danton se croyait trop menacé par la peur qu'il faisait, pour ne pas s'occuper de sa défense. »

Cette lutte seule soutint encore quelque temps une opposition dans la convention réduite.

Cette opposition ne pouvait plus s'exercer que sur les formes; les partis ne pouvaient plus se disputer que la priorité des mesures à prendre, et souvent même, s'ils eussent eu des amis cachés et des vues secrètes, ils eussent été obligés de sacrifier leurs amis pour sauver leur secret.

VIII Ep. 1793. Ainsi Philippe d'Orléans fut transféré de Marseille à Paris ; bientôt livré au tribunal révolutionnaire, sans que ses anciens amis ni ses nouveaux partisans, s'il en avait, osassent le défendre, ni même essayer de le sauver.

Le système d'imprimer la terreur était le système dominant, et le seul sur lequel comptaient ceux qui, selon leur expression, l'avaient mis à l'ordre du jour.

Parmi les députés qui s'étant soustraits aux décrets d'emprisonnement, avaient été mis hors la loi, Gorsas fut découvert et arrêté. Sans procédure, sans autre information que l'identité vérifiée, un ordre du tribunal révolutionnaire le livra à l'exécuteur, et, sans réclamation de ses collégues, il fut mis à mort le jour même.

En même temps que l'on frappait la France de terreur, il devait entrer dans le plan de l'anarchie de frapper de stupeur l'étranger; il devait aussi entrer dans le plan de l'étranger de rendre de plus en plus la république irréconciliable avec ses ennemis. La coalition continentale commençait à se dissoudre. Il était facile de prévoir que la Prusse allait faire sa paix et s'en retirer. L'Autriche abandonnée de son allié du moment, trompée dans ses espérances, n'ayant encore à venger que de ces

injures diplomatiques toujours compensées par des injures semblables et réciproques; l'Autriche qui venait de rentrer en possession de son territoire, qui ne devait plus espérer s'agrandir par des conquêtes d'invasion, pouvait peut-être abandonner une cause qui cessait d'être la sienne. Trois grands intérêts semblaient s'accorder pour continuer la guerre. Les agitateurs de la France, pour qui la guerre était moins dangereuse qu'une paix, qui rappelait les armées des frontières. Le cabinet de Londres qui se fut trouvé seul aux prises avec la France républicaine, et enfin le parti opposant réuni aux princes français; de ces trois intérêts ennemis, le premier suffisait pour se porter aux mesures les plus extrêmes qui allaient à son but; et dans ce parti même, beaucoup d'hommes n'étaient là que comme agents délégués par les deux autres. VIII Ep. 1793.

Depuis la fin tragique de Louis XVI, sa veuve était restée au Temple avec ses deux enfants, et la sœur de Louis, là, *respectables comme le malheur*; elles attendaient une destinée trop facile à prévoir; mais que l'histoire ne pourra peut-être jamais motiver. Que le ressentiment, une politique cruelle, l'espoir d'un autre cours d'événements, la crainte de l'avenir, eussent prononcé sur le sort du dernier roi, les passions humaines pouvaient y trouver des motifs;

VIII Ep. 1793. mais le jugement à mort de sa femme ne pouvait intéresser la sureté publique. Plus coupable devant la nation par sa conduite politique, son supplice avait quelque chose de plus odieux comme faiblesse désarmée, et peut-être ce fut ce motif qui le décida. Tant d'intérêts étrangers l'un à l'autre étaient réunis contre la France républicaine, qu'il n'était pas extraordinaire que tous les co-intéressés sacrifiassent souvent l'intérêt de l'un d'eux à leur intérêt commun.

La vie de Marie-Antoinette était un gage entre les mains des ennemis de tous les siens; et qui pouvait encore leur commander quelques ménagements; sa mort devait les rompre. Un rapport à l'assemblée classa et énuméra tous les griefs contre elle, et sans aucun doute il y en avait de très-grands; mais on se garda de considérer que l'état de révolution avait mis la liberté publique et l'antique autorité royale dans un véritable état de guerre. Epouse, mère et reine, ses obligations politiques étaient trop en opposition avec ses devoirs de famille, et c'était bien à elle que pouvait s'appliquer l'axiôme *summum jus summa injuria.* Le salut public qui est aussi sans doute une loi suprême, ne commandait pas un sacrifice barbare et inutile; sa présence ne pouvait plus mettre les ennemis

du dehors de bout ; ils y étaient tous; mais son supplice devait les obliger d'y rester ; elle fut transférée du Temple à la Conciergerie, y subit sans délai toutes les formalités judiciaires et communes ; elle comparut devant les juges révolutionnaires, et son interrogatoire public, que l'Europe entière devait connaître, semblait disposé pour ajouter l'odieux des formes à l'odieux de l'action. VIII Ep. 1793.

Il existe sans doute au moins une réciprocité de devoirs entre les dominateurs nés des nations, et ceux que le sort et les conventions faites leur ont subordonné ; sans doute aussi l'inviolabilité nécessaire que la loi par une fiction politique et d'utilité générale, a été forcée de leur accorder, n'est et ne peut être que personnelle ; mais la hiérarchie civile que l'ordre des sociétés est obligée d'admettre, dut s'étonner de voir la fille de tant de souverains, la veuve du dernier de tant de rois, sortir du guichet de la prison publique, pour comparaître par-devant un tribunal de circonstance, et qui n'était compétent pour aucun citoyen. L'acte d'accusation, à des inculpations vraies, à d'autres inculpations vagues, alliait des inculpations monstrueuses, où la nature outragée repoussait même le soupçon ; au mépris des lois criminelles de toutes les nations, le fils, enfant de huit ans, fut reçu en témoi-

VIII Ep. 1793. gnage contre sa mère, et les plus absurdes, les plus immorales dénonciations furent admises au procès, et employées dans l'interrogatoire public, que confondit cette belle réponse pleine de grandeur et de vraie dignité. « Il y a sans « doute ici des femmes épouses et mères, j'en « appelle à elles. »

15 oct. On l'accusait aussi d'avoir traité son fils comme roi depuis la mort du père, et ce fait, peut-être vrai, ne pouvait être un délit pour elle; on l'accusait avec plus de vraisemblance d'avoir communiqué aux puissances ennemies, à l'empereur, son frère, les plans d'opération des armées, arrêtés au conseil; et cet exemple avait été déjà donné par des reines étrangères: on lui reprochait encore d'avoir, à la journée du 10 août, présenté des armes à son mari, en le pressant d'en faire usage.

Lorsque les jurés eurent prononcé et qu'elle eut entendu la lecture du jugement, le président lui adressa la formule usitée: « N'avez-vous rien à ajouter sur l'application de la loi? » Elle répondit: *rien;* et ses yeux baissés ne se relevèrent plus; quoique ses forces physiques fussent affaiblies par l'état de maladie et d'épuisement que l'âge avait amené, ses facultés morales ne succombèrent pas; la violence de son caractère qui, dans le cours des événements

de la révolution, avait souvent trahi son secret, céda; aucun emportement, aucun mouvement de colère, ne dégrada sa dignité; elle fut conduite les mains liées au lieu de l'exécution, dans le tombereau qui servait à tous les condamnés, et fut obligée d'emprunter des vêtements à la femme du gardien de sa prison. Ces détails terribles ne seraient pas devenus historiques s'ils ne servaient pas à prouver que ces formes odieuses, par leur affectation même, indiquent un intérêt opposé à celui des agents immédiats qu'on en rendait les instruments. Tout ce qui pouvait aigrir était employé. VIII Ep. 1793.

Une foule peu nombreuse attendait le triste cortége à la porte de la prison, et l'accompagna avec les cris de l'insulte. Pendant le trajet, elle resta les yeux levés vers le ciel, détournés des objets qui l'entouraient; arrivée à l'échafaud, elle se mit à genoux, et courba sa tête sous le fer, sans parler et sans résistance. 16 oct.

Au tribunal de la postérité, Marie-Antoinette ne sera pas innocente de tous les délits qui lui furent imputés; mais ceux qui servirent de prétexte à sa condamnation, ne la motivaient pas; la juridiction nationale n'avait point de droit sur elle; ses liens, comme épouse, étaient

VIII Ep. 1793. rompus, et comme mère, son fils n'appartenait plus à la chose publique ; les effets de la révolution avaient brisé tous les nœuds qui l'attachaient à la France, et l'avaient rendue à sa famille. Le comte de Linange, retenu prisonnier et mis en ôtage, écrivit une lettre au comité de salut public, et s'offrit pour aller à Vienne négocier la paix, dont la délivrance de Marie-Antoinette serait la seule condition. La lettre restá sans réponse.

Le caractère de Marie-Antoinette était celui commun à son sexe, de la bonté autour d'elle, sans bienveillance générale, de la résolution du moment, sans caractère durable, plus d'imagination que de jugement, avec de l'esprit sans prévoyance ; croyant son mari incapable des affaires, elle essaya de s'en emparer, et fut toujours conduite par ceux qui s'emparèrent de sa confiance ; entrant en traité avec tous les partis, et trompée par tous, croyant tout régir dans le cercle qui l'entourait, et ne voyant rien au-delà ; courageuse et faible.

Sa jeunesse fut heureuse et brillante ; l'amour des Français l'accueillit avec transport, leur haine la poursuivit à outrance, également injustes dans les deux excès. Quand ses qualités aimables ne furent plus des vertus, ses légè-

retés, ses indiscrétions devinrent des crimes. Le peuple ne lui pardonna pas son insouciance de l'opinion, qu'il prit pour du mépris, et se vengea cruellement de l'avoir aimée sans retour. On ne lui pardonna pas surtout ces préférences de société privée, qui concentraient toutes ses affections et toutes ses faveurs, dans le cercle choisi de quelques favoris. D'abord, les gens de cour blâmèrent, et bientôt la ville apprit d'eux à ne plus respecter ce qu'ils blâmaient. Alors l'envie exagéra, et la malveillance accueillit les exagérations de l'envie. Où il y avait eu inconséquence, légèreté, dissipation, luxe, prodigalité, on vit et on se plut à voir corruption, dissolution, déprédation. Les erreurs furent des torts, et les torts des crimes. A l'époque où la révolution commença, la reine n'avait plus ni considération ni affection publique; on se plut à lui imputer, et souvent avec raison, toutes les fautes du roi; sa prospérité lui fit peu d'amis; sa chute satisfit ses nombreux détracteurs, et sa fin tragique n'obtint qu'une commisération tardive.

VIII Ep, 1793.

Par une mesure digne du moment, on osa mettre en arrestation ses deux défenseurs officieux, Tronçon-du-Coudrai et Chauveau-Lagarde.

VIII Ep. 1793. Peu de jours avant, on avait vu un spectacle préparé, et fait pour accoutumer à voir aussi ses représentants aux mains de l'exécuteur. Un membre de la convention, accusé comme membré de la commission *des marchés*, et en même temps intéressé, par état, dans la société commerciale des fournisseurs, avait été, par un sentiment honorable, livré à la justice publique, sans que l'on eût voulu se prévaloir de sa qualité de député; mais la dignité du caractère dont il était revêtu, semblait exiger des formes plus secrètes, laissant à la justice publique son cours et ses droits. La peine de mort, dans les temps de troubles civils, porte avec elle une expiation qui ne laisse que des souvenirs amers et des regrets sans tache. Les autres peines afflictives et corporelles laissent une flétrissure qu'une saine politique devait éloigner des regards de la multitude.

Le membre de la représentation nationale fut condamné à douze années de fer, et à être exposé publiquement pendant six heures, *sur un tabouret, à la place de la Révolution*, où devait se passer bientôt tant de scènes sanglantes. Il subit son jugement, et mourut peu de temps après.

La nation avait vu sans opposition le procès de la reine, la force armée nombreuse, dé-

ployée le jour de l'exécution, n'avait pas même eu de mouvements à contenir ; on était sûr de pouvoir tout entreprendre et tout oser sans résistance, et deux intérêts qui même ne se savaient pas réunis, devaient attacher une grande importance, l'un à dominer la convention, l'autre à s'en défaire. Les ennemis du dehors durent s'applaudir de voir comparaître au même tribunal qui venait de juger la reine, ceux mêmes qui avaient pris part au jugement du dernier roi. Les ennemis du dedans, plus haineux encore, avaient commencé un combat à mort contre leurs collégues ; et leurs passions, leur propre sureté, se firent aisément les instruments des premiers.

VIII Ep. 1793.

Le procès de 21 membres de la représentation nationale mis en accusation, s'instruisait au tribunal qui devait les juger. De nombreux témoins furent entendus, leurs collégues furent admis à déposer contre eux, chacun des accusés subit séparément un interrogatoire, et beaucoup de questions semblables n'amenèrent que les mêmes réponses. Quelques-uns seulement purent y reconnaître les vrais motifs de leur jugement. On accusait Brissot d'avoir fait déclarer la guerre à l'Angleterre, que le ministère anglais craignait de déclarer le premier ; on lui repro-

VIII Ep. 1793. chait ses relations dans les Colonies; on voulut aussi lui imputer à crime d'avoir pris un passeport sous un nom supposé, avec lequel il avait été arrêté à Moulins; le chargé d'affaire pour la France dans les Pays-Bas, lui reprocha des soustractions de papiers. Denizot fit une longue énumération des manœuvres dont il l'accusait comme agent de l'Angleterre.

Brissot répondit à tout avec une grande sagacité, et l'interrogatoire que devait suivre sa condamnation, est plutôt fait pour l'innocenter par-devant la postérité des soupçons que sa conduite versatile, souvent inconséquente, aurait pu y laisser.

Vergniaud mit dans ses réponses plus de sagesse et plus de dignité; au reproche d'avoir écrit une lettre au roi dans le temps, qui sépara le 20 juin du 10 août, et où Vergniaud avait reçu des ouvertures de la cour: il répondit qu'il avait voulu délivrer la convention des tyrans et des scélérats qui avaient entrepris de la dissoudre. Sur ce qu'on lui demanda. «Quels étaient ces tyrans et ces scélérats? Il donna de longs développements que l'on refusa d'admettre dans le procès-verbal de son interrogatoire; mais où il est fait mention de ce refus.

Gensonné fut argué sur la déclaration de guerre

guerre comme y ayant contribué à cette époque. Robespierre s'était prononcé hautement aux Jacobins contre cette déclaration, sûr que les succès n'appelaient la responsabilité sur personne, et se ménageant ainsi d'avance le droit d'imputer les revers à ses adversaires. VIII E. 1793.

On demanda compte à Carra de ses feuilles périodiques, et notamment de celle où il avait désigné le duc d'Yorck pour commencer un changement de dynastie ; il ne s'en défendit pas, et dit seulement qu'il avait voulu semer la division parmi les rois coalisés.

Tous furent questionnés sur leurs opinions relatives aux événements du 31 mai. La plupart eurent la faiblesse de nier qu'ils l'eussent improuvé par des actes extérieurs. Duchâtel seul répondit avec fermeté qu'il y avait vu la représentation nationale outragée.

Tous furent interrogés sur leurs liaisons avec Roland, avec Dumourier, et tous répondirent négativement ou évasivement. L'instruction dura neuf jours. Au dernier, les accusés furent réunis, et la discussion s'établit devant les jurés. Fouquier-Thinville, accusateur public, fit le résumé des charges, et les jurés furent interpellés s'ils avaient conviction acquise. Sur leur réponse, « qu'ils n'étaient pas encore suffisamment éclairés, » la discussion se prolongea encore trois

VIII Ep. 1793. heures, les jurés se déclarèrent convaincus, et se retirèrent pour délibérer. Pendant ce temps, on lut aux accusés le dernier décret de la convention, qui ordonnait aux juges du tribunal *révolutionnaire* de clorre les procédures et instructions, lorsque le jury déclare avoir acquis la conviction.

Alors les accusés virent l'injustice combinée, préparée, et que les débats étant clos avant qu'ils eussent pu se faire entendre sur l'application de la loi, le déni de justice envers eux était résolu. Ne voyant plus ni droit, ni raison à opposer, soit que l'excès de l'iniquité les révoltât, soit que ce fût un parti pris entre eux d'essayer sur le peuple l'effet d'un trouble imprévu, jeté au milieu des fonctions usurpées d'un tribunal, ou plutôt d'une commission judiciaire illégale, ils se levèrent tous ensemble; et par des cris, des gestes, des mouvements d'indignation, ils couvrirent longtemps la voix du président pendant qu'il lisait le prononcé du jugement. Il fallut appeler et augmenter la force armée. Cette scène se prolongea. Les spectateurs se partageaient d'opinion et d'intérêt; mais le plus grand nombre, par ce respect que le mot LOI obtint toujours, se rangea du côté où en siégeaient l'apparence et les formes. Enfin la force publique déployée, fit

sortir les accusés déja condamnés. Valazé se tua, son corps fut conduit au lieu du supplice, où ses vingt collégues virent applaudir à leur exécution, non ce même peuple qui avait souvent applaudi leurs discours; mais cette foule curieuse, avide, irréfléchie ou fanatisée, qui, dans les temps de factions et de désordre public, croit représenter le peuple, parce qu'on lui dit qu'elle le représente. VIII Fr. 1793.

Cette catastrophe, la plus terrible que puisse éprouver une nation, parce que sa représentation légale est, *elle-même*, cette catastrophe, termina la lutte en tuant les opposants. La convention entière se vit à la barre d'un tribunal dont ses ennemis étaient les maîtres. En revoyant ce fameux procès, et en cherchant à pénétrer jusqu'aux causes qui portèrent à de tels excès des hommes qui n'étaient divisés entre eux que par des intérêts publics et par des opinions politiques, on est obligé de remonter à l'origine des premières divisions qui partagèrent l'assemblée législative.

La Gironde avait fait le 10 août; mais n'en voulait pas le résultat tel qu'il fut après la victoire. Le parti que l'on appela bientôt *la montagne* s'empara du résultat de la journée du 10 août, et fit la république. Alors ce parti s'attribua non-seulement le succès, mais l'en-

VIII Ep. 1793. treprise, lorsque le succès fut assuré. De-là les haines, et qui devinrent implacables, lorsque les inculpations et les récriminations réciproques eurent fermé toute voie à la conciliation. Alors la Gironde s'occupa d'un plan d'épuration, c'est-à-dire d'exclusion du parti opposé. Elle se sentait l'avantage des vertus, des lumières, des talents, et ne doutait pas de sa supériorité; mais la Gironde oubliait qu'elle était à une époque révolutionnaire, où les vertus sont de circonstance et de convention, les lumières obscurcies ou éclipsées par des feux incendiaires, et les talents tous subordonnés à ceux de l'activité, de l'adresse, ou de l'audace. La Gironde crut qu'il suffisait d'avoir raison, oubliant que dans les temps d'anarchie, il n'y a plus qu'une raison, la force et le succès. La Gironde commença l'exécution de son plan par Marat, dont le triomphe juridique apprit que, dans les temps de troubles et dans les guerres d'opinion, la justice ne garde plus que le glaive et le bandeau; sa balance n'a plus d'équilibre, parce qu'elle n'a plus de contrepoids.

Danton qui voyait bien, essaya de rapprocher des partis dont le choc devait l'écraser. Les mots échappés à l'humeur peignent seuls les hommes condamnés par état à une dissimula-

tion profonde. « Ne nous faisons pas la guerre, disait-il un jour à Vergniaud. » VIII Ep. 1793.

— J'aime mieux une guerre ouverte qu'une fausse paix.

— Danton lui dit, vous n'êtes qu'un sot, et vous périrez.

Danton, dont le sort était d'être toujours rejeté dans le parti contraire, par celui auquel il voulait se rallier, prévit sa chute. Il était trop élevé pour que Robespierre le laissât debout à côté de lui.

Robespierre, par les jacobins, dont l'étranger l'avait rendu maître, se rendit maître de la commune; par elle, des sections; et, par les sections, de Paris; alors il renversa ses ennemis, et les égorgea à terre.

Les noms de ces victimes que leurs talents et leur infortune ont rendu historiques, appellent l'intérêt et la curiosité sur leur caractère personnel.

Vergniaud était né à Limoges, et fut homme de loi à Bordeaux, ayant beaucoup de talents oratoires, une logique excellente, le cœur bon, et voulant le bien. Au 10 août, il voulait encore une monarchie systématique peut-être, mais tempérée. Dès que le mot république fut proclamé, il fut républicain; mais n'ayant pu de-

VIII Ep. venir homme d'état, dans un temps plus que
1793. politique, il périt.

Gensonné avait beaucoup d'imagination, de grands mouvements oratoires, savait intéresser une assemblée nombreuse, remuant, actif, prévoyant ; mais fortement préoccupé d'une idée, il y sacrifiait tout, se rencontrant avec ceux de son parti, plutôt que se ralliant à eux, indépendant par l'esprit et par le caractère, également incapable de faire le mal par choix, et de faire le bien par avis, autre que le sien.

Brissot eût été né pour jouer un grand rôle dans une révolution, si tout eût pu se passer au cabinet où à la tribune ; mais les grandes secousses des mouvements extérieurs ébranlaient son caractère. D'ailleurs, trop léger, pour être capable de la profonde dissimulation nécessaire alors, ni de la détermination d'action que les circonstances commandaient. Brissot écrivait, parlait, s'agitait et croyait avoir fait tout ce qui était à faire. Ses relations avec l'Amérique et avec l'Angleterre, le firent accuser d'en être l'agent secret. Il y avait assez de présomptions pour motiver des soupçons ; mais jamais assez d'indices pour que l'histoire prononce, et beaucoup moins pour qu'un tribunal

pût juger. Brissot pouvait être instrument sans même le savoir, par la mobilité de son caractère et par l'exagération de ses principes ou plutôt de ses opinions. VIII E. 1793.

Fauchet était prêtre, et avait été évêque; il fut longtemps l'auteur d'un journal, que lui-même intitula *la Bouche de Fer*; il avait essayé de fonder une société nouvelle, soit qu'il voulût rivaliser avec celle des Jacobins, soit pour la renforcer. Homme habile, profond, enthousiaste, vrai ou feint, parlant la langue des prophètes, et fait pour mener la multitude dans un temps où il n'eût pas été déja devancé.

Si l'on cherchait des motifs de partis, les conjectures seraient détournées en comptant parmi les condamnés, Valazé, qui fit le rapport contre Louis XVI et conclut à son jugement; et Duchâtel qui, malade, se fit porter à la séance pour ajouter sa voix au jugement le moins rigoureux.

Mainvielle et Duprat avaient pris une part active à tous les troubles sanglants qui agitèrent longtemps Avignon. Carra, longtemps connu par ses écrits populaires et révolutionnaires, fut accusé même aux Jacobins d'avoir voulu un changement de dynastie; et, dans son interrogatoire, il motiva son opinion sans la dénier.

VIII E. 1793. Sillery s'était rattaché à la révolution plus par liaisons et par devoirs de société que par principes politiques. Il y entra ami de Philippe d'Orléans, et y resta à sa suite. Homme d'esprit, homme de plaisir, plutôt qu'homme d'état.

Fonfrède et Ducos, tous deux de Bordeaux, étaient des hommes jeunes, avec la franchise, la vérité, et aussi l'inexpérience de leur âge. Ils furent choisis pour faire nombre dans un parti que l'on voulait détruire; moins encore pour s'en défaire que pour servir d'exemple à tout ce qui pourrait être tenté de les imiter.

Si l'on cherchait dans les partis cachés la cause de ce grand sacrifice, que les partis connus semblèrent se faire l'un à l'autre, on n'y trouverait qu'un compromis, par lequel toutes les passions intérieures et extérieures, laissèrent leurs adversaires se faire leur part de vengeance, sous la même condition de se faire eux-mêmes la leur; et les indices de ce traité tacite, où les contractants s'entendaient sans se parler, se retrouvent souvent.

16 bru. Le procès de Philippe d'Orléans suivit de près celui de ses collégues. Devenu embarrassant pour ceux qui sans cesse étaient accusés d'être de sa faction, il gênait leur marche vers le pouvoir absolu. On a souvent mis en doute si lui-même était de son parti, et peut-

être fut-ce le vrai crime qu'il expia. Trop faible pour se prononcer, trop insouciant pour sentir le danger de son indécision, ceux qui s'étaient engagés sous son nom et à sa suite, devinrent intéressés à détruire une inculpation contre eux, qui n'était plus qu'un péril sans but et sans dédommagement. VIIIᴱᴾ. 1793.

L'acte d'accusation d'*Egalité* (son procès fut fait sous ce nom), après toutes les imputations vagues et accoutumées d'attentat contre l'unité et l'indivisibilité de la république et contre la souveraineté du peuple, lui reproche plus spécialement ses liaisons avec l'Angleterre, son voyage à Londres, ou plutôt le motif secret qu'on y suppose, sa correspondance avec Dumourier; enfin son opinion dans le procès de Louis, ou du moins le motif présumé que l'on suppose avoir déterminé son vote pour la mort; et sans doute il était remarquable de retrouver ce chef d'accusation dans un jugement du tribunal révolutionnaire. D'Orléans répondit à tout par de simples dénégations; et à ce dernier reproche, ces mots : J'ai voté en mon ame et conscience.

Philippe eut la consolation de trouver un ami. Voidel, membre de la convention, se porta comme témoin justificatif, et parla avec force et avec courage en faveur de l'accusé.

VIII Ep. 1793. Pendant le trajet, pour conduire les condamnés au lieu de l'exécution, la voiture s'arrêta devant le palais d'Orléans. Philippe le regarda d'un œil sec, on n'aperçut aucune altération dans ses traits, et son courage soutenu à sa dernière heure, prouva que sa faiblesse était légèreté de conduite, et non lâcheté de caractère, et son immoralité avouée, un faux cinisme qui produisait en lui l'équivalent du vice par le dédain de toutes les vertus.

Peu de jours après cette exécution, on vit comparaître au même tribunal un jeune homme, exemple mémorable du fanatisme politique et de l'injustice atroce des juges, Adam Lux, né à Mayence, avait été envoyé par cette ville pour solliciter sa réunion à la république française; trompé par ce qu'il voyait, sur les idées qu'il s'était fait de la liberté, et déplorant la perte de ses espérances, il conçut le dessein de se tuer à la barre de la convention en motivant son suicide. Il communiqua ce projet à Guadet qui l'en détourna.

L'accusateur public lui imputa ce projet à crime, comme espérant, par cette action, donner du crédit *à la faction;* et, sans autre débat, Adam Lux fut condamné à mort.

Un parti dominateur, et qui ne pouvait se maintenir que par un pouvoir constamment

unique et exclusif, devait nécessairement craindre une puissance qui, dans tous les gouvernements, a seule rivalisé avec l'autorité civile. Ne pouvant espérer une religion qui consacrât leurs principes, ils résolurent de les détruire toutes, et ce moyen auxiliaire de désordres et de subversions, dut être accueilli et secondé par tous les partis du dehors qui voulaient au-dedans subversions et désordres. VIII E. 1793.

Le principe de la liberté des cultes qui devait les admettre tous, sembla recevoir une interprétation absurde pour les exclure tous. On vit des ministres de religions différentes, se présenter au tribunal des lois civiles, qui ne devait connaître que de leurs actions, et nullement de leur dogme, y abjurer la foi qu'ils avaient professée et enseignée, et s'accuser d'avoir été les apôtres de l'erreur. Ceux-là cependant furent en moindre nombre. Le plus grand se borna à renoncer à ses fonctions, à en déposer le titre, et à déclarer qu'ils n'en voulaient plus d'autres que ceux communs à tous les citoyens. 17 br.

Dans une séance, disposée d'avance, les autorités publiques de Paris parurent accompagnées de l'évêque. Il déclara que né plébéien, il avait toujours eu pour principes, ceux de la liberté, de l'égalité, et qu'il venait se démettre

VIII Ep. 1793. de ses fonctions. Beaucoup de prêtres l'imitèrent. En même temps, on vit entrer des nombreux députés de différentes communes, les uns, revêtus d'habits sacerdotaux; ils défilèrent dans la salle; des chœurs de jeunes filles, couronnées de fleurs, les suivaient au son des instruments de musique. Une femme, dans un costume théatral, représentant la *Raison*, était portée sur un siége élevé. Elle descendit, et prit place à côté du président. Une fête était préparée dans l'église qui venait de cesser d'être métropolitaine, et qui venait d'être dénommée
20 bru. *le Temple de la Raison*. La convention s'y rendit; on y chanta des hymnes analogues à la nouvelle inauguration du temple; et bientôt cet exemple donné, fut imité dans presque tous les départements. Alors tout culte extérieur cessa; sous prétexte de n'enseigner que la morale, tout enseignement fut supprimé. On s'efforça d'avilir tout ce qui avait été l'objet de la vénération. Un autre fanatisme se plut à détruire ce que souvent la superstition avait édifié, et d'autres causes politiques se mêlaient encore à ces motifs.

Au temps de la première assemblée, l'argenterie des églises avait été apportée en partie. Le reste était plus spécialement l'objet de

la vénération du peuple. Il parut plus prompt et plus sûr de le décider à l'offrir, que de le demander. On vit donc arriver des départements présenter à la convention, et de-là porter à la monnaie tout ce qui restait des anciennes *richesses* des églises, et le caractère national se mêlant à ces actes d'un patriotisme inspiré ou forcé, le long amas de ces magnificences, entassé depuis plusieurs siècles dans l'église abbatiale de Saint-Denis, fut apporté solennellement à la barre de la convention; et tel fut le discours de l'orateur : VIII EP. 1793.

« O vous, jadis les instruments du fanatisme, « saints, saintes, bienheureux de toute espèce, « montrez-vous enfin patriotes, levez-vous en « masse, marchez au secours de la patrie, partez pour la monnaie; et puissions-nous, par « votre secours, obtenir dans cette vie le bonheur que vous nous promettiez pour une « autre! »

Mais les besoins publics ou l'avidité personnelle, ne furent point rassasiés. On essaya de retirer des mains des citoyens tout l'or et l'argent que l'inquiétude et l'usage du papier-monnaie avait fait mettre en réserve; et, dans plusieurs départements de l'intérieur, la crainte fut telle qu'on vit aux portes du receveur des deniers publics, la foule des citoyens se presser pour ob-

VIII Ép. 1793. tenir des assignats en échange, au pair, contre leur or; et déja au cours du change, le papier-monnaie perdait deux pour un.

Bientôt la terreur fut telle que personne n'osant garder de métaux précieux, les meubles, les bijoux des femmes, tout fut porté aux dépositaires des deniers publics. Une pièce de monnaie, un anneau, était un motif d'inquiétude pour une famille, aucune retraite cachée ne parut assez en sureté pour se mettre à l'abri des dénonciateurs; et après de longues transes, on préférait enfin d'acheter la tranquillité d'esprit par un sacrifice complet. La dénonciation était salariée; alors l'ami, le voisin, le parent, le serviteur, se portèrent pour dénonciateurs. Toute confiance fut détruite, toute sureté perdue, toute liaison rompue, toute foi suspecte, toute société démoralisée, et bientôt dissoute si cette oppression se fût prolongée. Aucune loi n'avait osé commander ce système de violence et d'oppression. On vit même apporter à la convention des voitures chargées d'or et d'argent, que le respect humain força de renvoyer aux pays qui avaient fourni ces contributions que l'on osait appeler volontaires; cette vexation oppressive pesa inégalement sur les différents pays, selon l'activité des sociétés populaires, ou selon le génie des commissaires con-

ventionnels. Plusieurs mêmes, embarrassés de l'étendue de leur pouvoir et de la rigueur des fonctions qui leur étaient prescrites, tâchaient d'assouvir la faim du monstre de l'anarchie avec de l'or, pour qu'il n'exigeât pas toujours du sang; d'autres affectant les procédés les plus barbares, les formes les plus dures, que l'on nomma alors *acerbes*, remplirent les prisons de captifs, pour être moins obligés de pourvoir les échafauds de victimes. Les agents avaient aussi leur propre terreur à tranquilliser, leur tête était sous la même hache, tout leur était permis excepté l'indulgence et la pitié. Ils avaient aussi un compte redoutable à rendre, celui de leur administration. Ceux qui les avaient préposés, ou plutôt ceux qui avaient préposé les agents qui les employaient, en leur donnant le droit de nuire, ne les avaient pas laissé libres d'en faire usage. Le fer était dans leurs mains et sur leur tête. VIII

Un d'eux, Osselin, fut mis en jugement et à mort, pour avoir favorisé la relaxation d'une femme accusée d'émigration. Presque toutes les dénominations injurieuses de parti étaient usées et tombées en désuétude, une seule suffisait, celle de *modérés*. La tribune des Jacobins ne retentissait plus des noms d'aristocrates ou

VIII Ep. 1793. de royalistes, le modérantisme était le seul crime connu, et dont l'inculpation fût mortelle.

Dès qu'on eût vu le peuple de Paris laisser paisiblement Orléans, qu'il avait aimé, monter à l'échafaud, on fut sûr que nulle résistance ne s'opposerait à tout ce qu'on voudrait entreprendre. Les personnages les plus marquants furent d'abord choisis les premiers. Une femme avait fait un acte de courage, en demandant à être admise à défendre le dernier roi. Sa lettre à la convention avait été publique. Elle fut jugée au tribunal révolutionnaire et exécutée; Olimpe de Couge, née avec une imagination ardente, peut-être exaltée par les événements; mais le but louable et le motif honorable méritait au plus d'être contenu, mais respecté.

L'épouse du ministre Roland avait déployé un grand caractère et une énergie au dessus de son sexe, dans les affaires que l'on avait souvent suscité à son mari; elle avait comparu à la barre de la convention, avait étonné par la dignité de ses réponses, avait confondu ses accusateurs; elle fut tirée de sa prison et condamnée; sa contenance devant les juges fut dédaigneuse, et ses réponses ironiques. Un préposé à la fabrication des assignats, Lamarche,

était

était avec elle sur le char funèbre qui traînait VIII Ep. 1793.
les victimes. Plus faible, il déplorait sa destinée. Arrivés au pied de l'échafaud : « Passez le premier, dit-elle, vous n'auriez pas le courage de me voir mourir. »

De tous les hommes qui, par une conduite politique, pure et irréprochable, avaient illustré les premiers jours de la révolution, Bailli, ancien maire de Paris, était un de ceux que la haine étrangère devait poursuivre. Son procès donna quelques indices sur cette fameuse journée du Champ-de-Mars, où beaucoup de projets furent déjoués, où la rigueur de la loi fut déployée, et arrêta pour un temps la marche de tous les partis opposants, et condamna leurs agents à la tranquillité et à l'inaction.

L'anarchie, qui avait reçu un frein, gardait des souvenirs récents, et savourait sa vengeance. Des souvenirs plus anciens et adroitement cités, rappelèrent à l'accusé, dans le cours de la procédure, ce discours à Louis XVI entrant à Paris après le 6 octobre :

Sire, Henri IV reçut ces clefs vainqueur, et ayant conquis sa capitale, aujourd'hui Paris a conquis son roi. Les factions que Bailli aurait pu servir, vinrent aussi jouir de la vue de son supplice, et leur présence explique ce raffinement de cruauté insultante qui le prolongea,

VIII EP. 1793. Un drapeau rouge, emblême de celui qui signalait la loi martiale, était attaché à la voiture qui le traînait à l'échafaud, dressé au même Champ-de-Mars, et déplacé en sa présence pour le rendre témoin des apprêts. C'est alors qu'il dit ces paroles déja citées : « J'ai froid et pitié. »

Depuis sa retraite des affaires, il avait essayé de trouver sa sureté dans l'obscurité et dans l'éloignement, et se fiant trop à sa probité et à sa droiture, il mit trop peu de distance entre les passions haineuses et son asile. Si toutefois un intervalle, tel qu'il fût, pouvait, à cette époque, mettre hors d'atteinte de la vengeance, elle poursuivait de près ses victimes. L'ex-ministre Roland s'efforçant de fuir la proscription, et désespérant de s'y soustraire, fut réduit à se donner la mort peu de moments après qu'il eut appris celle de sa femme. Il termina une carrière agitée qu'il avait honorée par du courage et des talents, victime de ceux même qu'il avait imprudemment aidé à élever, et pour qui le plus grand crime était de s'en séparer après s'y être un moment réuni.

Le général Brunet avait commandé l'armée des Alpes, et avait osé résister à la requisition de deux commissaires conventionnels. Ce chef d'accusation suffit pour le conduire à l'échafaud.

Manuel, procureur de la commune de Paris, s'était un moment distingué parmi les hommes ardents ; mais, dans le procès de Louis, il avait témoigné quelque regret. On l'accusa d'avoir proposé que le président de la convention habitât le palais des Tuileries, et fut environné de l'appareil extérieur d'une magistrature suprême, et Manuel fut conduit à l'échafaud. VIII E. 1793.

Le général Houchard, vainqueur à Hondtschoote, avait, peu de temps après, été mandé, arrêté et mis en jugement. Ne pouvant lui reprocher ce qu'il avait fait, on l'attaqua sur ce qu'il aurait pu faire. L'armée anglaise avait été vaincue et chassée ; on prétendit qu'elle eût dû être défaite et détruite. On inculpa sa conduite à l'armée de la Moselle. On prétendit qu'il eût pu secourir Mayence. Si les fautes des généraux étaient les motifs d'un conseil de guerre, les plus grands capitaines s'y trouveraient soumis par leur propre aveu ; car eux seuls ont été assez grands pour convenir de leurs fautes. Houchard, soldat de fortune, élevé parmi les armes, et n'ayant aucune idée de cette politique de partis, qui compte encore moins que les dispositions militaires, avec la vie des hommes ; Houchard ne ressentit qu'une indignation amère et profonde contre l'injustice de ses juges, et ce sentiment nuisit même à ses défenses, si toutefois

VIII Ep. 1793. quelques moyens pouvaient alors défendre un accusé dont la perte était résolue. . . . . .

Son armée avait passé sous le commandement du général Jourdan. Les succès n'avaient pas été aussi rapides que la convention avait espéré. Houchard poussant d'abord ses avantages, s'était emparé de Furnes et de Menin, puis de Vervik, où le représentant commissaire Chales fut blessé.

15 sept. Là les forces autrichiennes et hollandaises réunies avaient repoussé les troupes républicaines, Menin avait été abandonné, Houchard retira son armée au camp de Gaverelle, et l'armée, aux ordres de Cobourg, marcha sur Courtrai, tandis que Beaulieu s'avança jusqu'à Cisoing, où bientôt l'armée impériale passa la 29 sept. 7 vend. Sambre, après un combat, et vint investir Maubeuge et le camp retranché qui couvre cette place. Ces revers avaient amené une nouvelle scission dans le club même des Jacobins.

On avait reproché surtout à Houchard de n'avoir pas encore voulu se ranger au plan de campagne qui lui avait été prescrit par le comité de salut public. . . . . .

Bentabole, dans un rapport peu ménagé qu'il fit sur la situation de l'armée du Nord, qu'il appela l'avant-garde de la république, attribuait tous les désastres à la trahison, et conclud à renouveler tous les états-majors; alors pres-

que tout ce qui était d'officiers de l'ancienne composition des armées, fut obligé de se retirer. De nouveaux hommes parurent, et l'expérience, avec la nécessité, firent ressortir de grands talents. VIII Ép. 1793.

Le siége de Maubeuge devint le point d'opération des deux armées. Les postes de Roubaix et de Lanoi furent pris par l'ennemi, et les troupes françaises se virent resserrées dans Lille et dans le camp de la Madelaine.

A cette époque, lorsque Jourdan prit le commandement de l'armée du Nord, elle était divisée en différentes positions, et lui-même se plaignait du désordre, tel, que les corps manquaient de chefs, et qu'il n'avait pu s'assurer du nombre exact de ses combattants, par une estimation approximative.

Il portait le total de ses troupes, dispersées sur une ligne de plus de trente lieues.

Au camp de Maubeuge, déja bloqué, 27 mille hommes.

Au camp de Gaverelle, 28 mille hommes.

Au camp de la Madelaine, près de Lille, 31 mille hommes.

Au camp et aux environs de Cassel, 14 mille hommes.

A Dunkerque et à Hondtschoote, environ 20 mille hommes.

VIII Ép. 1793. Quelques corps détachés formaient en tout cent mille combattants; mais de ce nombre, il fallait comprendre beaucoup de bataillons de nouvelle levée, et les anciens complétés par les réquisitions. Peu de cavalerie, et dans une proportion fort au dessous de celle qui eût été nécessaire.

Déja l'ennemi avait bloqué Landrecie, et occupait des positions en avant de son front.

Il devenait pressant de décider, par une bataille, si les ennemis seraient forcés de lever le siége de Maubeuge et celui de Landrecie, ou si on leur laisserait tranquillement prendre leur quartier-d'hiver sur le territoire français. Le comité de salut public avait ordonné un effort général, et Jourdan fit ses dispositions pour attaquer. Il n'avait à son camp de Gaverelle que 18 mille hommes disponibles; il appela à lui 10 mille hommes du camp de Cassel, 12 mille du camp de la Madelaine. Ces troupes durent être remplacées dans leur poste par des corps de nouvelles levées, prises sur les requisitions locales. On mit aux ordres de Jourdan l'armée des Ardennes, et il en tira encore 5 mille hommes qu'il fit venir à sa droite à Philippeville. Le lieu du rendez-vous général fut à Guise, qui prit de cette journée le nom de la Réunion.

24 sept.

L'armée ennemie, forte de 80 mille hommes, Clairfait s'y étant réuni à Cobourg, occupait une position entre Maubeuge et Avenne. Son quartier-général à Watigni. L'avant-garde républicaine s'en approcha le 19. VIII E. 1793. 19 vend.

Bataille de Watigni.

Aux premiers mouvements de l'armée française, les généraux autrichiens se portèrent en avant de Maubeuge, et détachèrent sur leur gauche un corps d'observation de 10 mille hommes, jusqu'auprès de Philippeville. Ce corps dut contenir l'armée des Ardennes, et se lier au général Beaulieu qui commandait l'armée impériale dans cette partie. Clairfait, avec 60 escadrons, se porta au-devant de l'armée française, et ce mouvement, qui ne fut qu'une forte reconnaissance, se termina par une canonnade sans résultat. Il y eut le même jour un engagement d'avant-poste, à la gauche des Français, vers le bois du Tilleul, avec les troupes hollandaises. Les républicains, après trois attaques successives, y furent repoussés. 21 vend. 14 octo.

Le lendemain, l'engagement eut lieu sur toute la ligne; la droite et le centre des alliés se maintinrent dans leur position; mais leur aile gauche fut forcée de céder le terrein; cependant, après des efforts prodigieux et une grande perte, cette aile parvint à reprendre ses positions. L'armée française reprit celles 15 octo.

qu'elle occupait. Le matin du jour suivant, à la faveur d'un brouillard épais, elle remarcha en avant, formée sur quatre lignes; mais à cause de la nature du terrein coupé de bois et de haies, les différentes parties de l'armée ne pouvaient être en vue l'une de l'autre. Dès que le brouillard se leva, les deux armées se trouvèrent en présence, et le feu commença. Il fut tel que, de l'aveu des Autrichiens, jamais même pendant la guerre qu'ils venaient de faire contre les Turcs, ils n'avaient vu une si terrible exécution d'artillerie; ils dirent qu'ils entendaient, pendant les détonations redoublées des bouches-à-feu, retentir dans les rangs républicains les chants belliqueux et les airs patriotiques. On avait répandu dans l'armée un propos du général ennemi.

Cobourg avait dit, « j'avoue que les Français « sont de fiers républicains; mais s'ils me chassent « d'ici, je me fais républicain moi-même. »

Les soldats avaient gaîement juré qu'ils le sommeraient de tenir sa parole. Cependant l'action se maintint, comme la veille, au centre et à la droite des ennemis; mais le mouvement sur leur gauche qui avait réussi, avait été disposé pour y obtenir un succès plus complet et plus décisif. Jourdan détacha le général Duquenoi avec son aile droite; elle dut tourner et dé-

passer la gauche de l'ennemi, et le prendre en flanc et à revers. Cette gauche plia et rompit la ligne; alors le centre marcha à la baïonnette, et renversa le centre des alliés. Leur aile droite fut forcée de faire sa retraite, et la fit en ordre sur Maubeuge; et dans la même nuit, l'ennemi repassa la Sambre au dessus et au dessous de cette ville. VIII Ep. 1793.

Les Français y entrèrent le lendemain, et virent avec étonnement les prodigieux travaux que les Autrichiens avaient élevés autour de la place. Une seule batterie de vingt pièces de 24 devait foudroyer la ville, et le projet était de la réduire par les moyens employés à Lille et à Valenciennes; mais dont les effets devaient être plus actifs encore et plus prompts. La perte des alliés fut de 6 mille hommes; celle des républicains fut beaucoup plus que 200 *morts et* 800 *blessés*.

Le général français n'osa suivre l'ennemi et l'attaquer dans sa nouvelle position au-delà de la Sambre, où il s'établit sur la rive gauche par une chaîne de postes, bientôt renforcés de tout ce qui fut tiré du centre et du corps d'armée qui occupait la Flandre maritime. Là, avait été préparée une forte diversion qui devait tenir ces troupes en échec pendant l'expédition de Jourdan sur Maubeuge; mais ce général

VIII EP. 1793. se plaignit que cette partie du plan total n'avait pas été exécutée. Plusieurs officiers généraux furent destitués, cités en jugement, et payèrent de leur tête cette infraction aux ordres d'un gouvernement qui ne reconnaissait aucun obstacle à ses volontés, et qui en connaissait peu à ses entreprises.

Comme la levée du siége de Dunkerque, celle du siége de Maubeuge, changea pour un temps la face des affaires; et quoique la convention reçût en même temps la nouvelle d'un échec à l'armée de la Moselle, et d'un autre plus alarmant à l'armée du Rhin forcée dans ses lignes de Weissembourg; le succès de l'armée du Nord, où les périls étaient les plus rapprochés de la capitale, y porta la confiance et la tranquillité.

L'affaire de l'armée de la Moselle s'était passée près de Pirmasens, où commandait le duc de Brunswick, après le départ du roi de Prusse, qui venait de quitter son armée pour se rendre en Pologne, où des intérêts plus personnels le rappelaient.

Moreau, déja général en chef, commandait alors l'armée de la Moselle forte de 15 mille hommes; les positions qu'elle occupait dans le duché de Deux-Ponts formaient la gauche de la ligne de défense, depuis le Rhin et le long

des lignes de Weissembourg. Moreau forma le projet hardi de s'emparer de Pirmasens, et alors l'armée prussienne obligée de se séparer de la grande armée impériale, et de laisser la droite de cette armée à découvert, les frontières dans toute cette partie restaient assurées pendant les quartiers d'hiver. VIII Ep. 1795.

Le pays de Deux-Ponts et de Pirmasens situé sur le revers des Vosges, est coupé de gorges, de ravins profonds, qui permettent peu l'ensemble des mouvements combinés sur plusieurs colonnes.

Moreau en forma trois pour l'attaque, et d'abord les avant-postes prussiens se replièrent précipitamment. Les colonnes, ayant à leur tête les représentants commissaires, montèrent aux redoutes sous le feu des batteries; mais par un déploiement imprévu, que Brunswick fit exécuter à son aile gauche, la droite des Français se trouva dépassée et prise à revers. Le feu l'obligea à se mettre à couvert sous le déversement de la hauteur qu'elle gravissait. Ce mouvement la porta sur la colonne du centre, et y porta le désordre, qui gagna et entraîna la colonne de la gauche; alors tout se précipita dans les vallées profondes; et la retraite eût été une déroute complète, si la prudence de Moreau n'eût ménagé un point d'appui en ar- 14 sept.

VIII E P. 1793. rière, par un corps de 4 mille hommes qu'il avait laissé en avant de Deux-Ponts, et qui couvrit la retraite. Les Prussiens restèrent maîtres de vingt canons. On ne put retirer que l'artillerie légère.

Peu de jours après, on essaya une nouvelle attaque. L'armée, qui s'était retirée à Bitch, attaqua le quartier général des Prussiens, qui s'étaient avancés jusqu'au village d'Eischveiler; et, cette entreprise n'ayant pas eu de succès, l'armée républicaine se retira à Sarreguemine, et derrière la Sarre.

Cette action de guerre se liait sur tout le front des alliés, avec l'attaque générale qui était méditée sur les lignes de Weissembourg. Ces lignes élevées dans les temps anciens pour la sureté des pays français, situés le long du Rhin, appuient leur droite à ce fleuve et à la ville de Lauterbourg; de-là couvertes par la rivière de Lauter, elles traversent la vallée, passant par la ville de Weissembourg, vont se terminer aux montagnes des Vosges, et ferment ainsi toute la plaine qui débouche des pays ennemis sur l'ancienne Alsace. Depuis quatre mois que l'armée du Rhin occupait ces lignes, on y avait ajouté toutes les fortifications de l'art. Le vieux général Wurmser commandait l'armée autrichienne. Il fut convenu que l'armée prus-

sienne, commandée par Brunswick, marcherait sur la gauche des Français, par les gorges des Vosges; qu'elle contiendrait au moins toute cette aile, et l'empêcherait de porter des troupes au centre, où devait se faire la principale attaque. Wurmser ordonna aussi au prince de Valdek, qui commandait un corps de 10 mille hommes, sur la rive droite du Rhin, de passer le fleuve, de s'emparer de Sierck, et de prendre ensuite une position de revers en arrière de la droite des Français, entre Strasbourg et leur camp. Par ce mouvement, cette droite se trouvait tournée; et si l'attaque réussissait au centre, la retraite des Français se trouvait coupée, ou du moins il leur devenait difficile de tenir dans les positions et dans les retranchements qu'on avait élevé derrière les lignes de la Lauter.

Le passage du corps de Valdek s'effectua secrètement à Pitterdorf, deux lieues au dessus de Lauterbourg. L'infanterie légère du Bannat, troupe irrégulière, dénommée les *manteaux rouges*, à cause de leur costume, surprirent et pillèrent Sierck. Cette ville éprouva toutes les horreurs de la guerre.

Au point du jour, Wurmser attaqua le centre des lignes, et trouva peu de résistance. Les deux ailes étant déjà tournées, la légion de Mirabeau et les corps d'émigrés français, combat- 13 octo.

VIII Ép. 1793. tirent avec une valeur qui détermina en partie le succès. Ils emportèrent successivement plusieurs redoutes ; et s'emparèrent de dix-sept pièces de canon.

Lauterbourg fut évacué ; et, vers le milieu de la journée, Weissembourg abandonné fut pris de vive force. Tous les postes des Français se trouvèrent alors forcés, et la retraite en désordre se fit d'abord sur Haguenau, puis derrière la Moter, qui présentait encore une ligne de défense ; mais qui ne put être maintenue. Une partie des fuyards alla jusqu'à Strasbourg.

Le lendemain, Haguenau ouvrit ses portes. Il paraît que les vainqueurs s'y livrèrent aux réjouissances et aux honneurs de la victoire. Le général Wurmser qui se retrouvait dans sa patrie et dans ses anciennes propriétés d'héritage, céda au plaisir de revoir ses foyers. On accusa beaucoup ce retard. Sans doute le désordre et la confusion, suite d'une retraite précipitée, facilitait une invasion rapide. Dans Strasbourg même, les opinions étaient divisées ; mais le souvenir de Valmi et de Sainte-Menehould était récent, et toujours un général prudent craindra de conduire ses troupes dans un pays armé par l'opinion. De plus, les deux alliés comptaient peu l'un sur l'autre. La Prusse n'était pas

aussi pressée de mettre l'Autriche en possession d'une province française ; leurs mouvements en avant ne pouvaient être indépendants, les généraux ne l'étaient pas assez eux-mêmes pour oser entreprendre sans combiner leurs opérations ; et, dans les vues prochaines de pacification particulière que méditait la Prusse, il ne devait pas entrer de donner à l'Autriche une prépondérance qui pût la lier à la fortune de cette puissance. Strasbourg ne vit donc que quelques cavaliers autrichiens qui vinrent jusqu'auprès de ses portes. La convention eut le temps de réparer ses pertes, et l'armée, plus dispersée qu'affaiblie et consternée, reprit une position d'où elle put bientôt réparer sa honte et ses défaites. Les villes de l'intérieur les moins éloignées, envoyèrent des renforts de soldats volontaires. VIII Ep. 1793.

Metz seul fit partir de ses murs deux mille hommes. A Strasbourg, les représentants commissaires Lebas et Saint-Just, appelèrent la terreur accoutumée au secours de la patrie. Dans l'armée, plusieurs chefs de troupes soupçonnés ou convaincus, mais accusés, furent fusillés.

Les autorités civiles, la plupart, déportées dans l'intérieur du pays, et les commissaires annoncèrent que pour premiers fruits de leur

VIII Ep. 1793. mission, trois ou quatre jugements du tribunal révolutionnaire, avaient déja fait verser dans les caisses publiques plus de 600 mille livres d'amende, et que les propriétés mises sous le scellé produiraient à la république plus de 15 millions.

25 brum. C'était alors que venait d'être apportée à la convention cette fameuse adresse des Jacobins, où le mot *TERREUR*, répété à chaque ligne, retentit dans toute la France... « Grace vous soit rendue, représentants, vous avez enfin organisé la révolution, la *TERREUR*; elle est le salut même de ces lâches ennemis que la pitié veut bien épargner.... Déja l'audace des perfides se ranime; ils osent répéter ce mot qui a été dit impunément dans cette enceinte : Quand donc cessera cette boucherie de députés? (Chabot devait bientôt payer *ce mot* de sa tête.) Ne souffrez donc pas, représentants, qu'on vous dise que la terreur glaçant une partie de la convention, ses délibérations ne sont pas libres... Quoi donc! vous qui êtes la Minerve des Français, vous laisseriez enlever de votre égide la Méduse de la terreur! »

C'est avec cette épouvantable éloquence que l'on venait effrayer la convention, et l'enhardir à tous les excès que l'on voulait obtenir, et en même temps la rassurer sur les apparences de

remords

remords, qu'avaient osé laisser voir quelques-uns des plus déterminés Jacobins. La circonstance était favorable; les dangers extérieurs n'étaient plus pressants. Au midi, en Espagne et en Italie, les frontières étaient défendues; et après la réduction de Lyon et de Toulon, toute idée d'invasion était devenue impossible et chimérique. Même après la défaite de Weissembourg, la lenteur des assaillants et l'activité des défenseurs de la patrie avait rassuré. Les armées du Nord étaient en équilibre de forces et de succès avec celles de l'ennemi. Enfin la menaçante Vendée, après une alternative journalière de victoires et de défaites, avait vu son territoire envahi, ses forces dispersées, rejetées sur l'autre rive de la Loire, où leur dernière armée venait d'échouer contre les murs de Grandville, défendus par les habitants et par quelques troupes républicaines. VIII EP. 1793.

Robespierre saisit ce moment pour faire un rapport sur la situation de la république. Ce discours, un des plus fortement pensé et des plus artistement écrit parmi tous ceux qui furent présentés à la tribune des assemblées nationales, donne une idée juste de l'état politique de l'Europe; il développe d'abord le système du cabinet ministériel de Londres, et son

VIII Ep. 1793. influence sur le commencement de la révolution française.

« Voyez, dit-il, comme chaque crise de notre « révolution l'entraîne toujours au-delà du point « où il voulait l'arrêter ; voyez avec quels pé- « nibles efforts il cherche à faire reculer la « raison publique, et à entraver la marche de la « liberté ; voyez ensuite quels crimes prodigués « pour la détruire.

« A la fin de 1792, il croyait préparer insen- « siblement la chute du roi Capet, en conser- « vant le trône pour le fils de son maître ; mais « le 10 août a lui, et la république est fondée. « C'est en vain que, pour l'étouffer dans son ber- « ceau, la faction girondine et tous les lâches « émissaires des tyrans étrangers, appellent de « toutes parts les serpents de la calomnie, le « démon de la guerre civile, l'hydre du fédéra- « lisme, le monstre de l'aristocratie. Le 31 mai, « le peuple s'éveille, et les traîtres ne sont plus. « La convention se montre aussi juste que le « peuple, aussi grande que sa mission. Un nou- « veau pacte social est proclamé, cimenté par « le vœu unanime des Français. Le génie de la « liberté plane d'une aile rapide sur la surface « de cet empire, en rapproche toutes les parties « prêtes à se dissoudre, et le raffermit sur ses « vastes fondements. »

Il dévoile ensuite avec quelle astuce profonde, qu'il appelle machiavélique; on eut l'art, par des discours exagérés, par des invectives de tribune, de favoriser les intrigues pratiquées dans les cours étrangères pour les armer contre la France, par une ligue *monstrueuse* entre la Prusse et l'Autriche; et, dit-il, « il serait « absurde d'attribuer principalement ce phéno- « mène à l'influence des émigrés qui fatiguè- « rent longtemps toutes les cours de leurs cla- « meurs impuissantes, et au crédit de la France; « il fut l'ouvrage de la politique étrangère, « soutenue des factions qui gouvernaient alors « la France... Le char révolutionnaire roule sur « un terrein inégal; ils ont voulu l'enrayer dans « les chemins faciles; ils le précipitent avec « violence dans les routes périlleuses; ils cher- « chent à le briser contre le but. » VIII Ep. 1793.

Robespierre ne pouvait pas présenter une image si vraie et si frappante de ce qu'il avait fait lui-même et de ce qu'il faisait tous les jours, s'il n'eût eu la mission expresse de détourner ainsi l'attention vers une cause véritable, mais qui n'était pas unique. Lorsque la cour de France, au-delà du Rhin, s'aperçut qu'elle était trompée par les puissances étrangères, et elle dut s'en apercevoir dès le début de la première campagne, elle dut songer à défendre la France,

VIII Ep. 1793. son héritage, et à la sauver de la conquête et de l'envahissement qui la faisait passer au pouvoir de l'étranger. Nul autre moyen alors que les Français eux-mêmes. Les opinions politiques qui les exaltaient, étaient le seul ressort capable de mettre en action toutes leurs forces. Le ministère anglais crut bouleverser la France en lui donnant la république, et le ministère français d'outre Rhin, détrompé de ses faux amis, dut voir que la république en France pouvait seule les combattre et leur résister; dès-lors, les deux diplomaties, par des motifs contraires, durent vouloir donner la république aux Français, que leurs idiômes appelaient insurgés. Les Jacobins seuls dominaient alors; on ne pouvait commander qu'en leur nom; ce fut donc une pensée à la fois grande et subtile, mais qui se présentait la première, parce qu'elle était le moyen seul et unique, la pensée de faire sauver la France de l'étranger par les Jacobins; il fallait pour cela s'y rendre le maître; et pour cela, il suffisait de leur en donner un. Robespierre le fut, et ne cessa de l'être que lorsqu'il essaya de le devenir à son propre compte; qu'il fut agent ou instrument, c'est un point qui appartient plus à la biographie qu'à l'histoire, puisque le résultat dut être le même.

Mais lorsque la politique ministérielle de

Londres se fut aperçu que, loin d'être un moyen de confusion et de subversion, la république était devenue un moyen de force et de résistance; trompée dans son espoir, et n'ayant pu renverser la France sous la république, elle voulut et entreprit de renverser la république sur elle-même; et de-là le système de terreur et tous ses effets, auquel il ne manqua peut-être que peu de temps, si toutes les têtes de l'hydre n'eussent été abattues à la fois. VIII E p. 1793.

Eh! que la simple probité ne s'étonne pas trop de ces raffinements, de cette science qui se permet tout sous le nom de politique! Les venins les plus subtils se forment de la corruption des substances les plus saines; que ne peuvent enfanter l'or et le génie, ralliés par la raison d'état! Quelles conceptions sont au dessus du génie, et quels moyens d'exécution sont impossibles à l'or employé par l'autorité! Qu'un jour, les siécles produisent ou non à la postérité les preuves matérielles de ce double système, il n'en restera pas moins démontré pour la méditation. Là où les effets ne peuvent s'expliquer que par une seule cause, l'action de cette cause est prouvée.

Le rapport de Robespierre parcourt ensuite les relations actuelles de la république avec les différentes puissances, et ne lui trouve que

VIII Ep. 1793. deux alliés, les Suisses et les Américains des Etats-Unis. Il déverse sur les victimes de la Gironde tous les torts qui ont armé contre la France tous les autres états ; et c'était sans doute une méthode adroite d'en faire entendre la longue énumération à l'assemblée. Robespierre seul pouvait se charger de cet emploi.

« Dès le moment où on forma le projet de démembrer la France, on songea à intéresser les diverses puissances par un projet de partage ; c'est aujourd'hui un fait prouvé, non-seulement par les événements, mais des pièces authentiques.

« L'Angleterre n'était pas oubliée dans ce partage, Dunkerque, Toulon, les Colonies, sans compter la chance de la couronne pour le duc d'Yorck. Il n'était pas difficile de faire entrer dans la ligne le stathouder de Hollande.

« Quant au phénomène politique de l'alliance de la Prusse avec l'Autriche, nous l'avons déja expliqué..... Le monarque de Vienne et celui de Berlin suspendent leurs anciens différents pour tomber sur la France, et dévorer la république naissante.... « *Mais* l'Autriche pour-« rait bien ici être la dupe du cabinet de Ber-« lin et de ses autres alliés.... » Déja l'impé-

ratrice de Russie et le roi de Prusse viennent de partager la Pologne sans elle « (on accusait alors de jacobinisme les Polonais qui, ayant leur roi à leur tête, défendaient leur constitution monarchique) », et lui ont présenté pour dédommagement la Lorraine, l'Alsace et la Flandre française, et l'Angleterre encourage sa folie pour nous ruiner en la perdant elle-même..... D'un autre côté, le Roussillon, la Navarre française, et les autres départemens limitrophes de l'Espagne ont été promis à sa majesté catholique. VIII Ep. 1793.

« Il n'y a pas jusqu'au petit roi Sarde que l'on n'ait bercé de l'espoir de devenir un jour roi du Dauphiné, de la Provence et des pays voisins de ses anciens états.

« Que pouvait-on offrir aux puissances d'Italie? Rien. Mais elles ont cédé à l'intrigue, ou plutôt aux ordres du cabinet britannique.....

« Venise plus puissante et en même temps plus politique, a conservé une neutralité utile à ses intérêts. Florence a été enfin subjuguée et entraînée malgré elle à sa ruine............ En général, les puissances de l'Italie sont peut-être plus dignes de la pitié que de la colère de la France. L'Angleterre les a recrutées comme ses matelots; elle a exercé la presse contre les peuples de l'Italie.... Nous pouvons vous lire

VIII Ep. 1793. une lettre du roi de Naples, qui servira du moins à vous prouver que la *terreur* n'est pas étrangère au cœur des rois ligués contre nous. Le pape ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

« L'Angleterre a aussi osé menacer le Danemarck.... Mais le Danemarck, régi par un ministre habile, a repoussé avec dignité ses insolentes sommations............... Le régent de Suède, plus sage que Gustave, a mieux consulté les intérêts de son pays et les siens. »

La Russie n'avait pas encore accédé à la coalition. Seule elle était une puissance lointaine qui ne pouvait inspirer de crainte à la France monarchique. Il était donc important de la faire déclarer contre la France républicaine. Le discours qui devait retentir dans toute l'Europe, attaque la souveraine et sa nation par tous les côtés sensibles au cœur d'une femme et à l'orgueil national. Les sarcasmes ménagés ailleurs y sont prodigués.

« De tous les fripons décorés du nom de roi, d'empereur, de ministre, de politique, on assure, et nous ne sommes pas éloignés de le croire, que le plus adroit est Catherine de Russie, ou plutôt ses ministres; car il faut se défier de ce charlatanisme, de ces réputations

lointaines et impériales, prestige créé par la politique. La vérité est que sous la vieille impératrice, comme sous toutes les femmes qui tiennent le sceptre, ce sont les hommes qui gouvernent. Au reste, la politique de la Russie est impérieusement déterminée par la nature même des choses. Cette contrée présente l'union de la férocité des hordes sauvages avec les vices des peuples civilisés. Les dominateurs de la Russie ont un grand pouvoir et de grandes richesses : ils ont le goût, l'idée, l'ambition du luxe et des arts de l'Europe, et ils règnent dans un climat de fer; ils éprouvent le besoin d'être servis et flattés par des Athéniens, et ils ont pour sujets des Tartares. Ces contrastes de leur situation ont nécessairement tourné leur ambition vers le commerce, aliment du luxe et des arts, et vers la conquête des contrées fertiles qui les avoisinent à l'ouest et au midi. La cour de Pétersbourg cherche à émigrer des tristes pays qu'elle habite, dans la Turquie européenne et dans la Pologne; comme nos jésuites et nos aristocrates ont émigré des doux climats de la France dans la Russie. » VIII Ep. 1793.

Il se résume enfin : « Vous avez sous les yeux le bilan de l'Europe et le vôtre, vous pouvez déja en tirer un grand résultat. »

Ici de grandes vérités succèdent à la gros-

VIII Ep. 1793. sière et délirante énergie. « L'univers, dit-il, est intéressé à la liberté de la France; supposons la France démembrée ou anéantie, le monde politique s'écroule. »

Il montre tous ces petits états de la Germanie envahis par leurs puissants voisins, la ligue germanique dissoute, les couronnes du Nord brisées, et leurs débris réunis sur une seule tête.

« Le Turc repoussé au-delà du Bosphore; Venise perd ses richesses et sa considération; la Toscane son existence; Gênes est effacée; l'Italie n'est plus que le jouet des despotes qui l'entourent; la Suisse est réduite à la misère; que dis-je, que deviendrait l'Angleterre elle-même?... Comment conserverait-elle les restes de sa liberté, quand la France aurait perdu la sienne, quand le dernier espoir des amis de l'humanité serait évanoui?..... La politique même des gouvernements doit redouter la chute de la république française; que la liberté périsse en France, la nature entière se couvre d'un voile funèbre, et la raison humaine recule jusqu'aux abymes de l'ignorance et de la barbarie.... Après de si grands exemples et tant de prodiges inutiles, qui oserait jamais déclarer la guerre à la tyrannie? Le despotisme, comme une mer sans rivage, se déborderait sur la sur-

face du globe, et couvrirait bientôt les hauteurs du monde politique, où est déposée l'arche qui renferme les chartres de l'humanité. La terre ne serait plus que le patrimoine du crime, et ce blasphème reproché au second des Brutus, trop justifié par l'impuissance de nos généreux efforts, serait le cri de tous les cœurs magnanimes. O vertu! pourraient-ils s'écrier, tu n'es donc qu'un vain nom! » VIII Ep. 1793.

On prodiguait trop alors ces manifestes de l'étranger, où il protestait qu'il ne prenait les armes, c'est-à-dire qu'il n'incendiait les villes frontières, que pour y ramener la paix et le bonheur. L'orateur leur répond....

« Despotes généreux, sensibles tyrans, vous ne prodiguez, dites-vous, tant d'hommes et de trésors que pour rendre à la France le bonheur et la paix, vous avez si bien réussi à faire le bonheur de vos sujets, vos ames royales n'ont plus maintenant à s'occuper que du nôtre; prenez garde, tout change dans l'univers; les rois ont assez longtemps châtié les peuples; les peuples, à leur tour, pourraient aussi bien châtier les rois.

« Pour mieux assurer notre bonheur, vous voulez, dit-on, nous affamer, et vous avez entrepris le blocus de la France avec une centaine de vaisseaux. Heureusement, la nature est moins

VIIIᵉ Ep. 1793. cruelle pour nous que les tyrans qui l'outragent; le blocus de la France pourrait bien n'être pas plus heureux que celui de Maubeuge et de Dunkerque. Au reste, un grand peuple qu'on ose menacer de la famine, est un ennemi terrible. Quand il lui reste du fer, il ne reçoit point de ses oppresseurs du pain et des chaînes, il leur donne la mort. »

Il finit cet inexplicable discours par tracer à ses collègues des règles de conduite dont il était loin de leur donner l'exemple..... « Vos ennemis voudraient donner à la cause sublime que vous défendez un air de légèreté et de folie, soutenez-la avec toute la dignité de la raison. On veut vous diviser, soyez unis.... Ils veulent que le vaisseau de la république flotte au gré des tempêtes sans pilote et sans but, saisissez le gouvernail d'une main ferme, et conduisez-le au travers des écueils... » Un décret rassurant sur les intentions du comité de salut public, à l'égard des Suisses et des Américains, termina le rapport.

Ce discours produisit un grand effet, et laissa une impression profonde. On crut un moment, pouvoir attacher quelque espoir de moralité, à celui à qui l'on ne pouvait bientôt plus contester la puissance. Robespierre alors n'était pas encore celui du 9 thermidor.

On peut remarquer que dans ce discours, VIII E.p. 1793.
sur la situation politique de la France, il ne parle point de la Vendée, et cependant alors les comptes à rendre à l'assemblée n'étaient pas un ombre au tableau qu'il venait de tracer, il eût pu annoncer les succès des armes républicaines. Jamais, depuis le commencement de cette campagne, des succès aussi suivis n'avaient promis la fin de cette guerre; c'est alors que les Vendéens, rejetés de l'autre côté de la Loire, venaient d'être battus et repoussés à Granville, et cet événement qui fut une époque marquante dans la guerre de la Vendée, parce qu'elle changea le système de ses relations avec l'Angleterre, rappelle le récit, aux actions de guerre et aux mesures politiques qui l'ont précédé.

Après la défaite de Ligonier, Berruyer avait retiré les troupes au Pont-de-Cé et à Saumur, et d'après les comptes qu'il avait rendu de l'état des affaires, on s'était décidé à y former une armée de troupes réglées. Celle des Vendéens s'était beaucoup accrue; tout le pays compris sur le cours de la Loire, depuis Saumur jusqu'à Nantes; de l'est à l'ouest, et du nord à l'est et au midi, par le chemin qui conduit de Saumur à la Rochelle, formait ce que l'on appela généralement la Vendée, c'est-à-dire le pays insurgé pour la cause du royalisme. Ce

VIII Ep. 1793. territoire contient huit à neuf cents lieues carrées, et environ huit cent mille habitants; mais ceux des villes formant près du quart de cette population, plus immédiatement sous la main des autorités républicaines, et aussi plus éclairés sur leurs intérêts, ne prirent point part à la guerre ou se rangèrent sous les drapeaux de la république.

Le reste des habitants des campagnes, plus aisés à conduire par les idées communes et par les préjugés d'enfance, se rallia sous les bannières de la religion et de la noblesse. Dès le commencement de cette seconde campagne, on voit à leur tête les chefs qui les conduisirent pendant toute cette guerre, Bauchamps, d'Elbée, Laroche-Jaquelin, l'Escures, Charette, Stoflet, qui, le dernier, posa les armes, et qui, de garde-de-chasse, s'éleva au commandement de toutes les armées vendéennes. Leur système d'attaque et de défense ne pouvait ressembler en rien à la tactique usitée; excepté un corps peu nombreux qui fut successivement de deux, trois et quatre mille soldats entretenus, réunis et soldés. Le reste de leur armée qui fut quelquefois de 60 mille hommes, ne consistait que dans la levée hâtive et momentanée des cultivateurs qui, à jour donné, se rendaient de leurs habitations aux rendez-vous

fixés, portant des vivres pour quelques jours, prêtant la main avec zèle et avec valeur à l'expédition entreprise, et se retirant ensuite à ses foyers. Leur manière de combattre ne supposait ni instruction militaire ni discipline, c'était au génie des chefs à disposer des grandes masses de leurs combattants, à les porter aux places où ils devaient agir; là, sans garder ni rang ni files, chacun choisissait son poste à son gré, s'écartant le long des buissons et des haies, dont le pays est coupé, et de-là faisant feu à volonté, ce genre de guerre était très-meurtrier pour des bataillons marchant serrés et à découvert. Dans le succès, la poursuite des Vendéens était redoutable; connaissant le pays et les détours, ils gagnaient de vîtesse les passages, et y prévenaient des corps dont la marche en retraite était nécessairement retardée par leur ensemble. Dans la défaite, au contraire, chacun pourvoyait personnellement à sa sureté. Les chefs faisaient passer le lieu et le jour du rendez-vous, et tout s'y retrouvait. Mais ce système avantageux au jour du combat, arrêtait nécessairement les plans et les projets des chefs; leurs combattants dévoués sur leur territoire, ne pouvaient pas quitter un certain arrondissement. Si le théâtre des opérations changeait, et cela arrivait sou-

VIII Ep. 1793. vent, les chefs étaient obligés de changer d'armée, et celle qui venait d'agir retournant à ses toits et à ses charrues, les troupes républicaines ne reconnaissaient plus d'ennemis, et se trouvaient au milieu d'eux. Cet état de guerre changea vers la fin, lorsque les pillages, les incendies, les massacres, ne laissant au cultivateur, ni maison, ni charrue, ni famille, il se fit soldat et combattit pour vivre.

Quetineau, avec une division de l'armée républicaine, était accouru au secours de Ligonier; mais, prévenu et surpris au village des Aubiers, il y fut attaqué, battu, et eût été totalement défait, si quelques troupes de ligne, se formant en bataillon carré, n'eussent soutenu le feu et protégé la retraite. Quetineau s'enferma, avec les débris de son armée, dans Thouars, ville avantageusement située sur une hauteur, que la rivière du Thoué environne et couvre de trois côtés. Il y fut bientôt
5 mai. attaqué, et forcé par les Vendéens, au nombre de plus de 30 mille. Six mille hommes seulement défendaient Thouars. Le Gué, seul passage, fut forcé. La cavalerie vendéenne passa à la nage, Les républicains furent obligés de se renfermer dans la ville qui, en peu d'heures, fut prise d'assaut. Le général, l'armée, l'artillerie, toutes les munitions, tombèrent au pou-

voir

voir du vainqueur. Ils marchèrent aussitôt au secours de Charette. En chemin, ils défont un camp de quatre mille républicains à Parthenai, et les deux armées vendéennes réunies, vont à Fontenay chercher l'armée républicaine; elle était de beaucoup moins nombreuse, et cependant la victoire la mit en possession de presque toute l'artillerie vendéenne; mais peu de jours après, les chefs, Lescures, Laroche-Jacquelin et Bonchamps, reparurent conduisant trois colonnes nombreuses; dépourvues d'artilleries, elles marchent serrées sur les canons des républicains. La cavalerie, qui eut ordre de les charger, lâcha le pied, et passa sur l'infanterie en désordre; alors la déroute fut générale; Fontenay fut emporté, et l'alarme se répandit jusqu'à la capitale, d'où la convention fit partir ses grenadiers pour la Vendée.

VIII Ep. 1793.

17 mai.

« L'armée vendéenne n'était plus qu'à deux lieues de Niort, et la prise de cette ville pouvait étendre l'insurrection dans l'intérieur de la France. Mais une diversion qu'opérait alors le général Ligonier rappela les chefs vendéens au secours de leur pays dévasté. L'armée fut licenciée. Le rendez-vous général indiqué à Chatillon, et peu de jours après, les chefs vendéens en sortirent à la tête de 50 mille hommes. L'histoire militaire n'offre aucun exem-

VIIIE P. 1793. ple de cette manière de marcher et de combattre. Ligonier fut entièrement défait, les Vendéens se portèrent sur Saumur. En deux jours, Saumur fut attaqué et pris. La bataille y fut une des plus sanglantes de cette guerre. De part et d'autre, l'acharnement fut égal. C'est là que l'on vit les Vendéens, armés de bâtons ferrés, attaquer des batteries, se précipiter sur les canons et s'en emparer. La plupart de leurs chefs y furent tués ou blessés.

On put craindre alors que la Vendée ne décidât du sort de la France, et n'envoyât ses guerriers changer le gouvernement dans la capitale.

Angers ouvrit ses portes, et toutes les villes de la Loire, excepté Nantes, cédèrent à cet exemple.

Le général Canclaux y commandait. Par un système de prudence et de sagesse, il tint ses troupes dans les murs, et laissa les Vendéens, peu faits aux travaux d'un siége, se consumer en efforts impuissants. Ils s'emparèrent cependant d'un faubourg; mais ne purent s'y maintenir, une autre diversion puissante les rappelait encore à la défense de leur pays.

Ce même Westermann, qui dirigeait au 10 août les colonnes parisiennes, commandait alors un corps dans la Vendée. Il déploya dans cette

campagne des talents militaires et une activité brillante. De Saint-Maixent où il était, il conçut le projet de traverser le pays ennemi, et d'aller surprendre dans Chatillon, place d'arme des Vendéens, un corps de 10 mille hommes qu'y commandait l'Escure, malade et blessé. L'Escure fut surpris, et ne dut son salut qu'aux ténèbres qui favorisèrent sa fuite. Chatillon fut emporté; mais, dès le lendemain, le canon annonça à Westermann l'arrivée de Laroche-Jacquelin, à la tête d'une autre armée. Le combat s'engage, les Vendéens se précipitent avec fureur sur leurs ennemis. Westermann est entraîné dans la déroute; plus d'un tiers de ses troupes restèrent sur le champ de bataille, et Chatillon est repris. Cette entreprise hasardeuse, et même téméraire, coûta beaucoup de vaillants hommes, qui composaient la légion du Nord, et qui s'étaient déja signalés contre les vrais ennemis de la France. VIII Ep. 1793.

Tant d'événements balancés de succès et de désastres, s'étaient passés en moins de trois mois, et la prodigieuse activité de cette guerre prouvait assez qu'elle se faisait de Français à Français. Chaque parti connaissait ses forces et son génie; aucun ne voulait *être attaqué*.

La convention n'était jamais complétement

VIII Ep. 1793. informée de ces revers, et les succès lui étaient toujours grandis dans les rapports faits à la tribune. Westermann, dont le talent dans ce genre de guerre semblait devoir y mettre un terme, fut rappelé; et, quoiqu'on ait accusé Robespierre d'avoir été jaloux de sa renommée et de sa popularité, il est beaucoup plus vraisemblable qu'il se hâta de retirer un général dont apparemment il ne disposait pas assez pour le faire agir ou ne pas agir à son gré. Cette guerre de la Vendée, mettait Paris aux ordres des chefs jacobins; ils levaient des troupes pour la Vendée, et ces levées toujours successives, laissaient à leurs ordres et dans Paris, un nombre d'hommes disponibles avant le temps de leur départ. La garde nationale avait été désarmée pour équiper ces soldats, et les canons de cette garde tombèrent presque en arrivant, au pouvoir des Vendéens. Les grenadiers de la convention qui pouvaient gêner le plan formé de l'asservir, furent envoyés à la Vendée. Tous les généraux, dont la popularité acquise n'était pas assez aux ordres des agitateurs, trouvaient un emploi dans la Vendée, et le cabinet de Londres qui lui fournissait des secours assez seulement pour continuer la guerre sans la terminer, avait en même temps assez de crédit à

Paris, pour ne faire envoyer à la Vendée que des forces suffisantes pour prolonger la guerre; mais insuffisantes pour la finir. De-là cette alternative de succès et de revers qui, dans chaque parti, place sans cesse une défaite à la suite d'une victoire. VIII EP. 1793.

Le récit historique peut à peine suivre le cours rapide des événements; et, forcé d'en déléguer les détails aux mémoires locaux et à l'histoire militaire et spéciale de cette guerre, il ne peut que faire connaître les événements dont les résultats furent importants, et le personnel de ceux qui les dirigèrent.

Tandis que les choses qui viennent d'être rapportées, se passaient dans la haute Vendée, les cantons les plus reculés dans l'intérieur des terres; dans la basse Vendée, vers les pays maritimes, Charette, avec une autre armée, avait soutenu la guerre contre les généraux républicains Beysser et Sandoz, et avait eu quelquefois l'avantage. Il voulut s'emparer de la ville des Sables-d'Olonne, et fut obligé d'en lever le siége. Il voulut alors aller livrer bataille à l'armée campée près de la ville de Luçon. Laroche-Jacquelin lui amena un renfort de douze mille hommes; mais une terreur panique se mit dans cette troupe pendant l'action. Pour réparer cet échec, les chefs

VIII Ép. vendéens s'étaient réunis sur les bords de la Sèvre,
1793. pour tenir conseil et convenir de leurs opérations. Pendant leur absence, l'armée de Laroche-Jacquelin fut attaquée. Dans l'étonnement général, un allemand, nommé Kesler, prit le commandement à la tête de cette troupe d'élite, que les généraux avaient formé de Suisses, d'Allemands et de Vendéens choisis au nombre de 12 cents hommes, et ramena les royalistes déja repoussés. Les républicains, entièrement défaits, perdirent dix canons, tous leurs équipages, et laissèrent quelque temps les Vendéens maîtres de leur pays. Cette bataille, une des plus décisives de cette campagne, se donna près de Vihiers; mais peu de jours après, ayant voulu encore tenter le sort des armes, près de Luçon,
25 août. les Vendéens furent deux fois repoussés. Charette poursuivi échappa à peine aux vainqueurs; et neuf jours après, on le voit à Chantaunay, réuni à Laroche-Jacquelin et à d'Elbée, com-
4 sept. battre et vaincre l'armée républicaine, étonnée de voir ses rangs rompus par ces mêmes hommes qui trois fois venaient de fuir devant elle. Un préjugé populaire, et par conséquent très-puissant, avait rendu Luçon d'un augure fatal aux Vendéens.

Cependant les commissaires représentants

cherchant dans une mesure extraordinaire un remède à tant de maux, avaient ordonné ce qu'on appelait une levée en masse. Soixante mille hommes, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à soixante, furent rassemblés à Thouars. L'Escure, avec deux mille hommes, entreprit d'attaquer et de disperser cette multitude, et il y réussit. Les garnisons de Mayence et de Valenciennes venaient d'arriver. On en forma deux armées avec ce qu'il y avait déja de troupes réglées, et le système de guerre changea. Ce fut alors qu'un émissaire anglais se présenta au conseil militaire de Chatillon, et vint offrir des secours. Plusieurs voix s'élevèrent pour les refuser, et l'émissaire n'obtint même pas de réponse définitive. VIII Ep. 1793.

L'amour de la patrie n'était point encore éteint dans les cœurs, et cette ancienne haine nationale ôta peut-être aux Vendéens les moyens qui auraient reculé leur chute. Ce fut alors que Kleber, à la tête de l'armée de Mayence, vint croyant achever la victoire que les républicains venaient de remporter sur Charette. Toutes les forces combinées de l'armée vendéenne marchèrent à la rencontre de ce nouvel ennemi. Du premier choc, les Vendéens sont mis en déroute; une partie prit ouvertement la fuite. C'en était fait de la Vendée, si les chefs n'eus-

VIII Ep. 1793. sent mis pied à terre, et combattant à la tête de leur infanterie, ne l'eussent ramené. Les Mayençais entourés et étonnés d'une résistance nouvelle, furent obligés de commencer une retraite que l'art et la discipline rendaient seuls possible. Pendant six lieues, harcélés et poursuivis, ils laissèrent les vainqueurs étonnés et alarmés de ces nouveaux ennemis. Cette bataille se donna près de Torfou, et fut célèbre dans les guerres de la Vendée.

Une nouvelle invasion dans la basse Vendée y rappela Charette, et les autres chefs l'y suivirent. Une nouvelle bataille, près de Montaigu, fut une nouvelle victoire pour les Vendéens.

A Saint-Fulgent, un combat de nuit mit encore les Vendéens en possession de toute l'artillerie de l'armée républicaine.

Cependant une armée nombreuse s'était formée sous l'inspection des commissaires représentants, et sous les ordres de trois généraux républicains, Chalbos, Chabot et Westermann. Résolus de porter un coup décisif, ils marchent droit sur Chatillon, cette place d'arme des Vendéens. Le combat y fut long, et d'abord le corps d'élite des Vendéens le décida en leur faveur; mais Westermann rétablit le combat et le laissa douteux à l'entrée de la nuit. Les

Vendéens restés maîtres de Chatillon, et joyeux de leur avantage, s'oublièrent autour de quelques tonneaux de liqueurs fortes dont ils s'étaient emparés, et le sommeil de l'ivresse fut pour eux celui de la mort. VIII Ep. 1793.

Wertermann, averti, revient avec 15 cents hommes, trompe et égorge un avant-poste, rentre dans Chatillon, tout y fut mis à feu et à sang. Les chefs vendéens ont à peine le temps de se sauver à Mortagne; mais incertains de leur position, dès le lendemain les généraux se décident à évacuer Chatillon, qui resta un monceau de cendre, de ruines et de cadavres. La destruction fut telle que les chefs vendéens rentrant dans Chatillon, désespérant d'éteindre l'incendie, et repoussés par l'horreur des spectacles qu'ils avaient sous les yeux, l'abandonnèrent, et cette ville cessant d'être habitée, un trait conservé à l'histoire par un témoin, peindra l'horreur de cette guerre. Les chiens des alentours et ceux de la ville n'ayant plus de maîtres, s'en emparèrent; ils y vécurent de la chair des cadavres entassés; devenus féroces par cette nourriture accoutumée, lorsque longtemps après on voulut y rentrer, ils se jetèrent sur les premiers hommes qu'ils virent pour les dévorer; et, défendant leur horrible conquête, il fallut faire marcher un

VIII Ep. 1793. bataillon armé pour exterminer ces derniers ennemis. Ce témoin ajoute des réflexions trop justes pour que l'histoire ne les admette pas comme un témoignage et comme un avertissement salutaire, s'il était possible que la postérité fût condamnée à revoir ces tristes et désastreuses calamités.

« Cet affreux système d'incendie, inventé par Robespierre et ses adhérents, était d'autant plus absurde, qu'en portant à la France des coups mortels, il ne remplissait nullement le but qu'on s'en était proposé; au contraire, les malheureux, dont les femmes et les enfants étaient égorgés, dont les maisons étaient incendiées, n'étant plus retenus par aucun lien, ne possédant plus rien en propre que leurs fusils, s'abandonnaient à tous les transports du désespoir; et, s'attachant aux armées qui seules pouvaient leur donner une existence, devenaient alors de vrais soldats d'autant plus redoutables qu'il ne leur restait qu'à se venger ou à mourir les armes à la main. » Une autre considération seule eût dû prévenir ce système absurde : la crainte des représailles.

Westermann venait d'être destitué, et bientôt, chef trop peu docile ou témoin dangereux, il fut au nombre des victimes militaires que l'inquiette tyrannie des dominateurs immola à sa

tranquille autorité. Les généraux Lechelle et Baupui commandaient l'armée républicaine; et, pressés par les ordres de la convention, qui bientôt décréta le jour que la guerre de la Vendée devait finir, ils marchèrent sur Mortagne et Cholet, où s'était rassemblée l'armée vendéenne. Le choc fut comme tous ceux de cette guerre où la fureur des partis combattait. Un mouvement que fit Lechelle pendant l'obscurité de la nuit qui n'avait pas mis fin au combat, tourna l'aile vendéenne que commandait l'Escure blessé à mort. Ses troupes fuyent, et les républicains entrent dans Mortagne. Le lendemain Cholet fut emporté; et, tandis que la rage y exerçait des horreurs qui surpassèrent toutes celles dont la Vendée était le théâtre, l'armée vendéenne reparut, et le combat recommença. D'abord son aile droite enfonça les rangs républicains; mais, à la gauche, les bataillons de Mayence, soutenus de la cavalerie, enfoncent par trois charges consécutives tout ce qui est devant eux; en vain les chefs veulent rallier les fuyards et faire avancer leur cavalerie. Elle s'était retirée à Beaupreau; alors à la tête d'un escadron, ils cherchent la mort, et plusieurs la trouvent. Bonchamp et d'Elbée tombent; Laroche-Jacquelin resté seul, retire son aile droite à Beaupreau, et bientôt se dispose

VIII Ep. 1793.

25 oct

VIII Ep. 1793. à passer la Loire, et donne le rendez-vous général à Saint-Florent; là étaient renfermés tous les prisonniers faits sur les républicains, et déja les Vendéens, avant d'abandonner leur pays, avaient prononcé leur arrêt de mort. L'Escure, blessé et mourant, se fit porter au conseil de guerre; armé de cette éloquence que donne l'humanité, compagne du vrai héroïsme, son ascendant l'emporte, l'affreux droit de représaille consentit à lâcher sa proie, et plusieurs milliers de Français sauvés, honorèrent la tombe d'un jeune guerrier qui survécut peu à cette vraie gloire. Les derniers bateaux, chargés des vieillards, des femmes, des enfants qui, fuyant leur patrie incendiée, suivaient l'armée fugitive, passaient encore la Loire quand l'avant-garde républicaine parut à Saint-Florent.

L'armée fugitive des Vendéens ressemblait plutôt à une nation émigrante, forcée par la dure nécessité à chercher et à conquérir une terre nouvelle, surchargée de vieillards, d'enfants, de femmes, fuyant leur pays incendié; le désespoir avait armé les femmes même. On vit à la tête des troupes une La Rochefoucaut et une sœur de l'Escure; celle-ci fut tuée en ralliant les soldats dans une bataille, et les ramenant au combat.

Peut-être un jour, lorsque le verni antique

des siècles aura passé sur ces événements, la poésie épique y trouvera des sujets intéressants pour nos neveux, comme le furent les poésies d'Homère pour les Grecs. On y trouvera un grand intérêt national ; d'un côté, l'héroïsme chevaleresque ; de l'autre, le courage tenace du caractère républicain ; et l'on admirera que la même nation modifiée par des opinions différentes, ait donné des modèles de vertu, ou du moins des qualités guerrières ; car le nom de vertu peut rarement honorer les faits d'armes des deux partis, comme dans les guerres civiles de tous les peuples, les fureurs de Mars flétrissent ses lauriers. Trop souvent et de part et d'autre, les massacres sous le nom de représailles, les embrâsements, les pillages, les outrages à la nature, aux mœurs, à la pudeur et à l'humanité, la destruction sous toutes les formes, couvrirent de sang, de cendres et de deuil les contrées que la gloire et la valeur des combattants auraient pu illustrer. VIII Ep. 1793.

La nouvelle situation des Vendéens semblait désespérée ; et cette troupe, poursuivie par une armée victorieuse, semblait une proie facile à saisir pour finir la guerre.

Les Vendéens entraient dans un pays étranger pour eux ; ils n'avaient, ni vivres, ni munitions, ni place. Le courage leur donna tout,

VIII Ép. 1793. et leurs nouveaux combats étonnèrent la France et l'Europe. La plupart de leurs chefs étaient hors de combat, Laroche-Jacquelin seul était en état de commander et d'agir.

Leur première action de guerre fut de s'assurer d'une place d'armes. Après leur débarquement, ils s'emparèrent de Varades, près d'Ancenis qui fut emporté de vive-force. Ingrande, Segré, Condé cédèrent, Château-Gontier résista en vain. A Laval, une réunion nombreuse de gardes nationales ne put défendre la ville. Laroche-Jacquelin s'y trouva à la tête de trente mille hommes et de douze cents cavaliers.

L'armée républicaine qui le poursuivait parut, et l'armée vendéenne marcha à sa rencontre. Le combat fut un des plus longs et des plus rudes de cette guerre. Les Mayençais s'indignaient de trouver encore des ennemis en face, où ils ne croyaient qu'atteindre des fuyards. Le feu cessa ; on en vint à l'arme blanche ; on se prit corps à corps ; on se poignarda avec la baïonnette. Stoflet, après six heures de mêlée, fit un détour avec quinze cents hommes, prit les Mayençais à dos et en flanc ; attaqués et rompus, un grand nombre périt ; le reste se sauva à Château-Gontier.

Ce fut alors que l'on put croire à Paris que la Vendée était, selon l'expression usitée alors,

une hydre aux têtes renaissantes. Peu de jours avant, on avait représenté les Vendéens fuyant de leur pays après deux défaites. On les voyait sur une terre étrangère, entourés d'habitants armés qui ne pouvaient qu'être leurs ennemis; on les voyait comme une horde fugitive et chassée sans vivres, sans munitions de guerre, presque sans armes, partout sans asile; et peu de jours ensuite, ils sont proclamés vainqueurs de cette même armée de Mayence, l'espoir de la république et l'élite de ses guerriers. Les succès des armes vendéennes avaient réuni à eux les mécontents du nouveau pays où ils combattaient. Dix mille étaient venus les joindre. Une troisième victoire que décida la présence de l'Escure, qui se fit porter mourant dans les rangs de ses soldats ébranlés, leur livra Laval et Château-Gontier; enfin une quatrième bataille, à Ernée, ayant encore été à l'avantage des Vendéens, les villes de Dol, Avranches ouvrirent leurs portes; Fougères fut emporté d'assaut.

L'indiscipline et l'impéritie furent cause de la défaite de l'armée républicaine; elle marchait négligemment à l'ennemi le long du grand chemin sur une seule colonne. L'avant-garde vivement attaquée, se renversa sur la tête de la colonne, et bientôt, par l'effet connu des mou-

VIII Ep. 1793. vements de terreur communiqués, tout fut en désordre et bientôt en déroute. Le général Lechelle, placé par les jacobins de Paris, se fit justice, et donna sa démission. L'armée se retira sur Angers. Jamais les affaires des Vendéens n'avaient été dans un état si florissant. Le passage de la Loire, en sortant les Vendéens de leur pays, les avait liés à la fortune de leurs chefs; ils ne pouvaient plus retourner à leurs foyers. Après le combat, ce n'était plus des hommes rustiques rassemblés pour un coup de main, et dispersés par la nécessité des subsistances; aguerris par deux campagnes et des combats journaliers, c'étaient alors des soldats endurcis aux travaux et accoutumés aux revers et aux alarmes, n'ayant plus rien à perdre, et ne pouvant vivre que de leur épée.

Après l'affaire de Laval, les chefs tinrent conseils; les uns voulaient retourner dans la Vendée; des avis plus audacieux proposent de marcher sur Paris. L'armée était alors de 40 mille hommes, trois fois victorieux depuis peu de jours. Les vaines conjectures sur toutes les chances de la probabilité, sont des dissertations politiques que l'histoire abandonne.

Des causes plus réelles influaient alors sur les événements et sur les déterminations; le cabinet britannique ne perdait pas de vue la

guerre

guerre civile de France. Tant que les succès furent balancés, il offrit des secours; mais dès que l'armée vendéenne approcha des rivages de la mer, les communications furent plus intimes. On prépara un grand armement dans les ports de l'Angleterre; on forma en corps les Français émigrés; on annonça des efforts et des secours, dont la mesure et l'objet furent connus quelque temps après à Quiberon; et c'est à ces considérations qu'il faut attribuer sans doute la faute que firent les Vendéens, en se déterminant à une entreprise sur Grandville et sur Saint-Malo. Les Vendéens n'avaient point de flottes, et leurs conquêtes, s'ils eussent réussi, ne pouvaient être gardées que par les escadres anglaises. VIII Ep. 1793.

On se décida d'après l'espoir que donnèrent les apparences d'une communication facile avec une grande puissance maritime.

Grandville et Saint-Malo, placés au fond du golfe que ferment les îles de Jersey et Grenesey, communiquent par elles avec les côtes méridionales de la Grande-Bretagne, et tous les ports qui y sont situés. Grandville, d'un plus facile accès, dut être attaqué d'abord, et le succès de cette entreprise devait décider de celle de Saint-Malo.

Les habitants de Grandville s'armèrent, et se 14 nov.

VIII Ep. 1793.

réunirent à la garnison. Un officier municipal revêtu des marques de sa dignité, fut tué sur les remparts, ordonnant les moyens de défense.

La cavalerie vendéenne se déploya en avant des faubourgs de Grandville; puis l'infanterie tenta l'assaut, mais sans succès. On s'était emparé des faubourgs; mais personne dans l'armée ne connaissait l'état des fortifications de la place. Elle fut attaquée trois jours de suite par le côté le plus fort; et la valeureuse défense des habitants et de la garnison, sauva la ville. Cet échec rétablit les affaires de la république. Les succès suivis sont nécessaires aux partis qui lèvent l'étendart de l'opposition contre les gouvernements établis. L'opinion qui seule leur donne des renforts, s'éloigne ou se rapproche de leur cause avec la victoire. Cet échec reçu devant Grandville, assura tous les départements du Nord qui, à la première nouvelle du siége, en attendaient l'événement.

La flotte anglaise, après avoir croisé quelques jours à la vue des îles de Jersey, rentra dans ses ports; et quoique les Vendéens eussent obtenu quelques succès sur l'armée républicaine, à Dol, leurs affaires allèrent toujours déclinant depuis la levée du siége de Grandville.

Plusieurs causes avaient concouru à leurs

premiers succès. D'abord, la composition des VIII Ép. 1793.
armées de la république, levées à la hâte dans Paris, ou formées de requisitions prises sur place, dans le pays même qui était le théâtre de la guerre, et par conséquent composées d'hommes souvent d'opinions opposées à celle du parti qui les forçait de combattre. Le choix des généraux que la méfiance dictait plus que toute autre considération. *On ne peut douter,* écrivaient, après la déroute de Vihiers, les représentants commissaires Bourbotte et Thureau, *on ne peut douter qu'il n'existe dans notre armée une foule de contre-révolutionnaires, qui, en pillant les maisons des meilleurs citoyens, et en violant leurs femmes et leurs filles, cherchent à faire tourner contre nous les armes des habitants du pays, ces scélérats sont parvenus à faire fuir les troupes chaque fois que les brigands s'approchent.*

Cette confiance mutuelle et à l'épreuve, qui fait qu'au moment du combat les hommes comptent l'un sur l'autre, et s'assurent ainsi dans le poste qu'ils occupent, faisait la force des soldats vendéens, et manquait totalement aux armées républicaines composées de corps inconnus l'un à l'autre, et que l'opinion et l'esprit de parti ne ralliait pas.

Au moment où le siége de Grandville fut in-

VIII Ep. 1793. considérément résolu par les chefs de la Vendée, un autre plan plus hardi avait été proposé, c'était de marcher, par les départements du Nord, sur l'armée de Jourdan, et la mettre ainsi entre deux feux. Ce parti qui eût coupé l'armée du Nord de la capitale, fut heureusement rejeté. La réussite eût ouvert les barrières de la France à l'étranger, et déja les succès de la bataille de Watigni étaient balancés par des revers.

Après la retraite des ennemis au-delà de la Sambre, Jourdan avait refusé de la passer pour aller les attaquer, avant qu'une forte diversion dans la Flandre maritime, y eût retenu les renforts que les généraux autrichiens auraient pu tirer de cette partie.

1.er bru. 22 octo. Cette diversion s'opéra par une attaque sur toute la ligne ennemie, depuis Arleux jusqu'à Bailleul; tous les postes ennemis, à Varneton, Furnes, Commines, Poperingue, furent enlevés; sept pièces de canon restèrent au pouvoir des Français, et les Autrichiens furent, par ces mouvements, forcés de lever leur camp de Solème et de se rapprocher de Valenciennes.

Malgré ces avantages, l'état de l'armée de Jourdan était tel, par le dénuement de tous les moyens pour se porter et agir en avant, que les commissaires représentants, par un arrêté

motivé, et qui prouve assez combien les généraux craignaient de compromettre leur responsabilité, décidèrent un mouvement rétrograde qui reporta cette armée dans les mêmes positions qu'elle occupait avant la victoire de Watigni. VIII Ep. 1793.

Quatre mille hommes qui occupaient en avant le poste de Marchiennes, y furent attaqués par des forces très-supérieures. Obligés de se retirer dans la ville, le combat y fut un massacre, où plus de la moitié furent tués en combattant dans les rues, le reste, presque tout de blessés, fut pris. Depuis la fin tragique de Marie-Antoinette cette guerre avait pris un caractère de haine et d'extermination. Les Français furent aussi forcés à lever le siége de Nieuport; dans ces alternatives de marches et de retraites; les combats journaliers ne décidaient rien, et coûtaient aux nations beaucoup de sang. 9 brum. 30 nov.

L'armée de Jourdan était postée ayant son centre à Guise, où était le quartier-général.

Le prince de Wurtemberg, avec un corps de trente mille hommes détachés de la grande armée autrichienne, attaquant toute la ligne des postes français, fut partout repoussé, après un combat longtemps douteux, et que décidèrent plusieurs charges d'un corps de cava- 17 brm. 8 nov. 5.me d'hussards.

VIII Ep. 1793. lerie legère qui n'arriva que vers la fin de la journée.

Pour réparer cet échec, l'armée entière des alliés passa la Sambre, prit position à Beaumont, d'où elle se porta en avant jusque près de Saint-Quentin, et ses postes firent contribuer des villages à deux lieues de cette place. Ce mouvement hors de mesure, n'avait pour objet que d'assurer l'établissement des quartiers d'hiver en arrière; mais sur la ligne frontière du territoire français. Cette ligne de cantonnement souvent attaquée (la rigueur de la saison ralentit peu la guerre), s'étendit de Namur à Furnes, passant par Charleroi, Mezières, Beaumont, Bavai, le Quesnoy, Valenciennes, Templeuve, Poperingue, que les alliés venaient de reprendre après une action sanglante à Hondtschoote. Tous ces lieux déja signalés pendant cette campagne par des succès, et par des revers de chaque parti, furent encore, pendant cet hiver, le théâtre de combats indécis et sans résultat général.

L'armée de Jourdan se divisa en trois corps; le premier, plus en force, se porta en avant de Lille, au camp de Cisoing, que les alliés venait d'abandonner. Un autre corps fut placé entre Bouchain et Cambray, pour arrêter les

courses continuelles des troupes légères dans le Cambresis; au Nord, dans la Flandre maritime, la troisième division de l'armée se retira vers Dunkerque, et occupa les camps de Rosendael et de Hondtschoote. Tous ces corps furent tenus en activité. Le comité de salut public méditait une campagne d'hiver et l'invasion de la Flandre par les pays maritimes. Les succès de l'armée de la Moselle pouvaient faciliter ce projet. VIII Ep. 1793.

Cette armée, après plusieurs incursions dans le pays occupé par l'armée aux ordres du général Beaulieu, l'avait obligé à se retirer au-delà de Philippeville; et en même temps une division conduite par Hoche, avait attaqué à la droite le corps commandé par le général prussien Kalkreut, qui faisait partie de l'armée de Brunswick, couvrant la droite de l'armée de Wurmser devant Strasbourg.

Les Prussiens attaqués dans leurs positions près de Bitch et de Blies-Castel, n'y furent pas forcés; mais se retirèrent pendant la nuit qui suivit le combat, soit qu'il eût rendu cette retraite nécessaire, soit que les plans combinés entre les deux puissances alliées ne fussent pas d'accord avec leurs intérêts particuliers. Ce mouvement rétrograde des Prussiens laissant la droite de l'armée autrichienne à découvert, l'obligea bientôt de s'éloigner de Strasbourg, 28 bru. 18 nov.

VIII Ép. 1793. et de se resserrer dans ses positions en arrière de Hagueneau, malgré la reddition du fort Vauban, jadis Fort-Louis, qui venait de capituler, laissant sa garnison de quatre mille hommes prisonnière. Landau était toujours bloqué; mais les efforts de l'armée qui l'environnait, ne menacèrent jamais la place. La même division d'intérêt craignit de laisser cette porte du territoire français au pouvoir d'un allié qui bientôt devait cesser de l'être.

Le parti dominant dans la convention, ou plutôt la dominant (car Robespierre et l'anarchie n'avaient plus de contre-poids) ce parti que l'on peut à cette époque nommer le gouvernement, rassuré sur les ennemis du dehors, ne songeait plus qu'à établir et consolider sa puissance.

Son système unique était la terreur, et jamais une arme politique n'eut un effet si prompt, si général et si sûr: une tête tombée en faisait courber mille. A l'acpect de la hache devenue judiciaire, ce sentiment de crainte et de respect que l'appareil de la justice publique impose, glaçait tous les cœurs, et disposait de tous les bras; les uns, au premier signal et souvent sans l'attendre, volaient aux frontières comme dans un asile; les autres, retenus près des exécuteurs, prê-

taient leur ministère aux meurtres, consacrés VIII Ep.
par une apparence et par des formes légales; 1793.
et les victimes désignées n'ayant de recours, ni à des lois, ni même à une force publique, se résignaient sans résistance, et en appelaient, en expirant, à la justice divine et à la postérité.

Trop de monuments écrits, contemporains et publics, restent de ce temps de convulsion sociale; trop d'archives sont dépositaires des actes de la barbarie, de l'atroce illégalité, de l'oppression à la fois systématique et vengeresse, que l'on fit peser politiquement et méthodiquement sur la France républicaine, pour que l'histoire soit condamnée à nombrer nominativement les forfaits juridiques des commissions, appelées tribunaux révolutionnaires; qu'il suffise de léguer aux générations le souvenir du courage passif des victimes qui surpassa l'infatigable activité des juges.

A Strasbourg, plusieurs têtes furent abattues sur la place publique; et, l'instrument fatal promené ensuite dans les habitations du cultivateur, alla chercher sa proie dans les fermes et dans les ateliers rustiques. Ce fut alors que se fit cette prodigieuse émigration des départements du Rhin, qui confondit tous les états dans une autre égalité; celle de l'infortune, fit

VIIIe Ep. 1793. passer à l'étranger, le prêtre, l'artisan, le noble, le fermier, le propriétaire, l'homme de journée. L'armée autrichienne, qui leur donnait passage, put croire que la France laissait déserter vers elle tous ses défenseurs, et dépeuplait elle-même son territoire. Cette émigration locale fit passer en Allemagne quarante mille individus.

A Lyon, il sembla que l'on voulût détruire la ville même; et longtemps après, lorsqu'enfin le pénible recensement de tous les actes sanglants de l'anarchie, fut présenté à la tribune de la convention délivrée, l'orateur rapprochant les faits, les circonstances, les indices, les intérêts surtout, n'hésitait pas à annoncer que le crime de Lyon était d'être le centre de l'industrie du commerce, et la source d'une richesse d'exportation enviée et désignée par une agence secrète rivale et ennemie de l'industrie et du commerce de la France. Les plus opulentes et les industrieuses familles de Lyon, périrent par le fer; trop lent, le feu de la mousqueterie y suppléa, et bientôt après, le canon chargé à mitrailles, fut employé pour hâter la destruction. Ce qui restait de maisons de quelque apparence, après le bombardement, fut démoli; des taxes arbitraires ruinèrent ceux à qui on laissa la vie; le négociant resta sans crédit; le

manufacturier sans ateliers et sans capitaux ; l'ouvrier sans travail, et cette inscription qui dut être élevée sur les ruines : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus*, fut effectuée avant même d'être érigée. VIIIᴱ p. 1793.

A Toulon, les commissaires délégués par la convention, ordonnèrent que tous ceux qui avaient porté les armes pendant le siége eussent à se rendre sans armes dans une plaine indiquée près de la ville ; il s'en trouva huit mille ; ce nombre étonna ; on jeta le sort ; trois cents furent fusillés.

A Aix, à Marseille, les exécutions n'eurent lieu qu'en détail.

Bordeaux expia par des supplices et par de fortes taxes, ses menaces sans effet et sa révolte sans action.

Les massacres dans la Vendée ne se faisaient encore que sous la forme d'exécution militaire.

Dans les autres départements de l'ouest, les prisons se remplissaient ; mais le sang coula moins.

Dans ceux du nord, l'anarchie déploya toutes ses fureurs, surtout par ses formes plus effrayantes et plus monstrueuses : on y vit les prêtres enchaînés deux à deux, et exposés à la risée du peuple. Peu de propriétaires échappèrent aux angoisses d'une longue détention. Sur

VIII Ep. 1793. toutes les frontières, la mort ne moissonnait qu'avec la faux de la guerre, quoique l'instrument fatal fût en permanence à la suite des armées, et que l'on eût vu des archers aller prendre, dans les rangs et derrière les redoutes qu'ils défendaient, des soldats accusés ou déclarés suspects.

Du centre de cette circonférence, Paris envoyait la terreur sur tous les rayons. La convention semblait donner l'exemple des sacrifices. Quatre de ses membres, les plus renommés par leur patriotisme, et même ainsi qu'on le nommait alors par leur jacobinisme, furent arrêtés par un ordre seul du comité de sureté générale.

Un court rapport en rendit compte, sans examen ni discussion. Bazire, distingué parmi les *montagnards* comme *crêtois ;* c'est ainsi que se désignaient eux-mêmes ceux qui habitaient *la crête* de la *montagne*, s'était signalé dans plusieurs crises révolutionnaires. Envoyé à Lyon, ses rigueurs sans motif avaient révolté les habitants, et décidé les événements du 31 mai. Il avait sollicité un décret d'amnistie en faveur de Jourdan d'Avignon, celui que l'on surnomma *coupe-tête*.

Chabot sorti du cloître, s'était toujours signalé parmi les jacobins par les plus incendiaires mo-

tions ; mais, fatigué de l'asservissement de ses collégues, il avait osé dire que s'il n'existait pas de côté droit, il en formerait un à lui seul, et cette apparence de remords, fut son crime. Celui qui lui était imputé fut une *vaste* conspiration, dont lui-même, avec Bazire, furent les dénonciateurs, mais de laquelle on les supposa complices. Les deux collégues qu'ils accusaient étaient Launay d'Angers et Julien de Toulouse, tous deux membres connus et renommés du club des jacobins. Le premier, ancien magistrat ; le second, ministre de la religion protestante, réussit à se dérober au décret d'arrestation ; les trois autres prolongèrent encore quelque temps leur vie dans les prisons, jusqu'au temps où Danton succombant sous son rival, fut conduit au supplice, accompagné de ceux que l'on appela alors ses complices. VIII EP. 1793.

Ainsi se vérifiait cette prophétie d'un orateur ; que la révolution, comme Saturne, dévorerait ses enfants. Déja la multitude familiarisée avec l'instrument du supplice, n'y voyait qu'un spectacle ; et la raillerie se joignant à l'inhumanité, les chariots de mort qui traînaient les condamnés étaient suivis et précédés d'une foule nombreuse, mais toujours composée des mêmes hommes, insultant par des sarcasmes, injurieux et plaisants, les victimes, la plupart calmes et

VIII Ep. 1793. dédaigneuses. Nuls souvenirs n'intéressaient plus le peuple en faveur de ceux qu'il nommait naguères ses amis et ses défenseurs ; l'excès même des rigueurs judiciaires et la multiplicité des sentences de mort, semblait les motiver. Il faut bien, disait-on, qu'il y ait des conjurés, des conspirations et des coupables, puisqu'il y a tant d'accusés et tant de victimes. Cette opinion fut même établie chez l'étranger. Dans l'éloignement, il lui était plus aisé de croire à des délits politiques qu'à des tribunaux entiers de juges prévaricateurs.

Parmi les procès qui se succédaient journellement au tribunal, et dont le nombre interdit à l'histoire le recensement et les détails. Quelques-uns des condamnés, plus connus par leurs actions ou par leurs emplois, fixèrent l'attention publique.

Laverdi, ancien ministre sous les rois, retiré depuis longtemps dans ses propriétés, âgé de soixante-dix ans, n'avait pris aucune autre part à la révolution que de se laisser nommer commandant de la garde nationale de sa commune.

On intenta contre lui l'absurde et ridicule accusation d'avoir voulu amener la famine, en jetant des blés dans un bassin de son jardin. En vain l'infortuné vieillard observa que ce bassin

n'avait que vingt pieds de diamètre et deux pieds de profondeur, et qu'il était situé sur le bord de la voie publique. Les rumeurs populaires trop justifiées par des faits, avaient accusé les derniers temps du règne de Louis XV, d'un système de spéculations sur les blés. Des témoins au procès produisirent des preuves grossièrement compliquées d'un pacte que l'on appela *pacte de famine*, fait dès l'année 1729, et renouvelé tous les douze ans, avec quatre entrepreneurs, pour tenir les subsistances à haut prix dans toute la France. Cette imputation faite à un ancien ministre, était trop à la portée de la multitude pour n'en pas être accueillie, et il en fut aisément victime. Dès le lendemain, un décret ordonna que tous les fermiers-généraux, les intendants, les receveurs-généraux des finances, seront mis en arrestation. Ces décrets étaient déja des sentences dont l'exécution était seulement ajournée. VIII Sep. 1793. 9 Frim.

Peu de jours après, on vit comparaître, et, selon l'expression du moment, *occuper le fauteuil*, un homme que les premiers jours de la révolution de France avaient rendu célèbre, Barnave, retiré à Grenoble, après la fin de l'assemblée constituante, trompé dans ses espérances de liberté et de constitution, ne desirait

VIII Ep. 1793. plus que l'obscurité. Cet asile, rarement celui d'une célébrité quelle qu'elle soit, ne fut pas respecté; traduit au tribunal, il y retrouva toute son éloquence, qui ne put le défendre d'un jugement déja prononcé avant de l'entendre. Un de ses anciens amis, et compagnon de ses premiers travaux révolutionnaires, se porta contre lui comme témoin. Après la sentence prononcée, Barnave lui tendit la main, en lui demandant la sienne.

« Je vous la donne, dit le dur républicain, mais comme Brutus à son fils. »

Duport du Tertre subit son jugement le même jour; il avait été nommé garde du sceau pendant l'assemblée constituante; revêtu de cette dignité à l'époque de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, on lui rappela qu'il avait déposé sur le bureau de l'assemblée nationale le sceau de l'état, quoiqu'un décret le lui eût spécialement ordonné. Depuis, révolté des attentats du 2 septembre, il en avait dénoncé les auteurs; et dans toutes les occasions, il avait manifesté une opposition aux jacobins, qui ne pouvait lui être pardonnée. A la lecture de son jugement, il s'écria : « La révolution tue les hommes et la postérité les juge. »

Kersaint aussi qui, par un mouvement incalculé, mais généreux, avait donné sa démission,

fut

fut traduit et jugé. Il avait motivé sa demission par une lettre datée du 20 janvier. Appelé à la barre peu de jours après, il avait refusé de reprendre sa place. VIII Ep. 1793.

Enfin un seul arrêté du conseil-général de la commune, ordonna que tous les citoyens qui s'étaient trouvés membres de la municipalité dont Bailly était maire, et qui avaient signé l'arrêté du Champ-de-Mars, seraient traduits au tribunal révolutionnaire. Une foule de citoyens qui se croyaient oubliés, furent tirés de leur foyer, et renfermés en attendant l'heure du tribunal.

S'il fallait que le burin de l'histoire traçât tous les détails sanglants de cette terrible époque, bientôt émoussé, il ne lui resterait aucun moyen pour graver en traits plus durables, les événements militaires qui, aux yeux de la postérité, couvriront ces forfaits juridiques, comme ils les dérobaient aux yeux de l'étranger et de l'ennemi.

Quoique les quartiers d'hiver pris par les deux armées, fussent souvent réciproquement attaqués, chaque parti éprouvait le besoin d'un intervalle de repos, qui pouvait seul mettre en état de recommencer la guerre au printemps, et chacun ne s'appliquait qu'à pouvoir ouvrir le premier la campagne. Cet intervalle à

VIII Ep. 1793. des mouvements trop prompts et trop décisifs pour avoir pu être interrompu dans le récit, permet de le reporter aux autres extrémités de la France, où d'autres armées combattaient aussi pour et contre la liberté des nations.

L'ancien pacte de famille qui liait les deux branches règnantes de la maison de Bourbon, avait été maintenu de fait par l'assemblée constituante, lorsque, par un élan magnanime, elle tripla le nombre des vaisseaux dus par le traité à l'Espagne attaquée par l'Angleterre. Malgré l'éloignement que la cour de Madrid manifestait pour les principes de la nouvelle constitution de la France, la crainte de l'Angleterre la rattachait à l'alliance de la république. Les événements de Varennes et du 10 août ne l'en détachèrent pas; mais en même temps la conduite des ministres espagnols envers les Français qui se trouvaient établis en Espagne, provoquait une rupture, et la convention les prévenait toujours. La guerre fut déclarée à l'Es- 7 mars 1793. pagne, et le même décret porta à cent mille, le nombre des soldats qui devaient être rassemblés sur cette frontière.

L'Espagne aussi n'avait pas négligé les usages politiques; on se servit des prêtres, et surtout des moines, dont l'autorité est reconnue, pour

exalter l'esprit du peuple, et opposer ainsi nation à nation ; on fit dans tous les pays une lecture publique du testament de Louis XVI, et l'effet de cette mesure fut prodigieux. La multitude s'anima d'une égale fureur contre tous les Français sans acception de parti ni d'état. A Valence, les maisons des commerçants français furent incendiées ; à Barcelonne, plusieurs Français furent massacrés ; à Cadix, les biens des maisons de commerce furent mis sous le sequestre, et la plupart des négociants eurent ordre de quitter l'Espagne, et furent contraints de se retirer en France. VIII Ep. 1793.

Des cent mille hommes décrétés par la convention pour composer les armées d'Espagne, il n'en existait que trente-trois mille.

On avait formé, ou plutôt désigné, deux armées sous le nom, l'une des Pyrénées orientales, ayant sa gauche à la Méditerranée, l'autre des Pyrénées occidentales, ayant sa droite à l'Océan ; les fronts des deux armées se prolongeaient parallèles aux montagnes, de manière que leurs ailes opposées se rejoignaient vers le centre de cette étendue, où l'élévation des Hautes-Pyrénées rend les passages plus rares et plus difficiles.

Lorsque la guerre fut déclarée à l'Espagne le 7 mars, l'armée des Pyrénées occidentales

VIII Ép. 1793. n'était composée que de huit mille hommes, partie troupe de ligne, partie levée réquisitionnaire du pays. L'armée des Pyrénées orientales n'était que de vingt-cinq mille hommes.

L'Espagne au contraire avait des préparatifs formidables, une armée de trente mille hommes, nombreuse en cavalerie et en artillerie, occupait déja les passages vis-à-vis Bayonne et devant Perpignan ; une autre armée de même force menaçait d'une invasion ; et, par un contraste assez remarquable, autant la déclaration de guerre de la convention était d'un style haut et tranchant, autant le manifeste de l'Espagne était plus même que modéré. Le rapprochement de ces deux corps d'armée, et le but de leurs opérations, quoiqu'elles fussent indépendantes, obligeront de faire marcher de front le récit des événements de l'une et de l'autre armée.

31 mars. Leurs opérations commencèrent à peu près à la même époque ; à la gauche, le général Sahuguet fit une première invasion dans la vallée d'Arran, et ramena quatre-vingts prisonniers. Ce léger avantage ne fut pas soutenu. 20 avril. Une entreprise des républicains sur Saint-Laurent de Lacerda se termina par une retraite ; cinq compagnies françaises avaient attaqué six bataillons espagnols ; ceux-ci s'emparèrent du

poste important d'Astei; ils attaquèrent la ville de Ceret ; là, les bataillons nationaux qui n'avaient pas comme ceux du Nord eu les occasions de s'aguerrir, se mirent en déroute, et la retraite fut couverte par un bataillon du régiment de Champagne, commandé par Sauret, bientôt élevé au grade de général. Les troupes en retraite et en désordre, se réfugièrent à Perpignan, qui fut aussitôt mis en état de siége par les commissaires représentants. VIII Ep. 1793.

A la droite, en avant de Bayonne, l'armée avait été divisée en plusieurs postes trop éloignés pour se soutenir. La nécessité de calmer les craintes des habitants du pays, avait obligé de garder tous les passages; cette dispersion devait amener des revers. Le camp établi au fort d'Andaye fut attaqué des hauteurs dominantes occupées par les Espagnols ; une vive canonnade suffit pour faire abandonner le camp. Les Espagnols passèrent la rivière de la Bidassoa, et menacèrent le fort. Un chef de bataillon, nommé Willot, rallia quelques troupes, et les Espagnols furent repoussés; mais le lendemain, il fallut retirer la position plus en arrière. Presque tous les généraux avaient été blessés. Le général en chef Duverger fut destitué et traduit à Paris au tribunal. 23 avril.

A la gauche du camp d'Andaye était le camp

VIII Ep. 1793. 30 avril. de Sarre, gardant le passage de la gorge de la Vera. Ce camp fut attaqué peu de jours après. Le général espagnol dom Ventura Caro voulait tâter tous les postes français pour juger quelles troupes il avait à combattre. Le camp de Sarre fut abandonné, et se replia en désordre jusque sur la ville d'Ustariz. Ce fut à cette retraite que se signala le brave Latour-d'Auvergne, qui depuis refusant tout commandement, reçut de Bonaparte le grade unique de premier grenadier de l'armée. L'alarme se mit à Bayonne, où rien n'était en état de défense; mais les Espagnols, après avoir brûlé le camp de Sarre, ne poussèrent pas leurs avantages; et le général Servan, jugeant qu'avant de mener ses troupes à l'ennemi, il fallait les former par l'instruction et par la discipline, établit l'armée dans un camp en avant de Bayonne, pour couvrir cette place.

Ainsi, dès le début de la campagne, les deux armées des Pyrénées se trouvaient retirées sous le canon de leurs places fortes, Bayonne et Perpignan. Servan fut ensuite rappelé, et l'armée des Pyrénées orientales fut commandée par le général Deflers. Cette armée, outre les garnisons, ne consistait alors qu'en dix mille hommes disponibles, dont quinze cents de troupes de ligne. Deflers avait cependant remarché en avant jus-

qu'au Mas-d'Eu, poste situé entre Perpignan et Bellegarde. Quinze mille Espagnols, sur huit colonnes, attaquèrent, et tournèrent l'armée française. Malgré un premier avantage, le poste fut perdu; la déroute reporta les troupes d'abord jusqu'au camp, ensuite jusque sous les murs de Perpignan. La gendarmerie à cheval refusa de charger, et entraîna tout, entraînée elle-même par les cris accoutumés *de trahison et de sauve qui peut*. Un moine espagnol, nouveau *Sinon*, s'était introduit dans l'armée française, et avait réussi à gagner la confiance des commissaires représentants. Ses avis étaient crus et suivis; il servait comme chef de bataillon, et peu s'en fallut qu'il ne parvînt au commandement de l'armée; il disparut, quelques temps après, dans une action, et l'on ne sut plus ce qu'il était devenu. VIII Ép. 1793. 19 mai.

Après la retraite du Mas-d'Eu, l'armée espagnole entreprit le siége de Bellegarde; cette forteresse est le premier poste avancé sur la frontière de France, et devait l'ouvrir à l'ennemi; il s'empara d'abord du village d'Argelès, situé sur le bord de la mer, et assurant la communication de Perpignan, qui se trouva ainsi coupée; la garnison de cinq cents volontaires se retira sur Collioure.

Pendant le siége de Bellegarde qui se pro-

VIII Ep. 1793. longea, les opérations se continuaient à la gauche de l'autre armée : un camp était établi à Saint-Jean-Pied-de-Port, avec des postes en avant qui gardaient les défilés. Ces postes trop dispersés au pied des montagnes, dont l'ennemi occupait les positions dominantes, reçurent plusieurs échecs, aux Aldudes, à Saint-Michel, à Château-Pignon, seul chemin praticable pour l'artillerie. Le général espagnol Cardo résolut de s'en emparer.

6 juin. Les républicains furent deux fois forcés dans leurs positions; le château pris, et la retraite en désordre se fit jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port, où les troupes s'entassèrent, et où l'effroi les retint jusqu'à l'arrivée du général Dubouquet. Le général La Genetière fut pris, et ce fut là que le brave Desolimes, qui, à la tête des compagnies volontaires basques, avait entrepris une invasion dans la vallée de Bastan, revenant en hâte, au premier avis du désastre, tomba mort au pied d'un arbre, épuisé de fatigue et de la chaleur. Les Espagnols, encore une fois, ne profitèrent pas de leurs avantages, et le général Dubouquet eut le temps de reformer ses troupes. La honte, le regret des dévastations dont ils étaient témoins, les ramenèrent bientôt au combat, et à l'offensive qui ramena la victoire. A la droite de cette armée, le général

Servan entreprit d'effacer ces désastres. Après la prise du château d'Andaye, les Espagnols étaient restés maîtres du cours de la Bidassoa, par une chaîne de postes, séparés ainsi de leur armée; on entreprit et on réussit, à enlever tous ces postes; et ce succès rendit la confiance aux Français aussi facilement que les revers précédents la leur avaient fait perdre; et ce fut alors que Servan fut destitué et conduit à Paris. Les généraux Delbecq et Labourdonnaie le remplacèrent. VIII Ep. 1793.

Plusieurs affaires de détail occupèrent les deux armées. Dans une de ces actions, on vit Latour-d'Auvergne, la hache à la main, à la tête de ses grenadiers, s'efforçant de briser les portes d'une église où les ennemis s'étaient retranchés. Dans une autre rencontre où quatre mille hommes et quatre cents chevaux sortis du camp d'Irun, s'avancèrent sur les postes français, le général espagnol Caro n'échappa qu'avec peine.

A cette époque, l'armée française s'étendait depuis la vallée d'Arran jusqu'à Andaye, forte d'environ trente mille hommes.

De bons officiers se formaient en silence dans cette guerre continuelle de poste, par les exemples des Moncey, Latour d'Au-

VIII Ep. 1793. vergne, Willot, etc.; le commissaire ordonnateur Dubreton avait ramené l'ordre dans les administrations.

Les représentants du peuple établissaient leur puissance dans la partie militaire, Ferraud, à Saint-Jean-Pied-de-Port; Garrau, à Saint-Jean-de-Luz; tous deux avaient des inclinations pures. Garrau exalté de bonne foi ne fut jamais persécuteur. L'humeur active et belliqueuse de ces deux représentants, mit bientôt en mouvement toute l'armée. A la gauche, tout se borna à des affaires de postes, où les Français eurent l'avantage. Du côté de Saint-Jean-de-Luz, les opérations furent plus importantes. Le général Deprez-Crassier avait remplacé les généraux Labourdonnaie et Delbecq, morts. On concerta une entreprise pour s'emparer de tous les postes espagnols établis sur le bord opposé de la Bidassoa. Le signal d'attaque fut donné hors de temps; l'entreprise échoua; ce contre-temps, qualifié de trahison, servit de motif à l'arrestation de Deprez-Crassier, de Willot et de plusieurs officiers. Le système de dénonciations et de terreur avait pénétré dans ces armées lointaines.

« Du sein des sociétés populaires de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz, de Pêe, des hommes dé-

voués aux maximes du temps, soufflaient, dans l'armée, des poisons dont la violence corrompait les idées les plus saînes de la raison, étouffaient les sentiments généreux. Heureux qui, dans cette époque de crimes et de calomnie, pratiqua la vertu, fut fidelle à l'amitié! S'il vit encore, cet homme est un ami sincère, un citoyen vertueux; il a passé par les plus rudes épreuves qui aient jamais existé sur la terre. » VIII Ep. 1793.

Ce beau mouvement d'un écrivain témoin, prouve qu'à cette époque, cet homme qu'il desire existait; et là, comme dans toute la France, au milieu des malheurs et des crimes, des sentiments élevés, des actions généreuses, des vertus publiques et privées consolèrent l'humanité, et furent un gage rassurant de son retour.

Vers la fin de cette campagne, de nouveaux représentants vinrent s'emparer de presque toute l'autorité dans l'armée, et parvinrent, en faisant usage, il est vrai, des moyens terribles consacrés par le tribunal révolutionnaire, à ramener dans les rangs républicains, la supériorité du nombre et les avantages de l'offensive.

Les nouveaux commissaires représentants changèrent le système de guerre; ils s'étaient aperçus que cette guerre de détail ne décidait

VIII Ep. rien, et se faisait aux dépens de la France, 1793. puisqu'elle se faisait sur son territoire. Ils firent prendre presque sur le bord de la Bidassoa, une position élevée, appelée autrefois l'Hermitage-Sainte-Anne, et qu'on appela le camp *des Sans-Culottes*. Sa gauche est défendue par un ravin profond, et sa droite qui s'étend jusqu'à la mer, fut confiée à Latour-d'Auvergne.
10 nov. On retrancha ce poste. Au défaut de tentes, on construisit des huttes de bois; on en fit un *castrum* tel que ceux où hivernaient les légions romaines. La douceur du climat permit des expéditions de détails qui aguerrirent le soldat, et on le prépara ainsi au nouveau système de guerre qui devait avoir lieu la campagne suivante.

A l'armée des Pyrénées orientales, le siége de Bellegarde s'était continué. Cette forteresse, située à l'entrée du col de Pertuis, entre Ceret et Jonquères, est un pentagone irrégulier bien construit., avec un fort avancé; elle domine toute la plaine, et est dominée par les montagnes adjacentes; mais ces montagnes étant inaccessibles, servent à sa sureté. L'armée française retirée sous Perpignan, ne pouvait porter aucun secours; et dans une sortie heureuse de la garnison de Bellegarde, où une

partie des batteries espagnoles furent enclouées, la garnison de Collioure ne put pas même se réunir à ce succès, toute communication se trouvant interceptée. VIII Ep. 1793. 16 juin.

Bientôt tous les feux de la place furent éteints; et, sur la sommation du général espagnol dom Ricardos, le conseil de guerre s'assembla; le dénuement de tout, le soldat étant réduit à trois onces de pain, décida la capitulation, que cependant sept officiers refusèrent de signer. Ce siége avait duré quarante jours; la garnison reçut un traitement honorable pour l'ennemi vainqueur. Pendant le siége, le général français Dagobert vint prendre le commandement de cette armée, et commença un nouveau plan de défense; mais qui ne put empêcher que les Espagnols ne s'emparassent du fort de Bains, où il ne restait plus que quinze onces de pain par tête, et dont la garnison fut prisonnière; le fort de la Garde avait eu le même sort. 23 juin. 5 juin. 5 juin.

Alors l'ennemi s'avança sur Collioure; ce fut là, à Puigariol, qu'un capitaine républicain nommé Serres, défendit avec cent vingt hommes seulement un poste avancé qu'il avait demandé d'occuper, contre deux mille Espagnols, leur fit perdre six cents hommes; et cette action con- 25 juin. 13 juill. 17 juill.

VIII Ep. 1793. serva Collioure, comme peu de jours ensuite Perpignan fut sauvé par l'affaire qui eut lieu sous les murs de cette place.

Le général Dagobert avait réuni son armée au camp du Maz-de-Roz, que l'on appela le camp de l'Union. L'armée française, non compris les corps détachés et les garnisons, était là de douze mille hommes. L'armée espagnole de trente-six mille, fut repoussée. Les troupes
1.er ao. montrèrent un grand courage, les revers passés leur avaient fait sentir le besoin de la discipline et de la subordination. Les généraux français cités dans cette action, qui rétablit l'honneur des armes républicaines dans cette partie de la guerre générale, sont Dagobert, Barbantanes et Giacomi.

Ce fut alors que la nouvelle constitution apportée aux troupes, fut acceptée, et cet acte solennel rompit des mesures et des intelligences pratiquées avec les Bordelais opposants, qui avaient projeté de se réunir à cette armée pour défendre le territoire, mais en même temps pour la réunir à eux.

Le général Deflers accusé par les corps administratifs, venait d'être destitué par le comité de salut public, et remplacé par Barbantanes. L'ennemi s'empara de Ville-Franche qui fut

livrée. La garnison l'abandonna sans résistance. VIII Ep. 1793.
La supériorité des Espagnols assurait partout leur succès; et les destitutions continuelles des généraux ne permettaient pas d'opposer à cette supériorité de nombre, un système suivi de résistance et de défensive; un conseil assemblé résolut de maintenir le camp de l'Union. La force de l'armée était au total de vingt-neuf mille hommes, dont douze mille occupaient ce camp; le reste dispersé dans les garnisons d'Olette et à Perpignan, à Collioure, à Salus, dans les communications faibles partout, donnait un prodigieux avantage à l'ennemi, qui pouvait choisir son attaque et y réunir des forces; vu la position respective des armées, la résistance soutenue des Français devait étonner plus que les avantages de l'ennemi; il attaqua sans succès le camp situé à Corneilla et le poste de Mousset. Une entreprise des républicains sur Elve et sur Milhas, fut également sans résultat.

Le général Dagobert commandait en chef une division à la droite de l'armée, qui seule agissait, tandis que la gauche couvrait Perpignan; il attaqua l'armée espagnole au Mont-Louis, devenu *Mont-Libre*. Cette bataille manœuvrière et disputée, fut décidée par un mou-

VIII Ep. 1793. vement du général Dagobert ; vers la fin de l'action indécise, il se mit à la tête de la ligne d'infanterie, elle parcourut, au pas de charge sans tirer, un espace de quatre cents toises qui la séparait de l'ennemi; il n'attendit pas, et ne put soutenir cette attaque; sa re-
24 août. traite fut une déroute jusqu'à Puicerda, qui fut pris deux jours après. Cette journée fut glorieuse à l'armée républicaine, elle se trouva enfin sur le territoire ennemi; mais ces succès brillants étaient toujours rendus infructueux par des revers sur d'autres points. Les Espagnols restèrent vainqueurs à une autre attaque du
27 août. camp de Corneilla, puis aux moulins d'Ortez, où la déroute des Français fut complète; et peu de jours après, le camp d'Olette fut repris sur les Espagnols commandés par leur général en chef Ricardos.

A la gauche, près de Perpignan, ils résolurent et tentèrent un effort qui pouvait décider la campagne à leur avantage. A mille toises des glacis de la place, on avait établi un poste fortifié au village de Vernet. Ce poste occupé par trois cents hommes commandés par le chef de brigade. Soulheime, fut attaqué par douze mille Espagnols, et se maintint jusqu'à la moitié du jour; obligé de se replier sur la place, les

les Espagnols s'en approchèrent, et y envoyèrent quelques boulets. L'alarme pouvait y devenir dangereuse. Le général d'Aoust, qui commandait dans Perpignan, réunit la garnison, et appela à lui, des postes voisins, un renfort qui porta ses forces à sept mille hommes; il fit sentir au conseil et aux habitants le danger de laisser les Espagnols maîtres d'un poste aussi voisin de la ville, et qui, par les secours dont ils pouvaient se fortifier, leur en assurait bientôt la possession. D'Aoust n'hésita pas à rattaquer à l'instant les Espagnols qui, malgré la supériorité du nombre, furent forcés à la retraite. Le représentant commissaire Fabre fut toujours, pendant cette action, à la tête des troupes. Le même jour, d'Aoust rattaqua le poste de Peyreistortez, dont les Espagnols s'étaient aussi emparés, et dont ils furent chassés. Cette action releva les courages; et peu de jours après, Ville-Franche se rendit sur la sommation hardie d'un officier français, qui feignit que l'armée, commandée par Dagobert, s'avançait pour attaquer la ville. VIII Ep. 1793. An. 2.

Plusieurs combats furent encore livrés à Nils, à Panteilla, à Truillas, où l'avantage ne resta pas aux républicains; mais les Espagnols ne purent cependant pas se maintenir dans ces postes, ils se retirèrent aussi de celui d'An- 8 octob.

VIII Ep. 1793. An. 2. gelez, et se réunirent au camp de Boulon.

Cependant la cour de Madrid alarmée des progrès que faisait Dagobert dans les deux Cerdagnes et dans la Catalogne, fit revenir huit mille hommes de son armée des Pyrénées occidentales. Cette diversion affaiblit cette partie, et y donna du relâche aux troupes républicaines; mais les échecs et les revers se succédèrent plus rapidement dans l'armée des Pyrénées orientales. Tureau fut nommé général en chef. Le total de son armée, à cette époque, se trouva de quarante mille hommes. Les représentants commissaires voulurent alors tenter une expédition sur Roses. On n'avait rien à opposer à la flotte espagnole qui croisait dans ces parages.
29 bru. Le pays était entièrement contre les troupes républicaines. Cette expédition échoua. On commençait à s'apercevoir dans les armées que la trop grande influence des commissaires représentants de la convention pouvait devenir nuisible; leur prépondérance fatiguait et rebutait les généraux; une rude expérience leur avait appris qu'ils ne pouvaient pas impunément lutter d'autorité contre cette autorité civile, dont les commandements étaient des lois dans les camps comme à la tribune. Les généraux alors laissaient agir, s'étudiaient seulement à mettre leur responsabilité à couvert, ou se retiraient

dans les places derrière l'armée. Une cour se formait autour des commissaires tout puissants, et cette cour avait aussi ses flatteurs, et souvent des hommes mal-intentionnés donnaient de faux avis et des conseils perfides. Bientôt à Tureau succéda le général Doppet. Après l'expédition de Roses manquée, l'armée, pour se rapprocher des frontières, marcha sur Ceret, et s'établit ensuite au camp de Villelongue. L'armée espagnole, renforcée encore de six mille Portugais, attaqua ce camp, le força, et les républicains y furent totalement défaits. Les Espagnols s'emparèrent du col de Bagnol, qui leur donnait l'entrée sur le territoire français. La fin de cette campagne qui fut à peine interrompue, ne fut plus qu'une suite de revers; toutes les places maritimes, Collioure, Port-Vendre, Saint-Elme, se rendirent; et la retraite de l'armée sur Perpignan, fut une déroute où le représentant commissaire Fabre chercha une mort glorieuse dans les rangs ennemis.

VIII Ep. 1793. An. 2.

15 frim.

Les Espagnols furent encore un moment secondés par une insurrection qui se forma dans les provinces méridionales, et qui tenait, par les rapports secrets, à celles de Bordeaux, de Lyon et de Marseille; là, le mot république n'avait pas cessé d'être tracé sur les drapeaux des partis opposés; dans le département de la

VIII Ep. 1793. An. 2. Lozère, l'étendart royal fut levé, et les insurgés prirent hautement le nom de royalistes. Cette entreprise suscitée du dehors, n'avait, ni assez de moyens préparés au dedans ni assez de force par soi-même.

Charier fut à la tête de ce rassemblement; il avait été député à la première assemblée constituante, et n'avait marqué que par ses opinions et par les protestations qu'il avait signées; il eut d'abord des succès, s'empara de plusieurs villes; à Mendes, tout fuit, il ne resta que les enfants et les vieillards. Déja les insurgés étaient au nombre de huit mille; ils s'emparèrent ensuite de Maruejols, de Saint-Alban et de Rendon; partout l'arbre de la liberté, qu'un décret avait ordonné d'élever dans toutes les communes, fut abattu; le drapeau tricolor déchiré; ils saisirent les caisses publiques, ouvrirent les prisons, et rétablirent les religieuses dans leur couvent. Dans ces contrées où, de tout temps, deux cultes partageaient les habitants, les différences d'opinions religieuses rendirent les divisions politiques plus tranchantes et plus haineuses. Les protestants, longtemps gênés, retrouvaient à la fois les libertés dont l'homme est le plus jaloux. Les catholiques penchèrent vers l'ancien gouvernement qui leur assurait leur ancienne suprématie; et les chefs

des deux partis se servirent souvent de ces motifs pour les rattacher à leur suite. Cependant quelques exemples donnés à propos, eussent facilement terminé ces discordes. On en vit un dans une commune, à Dorthés, dans les Basses-Pyrénées: le maire Darnaudat, ex-constituant, alarmé du progrès des divisions religieuses qui prenaient partout un caractère civil et politique, hasarda, par une proclamation, d'inviter les citoyens des deux religions à se réunir le dimanche matin à l'église catholique, et le soir au temple protestant. Les deux ministres prononcèrent chacun dans leur église un discours analogue à la circonstance, et les opinions religieuses ne troublèrent point cette commune. Ce fait simple, mais remarquable, que le bronze ne consacrera pas, méritait que le burin de l'histoire le laissât pour modèle à la postérité.

Bientôt les insurgés, par leur excès, armèrent le pays contre eux. A Maruejols, les administrateurs avaient été égorgés. Une proclamation de Charier eut peu d'effet; et, quoiqu'il obtînt d'abord quelques avantages sur les troupes rassemblées à la hâte; lorsque les gardes nationales de Saint-Flour et des départements voisins furent réunies, Charier fut défait dans une action, entre Valsiège et Saint-Etienne de Valdone, pris, conduit à Rhodez, et exécuté peu de temps

VIII Ep. 1793. An. 2. après. Ainsi se termina cette insurrection, dont la convention apprit presqu'en même temps les progrès et la défaite.

12 févr. A l'armée d'Italie, les Français étaient restés maître du comté de Nice, et avaient maintenu leurs postes avancés, à Sospelo; ce poste fut attaqué, pris et repris plusieurs fois avant l'ouverture de la campagne. On avait tenté en même temps une expédition sur la Sardaigne.
14 févr. Une flotte de vingt-deux bâtiments de guerre, avec six mille hommes de débarquement, se présenta devant Cagliari; une chaloupe parlementaire somma la place; il arriva, comme à Oneille, que l'on tira sur l'équipage de la chaloupe; quatorze hommes et l'officier furent tués; l'artillerie des vaisseaux foudroya la ville pendant deux jours, mais sans succès; les vaisseaux souffrirent même davantage du feu de la place; deux bâtiments de guerre se perdirent à la côte. Les troupes de débarquement ne trouvèrent point dans les habitants l'esprit révolutionnaire sur lequel on avait compté; l'esprit d'indiscipline et d'insubordination seconda les menées des émissaires qui, dans toutes les armées, criaient toujours à la trahison. Les troupes forcèrent les chefs à les faire rembarquer; une tempête acheva d'endommager la flotte; elle rentra à Toulon sans aucun résultat de cette entreprise projetée

dès la campagne précédente, et que les justes représentions de l'amiral Truguet avaient décidé à abandonner. VIII Ép. 1793. An. 2.

Dès que la saison permit d'agir dans les montagnes, divers combats de détail rendirent les républicains maîtres des postes occupés par l'ennemi, depuis Lautosca à Belver; et peu après, des postes plus importants, de Rocca et d'Izola. 1.er mai. 10 m.

L'armée française, forte alors de trente-trois mille hommes effectifs, occupait, par ses positions, un arc de montagnes, depuis la rivière de la Roya jusqu'aux sources de la Nembia. Plusieurs camps liés par des postes intermédiaires, assurèrent la communication de la droite, appuyée au camp de Brouïs, à la gauche, assurée par un camp établi sur le Mont-Baoulé, le centre s'élevait sur le Mont-Fougasse. L'ennemi était ainsi menacé et contenu. Sa droite était au col de Raous; sa gauche sur la hauteur des Souches, et le centre à Saorgio, fortement retranché. Cette longue chaîne des Alpes, si souvent traversée par les Français, était connue dans tous ses passages, et défendue par trente mille Piémontais et douze mille Autrichiens.

Le général Brunet commandait encore l'armée, et le plan de cette campagne, que l'ex-

VIIIEp. 1793. An. 2. pédition de Toulon dérangea, était de pénétrer dans le Piémont, et d'ôter aux puissances coalisées leur influence sur les états de l'Italie.

8 juin. Cinq colonnes commandées par les généraux Mieskouski, Dumerbion, Gardane, Dortman et Brunet, attaquèrent au col de Sinières, à Perus, au pont du Moulinet, au camp des Souches, au col de Raous. Cette dernière attaque que conduisait Brunet, échoua; les autres réussirent; il fit rattaquer les jours suivants au village de Breglio; et, après une forte résistance, 10 et 12. les ennemis furent chassés. Ce fut alors que l'armée, étant affaiblie par les troupes qu'il fallut détacher au siége de Toulon, et obligée d'occuper la même étendue sur son front, pour ne pas perdre l'appui de l'armée des Alpes. A sa gauche, l'ennemi entreprit de couper cette communication, en détruisant le pont établi sur le Var. Sept cents républicains occupaient un poste en 18 octo. avant au village de Gillète; ils y furent attaqués par quatre mille Piémontais, y tinrent tout le jour, et donnèrent le temps à Dugommier d'arriver à leur secours. Les bataillons marchèrent, et ne tirèrent qu'à trente pas, en chargeant à la baïonnette; bientôt l'ennemi fut rompu, et sa retraite fut une déroute. C'était pendant l'intervalle de temps, qui sépara cette

action de celle du 8 juin, que s'était opérée VIII Ep. 1793. An 2.
l'invasion de l'ancienne Savoye pendant le siége de Lyon, et dont les opérations ont été décrites à cette époque. L'armée d'Italie était restée alors stationnaire dans les positions qu'elle occupait, et d'où elle couvrait le comté de Nice et le siége de Toulon. Brunet, dénoncé par le commissaire du pouvoir exécutif, avait été destitué et remplacé par le général Dumerbion, qui bientôt le fut par Masséna. Sous sa conduite, cette campagne fut terminée par un avantage brillant, et qui assura les positions de l'armée pendant les quartiers d'hiver.

Castel-Genet est un fort situé sur une sommité escarpée; une nombreuse garnison piémontaise gardait ce poste. Les Français attaquèrent d'abord avec vigueur; mais l'avantage du lieu prolongeant la défense, les soldats portèrent l'espace de deux milles une pièce 4, 5 frim.
de canon, la seule que l'on eût pu amener, et la hissant, à force de bras, sur une hauteur qui dominait le fort, aux premières décharges, les Piémontais étonnés se rendirent. Les suites de cette action furent, trois camps abandonnés, et la prise du poste de Figaretto, qui termina la campagne dans cette partie. Les forces des deux armées y étaient trop compensées par le nombre et par la nature du terrein,

VIII Ep. 1793. An. 2. pour que l'on pût espérer des succès décisifs; et le changement successif des généraux en chefs s'opposait seul à tout système suivi. C'était beaucoup d'avoir contenu l'ennemi au moment de la prise de Toulon et pendant le siége de Lyon; et comme défensive active, cette campagne fut honorable aux armes républicaines. Malgré l'agence anglaise, Gènes avait conservé la neutralité, et n'avait pas osé ou voulu se réunir à la coalition. La Toscane était restée en paix, et la lutte s'était soutenue aux barrières des Alpes, qui séparaient encore les nations ennemies. Tous les soulèvements suscités dans le midi de la France, avaient été comprimés, n'ayant pu être joints et soutenus par les ennemis du dehors; et après une longue et pénible campagne, l'armée d'Italie stationnait pendant l'hiver sur le territoire ennemi, s'y reposait, et le retour de la saison propre aux opérations militaires, la retrouvait aux portes des passages qu'elle devait bientôt franchir.

Mais tandis qu'aux Alpes et aux Pyrénées, la nature des lieux commandait l'inaction, et le repos, partout où elle n'opposait pas des barrières insurmontables, les soldats de la république continuaient la guerre. Aux frontières du nord, depuis les Ardennes jusqu'à la mer, des combats de détails et journaliers ne laissaient aucun mo-

ment de relâche aux troupes cantonnées en première ligne; et sur le Rhin, des événements décisifs se préparaient. Cette armée du Rhin, seule était restée en pleine activité : deux généraux qui devaient un jour rendre de grands services à la république, et honorer ses armes, Hoche et Pichegru, commandaient l'armée de la Moselle et celle du Rhin, dont les opérations étaient liées. VIII Ep. 1793. An. 2.

Depuis que les délais des Autrichiens avaient donné le temps de s'assurer dans les positions défensives, des combats journaliers avaient rendu la confiance aux troupes, de nombreux renforts avaient porté l'armée à quatre-vingt mille hommes, des succès de détail avaient aguerri les nouvelles levées, et les anciens corps voulaient réparer leurs désastres. Les ennemis, au contraire, étaient affaiblis par la désertion, par les maladies, surtout par la trop grande extension de leurs postes, dispersés depuis le Rhin jusqu'aux pieds des montagnes; mais plus encore par le peu de confiance mutuelle des deux nations alliées.

Les Impériaux reprochaient aux Prussiens de se reposer au blocus de Landau, tandis qu'eux étaient tous les jours aux mains avec l'armée républicaine qui couvrait Strasbourg.

Les Prussiens purent bientôt reprocher à leur

VIIIe Ep. 1793. An. 2.

allié la perte des lignes qui couvraient cette entreprise; et le système de la cour de Berlin n'était pas de s'engager plus avant dans une guerre que son intérêt ne lui commandait pas.

Les nouveaux généraux français avaient apporté à leur armée des instructions précises, et telles que le comité de salut public les donnait. Le succès et la victoire étaient le premier devoir imposé; les revers étaient des délits qui portaient condamnation; vaincre ou mourir était à la fois l'instruction et l'alternative que le gouvernement laissait à ses généraux favorisés; le succès même ne justifiait pas toujours les autres.

Pichegru, né d'une famille plébéïenne et honorée dans le département du Jura, se destina d'abord à l'état religieux, et enseigna les sciences exactes dans la maison d'éducation militaire à Brienne; là, son génie l'avertit: il s'enrôla dans un corps d'artillerie, et bientôt fut à la tête de l'instruction; il était encore sous-officier à l'époque de la révolution. Appelé au commandement d'un bataillon de gardes nationales, il franchit tous les grades militaires dans la première campagne, et se trouva à sa place à la fin de la seconde.

Pichegru avait trouvé l'armée du Rhin retirée et désorganisée; il y rétablit d'abord la

discipline militaire qu'il regarda toujours comme le moyen le plus sûr des succès. VIII Ep. 1793. An 2.

Le général Wurmser ayant résolu d'hiverner en Alsace, occupa Haguenau avec le centre de son armée; la gauche etait appuyée au Rhin, la droite aux montagnes, et à l'armée prussienne qui occupait le revers des Vosges. Le front de l'armée impériale était couvert par des redoutes élevées à des distances peut-être trop éloignées l'une de l'autre. En arrière de cette position était encore celle de Weissembourg; on avait fortifié le château de Geisberg qui couvre cette place.

Les premiers mouvements pour l'attaque des lignes, se firent à l'armée de la Moselle; l'objet était de la réunir à celle du Rhin; mais pour couvrir ce projet, la division du général Hatri manœuvra vers Pirmasens et Bliescastel, comme voulant secourir Landau, en passant par le revers des Vosges.

Pichegru fit en même temps quelques tentatives sur la droite de l'ennemi, qu'occupait en avant le corps des Français commandés par le prince de Condé. La fin de la première campagne avait assez prouvé quelles étaient les intentions des Allemands envers les Français réfugiés. Ce corps avait hiverné dans la forêt Noire; et licencié, il n'avait été conservé dans

VIII Ep. 1793. An 2. l'armée de Wurmser, que sur la demande de ce vieux général, qui se souvint qu'il avait fait ses premières armes sous les drapeaux français. Rarement la jalousie ou la politique étrangère avait permis que ce corps de Condé fût employé activement ; il occupait alors, en avant de la droite, le village de Berchem. Pichegru voulant tâter la ligne ennemie, fit attaquer ce point, mais obliquement, et refusant le reste de sa ligne. Une première tentative n'eut point de succès, et fut renouvelée le lendemain. L'attaque se fit en troupes éparses, que l'on nommait alors *tirailleurs*, manœuvre que Pichegru employa depuis avec succès. Au signal, ils se réunirent en colonne, et forcèrent le village de Berchem.

2 décem.

Condé était en arrière à la tête de son infanterie, que l'on nommait les bataillons *Nobles ;* il rentra dans le village, et le reprit l'épée à la main. Pendant cette attaque, sa cavalerie ayant dépassé le village sur la droite, rencontra les escadrons républicains. Le choc fut prompt, et la place du combat resta à la cavalerie de Condé. Le duc de Bourbon fut blessé dans cette action ; tous ses aides-de-camp furent tués ou blessés ; sept canons restèrent en son pouvoir, et la défense du poste de Berchem coûta plus de mille soldats *nobles* et trois cents

cavaliers. Peu de jours ensuite, les républicains firent une troisième attaque sur le poste commandé par le général autrichien Klenau, et auquel s'appuyait celui du village de Berchem. Malgré les renforts qui furent envoyés de ce poste, et malgré la diversion que la cavalerie de Condé, fit en menaçant la gauche des attaquants, toute cette première ligne fut pliée, et se retira derrière les redoutes d'Haguenau. Le corps de Condé fit sa retraite en bon ordre. Ces actions d'avant-postes laissaient l'ennemi maître des grandes positions de la Lauter. VIII Ep. 1793. An. 2. 8 décem.

Les divisions de l'armée de la Moselle qui tenaient la gauche de la ligne, attaquèrent et emportèrent les postes que l'ennemi avait fortifié à Frechviller et à Wendt; se voyant forcé dans toutes les redoutes qui couvraient son aile droite, il se détermina à la retirer derrière les lignes de la Lauter, maintenant cependant les redoutes en avant d'Haguenau. Le poste de Gundeshossen fut évacué dans la nuit. La division Hatry y entra, et se réunit le lendemain à la division du général Ferino sur les hauteurs de Steinfels, à une lieue seulement de Haguenau; alors le centre et la droite de l'armée du Rhin marchèrent en avant, suivant la route du Rhin pour se rapprocher de Lauterbourg, et se porter ainsi à hauteur de l'ar- 1.er niv. 21 déce. 2 au 3 n. 4 nivos.

VIII Ep. 1793. An. 2. mée de la Moselle qui tenait la gauche de la ligne.

Quatre représentants commissaires étaient à l'armée, Lebas, Saint-Just, Lacoste et Chaudot. Ces deux derniers déférèrent le commandement général à Hoche, et mirent à ses ordres Pichegru, qui donna le bel exemple de demander son éloignement; et, sur le refus des commissaires, il resta aux ordres de son collégue. La renommée plus juste ajouta cette gloire à celle du succès qu'elle lui conserva.

5 nivos. La nouvelle de la reprise de Toulon parvint alors à l'armée, et l'émulation doubla les courages et les forces.

Les Impériaux conservaient toujours les positions en avant de Weissembourg. Les Prussiens gardaient sur leur droite les gorges de Dahn, et avaient élevé des batteries en avant du village de Bobenthal, à l'entrée des défilés. La position de l'ennemi était encore formidable; le Fort-Louis était en son pouvoir; l'armée qui bloquait Landau assurait ses positions en arrière, et tout le pays qui s'était déclaré, se trouvait rattaché à sa fortune par la crainte d'un revers. Pièc. ju. n.° 2.

5 décem. Le 6 décembre au matin, l'attaque commença à la gauche, et l'action devint générale sur tout le front des deux armées. Au centre, en avant d'Haguenau,

d'Haguenau, le château de Geisberg était le point le plus avancé de l'ennemi; et, par sa situation, ce point était décisif. Le premier bataillon de requisition de la ville de Chaumont, qui arrivait à l'instant, gravit la montagne sous le feu de trois bataillons autrichiens. Le premier bataillon du trente-troisième de ligne le joignit; forcés par la fatigue de faire halte à mi-côte, ils y furent chargés par les dragons de Toscane, les repoussèrent, achevèrent de gravir la montagne, et emportèrent le château à la baïonnette. VIII Ep. 1793. An 2.

Un décret distingua cette action d'éclat, et exempta ce bataillon de toute incorporation dans d'autres corps.

Hoche ordonna alors au général Donadieu qui commandait la cavalerie, d'attaquer la cavalerie ennemie; soit circonspection, soit incertitude du moment, cet ordre ne fut point exécuté, et cette désobéissance d'un homme connu avant par des actes de courage, fut punie de mort.

Cependant la ligne ennemie effectuait sa retraite sur Weissembourg. Le duc de Brunswick qui s'était porté au point d'attaque, se mit inutilement à la tête de quatre bataillons autrichiens, et remarcha en avant; ce mouvement ne fut point soutenu du reste de la ligne. Les deux généraux en chef, Brunswick et Wurm-

VIIIEp. 1793. An 2. ser, eurent une explication vive sur le terrein même de l'action, et cette preuve publique de mésintelligence, hâta peut-être les revers. L'armée impériale se forma encore en bataille sur les hauteurs de Weissembourg, où Brunswick voulait se maintenir; mais, au premier coup de canon, la retraite se fit à travers les lignes de la Lauter auxquelles on avait d'avance pratiqué des ouvertures. Cette armée prit poste le lendemain à Guermesheim; il fut jugé impossible de s'y soutenir, et l'armée entière passa le Rhin à Philisbourg. Peu après, la rupture entre les deux puissances éclata; leurs armées prirent des positions indépendantes l'une de l'autre, et toute communication cessa entre elles. L'armée autrichienne se réunit derrière Philisbourg, sur la rive droite du Rhin, l'armée prussienne se retira pour couvrir Mayence, et se porta entre Oppenheim et Bengen. Les guerriers des deux nations s'étaient séparés à Bergzabern, avec des témoignages réciproques de mécontentement et de haine.

La marche en avant de l'armée républicaine fût aussi rapide que ses succès avaient été décisifs. Landau fut débloqué, et l'honorable persistance de la garnison reçut des témoignages de la reconnaissance nationale; de grands magasins, des munitions de guerre, des dépôts

d'armes, furent la proie du vainqueur. Le Palatinat fut de nouveau ouvert à ses armées; Spire, Worms furent reconquis; et, peu de jours après la bataille du Geisberg, l'avant-garde française était aux portes de Manheim, qui avait reçu une garnison impériale, et où l'électeur s'était retiré.

VIII Ep. 1793. An 2. 12 niv. 5 janv.

Le général Wurmser rappelé, fut remplacé par le général Devins commandant en Piémont les forces auxiliaires, qu'y maintenait l'Autriche.

Les Français, après des excursions dans le Palatinat et dans le Hunzruk, concentrèrent leur position vers Germesheim. Le siége de Fort-Louis fut entrepris, et les républicains établis dans leur nouvelle conquête, mirent un moment d'intervalle à celles qui devaient ouvrir la campagne suivante.

Jamais la convention nationale ou plutôt le gouvernement républicain, ne s'était vu dans une position aussi assurée. La Germanie craignait une seconde fois pour ses frontières, celles de la France étaient partout en sureté. La terreur au dedans n'était plus un moyen nécessaire, et ce qui prouve assez qu'elle était un moyen commandé, c'est qu'alors elle déploya froidement toutes ses fureurs. La convention ne daignait même pas prendre connaissance

VIII Ep. 1793. An 2. des sanglantes exécutions, trop au dessus de ces détails; la tribune ne retentissait que des rapports poétiques qui exaltaient les récits des événements militaires, qui motivaient et proclamaient les lois révolutionnaires, qui dénonçaient les complots et les conspirations, abandonnant aux agents secondaires le soin de trouver des coupables.

Robespierre ne parlait plus que lorsqu'il fallait indiquer de grands mesures de *salut public*, ou lorsqu'il daignait répondre aux puissances ennemies; dans un maniféste peu adroit et peu politique, elles s'attirèrent une replique, où ces vérités que la philosophie a généralisé contre les rois, et ces citations historiques dont chaque siécle offre trop d'exemples, furent ravivées de tous les stimulants de la terrible éloquence révolutionnaire; telles furent les premières et les dernières lignes de cette réponse ornée de toutes les injures personnelles, adressées nominativement à tous les rois de l'Europe.

« La convention nationale répondra-t-elle aux « manifestes des tyrans ligués contre la républi- « que française? Il est naturel de les mépriser; « mais il est utile de les confondre; il est juste « de les punir... De quoi nous accusent-ils? De « leurs propres forfaits; ils nous accusent de re-

« bellion. Esclaves révoltés contre la souverai- VIII Ep.
« neté des peuples, ignorez-vous que ce blas- 1793.
« phème ne peut être justifié que par la victoire? An 2.
« Que les traîtres tremblent; que le dernier des
« lâches émissaires de nos ennemis disparaisse;
« que le patriotisme triomphe, et que l'innocence
« se rassure! Français, combattez, votre cause
« est sainte, vos courages sont invincibles, vos
« représentants savent mourir; ils peuvent faire
« plus, ils savent vaincre. »

Les droits de l'autorité royale absolue se discutent en raisonnement; mais ne se plaident pas contre les droits des peuples; c'était au moins une imprudence politique de défier la convention nationale de France à ce genre de combat. Loin de déguiser son système de gouvernement, loin de chercher à tenir dans l'obscurité les actes sanguinaires de sa toute-puissance, elle semblait alors choisir et désigner les têtes plus connues, pour que l'Europe fût avertie par leur chute.

La dernière maîtresse de Louis XV, Dubarri, 18 frim. qui, depuis sa retraite, ne ressortait que du tribunal de l'opinion, des mœurs, et de la censure publique, fut traînée à celui de la révolution de 93; là, accusée d'avoir porté à Londres le deuil du dernier roi, elle montra sur l'échafaud la faiblesse, non de son sexe (les femmes y don-

VIII Ep. 1793. An 2. nèrent l'exemple du courage), mais de son état. La force d'ame ne doit appartenir qu'à la vertu.

Le duc du Châtelet, jadis chef de la garde personnelle des rois, avait, aux premiers jours de la révolution, été témoin de la défection de
23 frim. ses soldats. L'accusation commune de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, suffit; on traîna, attaché au chariot qui le traînait au supplice, le guidon aux armes de France trouvé chez lui.

Clavières, genévois, ancien ministre des finances, et l'un des plus ardents jacobins aux jours du 20 juin et du 10 août, prévint son jugement, et se tua dans la prison. Bientôt les hommes les plus exagérés, ceux qui, comme on s'exprimait alors, avaient donné les gages les plus sûrs à la révolution, ou plutôt qui l'avaient le plus desservie par leur excès, n'y trouvèrent plus d'asile.

Deux hommes, Vincent et Ronsin, amis et compagnons de fortune, tous deux généraux de l'armée révolutionnaire, et naguères obscurs
27 frim. et ignorés, furent arrêtés. Vainement la société des Jacobins, et ensuite celle des Cordeliers, dont ils étaient des membres remarqués, portèrent à la convention des pétitions pour les réclamer. Remis un moment en liberté, bientôt

ils périrent enveloppés dans la proscription que fit Robespierre de ses anciens amis, devenus ses rivaux.

La multitude était soutenue dans l'état de stupeur et d'ivresse, qui seul pouvait lui faire supporter les spectacles sanglants dont on la repaissait chaque jour. Pendant les premiers troubles de Lyon, un municipal de cette commune, nommé Chalier, y avait essayé toutes les fureurs dont la capitale donnait l'exemple; il avait demandé, un poignard à la main, l'institution d'un tribunal pareil à ceux du 2 septembre à Paris; neuf cents citoyens incarcérés devaient être massacrés sur le pont du Rhône, et leurs cadavres abandonnés aux flots devaient aller avertir et épouvanter les départements du midi. Le maire Niwre-Chol empêcha, avec la force armée, cette horrible exécution. Depuis, au jour du 31 mai de Lyon, par ordre de la nouvelle commune, et par un système de représaille qui ne convient et ne réussit jamais aux partis qui se déclarent pour la justice et la modération, Chalier avait été jugé, condamné et exécuté avec des circonstances barbares, deux fois le fer tomba sur sa tête. Ses cendres renfermées dans une urne d'argent, venaient d'être apportées solennellement à la barre de la convention; elles furent transférées au Panthéon, et devinrent le motif d'une fête civique,

VIII Ep. 1793. An 2. dont la pompe fut imitée d'une fête semblable célébrée à Lyon, lors de la prise de cette ville.

La soif du sang y était apaisée; il parut qu'il était temps que la hache s'y arrêtât, et que le feu des batteries révolutionnaires fût éteint; plus de huit cents victimes avaient été immolées; une députation de cette ville qui avait ironiquement reçu le nom de *Commune-Affranchie*, vint demander grace à la barre de la convention. « Pères de la patrie, écoutez une « section du peuple humiliée et repentante qui, « courbée devant la majesté du peuple, lui de- « mande grace. »

Une autre pétition arriva en même temps, présentée par une foule de femmes qui venaient réclamer la liberté de leurs maris; elles furent éconduites, et *la montagne* y vit une ruse et un stratagème du *modérantisme*, pour ralentir la marche révolutionnaire. Le sang altérait, loin d'étancher la soif; la facilité de le répandre semblait encourager; la froide insouciance des condamnés paraissant défier la barbarie des spectateurs, l'irritait encore; on eût dit qu'il y avait un défi entre les regardants et les suppliciés; les uns semblaient guetter et espérer les actes de faiblesse pour en jouir; les autres s'énorgueillir de priver leurs ennemis de

cette jouissance. La multitude, qui n'est émue que de ce qui frappe les sens, ne voyant pas les signes extérieurs de l'infortune et de la souffrance, restait sans émotion; et peut-être le peuple se fût-il plutôt indigné du spectacle dont on le faisait témoin, si la contenance des victimes n'eût pas semblé dédaigner son intérêt et sa commisération. Le tribunal les choisissait encore; bientôt le nombre exigé commanda l'indifférence sur les choix; l'âge, le sexe, la condition, rien n'exempta plus; le fer disputa à la caducité ses derniers jours; la jeunesse, à peine sortant de l'enfance, fut moissonnée avant sa maturité; des femmes se déclarèrent vainement enceintes; des hommes de la classe la plus obscure en furent tirés; le génie, le talent, la renommée, la vertu, tout ce qui eut de l'éclat, appela d'abord l'œil avide des destructeurs; puis la terreur parcourant toutes les hiérarchies de l'ordre social, le marchand, l'artisan, l'ouvrier, l'homme de journée, furent pris indistinctement.

Un valet d'hôtellerie, âgé de 16 ans, pour avoir tardé de servir deux commissaires du pouvoir exécutif, fut dénoncé par eux, traduit au tribunal, et mis à mort en trois jours.

L'ex-ministre Lebrun, dont le jugement por-

VIII Ep. 1793. An 2. tait, abbé, journaliste, imprimeur et ministre, fut condamné comme *homme d'état* et *orléaniste*.

Le fils du général Custines, que ne put sauver la courageuse défense prononcée à la barre par sa jeune épouse.

Le général Biron qui venait de commander sans reproche les armées d'Italie et de la Vendée.

Le vieux maréchal Luckner, dont la hache vint terminer une longue et honorable carrière. Oublié, il osa demander le prix de ses services; il reçut la mort.

Lamouret, évêque constitutionnel de Lyon, qui sembla puni d'avoir jadis porté des paroles de paix entre les partis opposés.

Dufrenoi, Predicant, Pavaut, Brichard, Chaudot, notaires. Ce dernier vit prolonger son supplice, un décret de la convention en suspendit, et trois jours après en ordonna l'exécution.

Veimerange, ancien administrateur militaire, prévint son jugement, et se précipita du haut de sa maison.

Des femmes que leur âge et leur retraite éloignaient des affaires, furent recherchées et condamnées, les dames Lauragais, Marbeuf, Biron. Bientôt on interdit aux prévenus la fuite, qui

seule pouvait les soustraire à la mort. Un décret mit *hors de la loi les prévenus qui se déroberaient à l'examen de la justice*. On déféra aux comités conventionnels le pouvoir illimité d'effectuer les arrestations, et le conseil de la commune de Paris se rendit en masse à la convention pour la féliciter des mesures vigoureuses qu'elle venait de décréter.

VIII Ep. 1793. An 2.

Paris, à cette époque, prit un aspect lugubre. Tous les usages de la vie sociale étaient changés ; toute communication entre les citoyens craintive et douteuse ; comme dans un temps de contagion, on craignait de s'aborder, et d'avoir à rendre compte de ses liaisons et de ses démarches ; chacun tremblant d'être remarqué dans les rues par les signes extérieurs de l'aisance, s'empressait d'arborer les livrées de l'indigence comme une sauve-garde, quoique souvent inutile ; toute réunion de société privée était interdite, ou plutôt encore la peur se l'interdisait d'avance, et prévenait les mesures de police ; on n'osait admettre dans sa maison un hôte, un ami, un parent, sans qu'il fût pourvu d'un *certificat de civisme* ; et le refus de ce certificat demandé, était un arrêt au moins de détention. Tout citoyen était obligé d'inscrire extérieurement sur le seuil de sa porte son nom et le nom de tous ceux qui habitaient chez lui.

VIII Ep. 1793. An 2. Les lieux de spectacles étaient seuls toujours remplis; l'inquiétude y cherchait un asile ignoré pendant quelques heures; on dérobait ainsi des instants à la vigilance de la tyrannie. Retiré dans sa demeure et renfermé au sein de sa famille, l'habitant épiait le moindre bruit à la porte de sa maison; c'était nécessairement le signal d'une inquisition domiciliaire, nul autre que la police ne visitait les citoyens pendant la nuit. Ce que la police exécutait était soutenu par la législation; la loi consacrait chaque jour les violences et les usurpations de la police; et comme la répression forcée prouve l'excès des abus, on fut obligé de faire une loi qui condamnait les faux témoins à la mort, lors même que l'accusé était acquitté, soit que l'on voulût prévenir ainsi les effets d'une réaction et d'une représaille qui pouvait menacer les dominateurs eux-mêmes, soit qu'ils craignissent que l'excès du scandale ne finît par révolter le peuple.

Tous les pouvoirs concentrés dans la convention, n'avertissaient pas encore assez du despotisme; on la vit s'emparer du pouvoir judiciaire en annullant des jugements rendus par le tribunal de cassation. On proposa alors de supprimer tous les ministres, d'attribuer l'exercice de leurs départements à des comités de la

convention, et ce fut Robespierre qui éloigna cette mesure. Bientôt après, elle fut effectuée. VIII Ep. 1793. An 2.

Enfin Cambon régissant toujours les finances, proposa et discuta, dans un long rapport, le projet de démonétiser l'or et l'argent, et même d'interdire l'usage de ces métaux pour les bijoux au dessus du poids d'un anneau.

Cambon alors se vantait que la république dépensait quatre cent millions par mois. Sa seule inquiétude était de pouvoir perfectionner assez la prompte fabrication des assignats pour suffire à l'échange des matières d'or et d'argent que ce décret devait faire rentrer. Ces métaux devaient être mis en lingots pour en empêcher ainsi la circulation; mais l'exportation en fut facilitée, et l'on ne peut s'empêcher de voir ce projet, dans le plan proposé; même alors ce projet n'était pas hors de vraisemblance; dans 9 nivos.
toute la France, la terreur était telle, qu'il ne manquait dans chaque département que des commissaires doués des talents nécessaires pour en poursuivre l'exécution; tout était prêt à obéir.

Mais tandis que la tyrannie pesait sur la métropole, dans les Colonies par un contraste dérisoire, un décret proclamait la liberté, c'est-à-dire, l'abolition de l'esclavage. Ce grand acte 15 nivo.
de la souveraineté d'un peuple libre, que réclamaient l'humanité et la raison, frappé à l'épo-

VIII Ep. 1793. An 2. que de son émission, de l'influence funeste qui viciait tout ce qui émanait alors de la puissance législative, cet acte qui devait honorer le siécle des lumières et de la philosophie, dénaturé dans son exécution, outré dans ses conséquences, précipité dans ses mesures, fit la ruine du pays qu'il devait vivifier, et devint une horrible calamité pour tous ses habitants.

Le législateur qui veut abattre l'arbre antique des préjugés, doit l'attaquer comme font ces colons nouveaux, qui viennent défricher une terre déserte; ils dépouillent de son écorce la tige vieillie, et laissent au temps et à la nature le soin d'en achever la destruction. Si l'homme prend le fer, il s'émousse, et les forces lui manquent; s'il essaye le feu, l'incendie s'étend au loin, et embrase le sol.

8 mars 1790. Depuis les décrets rendus par l'assemblée constituante qui satisfaisaient en apparence tous les partis, en laissant aux assemblées coloniales l'initiative de leurs lois de police d'administration et même de constitution : mais qui ne statuant rien assez positivement sur l'état civil des hommes de couleur libres et propriétaires, furent cause ou servirent de prétexte aux passions et aux préjugés que la précision de la loi aurait seule pu contenir; les dissentions de parti étaient devenues une guerre civile.

Trois classes d'habitants, bien séparées par l'usage, par les lois, et surtout par les antiques préjugés, formaient à Saint-Domingue une population de près de six cent mille ames; les blancs, au nombre de 40 mille; les hommes de couleur, libres, 30 mille; et le reste, d'esclaves nègres. La première classe, celle des blancs, se divisait d'abord en planteurs ou grands propriétaires, et en artisans ou petits propriétaires, appelés vulgairement petits blancs. VIII Ep. 1793. An 2.

L'opinion les réunissait par le préjugé de la race; mais l'effet des principes de la révolution pouvaient les diviser d'intérêt. Même la première classe, celle des planteurs, n'était pas réunie par les mêmes vues politiques: ceux qui tenaient à la France par leur séjour ou par des alliances, voulaient rattacher la colonie à la métropole; mais l'examen des faits ne laisse pas douter que, dans l'origine des événements, les propriétaires résidents n'ayent pensé à un système d'indépendance, dont les Etats-Unis venaient de leur donner le séduisant exemple, et que le succès seul eût pu justifier. Cette diversité d'opinion entre les chefs qui, par leur état, avaient le plus d'influence, se reproduisit dans la suite dans chaque circonstance favorable à l'un ou à l'autre, et prolongea les calamités de cette contrée.

VIII Ep. 1793. An 2. Les hommes de couleurs, riches, propriétaires, déja instruits et éclairés par leur état d'hommes libres, supportaient plus impatiemment la différence que l'état civil et politique mettait entre eux et les blancs. La démarcation était totale, la constitution française n'en pouvait admettre aucune; mais les anciens préjugés établis et reçus dans la Colonie, eussent facilement amené les hommes de couleur à composer sur leurs droits politiques, et à n'en réclamer qu'une partie.

Dès les premières assemblées coloniales, on espéra, comme en France, tout sauver en n'accordant rien; alors les hommes de couleur trompés dans leurs espérances, appartinrent aux partis qui leur promirent de les réaliser. Tant que la constitution fut monarchique, ils offrirent leur service pour maintenir la police établie, et contenir les nègres esclaves; mais après la révolution du 10 août, lorsque l'ancien gouvernement se trouva en opposition avec les assemblées coloniales, les hommes de couleur, qui n'espéraient rien d'elles, se rallièrent d'abord aux agents de l'ancienne autorité.

Les nègres, dans la servitude des ateliers, ignoraient leur force; mais devaient appartenir aux premiers qui la leur ferait connaître, et le

mot

mot de liberté devait les donner au premier qui la leur offrirait avec des armes.

Le décret de l'assemblée constituante, qui laissait aux assemblées coloniales le droit de prononcer sur l'état des personnes, fut modifié l'année suivante, par un autre décret, qui assurait aux hommes de couleurs, nés de père et mère libres, tous les droits de citoyen. On avait espéré concilier ainsi les partis, et même diviser entre eux les hommes de couleur, en désintéressant une partie. Ce décret fut repoussé par les colons ; ils menacèrent hautement de scission avec la métropole ; ils appelèrent des secours de la Jamaïque, et l'on vit deux frégates anglaises arborer leur pavillon dans le Port-au-Prince. En même temps les hommes de couleur se réunirent et s'armèrent. Une première action, toute à leur avantage, fut suivie d'un traité presque aussitôt rompu. Une réunion des chefs opposés où ce traité devait être rétabli, fut suivie d'un combat dans la ville, de l'incendie et du pillage du Port-au-Prince. Chaque parti s'accusa réciproquement, et les recherches ont prouvé depuis que l'incendie fut l'ouvrage des agitateurs étrangers qui, après avoir réussi à mettre aux prises les partis, espérèrent les rendre irréconciliables. Cette cruelle politique venait d'Europe. Vai-

VIII Ep. nement les hommes de couleur dénoncèrent
1793. eux-mêmes les auteurs de cet attentat. La mu-
An 2. nicipalité ne put, n'osa ou ne voulut pas les poursuivre. Peu de temps après cet événement, les décrets arrivèrent de France pour la convocation d'une nouvelle assemblée coloniale. On avait vu dans cette mesure un moyen de finir les débats sanglants qui avaient divisé les assemblées précédentes; mais c'était aussi trop attendre des hommes, que d'exiger qu'ils modifiassent eux-mêmes les préjugés de leur éducation et de leur vie. Le législateur exhorta, insinua, conseilla avec des réserves ce qu'il eût dû exprimer avec précision, et commander ensuite avec des ménagements. Vainement Barnave, qui fut le rédacteur de toute cette législation, répondit à ceux qui insistaient pour que l'état civil des hommes de couleur libres fût textuellement prononcé dans la loi, ces paroles trop peu signifiantes, mais recueillies: « Ce serait supposer en question ce qui est « incontestable. » La loi qui semblait ne prononcer qu'implicitement et à regret, donna des forces à la résistance; et la composition de la seconde assemblée y admit avec peu de modification les mêmes principes qui avaient dirigé les premières.

Blanchelande était alors gouverneur de Saint-

Domingue, et ses pouvoirs lui donnaient la puissance exécutive provisoire. VIII Ep. 1793. An 2.

Peinier, son prédécesseur, avait maintenu son autorité par une conduite soutenue à propos par de la fermeté et par la modération, se tenant toujours à la stricte exécution des décrets de l'assemblée nationale sanctionnés par le roi; il avait réussi à demeurer l'arbitre des partis divisés; mais rebuté enfin de ce pénible exercice d'un pouvoir toujours précaire, il l'avait abdiqué. Son successeur arrivait dans des circonstances plus difficiles encore, parce que le pouvoir royal qu'il représentait, était moins reconnu.

Le premier acte de la nouvelle assemblée, fut un acte d'indépendance, en se constituant « d'a« près les pouvoirs qu'elle avait reçu de ses com« mettants; » c'était assez dire qu'elle n'entendait ressortir de la métropole que sous les rapports administratifs et exécutifs, se réservant la législation sous la sanction royale.

Cette assemblée se transporta d'abord dans la ville du Cap, et ses premières séances y furent troublées par une insurrection bien autrement alarmante que celle des hommes de couleur, qui, dans toutes leurs dissentions, gardaient toujours un intérêt et un point de ralliement commun avec les blancs, la propriété.

VIII Ep. 1793. An 2. Les noirs esclaves, bien plus nombreux que leurs maîtres blancs et autres, avaient déja entendu retentir dans leurs ateliers les mots liberté, égalité, peut-être même portés à leur cœur et à leurs oreilles par la rivalité politique, bien plus que par l'humanité.

Dès l'an 1789, des insurrections partielles n'avaient été réprimées que par la rigueur des supplices. Les recherches sur les causes de ces premières insurrections, n'ont donné que des aperçus vagues ; l'esprit de parti les attribua, tantôt aux agents du gouvernement qui, pénétrant les projets d'indépendance et de scission des colons blancs, voulut se rendre nécessaire à eux. Effectivement, ces premiers nègres révoltés, se qualifièrent de gens du roi, proféraient, dans leurs acclamations barbares, le nom de Louis XVI ; et souvent même, dans leurs terribles et sanguinaires expéditions, ménagèrent les seules propriétés des agents royaux. Les blancs en accusèrent les hommes de couleur, quoique leur intérêt même les justifiât, mais parce que tout ce qui est odieux est d'abord accrédité et promptement adopté entre les partis opposés.

« Quand Spartacus, dit un écrivain contem-
« porain, pensa changer la face de l'Italie par
« ce terrible soulèvement d'esclaves, que les

« légions romaines ne purent se déterminer à VIII Ep.
« combattre, qu'après avoir éprouvé une ter- 1793.
« reur plus grande encore par leur décimation, An 2.
« ce n'étaient pas les mécontents de Rome qui
« le suscitait. » Ainsi, sans chercher des causes étrangères, le seul ressort de la liberté put, dans un moment de relâche, se dégager de la compression et se relever.

Deux hommes de couleur s'étaient déja déclarés pour la cause de leur race; mais ni l'un ni l'autre n'avaient pensé à changer le sort des noirs autrement que par des moyens légaux et successifs. 1789.

Raimond défendit leur cause par des écrits; Ogé, plus emporté, plus violent, peut-être même plus ambitieux, prit les armes vers le centre de l'île, appela à lui ses compagnons; mais n'arma point les esclaves; après un succès, il fut défait par les troupes de ligne, se réfugia sur le territoire espagnol; et, livré par le gouverneur, il expira sur la roue, supplice barbare que la législation avait déja aboli. De longues procédures lui trouvèrent des complices, et prolongèrent les exécutions; mais cette première révolte, bientôt comprimée, fut suivie d'une insurrection générale, celle qui éclata au commencement de la seconde assemblée coloniale. En peu de jours, quinze mille noirs Juillet 1791.

VIII Ep. 1793. An 2. esclaves brisèrent leurs fers ; ils se choisirent deux chefs, Boukman et Auguste ; les habitations furent incendiées, les sucreries, les cafières détruites, les blancs égorgés, la riche pleine du Cap, toute la partie ouest de l'île, dévorée par les flammes, ne fut qu'un vaste champ de meurtre et de destruction. Les blancs renfermés dans la ville du Cap, furent réduits à la défendre, et leur ressentiment tomba sur les hommes de couleur ; obligés de se renfermer dans une église, plusieurs furent encore massacrés.

Dans cette détresse, l'assemblée coloniale s'adressa aux puissances étrangères. Les Américains des Etats-Unis envoyèrent quelques secours en denrées et en armes ; là un armateur de Bordeaux, Gernou, engagea noblement son crédit, et cautionna tous les achats de comestibles dont il envoya plusieurs navires au Cap. Les Anglais de la Jamaïque envoyèrent des secours d'hommes et de munitions ; mais dans l'assemblée coloniale, un parti même nombreux, se plaisait à ne pas regarder ces secours comme gratuits. On y répéta plusieurs fois que la mère patrie ne pouvant plus défendre ses colonies, elles n'avaient de secours à attendre que de l'Angleterre. Ces signes extérieurs qui, dans les révolutions, parlent au

sens et désignent les partis, les couleurs distinctives, qui sont l'étendard du ralliement de chaque opinion, ne prirent point exclusivement à Saint-Domingue le caractère national. On put remarquer que, dans l'assemblée même, le président porta la cocarde noire, la couleur britannique; et, dans les différentes assemblées, on avait varié les couleurs locales, sans adopter généralement celles qui étaient en France le signalement de la liberté publique. VIII Ep. 1793. An 2.

Lorsque le premier embrasement fut ralenti, et que l'on fut rassuré sur la ville même du Cap, la guerre s'établit au dehors, les noirs restèrent maîtres de la plaine, où ils étendirent leurs ravages; d'une part, les exécutions judiciaires et les supplices; de l'autre, les massacres avec tous les raffinements de la barbarie et de la fureur d'esclaves déchaînés, ensanglantèrent la colonie. Les souvenirs des traitements endurés dans la servitude, et qu'il n'était pas nécessaire aux orateurs d'exagérer, le supplice d'Ogé souvent rappelé pendant ces horribles représailles; de l'autre part, l'habitude de la domination, le mépris pour une race esclave, renchérirent réciproquement d'atrocité et de barbarie, et prouvèrent que l'esclavage et le despotisme, également hors de la nature, suffisent, abandonnés à eux-mêmes

VIII Ep. 1793. An 2. pour faire toujours justice l'un de l'autre.

4 septe. 1791. Le décret qui assurait les droits civils aux hommes de couleur, fut bientôt contrarié par un nouveau décret, qui laissait aux assemblées coloniales le droit de régler leur état, et ce nouveau décret arrivait précisément au moment où la force des circonstances venait de déterminer cette même assemblée coloniale à leur accorder l'égalité civile et politique. Il résulta de cette confusion de lois, une confusion d'opinion, de prétention et de mesures, source trop féconde de tous les désordres; cet état de chose était la suite inévitable de l'état des affaires dans la métropole. A Paris, les députés de Saint-Domingue à qui cette qualité, d'abord contestée, fut reconnue ensuite, pendant les premiers jours agités des états-généraux, s'étaient formés en une association qui prit le nom de club de Massiac, du lieu où se réunissaient leurs assemblées. Tous les propriétaires de Saint-Domingue qui se trouvaient à Paris, s'y étaient joints, et bientôt après, une assemblée coloniale, qui s'était formée dans l'ouest de la colonie, à Saint-Marc, forcée par ses discussions de se réfugier en France, se réunit au club Massiac, qui se trouva ainsi composé d'une partie des grands propriétaires de l'île. Leurs richesses, leurs crédits, leurs connaissances locales, leur donnaient

nécessairement une grande influence dans les assemblées nationales et dans les conseils exécutifs. Sans doute aussi l'étranger, habile à saisir tous les moyens d'action, n'omit pas de s'assurer des relations dans cette association, comme il en avait avec une autre société purement philanthropique, connue sous le nom d'ami des noirs. Le cabinet de Londres sut tirer un grand parti de ces deux sociétés, pour faire suggérer ou exécuter tout ce dont sa politique avait besoin, soit pour se conserver exclusivement le commerce de l'extraction des nègres d'Afrique, soit pour forcer les colonies françaises, en Amérique, à désirer, ou leur indépendance, ou un changement de domination. Cette versatilité de principes dans les lois coloniales, émanait de cette double influence, selon que l'une ou l'autre obtenait une prépondérance momentanée.

Avec le dernier décret du 4 septembre, étaient partis des commissaires civils; mais, à leur arrivée, la révolte des noirs avait changé l'état des choses. Les pouvoirs des commissaires se trouvaient insuffisants. L'amnistie dont ils étaient porteurs ne convenait plus aux circonstances, et l'assemblée coloniale même n'y était pas disposée. Cependant quelques négociations entamées par les commissaires civils avec les

VIII

VIIIe p. 1793. An 2. Les mêmes scènes s'étaient passées dans la partie du sud. Le gouverneur Blanchelande s'y était rendu, espérant réunir les blancs et les hommes de couleur contre l'insurrection des noirs. Dans une sortie qu'il fit de la ville des Cayes, son armée divisée en trois colonnes, fut repoussée dans les trois attaques, et totalement défaite. Cette déroute, qui eut lieu *aux Platons*, fut un des principaux chefs d'accusation dans le procès de Blanchelande, quoique l'entreprise eût été faite contre son avis, et qu'il y eût été mal secondé par ceux mêmes qui l'avaient voulue.

Le décret qui reconnaissait les droits des hommes de couleur servit à Saint-Domingue de moyens aux deux partis qui voulaient, ou l'indépendance ou un changement de domination le retour de l'ancien régime; et bientôt les événements du 10 août donnèrent encore des armes à ces partis. Les agents de l'autorité royale reconnue, s'étaient servi de la crainte du soulèvement des nègres pour maintenir leur autorité; mais dès que l'autorité-royale fut abolie, il fut aisé de tourner contre la nouvelle autorité nationale, cette disposition des noirs, auprès desquels on avait toujours agi au nom du roi. Le parti des colons qui étaient en France, attachés d'opinion et d'intérêt à la royauté, se

servit facilement de l'autorité et des principes du nouveau gouvernement républicain, pour attaquer le *vice-roi* et les commissaires royaux, dont la conduite avait combattu et contrarié leur plan d'indépendance, en maintenant les liens qui rattachaient la colonie à la métropole. Ainsi Blanchelande fut livré au tribunal révolutionnaire; ainsi les commissaires, à leur retour, y furent mis en accusation et en jugement. VIII Ep. 1793. An 2.

Les nouveaux commissaires étaient Sontonax, Polverel et Ailhaut. Ce dernier prit peu de part aux événements. Sontonax et Polverel partis de France par la nomination du roi, apportaient aussi le décret qui assurait les droits civils aux hommes de couleur libres; mais l'esprit de parti les avait déja fait précéder par des rumeurs répandues avec art, on disait qu'ils apportaient aussi le décret pour l'affranchissement des esclaves. Le président de l'assemblée coloniale, à leur réception, leur manifesta, sans aucun ménagement, les inquiétudes et les résolutions des colons; les commissaires se justifièrent de cette imputation alors calomnieuse, et il est vraisemblable qu'à cette époque, ils étaient sincères, quoique les circonstances les eussent conduits, peu de temps après, à cette terrible mesure, en devançant même le décret de la

VIII Ep. 1793. An 2. convention, qui la proclama en principe.

A l'arrivée de ces nouveaux commissaires, la ville du Gap était encore gardée; mais toute la plaine du Cap et presque toute la province du nord, était la proie journellement dévorée par les nègres insurgés. La plus grande partie des habitations étaient incendiées et les cultures détruites.

Dans les provinces de l'ouest et du sud les ravages n'étaient pas aussi étendus; mais les difficultés entre les blancs et les hommes de couleur, avaient alternativement armé des noirs esclaves pour leur cause; et depuis la terrible défaite de Blanchelande *aux Platons*, des ateliers entiers insurgés étaient restés réunis et en armes.

Avec les commissaires une force armée de six mille hommes avait débarqué sous les ordres de Desparbès, homme septuagénaire, et que son âge rendait peu propre à une guerre qui exigeait de la promptitude et de l'activité.

Aussitôt après l'arrivée officielle du récit des événements du 10 août, les commissaires prononcèrent sans opposition la dissolution de l'assemblée coloniale; elle fut immédiatement remplacée par une commission. En même temps une nouvelle convocation des assemblées pri-

maires, dut procéder à de nouvelles élections; mais retardées par les intérêts cachés de tous les partis, elles furent remplacées par l'établissement d'un club *des amis de la constitution*, tels que ceux de France, et qui, suivant les mêmes errements, soutint d'abord l'autorité des commissaires devenus nationaux, ensuite la combattit, et finit par la renverser et par lutter contre toutes les autorités municipales et constituées, fomenta des émeutes, forma des listes de proscriptions, souleva les troupes contre leurs officiers, et finit par forcer les commissaires à les faire embarquer avec le commandant Desparbès. VIII Fp. 1793. An 2.

Sontonax lui en porta lui-même la requisition, et Polverel l'accompagna pour le préserver des insultes. On mit à la place de Desparbès le général Rochambeau, fils, qui arrivait de la Martinique avec ses troupes, y ayant trouvé le drapeau blanc arboré, la contre-révolution faite, et n'ayant pu débarquer dans l'île. Rochambeau fit une campagne active contre les nègres, les repoussa de la plaine et de la province du nord, dissipa leur rassemblement; mais, forcé par la maladie de retourner au Cap, il ne put achever son entreprise. La ville du Cap dégagée de toute crainte extérieure, resta en proie aux agitateurs. On renouvella les

VIII Ep. 1793. An 2. listes de proscription, douze prisonniers furent massacrés par un attroupement, malgré les efforts de Sontonax. Le club voulut disposer de toutes les nominations aux places; on avait fait des hommes de couleur officiers dans la milice coloniale du Cap; les soldats refusèrent de les recevoir; la querelle devint une affaire de parti; les hommes de couleur s'emparèrent du poste du Haut-du-Cap, et ne rentrèrent dans la ville qu'après que Sontonax eût fait embarquer les chefs des factieux.

Sontonax voulut profiter du moment de calme que produisit leur départ pour occuper les esprits par une diversion d'un intérêt commun: il recommença la guerre contre les nègres. Rochambeau avait suivi sa première destination pour la Martinique, et le général Laveaux prit le commandement. Une première entreprise eut un plein succès: trois colonnes attaquèrent les nègres, leur camp, situé *à la Tannerie*, fut forcé; leurs deux chefs, *Biassou* et *Jean-François*, obligés de s'évader; tous les postes, le long de la frontière espagnole, furent repris. Ces expéditions coûtaient peu de sang; mais les troupes affaiblies par l'intempérie du climat, et mal secondées par les habitants qui, la plupart, refusaient de marcher, étaient bientôt obligées de se retirer dans les

villes

villes pour y chercher un abri contre un sol dévorant, et qui semblait se venger des meurtres dont il était souillé. VIII Ep. 1793. An 2.

Dans les provinces de l'ouest et du sud, les mêmes dissentions avaient produit les mêmes désastres, les mêmes revers. Polverel s'y était rendu, et Sontonax l'y joignit. Un parti d'opposition, mais secret, et habilement déguisé, y luttait contre les autorités civiles et militaires. Comme en France, l'opposition et les plans de subversion y prenaient les couleurs d'un patriotisme exagéré, on empêchait, non en refusant d'agir; mais en agissant plus qu'il n'était utile; on faisait manquer le but en le dépassant. Après des discussions de club et des expéditions partielles, les partis restaient balancés, et perpétuaient les désordres.

Un nommé Borel s'y était fait une autorité qui balançait celle des généraux et des commissaires; il osa mettre en arrestation le général Lasalle, et soutint au Port-au-Prince un siége contre les vaisseaux de la Station, et contre l'armée conduite par les commissaires Sontonax et Polverel. Cependant la prise de possession de cette ville, décida la soumission de la province de l'ouest; mais celle du sud resta en insurrection faiblement contenue, et l'arrivée d'un nouveau commandant, le gé-

VIII Ep. néral Galbaud, rappela les commissaires dans
1793. la ville du Cap.
An 2.

Partout les institutions nouvelles trouvèrent les anciens préjugés sur leur route, et le bien public devait nécessairement souffrir de ce nouvel état de choses. Les commandants militaires avaient toujours régi les colonies avec un pouvoir indépendant et absolu; l'ordre nouveau exigeait que les requisitions des autorités civiles fussent reconnues de la force armée, et de tout temps elle y avait déféré, soit pour la police exercée par les corps judiciaires, soit dans l'ordre administratif régi par les intendants des provinces, soit même dans l'ordre fiscal exploité par les compagnies financières; mais ces requisitions étaient moins vues comme des ordres que comme des appels de secours. Les chefs militaires y déféraient sans opposition, parce que le refus eût laissé la responsabilité des événements à leur charge. Le passage à un autre ordre semblait exiger de la prudence et des ménagements, au moins dans les expressions employées. Il sembla, au contraire, que l'on voulût appesantir le joug salutaire de la loi par la rédaction du texte: il portait que le commandant militaire de Saint-Domingue ne devait y être *que l'instrument passif des volontés des commissaires civils*. Ces formes dures

commencèrent la méfiance entre les autorités; les agitateurs y portèrent bientôt la division par leurs manœuvres et par leurs intrigues; et après une lutte qui partagea les troupes et les habitants, Sontonax et Polverel usant hâtivement de leurs pouvoirs, signifièrent à Galbaud sa destitution, et le firent embarquer pour être reconduit en France. VIII Ép. 1793. An 2.

Mais sous un climat ardent, où toutes les imaginations étaient exaltées et toutes les passions brûlantes, cet acte violent ne devait pas rester sans réaction.

Avec Galbaud on avait embarqué sur la flotte plusieurs chefs séditieux par caractère, par principe ou par mission. Ces hommes travaillèrent les marins, et ne leur montrèrent dans Galbaud qu'un chef militaire sacrifié par des magistrats jaloux. Il paraît que Galbaud ignora une partie de ce qu'on faisait en sa faveur. Ses regrets tardifs, lorsqu'il vit les effrayants effets de l'insurrection dont on le faisait le chef, peuvent faire croire que l'on agit en son nom plus qu'il n'agit lui-même. Dès qu'il fut sûr de la flotte, il ordonna la descente, et l'on vit les forces de mer de la république attaquer ses établissements à terre avec la même fureur qu'auraient eu les Anglais ou les Espagnols.

L'attaque fut disposée dans le même ordre

VIII Ep. 1793. An 2. que dans une guerre ouverte et déclarée. Trois colonnes conduites par des chefs, se portèrent au gouvernement et à l'arsenal; mais quoique les commissaires civils eussent été surpris, cette première attaque fut repoussée; une partie des troupes de ligne et des hommes de couleur se réunirent autour des commissaires civils; ils eurent même la sagesse et la générosité de refuser d'armer les prisonniers qui, s'étant échappés des prisons civiles, vinrent leur offrir leurs bras.

Mais le lendemain les hommes de mer ralliés et renforcés du reste des équipages, rattaquèrent la ville. Galbaud marcha en personne contre le poste de l'arsenal qui lui fut livré. Maître de cette position qui domine la ville et le gouvernement, il s'empara des forts environnants; alors les commissaires civils furent forcés de se retirer de la maison du gouvernement, foudroyée de tous côtés par l'artillerie; ils firent leur retraite au village appelé *le Haut-du-Cap*, à une lieue de la ville, et où était un camp établi, dès longtemps, contre les irruptions des nègres de la campagne.

20 juin. 21 juin. 1792.

Aux premiers mouvements de l'attaque, une partie des habitants s'était sauvée, emportant leurs effets; les autres espéraient, ainsi qu'il arrive souvent, pouvoir rester spectateurs du

combat en ne prenant aucun parti; mais dès que les commissaires civils se furent retirés, la troupe de Galbaud ne trouvant plus ni résistance ni frein, força les magasins et les maisons, le pillage commença; il offrit toutes les scènes hideuses d'une ville prise d'assaut; vingt mille esclaves se déchaînèrent, se mêlèrent aux assaillants, tous se méconnaissaient dans le désordre général, habitants, matelots, esclaves, se massacraient indistinctement, l'incendie vint augmenter et faciliter toutes les horreurs, les nègres révoltés descendirent des montagnes, tout ce que la vengeance, l'avidité, la brutale insolence, peuvent enfanter d'excès, détruisit cette malheureuse cité; l'asile où les jeunes filles étaient élevées, fut forcé, elles furent livrées à la violence, puis à la mort; les femmes, les enfants, les vieillards se traînant dans les rues à travers l'incendie devenu général, et sous le feu des combattants, cherchèrent un asile, les uns sur la flotte, d'autres au camp des commissaires. La ville du Cap fut détruite, et ses habitants massacrés ou dispersés.

VIII Ep. 1793. An 2.

Au premier signal des excès qu'il n'avait pas prévus, Galbaud retourna à la flotte, n'ayant plus aucun pouvoir pour réprimer les fureurs qu'il avait excitées. On prit seulement des précautions pour que l'artillerie de terre ne pût

VIII Ep. 1793. An 2. être employée contre les vaisseaux; on encloua les canons; on mouilla les poudres, et l'on acheva ainsi de mettre la première ville de la colonie hors de défense, au moment où la guerre venait d'être déclarée à l'Espagne; enfin on ôta au reste des habitants toute ressource, en éloignant la flotte. Dès le lendemain, elle fit voile pour la France, et dut auparavant toucher terre dans les Etats-Unis, pour y déposer les infortunés colons, que le fer et le feu avaient obligés d'y chercher un asile.

Dans ces dernières extrémités, on doit honorer le courage et le dévouement des commissaires civils qui, loin de chercher leur sureté dans les autres parties de la colonie, s'attachèrent aux décombres qui fumaient encore autour d'eux; seuls dans leur camp du Haut-Cap, ils avaient conservé une force disponible, et leur position était encore telle, que le conseil de guerre assemblé à bord des vaisseaux, ne vit d'autres recours, en s'éloignant, que de les supplier d'interposer les restes de leur autorité, en faveur *des femmes et des enfants*. Dès que la lassitude eût fait cesser le carnage et le désordre, et que les flammes s'arrêtèrent faute d'aliment, Sontonax et Polverel redescendirent dans la ville; ce qui restait d'hommes fut organisé en corps civils et militaires; on recueillit

les esclaves qui, ne sachant que faire d'une VIII Ép.
telle liberté, vinrent se rendre; on établit les 1793.
débris des familles dans les édifices publics que An. 2.
le feu n'avait pas détruits; on fouilla les décombres pour en extraire des vivres qui furent déposés pour le besoin commun, et les métaux qui pouvaient servir aux reconstructions. La famine était le danger le plus pressant. On expédia des navires vers les îles et au continent, et les restes d'une population florissante semblèrent une horde fugitive jetée par le naufrage sur une plage déserte.

Lorsque la justice publique vint rechercher les premières causes de cette calamité, les procédures ne purent justifier les commissaires d'une précipitation inconsidérée dans l'exercice de leurs pouvoirs, ni le général Galbaud d'une imprudence inexcusable dans les mesures qu'il prit pour satisfaire ses ressentiments; mais le rapport présenté à la convention, le justifie de toute intention criminelle, et lui-même fut effrayé des calamités qu'occasionna son entreprise; on n'imputa les excès qu'aux émissaires envoyés dans les différents partis; et surtout aux esclaves qui, voyant les blancs se combattre et se détruire, mirent le feu à plusieurs endroits de la ville pour commencer le pillage.

Cette terrible catastrophe fut le premier

VIII Ep. 1793. An 2. signal de l'abolition de l'esclavage par l'affranchissement partiel des noirs. Déja des mesures politiques ou forcées, avaient appelé à la liberté les esclaves qui s'étaient réunis aux hommes de couleur, ceux que leurs maîtres même avaient armés dans des circonstances impérieuses; ceux enfin que les commissaires civils avaient réunis en troupe, pour les contenir au moins par la discipline militaire; mais ces dispositions locales n'avaient point encore pris le caractère d'une mesure légale et générale.

A leur sortie du Cap, pendant l'embrasement, les commissaires publièrent, dans une proclamation, *que la volonté de la république française et celle de ses délégués, était de donner la liberté à tous les nègres guerriers qui combattraient pour la république sous les ordres des commissaires civils.* 20 juin 1793.

Ce premier acte d'une extension indéfinie, qui appelait tous les noirs à la liberté, était motivé par l'invasion des troupes espagnoles qui pénétraient dans la province de l'est, s'emparèrent du bourg d'Ounaminthe et de plusieurs postes français. Les Espagnols avaient des corps de nègres dans leur armée.

Cette idée de l'affranchissement des noirs s'était répandue depuis longtemps de l'Europe dans les colonies; les écrits philanthropiques y

avaient pénétré jusque dans les ateliers. L'opposition entre les blancs et les hommes de couleur libres, les avait forcés, à l'envi l'un de l'autre, d'armer les esclaves en leur faveur, et l'affranchissement réel ou promis, était toujours le prix attaché à cet acte de dévouement. VIII Ep. 1793. An 2.

Dès 1789, l'affranchissement des noirs avait été demandé. Le décret rendu, le 5 mars 1793, laissait aux commissaires un droit implicite de prononcer sur la discipline et le régime intérieur des ateliers.

Le 21 juin, une proclamation avait donné la liberté aux nègres qui combattraient pour la république. L'effet de cette mesure avait d'abord été d'y rattacher plusieurs chefs noirs. Toussaint-Louverture commandait alors en second sous Biassou et Jean-François; cet homme qui depuis a pris une si grande place dans l'histoire de Saint-Domingue, se trouve peint dans un écrit contemporain de cette première époque; et ce portrait dégagé des événements qui ont suivi, devient curieux pour l'histoire.

« Toussaint-Louverture, doué par la nature d'un « caractère humain, sensible et généreux, et « d'une grande facilité de conception, avait à « peine pu donner la moindre culture à ces heu- « reuses dispositions dans les liens de l'esclavage; Troubles de St.-Domingue, par Garan de Coulon.

VIII Ep. 1793. An 2.

« il avait appris à lire et à écrire, lorsqu'il gardait « les bestiaux de l'habitation de Breda; et ces « premiers éléments des connaissances humaines « lui donnèrent dans la suite les moyens de per- « fectionner ses dispositions militaires; il n'avait « pris les armes avec ses frères que par le seul « amour de la liberté. Ennemi généreux, même « envers ses tyrans, il n'avait jamais souillé par « la cruauté la cause honorable qu'il défendait. « Plusieurs fois ces représentations touchantes « avaient arrêté les actes de férocité de Biassou « et de plusieurs autres généraux nègres; c'est « un témoignage que les prisonniers blancs n'ont « cessé de lui rendre. Presque seul accessible à « tous les sentiments de l'humanité, au milieu de « la démoralisation générale qui se manifestait « parmi les hommes de toutes les couleurs, il « avait fortement réclamé contre l'avidité infâme « des chefs nègres et de leurs correspondants « espagnols, qui, en pillant les habitations des « blancs, enlevaient les familles des nègres pour « les envoyer vendre à la Havanne. Une ame si « élevée lui avait donné une grande influence « parmi ses frères, dont un très-grand nombre « n'aurait pas manqué de suivre son exemple; « mais Toussaint-Louverture n'ayant vécu, depuis « l'insurrection des nègres, qu'avec eux et avec « les Espagnols, ne connaissait notre révolution

« que sous les traits que lui prêtaient les enne- VIII Ep.
« mis de la France ; et les fureurs des partis divers 1793.
« à Saint-Domingue, n'étaient pas propres à dis- An 2.
« siper les préventions qu'il avait reçues. Extrê-
« mement attaché au catholicisme, dirigé dans
« ces pratiques de dévotion par des prêtres es-
« pagnols, il craignait de se soumettre à un
« gouvernement qu'on lui représentait surtout
« comme l'ennemi de cette religion. »

Soit que les circonstances fussent pressantes, soit que Sontonax craignît l'opposition de son collégue Polverel ; après une députation nombreuse de la commune du Cap, à la tête de laquelle était un autre Vergniaud, l'affranchissement des esclaves dans la province du nord, fut solennellement proclamé ; et peu de temps après, des députés des trois couleurs furent élus et envoyés à la convention. Cette mesure ne pouvait manquer de devenir bientôt commune aux provinces du sud et de l'ouest.

Polverel avait là à combattre l'opposition des propriétaires et des hommes de couleur ; pour retarder la proclamation de l'affranchissement général, il avait recouru à divers moyens ; tels que la liberté du travail certains jours de la semaine, et même la distribution des habitations vacantes par l'émigration des colons ; mais les mêmes violences du parti opposé ; l'appel des

VIII Ép. 1793. An 2. troupes espagnoles, le plan formé de leur livrer la colonie, forcèrent de rendre général l'affranchissement proclamé dans le nord ; et ce grand acte de législation, qui n'aurait dû être émis que dans le calme, et plus encore par la persuasion et avec une exécution graduée, cet acte proclamé pendant l'orage, hors de temps et de mesure, au milieu des oppositions de l'intérêt et de l'opiniâtreté des partis, plus arraché par la force qu'obtenu par la raison, n'eut que des résultats funestes : la licence prit la place destinée à la liberté, et la servitude légalisée vint enfin mettre un terme à la licence. On accusa la raison de toutes les erreurs des passions ; on la rendit responsable de tous leurs excès, et l'on en conclut, peut-être pour des temps indéfinis, que ce qui avait été mal fait n'était pas possible.

Dans les Etats-Unis de l'Amérique, la prédication persuasive avait obtenu ce que la justice et la raison réclamaient. Dans les colonies française, la législation dure, impérative et brusque, souleva les contradictions, aida la malveillance, et manqua son but.

L'exaspération des esprits servit alors les projets des émissaires de l'étranger, pour porter les partis aux mesures les plus extrêmes ; toute cette partie de Saint-Domingue qui comprend

une partie des trois provinces sous le nom de la grande Anse, formée par le Cap où est la forteresse du Mole-Saint-Nicolas, et le Cap d'Ammarie, fut livré aux Anglais; leurs vaisseaux parurent d'abord au port du quartier, appelé *Jérémie*, et en peu de temps tous les ports situés sur cette côte, Saint-Marc, Leogane, la Pointe, l'Archaies, Goave, leur furent livrés par une capitulation signée à la Jamaïque; le Port-au-Prince, dit depuis le Port-Républicain, résista plus longtemps, et ne céda qu'à plusieurs attaques réitérées. Les commissaires se retirèrent alors dans la province du sud, où quelques communes étaient restées fidelles à la république.

VIII Ep. 1793. An 2.

Sontonax, oubliant son caractère public, et se livrant à son emportement, publia une proclamation pour se retirer avec les défenseurs dans les *Mornes*, montagnes escarpées au centre de l'île; mais avant il ordonnait que la retraite fût éclairée par l'incendie de tous les lieux habités que l'on serait forcé d'abandonner. Son collègue Polverel improuva et arrêta ces horribles mesures qui renouvelaient les résolutions désespérées de *Sagunte* et de *Numance*; et peu de temps après, un vaisseau arrivant de France, leur apporta à *Jacmel*, où ils étaient depuis peu de jours, leur décret

VIII Ep. 1793. An 2. d'accusation et l'ordre de leur arrestation, pour être traduits à la barre de la convention nationale.

Cet ordre obtenu par les colons déportés, était resté plusieurs mois entre les mains du conseil exécutif, sans qu'il en eût donné la publication. Cependant la nouvelle en était parvenue à Saint-Domingue par la voie de l'Angleterre, et le discrédit de leur autorité précipita les événements et les succès des Anglais. Les commissaires cédèrent sans tenter aucune résistance ni aucuns moyens d'évasion. Le même bâtiment apporta le décret de la liberté générale des noirs. Cette grande mesure servit de contre-poids au départ des commissaires civils, et d'aliment à la guerre, en ralliant les partisans de cette opinion, qui bientôt rallièrent à eux une armée noire.

Toussaint-Louverture, dont la conduite accroissait de jour en jour le crédit et la fortune, se rattacha au parti de la république, ramena l'ordre dans la colonie, et contint les Anglais: ils restèrent encore longtemps maîtres de la grande Anse et de plusieurs quartiers dans l'intérieur des terres, jusqu'au temps où ils en furent chassés par cette même armée noire, qu'ils avaient presque dédaigné de combattre, et devant laquelle on vit des corps entiers de

troupes anglaises mettre bas les armes. Les pays qui séparaient les deux armées, longtemps ravagés par l'une et par l'autre, ressentirent dans la suite toutes les secousses qui, pendant dix années, ébranlèrent l'ancien continent. VIII Ep. 1793. An. 2

Le décret d'abolition de l'esclavage avait été rendu dans la convention nationale à l'unanimité, et presque sans aucune discussion contradictoire. A la même séance, les trois députés de Saint-Domingue, un blanc, un nègre et un jaune, furent installés, prononcèrent un long rapport sur la situation actuelle de cette colonie; et, peu de jours après, une fête populaire solennisa dans la capitale le décret que la convention venait de rendre. 16 pluv. 30 pluv.

On aurait pu croire qu'elle appelait à elle une nouvelle race pour réparer ses pertes par une adoption forcée. Le dernier appel pour l'élection d'un président n'avait donné pour résultat du scrutin qu'un total réduit à 190 présents; et tandisqu'elle proclamait l'abolition de l'esclavage dans les deux mondes, elle-même sentait river tous les jours les fers qu'elle avait consenti de recevoir. Le comité de salut public, au terme de sa formation, devait être renouvelé tous les mois, et cette règle sage n'était depuis longtemps qu'un vain formulaire. Ceux qui auraient pu les remplacer, craignaient de lutter contre eux, et n'é-

VIII Ep. 1793. An 2. taient pas assez sûrs l'un de l'autre pour le tenter, sans avoir la certitude du succès. Le reste trop insouciant se voyait sans peine délivré de l'embarras de prononcer entre des partis opposés. Le comité de salut public gardait le timon des affaires, parce qu'aucun parti n'était assez lié pour oser le prendre, et aucun individu assez audacieux pour essayer de le lui ôter. Maintenu à chaque période pour la forme, il rendait compte aussi pour la forme à l'assemblée de ses opérations; elle s'y était accoutumée, et cette sanction n'était qu'une cérémonie d'habitude demandée et accordée sans conséquence; aussi ce ne fut que par une phrase intercalée dans un long rapport que la convention apprit que le comité avait reçu et rejeté la proposition, envoyée par les puissances alliées, de *faire une trève pendant laquelle la France établirait un gouvernement avec lequel on traiterait de la paix, qui serait soumise à la ratification nationale.* Cette propostion pouvait être insidieuse, et l'était vraisemblablement, on espérait faire poser les armes, et laisser l'ardeur révolutionnaire se réfroidir; mais cette proposition méritait encore d'être soumise à la décision de la convention, et ne devait pas lui être communiquée après la décision; rien ne prouve plus l'audace d'une part, et la patiente docilité

docilité de l'autre, que la confiance en eux-mêmes, qui décida les comités à se charger de cette effrayante responsabilité. Le rapport où se trouvait cette ouverture de paix y servait en même temps de réponse; c'étaient des mesures extrêmes pour se procurer du salpêtre; et à cette occasion, les principes et les maximes les plus hasardeux étaient énoncés sur le droit de *préhension* et de *requisition*. *Les jouissances*, y est-il dit, *cessent d'être individuelles*, *et se mettent en masse*; et à la fin du rapport, les avertissements les moins politiques y étaient donnés aux peuples étrangers, *ne s'étendre au dehors que pour laisser des déserts entre la république et les rois.*

VIII Ep. 1793. An 2.

Robespierre qui faisait débiter ces maximes par le comité, se réservait celle de la plus pure morale et de la plus saine politique. Dans un discours, dont le texte était « sur les prin-
« cipes de morale politique qui doivent diriger
« la convention dans l'administration intérieure
« de la république. »

Les expressions les plus sonores de justice, de mœurs, de vertu, retentirent à la tribune, et le contraste avec les faits n'empêcha pas que ce discours applaudi ne fût imprimé et envoyé aux départements.

On ne s'occupa donc plus que des prépara-

VIII Ep. 1793. An 2. tifs pour la guerre. Le ministère anglais, qui pouvait se prévaloir dans son parlement des inutiles avances qu'il venait de faire, n'y trouva aucuns obstacles aux moyens qu'il demandait. On vit les chefs de l'opposition se réunir aux ministres, pour assurer vingt millions sterlings, destinés à continuer la guerre. Les forces de mer furent portées à quatre-vingt-trois mille matelots, et l'armée de terre, y compris les milices, à cent cinquante mille hommes, outre quarante mille étrangers soldés sur le continent. L'état non contesté des dépenses pour cette armée, se montait à vingt millions sterlings, et dès cette époque fut ouvert l'avis, réalisé quelque temps après, pour que la banque fût autorisée à suspendre le payement journalier de ses billets. Cette mesure prolongée, même après la guerre, n'altéra pas la confiance que soutint l'esprit public, et par un exemple honorable pour une nation, et unique, cette crise n'influant point sur les transactions particulières, le papier public devenu monnaie forcée, ne perdit rien au change contre le numéraire métallique, tandis que par un autre contraste moins glorieux pour l'esprit public de la France, ses assignats, son papier-monnaie, dont une partie de son territoire était le gage, n'avait déja plus qu'une proportion fictive et idéale avec les mé-

taux monnayés. Peut-être l'*esprit public* est-il pour un peuple le dernier terme du perfectionnement de sa civilisation. VIII Ep. 1793. An 2.

Aux finances et aux forces coalisées de l'Angleterre et du continent, la république française opposait ses opinions, ses citoyens soldats et ses généraux. L'armée du Nord, qui devait balancer et fixer ses destinées, venait de rappeler à elle les troupes qu'elle avait été obligée d'envoyer dans la Vendée, pour y terminer cette guerre que l'on put croire un moment finie.

Repoussés à Granville, les Vendéens s'étaient retirés à Dol, où les colonnes républicaines les attaquèrent, et furent défaites après un combat opiniâtre et sanglant. Laroche-Jacquelin et Stofflet résolurent de repasser la Loire et de rentrer dans la Vendée. Angers, où commandait Beaupui, blessé, qui se fit porter sur les remparts, leur résista; ils s'emparèrent du Mans; et là, suivis par les généraux de la république, attaqués au dehors et dans la ville, pressés par Westermann, qui venait d'être rendu un moment à son armée, les Vendéens furent taillés en pièces. Dix-huit mille soldats, femmes, enfants, vieillards, furent massacrés dans la ville, pendant et après le combat. Laroche-Jacquelin, échappé au carnage avec quelques cavaliers, recueillit les débris de

VIII Ep. 1793. An 2. ce désastre, et essaya de passer la Loire à Ancenis sur des radeaux. A peine touchait-il le bord opposé avec son avant-garde, le reste attaqué, fuit à Savenai ; là, cette armée sans chef fut atteinte et détruite. L'île de Noirmoutier où s'étaient réfugiés Charrette et Delbée mourant, fut prise, et ce guerrier fut porté au lieu du supplice et fusillé dans son fauteuil. On put croire la guerre de la Vendée éteinte, si les épouvantables exécutions militaires des colonnes, justement nommées *infernales*, n'en eussent agité les cendres, et si les exécutions juridiques, plus horribles encore, que commanda Carrier, n'eussent ranimé le désespoir abattu. Le long détail de ces horreurs qui surpassèrent toutes celles qui les avaient précédées, sont trop officiellement consignées dans le récit du rapporteur Lequinio. L'histoire a le droit de les réléguer parmi les détails particls dont sa dignité la dispense. L'incendie qui a tout dévoré, ne laisse plus de traces que dans les tristes souvenirs.

Le jour même où la convention publia la prise de Noirmoutier, elle apprit celle de la ville de Worms, et la suite des succès de l'armée du Rhin.

Wurmser avait été remplacé par le général Broun, et Brunswick avait remis l'armée prussienne au vieux Malendorf, le disciple et l'ami

du grand Frédéric. Ces deux armées, dont leurs revers avaient séparé les opérations, gardaient les passages du Rhin, à Mayence et à Manheim, et les armées de Rhin et Moselle, après la reprise du Fort-Louis, que les Impériaux abandonnèrent après l'avoir détruit, prirent des quartiers d'hiver sur la frontière du Palatinat à l'entrée de la vallée de Neustadt, et Pichegru fut nommé général à l'armée du Nord à la place de Jourdan, que trop peu de déférence pour les plans des comités avait exposé à leur mécontentement. Il fallut même, pour le sauver de l'effet ordinaire de cette disgrace, toute l'adroite éloquence de Barrère. Ce temps de repos et le court intervalle des opérations militaires, était employé activement aux tribunes de la convention, des jacobins, des cordeliers, de la commune et d'une nouvelle association qui s'était dénommée club central. Ce n'étaient pas des réunions de partis opposés, chaque parti avait ses adhérents dans chacune des sociétés, et ils s'y combattaient dans les ténèbres sous le même drapeau. On distinguait bien deux partis prononcés ; mais l'un errait sans ordre, sans chef, sans plan de conduite, tandis que Robespierre, à la tête de l'autre, en imposait par une ancienne réputation, par une monstrueuse popularité, par un système suivi

VIII Ep. 1793. An 2. et soutenu, par l'assistance de l'étranger et par d'imposants succès. La Gironde n'était plus qu'un parti dispersé, que ses adversaires choisissaient l'un après l'autre. Les seconds de Robespierre serrés autour de lui, comme dans un asile, commençaient cependant à s'apercevoir que cet asile dépendait de son bon plaisir, et n'était pas inviolable pour lui; tous sentaient déjà le danger de cette position précaire, et qu'il ne les gardait que comme des instruments nécessaires encore à sa fortune. Plus près de lui et plus à ses ordres, étaient ses vrais satellites, ceux qui, dévoués par fanatisme ou par mission, n'avaient pris ou n'avaient reçu d'autre emploi que de le servir envers et contre tous. Robespierre qui avait éprouvé quelques contradictions au comité de salut public, où Fouché, au retour de sa mission dans le Midi, avait osé lui résister, songeait déja à se fortifier contre la convention, en mettant les jacobins en état de la combattre, et même de la remplacer selon le premier projet qui avait été proposé à Dumourier.

1.er niv. A cette époque se fait sentir un état de stagnation résultant de la nullité des partis et de l'inquiète réserve des individus, nulle communication n'existait plus entre les membres de la convention, chacun ne songeait qu'à se mettre à couvert par le silence et dans l'isolement; ceux qui,

par leurs talents et par de l'énergie, auraient pu offrir un point de ralliement, certains que personne n'oserait se rallier à eux, se retirèrent dans la foule, et ne s'étudièrent qu'à s'y faire oublier; il fallait que la nécessité et une terreur plus forte et plus prochaine, vinssent sommer les plus menacés de défendre leur vie sous peine de la perdre. Ce temps n'était pas encore arrivé, on sentait le poids des fers; mais ils n'avaient pas pesé depuis assez longtemps pour blesser par des meurtrissures et par des plaies. On les supportait encore par l'espérance de les voir tomber. Cet état où l'on souffre, et où l'on endure avec patience, est commun à tous les peuples où les jouissances domestiques sont indépendantes de la liberté publique. Le peuple romain a donné longtemps l'exemple de cette patience à l'épreuve.

La convention n'osait encore se refuser à tout ce qui était exigé d'elle, au nom de l'esprit révolutionnaire; elle décréta que ceux de ses membres mis en accusation et qui essayeraient de se soustraire au jugement par la fuite, seraient exclus et remplacés; et bientôt que tous les citoyens qui, étant accusés, fuiraient, seraient mis hors de la loi.

Peu de jours après, un de ses membres, Mazuyer, fut livré à l'exécuteur et mis à mort;

VIII Ep. 1793. An 2. ainsi l'on se servait de la terreur même pour river les fers que la terreur avait forgés. Sur un rapport de Saint-Just, on étendit l'autorité du comité de sureté générale pour les arrestations; des pleins pouvoirs lui furent donnés à cet effet. Le nombre des détenus dans les différentes prisons de la capitale seule, montait alors à près de six mille; et dans tous les départements de la république, les maisons d'arrêt étaient remplies dans la même proportion; mais la terreur que les tyrans inspiraient commençait déja de les atteindre. La jeunesse, moins soumise aux timides calculs de la prévoyance, et moins éloignée des principes de sa première éducation, s'était réunie en société particulière, comparant ce qu'elle voyait, et ce qu'on lui avait plus récemment enseigné; n'y reconnaissant plus aucune trace de la morale de son enfance, elle avait essayé de se communiquer ses pensées et ses doutes. Cette réunion parut dangereuse à ceux pour qui toute réflexion était à craindre. Un arrêté de la commune dispersa ces réunions, et défendit *aux jeunes gens* d'en former jamais de semblables.

Il paraît qu'à cette époque, les dominateurs eux-mêmes effrayés de leur position et des suites de leur système, se hâtèrent d'éloigner d'eux l'attention, en dénonçant eux-mêmes les faits et

en détournant les soupçons vers d'autres agents. VIII Ep. 1793. An 2.
Un rapport de Saint-Just contenait de si grandes vérités, qu'elles ne pouvaient rester sans effet sur les auditeurs; mais en même temps le dénonciateur devait naturellement être celui qui serait le dernier soupçonné. Le texte de son discours était cette phrase commentée avec des développements très-adroits: « *L'étranger a médité les causes du renversement de la tyrannie parmi nous, et veut les employer pour renverser la république.* »

Ce plan était très-réel, et toutes les preuves qu'il en apportait, étaient irrécusables. En suivant ceux qui marchaient dans cette route, on retrouvait à chaque pas leurs traces; on s'attachait à détruire toute moralité dans le peuple, et à détourner toutes les sources de la tranquillité publique, en corrompant la justice et la raison.

« On nous fait commettre des crimes, disait Saint-Just, ou plutôt on fait commettre les crimes parmi nous, afin de nous les imputer, et nous rendre odieux à l'univers. » Ces paroles n'avaient qu'un tort d'inconséquence, celui d'être proférées par l'organe de Saint-Just. Elles seraient mêmes inexplicables dans sa bouche, si l'usage n'eût été connu et pratiqué de dévancer la suspicion par la dé-

VIII Ep. 1793. An 2. nonciation, et de donner ainsi le change aux doutes et à l'examen. Saint-Just aussi ne s'exposait pas à être démenti, ou sommé de s'expliquer; il partageait alors la toute-puissance, et son but était indiqué par le décret qui terminait son rapport, et qui, sous les mots vagues de conspirateurs et d'ennemis de la république, comprenait d'avance les nouveaux adversaires destinés à devenir de nouvelles victimes.

La société des défenseurs des droits de l'homme, dite le club des cordeliers, subsistait toujours. D'après l'arrestation de quelques-uns de ses membres, elle avait voilé le tableau où les droits de l'homme étaient écrits. Cet acte effraya les jacobins, et cette grande affaire fut traitée par une députation solennelle des jacobins aux cordeliers, et ceux-ci consentirent enfin à lever le voile qui causait de telles alarmes. Le plan du moment était de détruire les cordeliers par les jacobins; et tel était le but où tendait le rapport de Saint-Just, en dénonçant la grande conspiration qui menaçait la république. Les chefs des cordeliers devaient y figurer les premiers. Il paraît que leur crime véritable avait été de sembler vouloir mettre un terme aux horreurs qui dégradaient et détruisaient la liberté; ceux dont le but était tel, durent craindre un succès qui ruinait leurs espérances. Dan-

ton aussi était à la tête des cordeliers; et sa perte étant décidée, on devait, selon la marche, commencer par abattre autour de lui tous ses soutiens, afin de l'attaquer ensuite isolé. VIIIE Ép. 1793. An 2.

Sur un seul ordre de l'accusateur public près du tribunal révolutionnaire Fouquier-Thinville, plusieurs des principaux chefs des cordeliers furent arrêtés, Vincent et Ronsin, que les réclamations du club des cordeliers venaient de faire mettre en liberté; et avec eux, Hébert, auteur du fameux journal, dit *le Père Duchêne*, Montmoro, auteur d'un écrit périodique, intitulé, *les Révolutions de Paris*, sous le nom de *Prudhomme*, agent très-actif dès les premiers temps de la révolution, et l'un des premiers fondateurs du club des cordeliers, et Laumur, ancien militaire et gouverneur des établissements français dans l'Inde. . . . .

Le caractère de représentant fit croire nécessaire un rapport de comité, pour traduire le lendemain au tribunal Julien de Toulouse, Delaunay d'Angers, Fabre d'Eglantines, Chabot et Basire.

L'instruction du procès, qui leur adjoignit quelques complices, ne porte que sur des faits allégués sans preuves et déniés sans discussion. L'un d'eux y est accusé d'avoir mal parlé de Danton, qui bientôt devait venir occuper la même place. . . . .

VIII Ep. 1793. An 2. Hébert y est inculpé sur son journal comme tendant à désorganiser les armées. Le fait était vrai; mais ses accusateurs seuls n'avaient pas droit de le lui reprocher. Le général Westermann, comme témoin, mais bientôt accusé lui-même, leur reprocha les trahisons dans la guerre de la Vendée, qui ne s'est prolongée, dit-il, que par les perfidies et les manœuvres secrètes des commissaires et de plusieurs généraux.

Anacharsis-Clootz était du nombre des accusés : on lui reprocha seulement de s'être intéressé pour une femme soupçonnée d'émigration. Proli, né en Allemagne, et Pereira, tous deux membres de ce comité central, presque tout composé d'étrangers, et d'où sortit le premier système d'anarchie et de mesures ultra-révolutionnaires, furent inculpés par les témoins. Le premier pour avoir, comme espion de l'empereur, dit qu'il fallait que l'on s'occupât aux jacobins de la question de savoir s'il ne conviendrait pas de traiter de la paix; l'autre, sur des liaisons avec Beaumarchais.

Desfieux était un des plus anciens et des plus exagérés de la société des jacobins : il fut accusé d'avoir fait intercepter les dépêches que ce club avait envoyées à Bordeaux. Pendant l'audition des témoins, les jurés déclarèrent que leur *religion était suffisamment éclairée;* et

sur leur déclaration, le jugement prononça la peine de mort contre les accusés au nombre de vingt. Un seul, nommé Labouret, fut acquitté. VIIIEp. 1793. An 2.

Anacharsis-Clootz, lors de l'exécution, demanda d'être le dernier, afin, dit-il, d'avoir le temps d'établir certains principes.

Hébert, qui donna son nom à cette section des Cordeliers, s'était distingué dans ces jours ténébreux de la révolution, comme agent prépondérant dans la commune de Paris : il avait servi la *montagne* au 31 mai, pour détruire la Gironde; fier de son crédit et ambitieux, il crut pouvoir attaquer la montagne même, et dominer ainsi la convention par le conseil central des quarante-huit sections de Paris; mais ce projet qui eût entraîné la chûte des jacobins où régnait Robespierre, et de l'autre section des Cordeliers où régnait encore Danton, réunit ces deux chefs un moment contre l'ennemi commun.

Hébert mourut avec faiblesse, et entendit, au pied de l'échafaud, répéter les phrases triviales et les grossières expressions dont il avait insulté les nombreux infortunés qui l'y avaient précédés, et dont les manes sanglants purent un moment sourire d'indignation et de pitié.

Telle fut la vraie cause qui conduisit tant

VIII Ep. 1793. An 2. de *patriotes* effrénés au supplice. La commune de Paris avait déja deux fois, au 10 août et au 31 mai, donné la mesure de sa puissance; elle voulut ici menacer ceux qui la dirigeaient alors, et eux voulaient avoir un pouvoir indépendant d'elle et de tout. Mais lorsque ces deux rudes athlètes n'eurent plus d'intermédiaire qui les sépara, ils se virent à découvert et en présence; ils se mesurèrent, leurs regards farouches s'avertirent mutuellement qu'il n'y avait entre eux ni traité ni trève, et que la dernière lutte allait être un combat à mort. On essaya cependant de les réconcilier. Leurs nombreux partisans sentaient que leur chûte écraserait tout ce qui s'était rangé autour d'eux. On les mit en présence.

Danton, sans improuver les terribles mesures du tribunal révolutionnaire, dit qu'il fallait les restreindre aux seuls coupables; et qui vous a dit, repliqua Robespierre, que l'on ait fait périr un seul innocent? Dès-lors, tout espoir de conciliation fut perdu.

Danton, en sortant, dit aux siens, il est temps de songer à se défendre; mais les mesures de son adversaire étaient déja prises.

La commune de Paris n'avait pas vu sans inquiétude de l'avenir, le supplice de ceux qu'on appela les *hébertistes*, et le club des Cordeliers

regrettait en elle ses chefs. Ces deux corps politiques pouvaient se réunir ; il fallait provoquer des démarches qui assurassent leur division.

VIII Ep. 1793. An 2.

Bourdon de l'Oise se plaignit à la convention que la commune de Paris n'eût pas encore comparu à la barre, pour féliciter la convention sur la découverte de la *grande conspiration* qu'elle venait de déjouer par le supplice des coupables. La commune comparut; et dès-lors Robespierre put, en sureté, attaquer ce qui restait dans le club des cordeliers attaché à Danton. Un simple rapport du comité de salut public les avait déja traduits au tribunal révolutionnaire. Ce fut alors à la suite de ce rapport que Robespierre, improuvant une partie des motifs comme contenant des réticences dangereuses, appela, par un défi, tous les *tyrans de la terre*, comme les véritables complices des conspirateurs atteints par la loi. Ces déclamations adroites et délirantes écartaient les froides observations de la raison qu'il était important d'éloigner, et qui, remontant froidement aux véritables sources, eussent pu y reconnaître l'agence secrète et étrangère, dont les coopérateurs secondaires et obscurs étaient souvent sacrifiés au grand intérêt dont ils n'étaient que les instruments, rejetés dès qu'ils n'étaient plus

VIII Ep. 1793. An 2. utiles, ou même brisés, dès qu'ils pouvaient nuire ou compromettre.

Avant l'acte d'accusation, on fit lire, contre l'usage établi, le rapport à la convention qui mettait les accusés en jugement. L'acte d'accusation produit par l'accusateur public, était un résumé de tous les délits qui pouvaient leur être imputés par les partis opposés; il semblait que leur condamnation ne satisferait qu'à demi leurs adversaires, s'ils ne s'entendaient dire à quelles vengeances ils étaient immolés. On reproche à Danton, d'avoir, pendant son ministère, envoyé à Londres un agent favorisé par la cour, et en même temps on lui reproche d'avoir fait accompagner cet agent par un de ses parents, pour le surveiller.

On reproche à Fabre d'Eglantines d'avoir traité avec la cour au 10 août, et à Danton d'avoir dit qu'il n'avait chargé Fabre d'Eglantines de cette mission que pour mieux tromper la cour.

On reproche à Danton d'avoir le premier proposé le bannissement de *Capet*, et de n'avoir pas osé ensuite soutenir cette proposition.

On l'accuse d'un complot en faveur du fils de Louis XVI : c'était lui, dit-on, qui devait, lorsqu'il serait temps, *montrer l'enfant au*

peuple,

peuple, et on l'accuse en même temps d'avoir VIII Ep.
entretenu des liaisons pour un changement de 1793.
dynastie en faveur d'un prince anglais. An 2.

Tous ces contrastes avertissaient les accusés qu'ils comparaissaient au tribunal des partis opposés qu'ils avaient servi ou feint de servir en les trompant successivement l'un et l'autre ; et Danton, sollicité par tous les partis, à cause de son influence et de ses moyens, pouvait politiquement avoir changé d'opinions ou plutôt de plan, selon les circonstances, et selon le cours des chances et des événements.

Le premier témoin, Cambon, entendu, accusa Chabot et Basire de complicité dans la conspiration qu'eux-mêmes avaient dénoncée ; le fait ne portait que sur la fabrication d'un décret relatif à la compagnie des Indes, et dont il paraît qu'ils avaient mis la teneur à prix, pour rendre ce décret plus ou moins défavorable à cette compagnie. Les débats de ce procès auquel on mit d'autant plus de solennité, que les accusés avaient plus été en évidence comme zélateurs ardents de la révolution et des intérêts du peuple, ces débats actifs et prolongés développent la profonde astuce de l'accusateur public ; maître de la discussion, il l'abrégeait ou la prolongeait à son gré, selon que l'accusé, forcé de répondre à ses inter-

VIII Ep. 1793. An 2. rogations, satisfaisait plus ou moins l'auditoire; et souvent l'accusateur, s'il prévoyait une réponse décisive, changeait l'état des questions et passait à un autre délit. Lorsque des hommes, versés dans la pratique de toutes les formalités et de toutes les ressources judiciaires, ne pouvaient parvenir à placer les jurés en présence de l'auditoire, entre la justice rigoureuse et la plus criminelle partialité, il est aisé de comprendre comment des infortunés, sans talents oratoires, souvent mal défendus, voyaient sans réclamations leurs sentences prononcées, sans même avoir eu le temps de déduire les moyens de défense qu'ils avaient à peine eu le temps de préparer.

Après l'audition des témoins, les débats s'ouvrirent. Fabre d'Eglantines expliqua la falsification de décret, en disant que la pièce produite n'était qu'un projet de décret portant toutes les variantes, suite de la discussion dans le comité; il était là en présence de ses complices, devenus ses dénonciateurs, Chabot et Basire, et le même sort termina cette immorale discussion, qui éloignait également l'intérêt de tous les co-accusés. Ce fut toujours une cruelle politique de ce tribunal de mettre ainsi toujours collectivement en jugement, et de comprendre sous la dénomination indéterminée de complices et

autres accusés, des hommes dont les délits présumés n'étaient pas les mêmes; mais l'on en imposait ainsi à la foule qui servait d'auditoire, et l'on éloignait d'elle les sentiments de la commisération et de l'humanité. VIII Ep. 1793. An 2.

Danton interpellé, suivant l'usage, sur son nom et son domicile, répondit, *bientôt dans le néant et mon nom au Panthéon*. Il essaya les mouvements de son éloquence retentissante et révolutionnaire.

« Ma voix qui tant de fois s'est fait entendre « pour la cause du peuple, pour appuyer et « défendre ses intérêts, n'aura pas de peine à « repousser la calomnie.

« Les lâches qui me calomnient oseraient-ils « m'attaquer en face? qu'ils se montrent, et « bientôt je les couvrirai eux-mêmes de l'igno- « minie, de l'opprobre qui les caractérisent! « Je l'ai dit et je le répète : *Mon domicile est* « *bientôt dans le néant et mon nom au Pan-* « *théon*.... Ma tête est là; elle répond de « tout.... La vie m'est à charge; il me tarde « d'en être délivré.... »

Le président du tribunal se hâta d'arrêter les élans de cette voix qui avait si souvent entraîné les tribunes des jacobins, des cordeliers et de la convention; il ordonna à l'accusé de se renfermer dans sa justification; l'accusé en sortit dans

VIII Ep. 1793. An 2. un mouvement d'indignation, et s'écria : « *Et* « *toi, Saint-Just, tu répondras à la postérité de* « *la diffamation lancée contre le meilleur ami* « *du peuple, contre son plus ardent défenseur.* »

Le président l'interrompit encore, et par un faux appât lui présenta l'espérance : « Marat, lui dit-il, fut accusé comme vous l'êtes ; il ne dédaigna pas de se justifier...... Je ne puis vous proposer un meilleur modèle ; il est de votre intérêt de vous y conformer, » et Danton séduit s'apaisa. On craignait de sa part une sortie violente contre Robespierre et ses adhérents ; on craignait l'effet que pouvait produire encore Danton jugé. Dès-lors, il entreprit l'apologie de toute sa conduite révolutionnaire depuis les premiers mouvements de 1789 ; quelquefois encore, son caractère l'emportant contre ses accusateurs. Le président le rappela toujours à son *propre intérêt*, qui exigeait de lui plus de modération. Danton put croire qu'on avait seulement voulu le dompter et l'acquérir ; il put, par une illusion trop ordinaire à l'amour-propre, se croire nécessaire ; il retint les élans de son élocution, et consentit à une justification simple : il parla de ses liaisons avec d'Orléans, avec Dumourier, avec Westermann, motiva tout ; mais sans récrimination. On cherche le sens caché de ces paroles. « Je sais qu'à

la journée du 10 août, Westermann sortit des Tuileries couvert du sang des royalistes, et moi je disais qu'avec dix-sept mille hommes, disposés comme j'en avais donné le plan, on aurait pu sauver la patrie; » que pouvait signifier là ce contraste de Westermann, couvert du sang des royalistes en opposition avec les mesures que réclamait Danton, comme celles qu'il avait proposées pour *sauver la patrie*? On y reconnaît celui qui, se sentant accusé par les partis contraires, tâche de répondre à l'un et à l'autre, et réclame ses titres envers tous deux, ou du moins ce qu'il croit qu'ils pourront admettre comme tels.

Danton épuisé par la véhémence de son action, sa voix étant affaiblie, et troublé de cette double attaque imprévue, fut invité, par les juges, à surseoir à sa défense, et à prendre un intervalle de repos.

Les autres accusés furent interpellés : on reprocha à Hérault de Sechelles ses correspondances avec Dumourier, à la retraite des Prussiens des plaines de Valmi ; on parla des diamants enlevés au Garde-Meuble. Hérault dénia toutes les lettres produites, et prétendit avec vraisemblance que ces lettres avaient été faites chez l'étranger, pour compromettre les plus francs amis de la liberté.

VIII Ep. 1793. An 2. Depuis quelque temps, Camille Desmoulins, dont l'ame ardente et révolutionnaire, mais généreuse et libérale, s'était indignée des atrocités qui déshonoraient la république, avait changé le style de ses écrits; et, encouragé même par Robespierre qui n'osa pas le défendre, il avait essayé son talent contre le génie de l'anarchie.

Le président lui dit : « et ces comités de clémence que vous réclamiez, quels étaient vos motifs pour afficher tant d'humanité? et sur sa réponse, on passa à un autre accusé. Gusman, espagnol, le même qui avait été membre du comité central de la commune : ce comité de onze membres, dont la singulière composition réunissait dix étrangers, deux Helvétiens, deux Belges, un Italien et trois Allemands.

Après lui, Lacroix fut interrogé sur ses liaisons avec Dumourier, et sur sa mission dans la Belgique. Ce chef d'accusation exigeant la présence des témoins réclamés par l'accusé, l'accusateur lui fit cette réponse remarquable par l'impudeur du sophisme qui la motive. « Puisque vous exigez, dit-il, une déclaration « formelle de ma part, je déclare permettre « que vos témoins soient appelés, autres toute-« fois que ceux que vous désignez dans la con-

« vention; et à cet égard, j'observe que l'ac- « cusation portée contre vous, émanant de « toute la convention en masse, aucun de ses « membres ne peut vous servir de témoins « justificatifs; car rien ne serait plus ridicule « que de prétendre avoir le droit de faire con- « courir à votre justification vos propres accu- « sateurs, et surtout des corps constitués, dé- « positaires du pouvoir suprême qui ont droit « de l'exercer pour le plus grand avantage du « peuple, et n'en doivent compte qu'à lui. »

VIII Sep. 1793. An 2.

Ainsi, tandis que les membres de la convention servaient de témoins contre les accusés, quoique eux-mêmes collectivement accusateurs, cette qualité, prise collectivement, devenait un empêchement, et l'accusé innocent dont la justification eût été entre les mains d'un membre seul de la convention, devait périr plutôt que de la tenir d'un tel témoin à décharge, et cette étrange jurisprudence n'était point contredite par les assistants, et était admise par les jurés.

Lacroix insistant avec fermeté, l'accusateur public dit qu'il allait écrire à la convention pour savoir son vœu, et la réponse n'arriva point avant le jugement.

Le moment de relâche qu'avait obtenu Danton fut court; c'était lui principalement qu'il

VIII Ep. 1793. An 2. fallait abattre ; il lui eût été difficile de deviner au nom de quel parti il était jugé : il se justifiait de l'imputation d'avoir désapprouvé la journée du 31 mai ; et Fouquier-Thinville lui reprocha d'avoir dit à Henriot : *N'ais pas peur, vas ton train.*

Lacroix s'entendit reprocher d'avoir demandé l'arrestation des *vingt-deux et de tous les appelants* dans le procès de Louis, et dut sans doute être étonné de cette accusation faite par le tribunal révolutionnaire.

Philippeaux fut interpellé ensuite, et à une justification détaillée, Fouquier-Thinville lui ayant dit ironiquement : *Il ne manque à ce que vous dites que les actions ;* l'accusé lui répondit courageusement : *Il vous est permis de me faire périr ; mais m'outrager, je vous le défends.*

Westermann ne fut inculpé que sur des faits fort antérieurs, et d'après les dépositions de Miazinski ; il observa avec justesse qu'il eût fallu le confronter à Miazinski de son vivant. Les vrais crimes de Westermann envers ses juges, étaient ses succès dans la Vendée ; ils avaient terminé cette guerre ; on le croyait du moins, et les intérêts combinés de l'étranger et des jacobins, étaient que cette guerre se prolongeât.

A l'ouverture de la séance du troisième jour, Danton et Lacroix renouvellèrent leurs instances, pour que leurs témoins fussent entendus; ils dirent qu'ils ne répondraient qu'en présence de Saint-Just et de Robespierre; et on ne crut pas pouvoir oser mettre à cette épreuve le peuple, qui déja supportait impatiemment la suite de ce procès. La véhémence de Danton et la fermeté de Lacroix commençaient à faire quelque impression sur l'auditoire. L'accusateur public se hâta de faire intervenir la lecture d'un décret récemment rendu par la convention nationale, qui mettait *hors* des débats tout accusé qui ne saurait *pas respecter le tribunal*. Il leur déclara en même temps qu'il ne ferait point entendre une *foule* de témoins qu'il avait à produire contre eux; qu'ainsi eux accusés ne devaient point compter de faire entendre les leurs, et qu'ils seraient jugés sur les preuves écrites, et on continua les interrogations.

VIII Ep. 1793. An 2.

Deux frères Frey, allemands, étaient depuis longtemps à Paris, et avaient été membres de ce comité central de la commune; l'un d'eux avait eu de fréquentes audiences avec l'empereur, et on lui en demanda compte; il se plaignit aussi d'injustices qu'il avait éprouvées de la part de l'empereur qui lui retenait son bien, et ces incidents furent écartés.

VIII Ep. 1793. An 2.

Danton et Lacroix continuaient leurs instances pour que leurs témoins fussent entendus : ils sommèrent le président et les jurés de ne pas s'écarter des règles communes de la justice publique, et dirent que leur supplice ne serait qu'un assassinat juridique, si ces formes instituées étaient violées à leur égard; ils appelèrent les membres du comité de salut public des tyrans et des dictateurs, et les juges de vils ministres de leurs ennemis; ils en appelaient à la postérité; et ce qui effraya le plus les juges, ils en appelèrent au peuple, et le peuple semblait s'émouvoir.

L'accusateur public se hâta de déployer la loi qui fixait à trois jours le délai des débats. Vainement les accusés invoquaient cette même loi, qui ne pouvait comprendre dans ce délai un nombre collectif d'accusé, puisqu'alors ce nombre indéterminé aurait pu comprendre mille accusés à la fois et devenir dérisoire. Il fallut leur répondre en les faisant sortir du lieu des séances. Les jurés interpellés déclarèrent qu'ils étaient suffisamment éclairés, rentrèrent et prononcèrent la sentence de mort. Lulier seul fut acquitté.

Le club des cordeliers avait voulu produire un mouvement en faveur de Danton; mais cet essai dénoncé aux jacobins, et réprimé dans le

club même où il avait pris naissance, servit à mettre en garde le comité de salut public; ce fut alors que, pour se rattacher l'assemblée, par la peur d'une subversion, on trouva ce complot dans la prison du palais du Luxembourg, qui servit ensuite à trouver des coupables, lorsque la terreur ne pouvant se soutenir que par elle-même, il fallut prouver les conspirations par les victimes, et trouver des victimes pour prouver les conspirations. Le comité annonça donc la découverte de cette nouvelle conjuration, que Danton et Lacroix avaient formée par des correspondances avec deux prisonniers, Arthur Dillon et Simon.

La mort de Danton et de tous ses adhérents, que l'on appela ses complices, changea entièrement l'état politique de la convention; la lutte qui s'était soutenue au-dehors dans les clubs et à la commune, maintenait encore une sorte de liberté. Le temps que les rivaux employaient à se mesurer et à se combattre, était un temps de relâche, et chacun d'eux voulant se fortifier de l'appui, ou plutôt du service de la convention, gardait avec elle quelques ménagements. Les partis opposés étaient assez forts pour agir sans elle; mais chacun d'eux eût craint de la mettre contre soi; ainsi tout ce qui ne marquait pas par des talents ou par du

caractère, jouissait encore d'une tranquille obscurité, et la masse conventionnelle était encore considérée, non par ce qu'elle faisait, mais pour ce qu'elle pouvait encore faire; l'assemblée ne conçut pas les derniers avantages de cette position. La ruine de l'un des partis fut l'époque de son asservissement total. Robespierre, resté seul maître du terrein sur lequel il avait combattu, traita en conquérant un pays que lui donnait la victoire.

Robespierre devint tout-puissant, parce qu'il fut le maître du comité de salut public par les jacobins, et maître aux jacobins par les agents de l'étranger, dont la mission expresse était de l'y rendre maître, d'y maintenir sa domination, et pour cela, leurs applaudissements suffisaient.

Cette tactique était à la fois très-simple et d'un effet sûr. Dès que Robespierre voulait une tête, il la dénonçait aux jacobins; ceux-ci la demandaient aux comités de sureté générale ou de salut public, qui jamais n'osaient refuser l'arrestation et le renvoi au tribunal révolutionnaire.

Vint ensuite la formule des *épurations*. Les membres du club des jacobins que l'on voulait en faire sortir, passaient à un scrutin d'exclusion. Le scrutin devenait un acte de proscrip-

tion. Privés de l'appui de cette société, les citoyens exclus, appartenaient au premier délateur qui les dénonçait à sa section; une visite domiciliaire les reléguait dans l'une des maisons d'arrêt, d'où ils sortaient pour comparaître, à leur tour, au tribunal, selon que le besoin, le choix ou des intérêts particuliers disposaient d'eux; là, l'exclusion du club était une tache qui reparaissait toujours au moment du jugement, et ne manquait jamais d'entraîner la condamnation.

VIII Ep. 1793. An 2.

Les succès militaires au-dehors qui toujours font au dedans la force des gouvernements, vinrent encore ajouter au pouvoir des comités et du club, et par eux, à la toute-puissance de Robespierre; soit qu'il sût se rendre justice, soit qu'il craignît de compromettre sa popularité, soit enfin qu'il fût assez occupé déja de son existence politique et révolutionnaire, son ascendant ne s'exerçait pas sur les départements de la guerre; il en laissait la responsabilité au comité de salut public, aimait mieux accuser que défendre les généraux dans les revers, sûr d'attirer toujours à soi les résultats de leurs succès.

Après l'évacuation des pays situés sur la rive gauche du Rhin, Pichegru, dont les talents venaient de ressortir avec éclat, fut destiné

VIII Ep. 1793. An 2. au commandement des armées du Nord, et le sort de la république fut remis entre ses mains.

Pichegru vint prendre les instructions du comité, et il est à remarquer que, dans le cours de cette guerre, où tant de généraux obtinrent de glorieux succès, le gouvernement civil conserva sa prépondérance et son autorité légale, la loi disposa des armes et des chefs, et l'esprit républicain tempérant l'enthousiasme des soldats victorieux, ils restèrent dans les rangs soumis à leurs généraux comme agents de l'autorité législative, qui soumettait également à la loi le soldat et le général.

Après l'exemple de Dumourier, aucun général n'inquiéta le gouvernement; plusieurs acquirent l'estime et la confiance des troupes; quelques-uns conquirent leur affection; mais aucun ce dévouement qui tient au caractère servile, et qui fit qu'un Romain se glorifia du titre de soldat de César.

Le premier plan de campagne arrêté par les comités, et remis au général en chef, fut de s'opposer à l'invasion du territoire français, qui s'était effectuée et maintenue depuis la fin de la dernière campagne. Les villes de la Somme, Péronne, Saint-Quentin, étaient menacées. Landrecies était investi, et l'on avait *masqué cette*

trouée par des corps de troupes disposés depuis Guise jusqu'à Arras. On méditait aussi depuis longtemps une diversion, par une invasion dans la Flandre maritime ; ainsi le plan des deux conseils de guerre était le même ; mais celui des alliés avait toutes les circonstances défavorables : il pénétrait dans un pays armé par l'opinion, et venait butter contre toute la profondeur d'un territoire couvert d'une immense population, laissant derrière soi des armées, des villes fortes dont il n'était pas maître ; il ne pouvait marcher en avant qu'environné d'ennemis. Les Français, au contraire, pénétrant dans la Flandre maritime, marchaient dans un pays ouvert, dont toutes les places démantelées par l'empereur Joseph II, n'étaient que réparées imparfaitement depuis la guerre. L'armée d'invasion pouvait s'avancer, ayant sa gauche appuyée à la mer, et sa droite à l'Escaut, trouvait partout un parti d'opinion comprimé par la force, mais prêt à se relever, et pouvait arriver à Gand au centre des états autrichiens, sans autre obstacle que des armées ayant à couvrir un pays ouvert, sans positions fortes. Maître de Gand, toutes les places et toutes les positions de l'ennemi se trouvaient tournées, prises à revers, et tombaient sans résistance. Ce plan fut suivi et réalisé vers la fin de cette

VIII Ep.
1793.
An 2.

VIII Ep. 1793. An 2. campagne; mais ne fut entrepris que lorque des revers prévus eurent averti que ce plan était le meilleur.

Le voisinage des armées autrichiennes inquiétait Paris, en ne mesurant que la distance. Le comité de salut public, obligé de sacrifier aussi à l'opinion, voulut que l'on s'obstinât à faire reculer cette tête de colonne qui s'était avancée dans le territoire français, ou plutôt qui s'y était engagée inconsidérément. Les premiers mouvements, à l'ouverture de la campagne, n'eurent pour objet que de tenir l'ennemi incertain sur les véritables points d'attaque; et, pour ne point interrompre le récit de cette campagne heureuse, brillante, et aussi pour suivre l'ordre des temps et des événements, le récit doit reprendre et tracer de suite les opérations militaires qui devancèrent dans les climats du midi les mouvements plus tardifs des armées du Nord.

La position des deux armées des Pyrénées avait été peu tranquille pendant tout l'hiver, et la température du climat permit des combats de détail et des affaires de postes, qui ne décidèrent rien, mais aguerrirent les troupes.

L'armée des Pyrénées orientales, retirée à la fin de la campagne, s'était maintenue sous Perpignan, et s'était accrue jusqu'à vingt-sept mille hommes.

hommes. Le général Dugommier prit le commandement, et Dagobert malade, que l'on ne croyait pas pouvoir reprendre les armes, servit sous lui. L'armée espagnole, forte de 30 mille hommes, portée sur la rive gauche du Tech, couvrait les provinces maritimes que les succès des armées du Nord avertissaient du danger. VIII Ep. 1793. An 2.

Le plan de campagne du général français était de reprendre d'abord les places maritimes dont l'ennemi était resté maître, Collioure, Port-Vendre et le fort Saint-Elme. Il feignit, pour donner le change à l'ennemi, d'étendre ses positions sur sa droite, comme voulant pénétrer dans la Cerdagne espagnole. Les troupes françaises sortirent du camp de l'Union le 10 germinal; on ouvrit des marches, 10 germ.
on établit des corps avancés vers les vallées qui conduisent à Puicerda, où le général Dagobert commandait une division, et où il mourut peu de jours après l'ouverture de la campagne, 29 germ.
regretté des t[illegible]es et estimé. Le général espagnol *Launi*[illegible] trompé par les premiers mouvements de l'armée française, étendit les positions de son aile gauche vers Manteilla où Dagobert l'attaqua. Une redoute fut emportée à la baïonnette, sept canons restèrent au pouvoir du vainqueur. On marcha sur Urgel,

VIII Ep. 1793. An 2. où les Espagnols s'étaient retirés, et ce poste fut emporté en une nuit.

Ces mouvements qui avaient éloigné l'ennemi des positions qu'il occupait à sa droite, donnèrent lieu à Dugommier de suivre ses projets sur les places maritimes; des dispositions savantes semblèrent en assurer le succès; mais liées à des opérations navales, les bâtiments n'arrivèrent point à temps, et cette première entreprise manqua; le général espagnol emporté par quelques avantages qu'il avait obtenus, sur l'aile droite des Français, ne fut point averti par l'entreprise de Dugommier sur Collioure. Il persista dans ses opérations, toujours dirigées sur l'autre aile; il fit une attaque sans résultat sur le poste du Taillet, tandis qu'une autre attaque décisive était lentement préparée et savamment combinée contre lui. (10 flor.)

Les Espagnols occupaient en force un poste appelé la redoute de Montesquiou, qui couvrait leur front, et dont la perte rendait leur position insoutenable.

On dirigea quatre colonne pour former autant d'attaques combinées sur des points différents, ces colonnes, aux ordres des généraux Perignon, Pointe, Chabert et Martin. L'action s'engagea à la pointe du jour, après une mar-

che de nuit si heureusement exécutée, que les colonnes se trouvèrent en mesure d'agir en même temps. Le feu du canon et de la mousqueterie se prolongea jusque vers le milieu du jour; alors les bataillons républicains, fatigués de l'attaque et de la résistance, marchèrent à la baïonnette. Le général Martin entra, lui dixième, dans les retranchements; et, dès que la redoute de Montesquiou fut emportée, l'armée espagnole se mit tellement en déroute, que plusieurs corps dispersés et séparés, ne purent rejoindre leur armée, et tombèrent dans les postes français; on fit quinze cents prisonniers; une grande quantité d'artillerie et un butin immense dans les riches équipages des officiers espagnols; leur armée fut obligée d'abandonner toutes ses positions, et de se retirer pour couvrir ses frontières, laissant à Dugommier le moyen de reprendre l'exécution de ses projets sur les places. Il entreprit en même temps le siége de Collioure et celui de Bellegarde; mais les troupes ayant d'ardeur et inconsidérément fait une attaque sur le Port-Vendre, contre l'ordre du général, elles y furent repoussées avec perte, et cette dure leçon les rallia à l'ordre et à la discipline.

VIII Ep. 1793. An 2.

11 flor.

Le siége du fort Saint-Elme était en même temps pressé avec vigueur; la garnison aban-

VIII Ep. 1793. An 2. donnée à ses forces et sans espoir de secours, l'évacua et se retira dans Collioure. Les travaux

7 prair. en étaient poussés avec l'impatience accoutumée des Français ; de grands obstacles avaient été surmontés ; l'artillerie avait été transportée à bras sur des emplacements que l'on croyait impraticables. La garnison, forte de six mille hommes, espérait les secours que pouvait lui donner la marine espagnole. Un armement était préparé. Huit vaisseaux de ligne, commandés par

17 prair. l'amiral Gravina, parurent, mais trop tard d'un jour, à la vue de la place ; elle avait capitulé la veille, et Port-Vendre fut reconquis peu de temps après; ainsi, dans cette partie des Pyrénées, le sol de la république fut affranchi, et l'armée, après quelques jours de repos, se prépara à entrer sur le terriroire ennemi.

A l'autre extrémité des montagnes sur les bords de l'Océan, l'armée des Pyrénées occidentales avait eu les mêmes succès plus variés. Cette armée avait aussi des revanches à prendre. Le camp des *sans-culottes* avait servi de station aux troupes pendant le court hiver qui forçait à suspendre les opérations de la guerre.

17 pluv. Mais dès le 17 pluviose, ce camp fut attaqué; treize mille Espagnols, sur trois colonnes, forcèrent d'abord tous les postes dans leur position

avancée sur les bords de la Bidassoa. Le camp des *sans-culottes* fut foudroyé par une artillerie nombreuse; le désordre s'y mit d'abord; mais bientôt ce courage d'exaltation ou d'exaspération que les opinions ou la nécessité faisait naître dans les ames, rétablit le combat; les bataillons de nouvelle levée disputèrent d'audace et de fermeté aux vieilles bandes; l'Espagnol aussi fit des fautes; sa colonne du centre agit mollement, et forcée après un combat de sept heures, laissa le champ de bataille couvert de morts, en proportion à peu près égale des deux côtés; toutes les positions des Français furent reprises par eux et maintenues. VIII Ep. 1793. An. 2.

Ce camp des *sans-culottes*, devenu fameux dans cette guerre, avait été établi sur un système de défense, conçu et exécuté par le général d'artillerie l'Espinasse.

Après les succès de l'armée orientale, l'entrée sur le territoire espagnol fut ordonnée aux deux armées des Pyrénées; celle de l'ouest dut pénétrer par la vallée de Bastan, dont la direction qui se prolonge dans les possessions espagnoles, flanquée de droite et de gauche par le territoire français, est favorable à une invasion. Il s'agissait d'abord de se rendre maître des débouchés de cette vallée, et les préparatifs furent faits aux environs de Saint-Jean-Pied-de-

VIII Ep. 1793. An. 2. Port, où se rendirent les représentants commissaires Pinet et Cavaignac. L'impatience nationale ne permit pas d'attendre les renforts qui arrivaient de la Vendée. Le général Muler fut obligé d'y céder.

Trois attaques furent disposées pour s'emparer de la vallée de Bastan.

C'était ce même chemin qu'avait pris l'amiral Bonivet, au quinzième siécle, et le maréchal de Berwick en 1718; cette vallée tournant la rive gauche de la Bidassoa, ouvre la marche des armées jusqu'à Pampelune, par la vallée fameuse de Roncevaux.

La première colonne était aux ordres du général Lavictoire; il était tailleur, l'année précédente, et fut tué à cette journée à la tête des chasseurs basques qu'il commandait; il dut attaquer le col de Berdaritz, tandis qu'un corps de deux mille hommes attaquaient le col Dispegny, et que quatre mille hommes, conduits par le général Suzamicq, menaçaient la vallée de Roncevaux, quinze cents hommes attaquèrent le col de Maya.

A l'attaque de Berdaritz, les retranchements, les redoutes, furent emportés à la baïonnette après une longue résistance; et ce succès décidant celui des deux autres attaques, les débouchés de la vallée de Bastan restèrent au pouvoir des

républicains. Un poste que gardait le corps formé des Français émigrés, garda encore quelques jours son camp situé sur la montagne d'Arquinzu. Ce poste, attaqué de front par le général Digonel, et tourné par un corps conduit par Latour-d'Auvergne, fut évacué après une longue résistance. Quarante-neuf Français tombèrent entre les mains des Français, et la rigueur inflexible de la loi décida peu de jours après de leur sort. VIII Ep. 1793. An. 2. 22 mess.

Au moment où l'invasion menaçait, l'armée espagnole se trouvait réduite à vingt mille hommes, découragés par les échecs, et plus encore par l'indiscipline et par le désordre. Le général Caro, contrarié dans ses plans de défense, se démit du commandement, et fut remplacé par le vice-roi de Navarre, le vieux comte de Colomera; les Espagnols s'obstinèrent à défendre la vallée du Bastan, au lieu de prendre des positions en arrière à l'issue des défilés, au pied des Monts, où l'avantage du lieu aurait pu suppléer à leur faiblesse, et permettre l'usage de leur cavalerie, plus nombreuse que celle de l'attaquant.

L'invasion du territoire ennemi avait été préparée en même temps, et était prête à s'effectuer par l'armée des Pyrénées orientales. L'attaque devait se faire par l'entrée en Catalogne.

VIII Ep. 1793. An 2. Dugommier qui, à des talents militaires, joignait des vues politiques, écrivait au comité de salut public : « Suis-je destiné à porter le fer, le feu « et la dévastation ; une conduite plus humaine, « plus raisonnable et plus conforme au droit « des gens, pourrait rallier ce pays à la répu- « blique, et reculer les Pyrénées? » Son plan était de s'affectionner les Catalans, dont l'esprit d'indépendance devait se rallier volontiers à la liberté républicaine. L'obstacle qu'il redoutait le plus était l'indiscipline de son armée. Le séjour et le temps de repos que les fatigues précédentes avaient rendu nécessaires, furent employés à la promulgation des lois militaires ; elles continrent au moins le désordre, ne pouvant l'arrêter ; ce désordre était même toléré par les institutions civiles, et faisait partie du régime de la terreur.

Le général espagnol Launion occupait ses positions défensives vers Figuières, couvert par la Muga ; la droite appuyée au poste appelé le Pont-des-Moulins ; la gauche s'étendait jusqu'à Campredon.

Launion entreprit d'abord de détourner le plan d'attaque par une forte diversion sur l'aile droite des Français. Selon le système de guerre adopté, leur ligne de position s'étendait depuis les postes maritimes, en avant de Collioure,

jusque vers Mont-Louis et Puicerda, passant par Ceret et par le fort de Bellegarde, toujours bloqué. L'objet que se proposait le général espagnol était d'y faire passer du renfort. Ce poste important retardait seul l'entrée des Français en Catalogne. L'attaque des ennemis fut dirigée vers le centre, ou plutôt sur la gauche des divisions qui formaient l'aile droite des Français, où commandait le général Augerau.

VIII Ep. 1793. An 2.

30 flor.

Les Français furent d'abord repousssés de leurs postes; l'ennemi s'empara d'une hauteur où était leur artillerie, et la dirigea contre eux; mais bientôt ralliés, les généraux se mirent à leur tête. Le général Mirabel enfonça une colonne ennemie qui arrivait pour prendre part à l'action; alors les postes perdus furent repris. Mirabel fut tué et Augereau blessé dans cette action; elle décida du sort de Bellegarde, qui cependant ne se rendit que trois mois après. Le marquis de Valsantaro y commandait; il avait résisté à plusieurs sommations, et fut obligé de se rendre à discrétion. Dugommier ne voulut point d'autre traité.

Les opérations dans la Cerdagne espagnole furent suivies avec une activité qui en assura le succès, et se terminèrent par la prise de Campredon et de Ripoll, après des combats où

VIII Ep. 1793. An 2. les républicains soutinrent leurs avantages ; alors les progrès du centre ouvrirent à l'aile gauche l'entrée de la Catalogne. Les divisions des généraux Sauret et Vint, y firent l'avant-garde de l'armée.

Dugommier, guéri d'une blessure qu'il avait reçu au siége de Collioure, put se mettre en mesure avec les mouvements de l'armée des Pyrénées occidentales, dont les premiers efforts avaient déja conquis Saint-Sébastien et Fontarabie, et porté l'alarme jusqu'à Madrid.

On y essaya alors les mêmes moyens qui rendaient la France république si redoutable ; on proclama une levée en masse ; tout ce qui pouvait porter les armes dut les prendre, et cette levée annonça une armée de cent soixante-dix mille hommes ; mais le ressort qui animait la masse républicaine, la liberté et l'opinion, n'avait pu se proclamer, et bientôt les rapides succès des armes françaises ne laissèrent à l'Espagne que le choix d'une paix.

8 germ. Aux Alpes et en Italie, les deux armées républicaines ouvrirent la campagne par des entreprises d'éclat ; mais avec des succès variés. L'armée d'Italie se porta d'abord sur Oneille, s'en empara ; mais fut ensuite forcée de revenir en arrière dans ses positions.

L'armée des Alpes avait pour premier but

de forcer le passage du Saint-Bernard, pour entrer en Piémont; mais le temps des succès rapides et décisifs des Français en Italie, n'était pas encore arrivé. VIII Ep. 1793. An. 2.

L'armée des Ardennes, aux ordres du général Charbonnier, devait opérer sa réunion avec l'armée du Nord, après avoir traversé les pays et surmonté les obstacles qui l'en séparaient. Cette réunion s'opéra peu après l'ouverture de la campagne près de Beaumont, après avoir chassé l'ennemi des environs de Baruu. 15 flor. 22 germ.

L'armée de la Moselle, commandée par Jourdan, obtint d'abord des avantages contre les Prussiens, à Sierk; et, après avoir reçu l'armée des Ardennes, elle fit sa jonction avec la droite de l'armée du Nord devant Charleroi, où fut gagnée la bataille de Fleurus. Tous ces mouvements se combinaient avec ceux de la gauche de l'armée du Nord, qui devait opérer l'invasion décisive de la Flandre maritime; et le détail des combats livrés par ces différentes armées, doit, pour l'intérêt des matières et pour l'ordre des faits, laisser d'abord le récit aux premiers mouvements de Pichegru, qui décidèrent et hâtèrent ces grands résultats.

Depuis les affaires de Hondtschoote et de Maubeuge, les troupes républicaines avaient presque toujours été battues; elles étaient dispersées en

VIIIEp. petits camps et en cantonnements, depuis Givet
1793. et depuis la Meuse, jusqu'à la mer. Pichegru
An 2. commença à les réunir en plus grands corps autour de Cambray et de Guise.

Son objet était le siége du Quesnoy; celui de l'ennemi était le siége de Landrecies; ainsi le plan de campagne des deux armées se portait sur le même point. De part et d'autre, on croyait la campagne décisive. L'empereur était venu prendre le commandement de son armée; et cette démarche, sans garantir les succès, prouvait qu'on les regardait comme assurés. Landrecies fut d'abord investi, et toutes les actions
29 germ. de détails avaient été au désavantage des Français. Le comité de salut public ordonna une attaque pour délivrer Landrecies. L'armée, aux ordres du duc d'Yorck était postée sur les hauteurs en avant du Cateau-Cambresis.

Le général Chapuis fut chargé de rassembler les troupes du camp de César et des postes voisins. Cette armée, d'environ trente mille hommes, fut formée sur trois colonnes; ils se portèrent sur l'armée du duc d'Yorck, déployée sur les hauteurs en avant du Cateau, entre les villages de Bettencourt et de Ligni. Deux des colonnes françaises attaquèrent avec vigueur une redoute défendue par les Anglais. La résistance prolongeant le combat, ces co-

lonnes furent tournées à leur gauche par un corps de cavalerie, et furent pressées par un nombre supérieur. Elles prirent successivement trois positions en arrière, avant de se décider à la retraite. Le corps même des carabiniers, qui vint les soutenir à la troisième attaque, ne put rétablir le combat, et la retraite se fit sur Cambray. Landrecies avait capitulé la veille. Le général Chapuis qui resta prisonnier, avait pris le silence des feux de la place pour une suspension d'armes, qui rendait le secours plus pressant.

Les ordres absolus du comité de salut public avaient seuls décidé Pichegru à ses entreprises sur le centre des ennemis, où leur force était réunie; devenu plus maître de ces mouvements, il commença la grande diversion qu'il méditait depuis longtemps; il appela à lui vingt mille hommes de cette armée qui venait d'être battue, laissant gardées les places de Cambray, Saint-Quentin et Guise. En même temps, il rapprocha l'armée des Ardennes, et la fit joindre par toutes les troupes placées sur la Sambre. Cette armée, commandée par le général Charbonnier, devait agir sur la gauche des alliés, et la contenir pendant les premiers mouvements qui allaient s'opposer à leur droite. Il s'établit là une lutte

VIII Ep. 1793. An. 2. d'opiniâtreté, dont l'avantage fut d'y attirer l'attention des généraux alliés : en moins de vingt jours l'armée française passa quatre fois la Sambre, pour assiéger Charleroi, et autant de fois fut obligée de la repasser et de reprendre ses positions en arrière. Ces combats, qui furent des batailles, finirent encore par la levée du siége de Charleroi.

7 floréal. Pendant cette fausse attaque, l'invasion s'était opérée dans la Flandre; trente mille hommes, rassemblés sous Lille, aux ordres du général Souham, et 20 mille hommes commandés par Moreau, se portèrent, par un mouvement secret et hardi, sur Courtrai, et s'en emparèrent. En même temps, Menin fut investi. Ce plan d'invasion avait été prévu par les papiers trouvés sur le général Chapuis; et Clairfait, qui commandait l'armée autrichienne vers Tournay, avait reçu un renfort de dix mille hommes; il essaya inutilement de reprendre Courtrai, et y fut battu près de Macrou. Menin fut pris; mais la garnison, composée en partie de Français émigrés, se fit jour l'épée à la main. Ypres tenait encore.

Dans le système de guerre adopté, tous ces combats partiels, mais décisifs, étant réduits à des affaires de poste, par rapport à la ligne générale, il arrivait que les actions ne pouvaient

être manœuvrières sur elles-mêmes, quoiqu'elles la fussent relativement à la liste générale. Les batailles étaient des mouvements combinés d'une aile à l'autre, sur un développement de trente ou quarante lieues, et tel corps d'armée se trouvait tourné et pris à revers par un mouvement qui s'était exécuté à dix lieues de lui. Le plan d'invasion était aussi calculé sur la topographie du pays. A la droite des frontières, la Meuse et la Sambre coulant transversalement au front des armées, offrent de part et d'autre des obstacles et des appuis toujours plus favorables à la guerre défensive qu'à l'attaque. A la gauche des frontières, au contraire, le cours parallèle de la Lis et de l'Escaut porte sur le pays ennemi, ne lui offre aucune défense par des sinuosités transversales, et favorise les marches de l'attaquant, en donnant toujours un appui à l'une de ses ailes; c'est sur cette théorie savante qu'était fondée cette entreprise qui déconcerta tous les plans des généraux alliés, et reporta le théâtre de la guerre dans leur pays. La prise de Landrecies qui capitula plus tôt que l'on eût dû s'y attendre, ne dérangea rien à la marche de Pichegru. Cette marche rappelait nécessairement toutes les forces alliées à la défense de leur pays, et Landrecies, abandonné à ses seules forces, ne devenait qu'une garnison prisonnière.

VIII Ep. 1795. An. 2. 29 floré. Un grand effort devenait nécessaire aux alliés pour rompre ce projet d'invasion. Clairfait passa la Lis avec vingt mille hommes, et vint faire sa jonction devant Courtrai avec l'armée du duc d'Yorck, forte de cinquante; mais, ayant laissé entre eux le chemin de Courtrai à Lille, libre, cette faute fit que les ordres purent y arriver dans la nuit pour prévenir leur attaque. Après une action longue et sanglante, Courtrai resta aux Français. Clairfait se retira dans sa position de Thielt pour couvrir les grandes villes de la Flandre, et le duc d'Yorck reprit ses positions vers Tournay. Les deux partis s'attribuèrent d'abord l'honneur de cette journée. Il y eut de part et d'autre des prisonniers, et des canons pris; mais le résultat laissant les républicains dans toutes leurs positions, les avantages réels leur restèrent, et la suite des événements les leur confirma.

Pichegru crut pouvoir profiter du désordre de l'armée des alliés, et du dénuement d'artillerie de campagne où était cette armée, par la perte qu'elle en avait faite le jour précédent. Son objet était d'investir Tournay et de l'attaquer par le côté de la Flandre où cette place était dépourvue de défenses. Cette conquête n'était pas absolument nécessaire à l'invasion méditée; mais elle pouvait la faciliter beaucoup

en

en ôtant cet appui à la droite des alliés. Son objet aussi était de reconnaître les passages de l'Escaut. VIII Ep. 1793. An 2.

L'armée se mit en mouvement à l'entrée de la nuit, et reconnut les ennemis à la pointe du jour. Après les premières attaques d'avant-postes, l'ardeur des soldats les porta trop en avant, et engagea un des plus sanglants combats de cette guerre. L'empereur était présent, et paya de sa personne dans cette journée, parcourant les rangs et animant les troupes sous un feu, tel que d'anciens officiers dirent n'avoir jamais été témoins d'une action aussi meurtrière. Dans cette bataille imprévue, et où chacun combattit au poste où il se trouva attaqué, l'opiniâtreté ne céda ni part ni d'autre; et, depuis le soleil levant jusqu'à dix heures du soir, l'action se soutint sans interruption, particulièrement à Pontachain. Comme il n'y avait point eu de dispositions, il n'y eut point de manœuvre; la nuit seule mit fin au carnage, et chacun rentra dans ses positions. Des récits exagérés portèrent le nombre des morts à vingt mille hommes de part et d'autre. Les ennemis en avouèrent trois mille.

Deux jours avant, l'armée des Ardennes 1.er prai. avait encore repassé la Sambre, pris Fontaine-Lévesque et Binch, et investi Charleroi; mais

VIII Ep. 1793. An 2. 6 prair.

repoussée encore, elle y perdit vingt-cinq pièces de canon, et revint à la charge trois jours après. Un renfort de quinze mille Autrichiens venus de Tournay, la força encore de reprendre ses positions au-delà de la Sambre, et de lever encore une fois le siége de Charleroi, dont une partie était déja incendiée par le bombardement.

La gauche de l'armée du Nord resta quelques jours dans ses positions de Courtrai et de Sainghin. Pichegru ne voulait point entreprendre sur Tournay, dans un pays de plaine, où la nombreuse et manœuvrière cavalerie de l'ennemi lui donnait trop d'avantage; d'ailleurs, c'eût été attaquer l'ennemi à son centre, lui faciliter les moyens d'y réunir ses forces, et de se porter secrétement, en deux marches, sur la Sambre ou sur l'Escaut. Clairfait occupait une position entre la Lis et la mer, couvrant de là Gand et l'intérieur de la Flandres; mais, séparé par trois jours de marche, on ne pouvait espérer de l'atteindre avant qu'il eût le temps de se retirer et de se réunir à la grande armée. Dans cette position, Pichegru essaya le siége d'Ypres, qui devait rappeler Clairfait pour secourir cette place. Ypres fut investi, et Clairfait ne quitta pas ses positions à Thielt; alors on fit le siége d'Ypres dans les formes, et l'ar-

mée d'observation fut placée à Passehendaele. VIII Ep.
Clairfait alors s'avança jusqu'à Rousselaër et à 1793.
Hooglede. Pichegru, instruit qu'il y attendait An 2.
des renforts, se décida à aller l'y attaquer. Un mouvement combiné sur plusieurs colonnes d'attaques manqua, l'action ne fut pas décisive ; cependant l'armée resta sur le champ de bataille, et Clairfait fut obligé de reprendre ses positions de Thielt ; y ayant reçu les renforts qu'il attendait, Clairfait remarcha sur la position d'Hooglede. La bataille s'y donna le 22 prairial, et fut une des plus décisives de cette campagne ; d'abord, l'aile droite des républicains fut enfoncée ; mais le centre qui occupait le Plateau de Hooglede, résista à toutes les attaques réitérées, et força l'ennemi à la retraite qu'il fit en reprenant sa position de Thielt. 22 prair.

Alors Ypres, pressé et abandonné, capitula. 29 prair.
Pichegru, maître de toutes les places en arrière de lui, reprit son premier plan d'invasion en suivant le cours de la Lis et de l'Escaut. 2 mess.
Une seule petite rivière, la Mandelle, qui se jette dans la Lis, au dessous de Deynze, offre quelque point de défense par son lit perpendiculaire à celui de la Lis. La première marche y porta l'armée française, et de fortes reconnaissances suffirent pour éloigner Clairfait qui s'était porté à Vakam,

VIII Ep. 1793. An 2. à la première nouvelle de la marche de Pichegru sur la Mandelle. Clairfait n'était plus en force, toute l'attention des alliés s'était portée vers la Sambre, où ils avaient des succès, et où le siége de Charleroi, si souvent entrepris, venait encore d'être levé.

L'armée de la Moselle, commandée par Jourdan, après plusieurs combats avec des succès variés, dans le pays de Luxembourg, à Mertzig, à Arlon, s'était emparé de Dinant, et vint se joindre à la droite de l'armée du Nord, qui prit le nom d'armée de Sambre et Meuse, et resta sous le commandement de Jourdan, mais aux ordres de Pichegru; alors le siége de Charleroi fut repris pour la cinquième fois; et cette diversion, qui occupa glorieusement les alliés, servit beaucoup aux succès de l'entreprise de l'aile gauche de l'armée du Nord. Après la retraite de Clairfait, on poussa des postes jusqu'aux portes de Gand, et il eût même été facile de s'en emparer; mais, outre que cette ville immense eût exigé une forte garnison, sans assurer davantage la campagne, dont les Français étaient maîtres, Pichegru avait un autre plan, celui (avant de pénétrer dans le pays) de séparer l'armée de Clairfait de la grande armée des alliés, de la détruire en détail, ce que lui assurait la supériorité des for-

ces ; alors de prendre à revers toutes les positions de cette armée, et de se réunir en arrière d'elle à l'armée de Sambre et Meuse ; ce qu'eut bientôt facilité la bataille de Fleurus et la prise de Charleroi. A cet effet, Pichegru passa la Lis, et prit une première position entre cette rivière et l'Escaut, entre Cruyshautem et Mooreghem. Deux jours après, il se rapprocha d'Oudenarde, et campa entre Vorteghem et Huysse. Le passage de l'Escaut était fixé au jour suivant. Un ordre précis du comité de salut public arriva à l'armée, soit qu'effrayé de la rapidité de la marche du général, on voulût l'assurer, en ne laissant derrière lui aucune place, soit que des combinaisons politiques ou ministérielles voulussent ralentir les succès, l'ordre portait de faire immédiatement le siége de Nieuport et d'Ostende, et d'envoyer seize mille hommes à Dunkerque pour y être embarqués et transportés dans l'île de Valcheren. Cette dernière entreprise, dont il eût été impossible de donner un motif raisonnable, n'eut pas lieu ; mais l'armée du Nord, affaiblie et occupée en arrière de ses positions avancées, se trouva hors de mesure de rien entreprendre, il fallut obéir.

VIII Ep. 1793. An 2.

7 mess.

Moreau, avec l'aile gauche de l'armée, fut chargé de faire le siége de Nieuport et d'Os-

VIII Ep. 1793. An 2. tende, et Pichegru, pour occuper la sienne, mit le siége devant Bruges.

Mais la fortune de la république se vengeait de ces contrariétés, et à l'autre aile de ce front de bataille de quarante lieues d'étendue, où tous les postes étaient occupés, et en venaient aux mains chaque jour, à l'autre extrémité sur les rives de la Sambre, à Charleroi, la victoire fatiguée de l'opiniâtreté des Français, consentit enfin à couronner leurs efforts toujours repoussés, et renouvelés sans cesse. Une dernière tentative des armées de Moselle et des Ardennes, réunies à la droite de l'armée du Nord, avait encore rendu Jourdan maître des environs de Charleroi. La place fut immédiatement assiégée, et les travaux poussés avec tant de vigueur et d'habileté par le général du génie Marescot, qu'en six jours de tranchée, la place demanda à capituler, et fut reçue à discrétion. Saint-Just, qui était à cette armée, répondit au commandant de Charleroi qui demandait à capituler : « Je suis arrivé en hâte; j'ai oublié ma plume, « et n'ai apporté qu'une épée. » La place n'était plus qu'un monceau de ruines, et, selon l'expression du rapport, n'était plus qu'un poste militaire.

L'armée du prince de Cobourg marchait déja

pour la dégager, et, ce qui doit étonner dans un pays ennemi, les généraux autrichiens ignoraient encore la reddition de la place. Toutes leurs forces s'étaient réunies pour frapper ce coup décisif, et qui seul pouvait compenser les succès de l'aile gauche de l'armée du Nord, et l'invasion de la Flandres. VIII Ep. 1793. An 2.

Après la reddition de Charleroi, l'armée française avait pris une position demi-circulaire en avant de la place, les deux ailes appuyées à la Sambre, le centre avancé au-delà du bourg de Gosselies, et s'étendant vers la gauche par Courcelles, Trazeignies et le long de la petite rivière du Pieton, jusqu'à Fontaine-Lévesque et Marchienne-au-Pont, et vers la droite par Heppeignies, Fleurus et Lambusart. Tout cet espace est coupé de bois et de ravins, et plusieurs postes, compris dans cette enceinte, étaient encore des points de défense.

L'armée des alliés occupait à leur gauche les hauteurs en avant de Fleurus; leur centre s'étendait le long de la chaussée des Romains, et leur droite descendait du village d'Herlaymont, sur les hauteurs qui dominent le cours du Pieton, jusque sur Fontaine-Lévesque. Un corps parti de Namur devait attaquer les postes français sur l'autre rive de la Sambre.

Les dispositions d'attaque du prince de Co-

VIII Ep. 1793. An 2. bourg, qui commandait l'armée des alliés, la partagèrent en cinq colonnes qui durent agir en même temps sur tout le front de l'armée française.

La première colonne, celle de droite, conduite par le prince d'Orange, fut composée de vingt-quatre bataillons et trente-deux escadrons de troupes impériales et hollandaises. Cette colonne dut attaquer la gauche des Français aux villages de Courcelles et de Forchies, et pénétrer jusqu'au bord de la Sambre pour couper sa retraite sur Charleroi.

La seconde colonne de quatorze bataillons et seize escadrons, dut attaquer au village de Frâsne. Cette colonne devait ensuite se tenir en mesure, et régler ses mouvements sur la troisième colonne, aux ordres du général Kaunitz, forte de huit bataillons et dix-huit escadrons, et devait attendre, pour agir, que la quatrième colonne, de sept bataillons et seize escadrons, conduite par l'archiduc Charles, eût commencé l'attaque de Fleurus, et alors elle devait se porter en avant, et soutenir les attaques à sa droite et à sa gauche, en se mettant en communication avec les deux autres colonnes.

Le général Baulieu, avec onze bataillons et vingt escadrons, formait la cinquième colonne,

et devait agir sur l'extrémité droite des Français postés au village de Lambuzard.

Toutes ces dispositions supposaient, et même avec vraisemblance, que les Français seraient forcés de repasser une sixième fois la Sambre, et surtout que la bataille se livrerait encore à temps pour délivrer Charleroi.

L'engagement commença la veille à la droite des alliés; les avant-postes des Français furent repliés; mais leurs positions furent maintenues. Le 1.er juillet (8 messidor de l'ère républicaine), toutes les troupes alliées se mirent en mouvement pendant la nuit, et commencèrent d'agir à la pointe du jour. La gauche des Français, formée de la division Montaigûe d'environ douze mille hommes, postée entre les villages de Trasignies et de Courcelles, fut attaquée par la première colonne des ennemis, dont une partie attaqua en même temps les postes le long du Pieton, et réussit à les repousser jusqu'au calvaire d'Anderlües et à Fontaine-Lévesque. Son objet était de pénétrer jusqu'à Marchiennes-au-Pont, et de couper ainsi la retraite à la droite de l'aile gauche qui occupait les villages de Trasignies. Ces postes furent d'abord emportés par les troupes impériales, commandées par le prince de Valdek. La cavalerie républicaine chargea et rompit la première ligne de la cavalerie

VIII Ep. 1793. An 2. impériale, et s'empara de ses canons; mais, pendant le désordre, elle fut chargée et ramenée par la seconde ligne qui reprit ses canons, et força les escadrons français à se retirer sur l'infanterie. Toute la gauche des Français se trouvait ainsi déplacée de ses positions de première ligne, et fit sa retraite sur Charleroi, maintenant les hauteurs en avant de la place. Ces succès rapides qui n'étaient pas soutenus aux autres attaques, laissèrent cette partie de l'armée impériale exposée en avant, et étonnée de sa position, les généraux retirèrent les troupes, et prirent une position en arrière au village de Forchies. Les républicains étaient restés maîtres des postes de Gosselines, où était la division de Kleber, d'environ quatorze mille hommes. Cette division se maintint pendant toute l'action, et servit d'appui aux troupes qui s'étaient retirées vers Charleroi; elles remarchèrent en avant le long du Pieton, et y établirent des batteries. Ce mouvement était la suite de ce qui s'était passé à l'aile opposée.

Le village de Fleurus était occupé par seize mille hommes, formant la division Lefebvre, tenant la hauteur en arrière de Fleurus, et ayant son front couvert d'une ligne de retranchement. Jourdan attendait là le principal effort

des ennemis. Fleurus, situé dans un fond sur la petite rivière de Ligne, n'était pas un poste de défense; mais les hauteurs qui le commandaient, étaient occupées et munies de batterie. Ce poste s'appuyait à sa gauche au village d'Heppeignies et de Vagnée, occupé par la division Championnet, et a une forte redoute élevée dans l'intervalle. Sa droite tenait au village de Lambusart, où la division Marceaux, forte de vingt mille hommes, fermait la droite du front de bataille, et occupait les postes sur la Sambre, Ham, Floresse et Temines, et couvrait en même temps les villages de Velaine et Wansersée.

VIII Ep.
1793.
An 2.

La quatrième colonne des ennemis attaqua inutilement le poste de Fleurus, quoiqu'elle eût d'abord dépassé le village; elle fut arrêtée sur les hauteurs, et la résistance des Français, sur ce point, décida la retraite de cette colonne. Pendant cette attaque, le général Baulieu, avec la colonne de l'aile gauche des alliés, avait attaqué et forcé le poste de Lambusart, et l'extrémité droite des Français avait été obligée de reprendre une position en arrière; alors le poste de Fleurus se trouvait pris en flanc. Baulieu y tenta une seconde attaque, et la résistance qui força encore cette colonne à la retraite, décida du succès de la journée.

VIII Ep. 1793. An 2. Le prince de Cobourg avait fait parvenir l'ordre de retraite à toutes les autres colonnes de son armée ; et toutes, après des succès variés, avaient pris des positions en arrière.

Les troupes qui étaient parties de Namur, devaient s'emparer des passages de la Sambre au pont de Temines, et se réunir ensuite aux ordres du général Baulieu, pour tourner l'aile droite des Français. Ce corps fit d'abord replier leurs postes au-delà de la Sambre ; mais ayant voulu essayer de pénétrer au village de Lambusart par un défilé qui y conduit, le feu supérieur de l'artillerie française les força à la retraite. Partout l'armée républicaine se trouvait occupant des positions en arrière de celles qu'elle avait prises avant l'action, excepté à Fleurus, où les premières avaient été maintenues. Tel était l'état de la bataille vers le milieu du jour, et l'armée républicaine s'attendait à une nouvelle attaque, qu'elle était partout en état de recevoir ; les nouvelles certaines de la reddition de Charleroi, décidèrent le prince de Cobourg à renoncer à son entreprise, et la retraite fut ordonnée ; elle se fit en ordre, quoique suivie de près ; mais l'avantage de la journée était fixé, et la possession de Charleroi ouvrait et assurait l'entrée du pays ennemi, et mettait

toute l'aile droite en mesure de suivre et de seconder les mouvements de l'armée du Nord. VIII Ep. 1793. An 2.

On fit usage dans cette bataille d'une découverte récente, due aux progrès de l'esprit humain : un aérostat, s'élevant par la différence du poids de l'air qu'il renferme, avec le poids de l'air atmosphorique, servit à observer les mouvements de l'ennemi. Trois ascensions firent connaître ses positions différentes. La dernière montra l'ennemi en pleine retraite ; elle se fit d'abord sur Nivelle. Deux jours après la bataille, Jourdan marcha aux ennemis, les 13 mess. attaqua et les battit au Mont-Palisel. Cette position couvrait Mons, et décida du sort de cette place ; elle se rendit le même jour ; alors tous les postes occupés sur cette ligne par les ennemis, se trouvèrent dépassés, et tombèrent d'eux-mêmes. Saint-Amand, Marchiennes, Dinant, furent évacués, et les alliés forcés de réunir leurs troupes pour couvrir Bruxelles, menacé à la fois par les deux armées républicaines, abandonnèrent nécessairement à leurs propres forces les places importantes qu'ils avaient conquises sur la frontière, Valenciennes, Condé, le Quesnoy et Landrecies.

Les premiers mouvements de Pichegru for- 15 mess. cèrent bientôt l'évacuation de Tournay, et il

VIII Ep. 1793. An 2. ne resta plus aux alliés aucune position défendue sur toute la ligne qu'ils occupaient en force peu de jours avant.

Soumis aux ordres du comité de salut public, Pichegru laissa encore une partie de son armée pour achever le siége des places maritimes. Le général Moreau fut chargé de ces opérations. Nieuport capitula. Il mit ensuite le siége devant le fort l'Ecluse, qui ferme une des embouchures de l'Escaut, et tient la clef des inondations. Pour en achever l'investissement, il fallait s'emparer de l'île de Catzan, au-delà du bras de mer où le fort l'Ecluse est situé. On ne pouvait y parvenir que par une digue défendue avec les eaux et par une forte batterie, ou par l'ancien détroit de *Colysch*. On avait peu de bateaux; les troupes passèrent à la nage, mirent en fuite celles qui défendaient le rivage opposé. On prit l'île de Catzan, quatre-vingt-dix pièces de canon, beaucoup de munitions et deux cents prisonniers.

15 mess. Pendant ces opérations, l'armée du Nord s'était mise en mesure de rendre décisifs les avantages que l'armée de Sambre et Meuse venait de remporter.

Pichegru partit de Bruges, et marcha vers Gand.

Clairfait, trop inférieur en forces, avait suc-

cessivement replié ses positions de Thielt à Deynze, et tâché de couvrir le pays entre la Lis et l'Escaut ; mais le système de tactique moderne, se trouvait complétement déjoué. Cet art militaire des armées germaniques, qui consistait surtout dans le choix des positions, dans l'ensemble des mouvements rapprochés et soutenus l'un par l'autre. Ce système qui avait résisté aux promptes manœuvres des armées du grand Frédéric, ne trouvait plus son application contre les mouvements rapides et combinés de deux armées qui occupaient en même temps tous les postes sur un front de quarante lieues de développements, qui marchaient de front et ensemble, ne tenant que les positions militaires, et se rendant ainsi maîtres des intervalles sans les occuper, mais pénétrant toujours par le point où l'ennemi se trouvait faible, dépassait ses positions partout où il était nécessaire de se déposter ; cette tactique mise en œuvre par le génie des chefs et par la valeur des soldats, assurait les succès.

VIII Ep. 1793. An 2.

Après la retraite de Fleurus et l'évacuation de Tournay et de Namur, l'armée des alliés n'ayant plus d'appui à ses ailes, se trouva forcée à prendre des positions rétrogrades, et ne pouvait les soutenir, parce que ces positions se trouvaient toujours dépassées et tournées au

VIII Ep. 1793. An 2. loin par les marches des corps détachés de l'une ou de l'autre aile des armées républicaines. En quittant la position de Nivelle, Cobourg en prit une à l'entrée de la forêt de Soignes qui couvre Bruxelles, et offre des moyens de défenses locales.

18 mess. L'avant-garde de Jourdan y eut un engagement long et meurtrier, dont le résultat fut la retraite de l'ennemi sur Bruxelles, qu'il évacua le même jour, et dont Pichegru fit prendre possession par son avant-garde.

21 mess. Les mouvements des deux ailes de son armée se concentraient en se rapprochant. Ce fut un corps de l'armée de Sambre et Meuse qui envoya une garnison à Bruxelles. L'aile gauche des Autrichiens commandée par Baulieu, s'était retirée en même temps entre Tirlemont et Judoigne, et le reste de l'armée de Cobourg, avec les troupes anglaises, prit position derrière le canal entre Malines et Louvain.

21, 22 m. L'armée de Pichegru marchant de Gand,
23 mess. campa à Alost, puis à Assche, et prit position derrière le canal de Vilvorde.

Les communications se trouvèrent ouvertes et établies entre les deux ailes de cette armée qui partant un mois avant des deux points extrêmes de sa position, Dunkerque et Philippeville, venait se réunir par une suite de combats

et

et de marches, tels que l'histoire militaire de l'Europe n'en offrait pas un autre exemple. VIII Ep. 1793. An 2.

Les deux armées étaient en présence, et séparées seulement par le canal de Malines. Pichegru avait passé le canal de Vilvorde, et 25 mess. pris position en avant de cette ville. Malines était occupé par les troupes anglaises et hollandaises; elles bordaient le canal jusqu'à Louvain. Cette position était la dernière qui défendait Anvers et le reste des Pays-Bas. Pichegru 27 mess. fit attaquer; ce poste, muni par ses défenses locales, fit éprouver une longue et opiniâtre résistance. Un nombre de soldats français impatients se jetèrent dans le canal, et le passèrent à la nage près de Malines; ils s'emparèrent du bord opposé, et cette action audacieuse donna le moyen de jeter plusieurs ponts sur lesquels l'armée passa, et s'empara de Malines.

L'armée anglaise et hollandaise se retira 5 therm. pour couvrir Anvers, et Pichegru appuya sa gauche campée à Lier, au confluent des deux Nèthes; ce qui le rendait maître des positions sur ces deux rivières; et étendant sa droite vers Diest, il se mettait ainsi en communication avec l'armée de Sambre et Meuse qui, marchant à la suite des Autrichiens, s'était, après quelques affaires de détail, emparé de Tongres 9 therm.

VIII Ep. 1795. An 2. et de Liége, et étendait alors la droite à Liége, la gauche à Saint-Tron, tenant, par des corps détachés, les villes de Leaw et de Diest.

Les Anglais et les Hollandais avaient évacué Anvers, et s'étaient retirés vers Breda. Les armées républicaines, gênées par les subsistances, séjournèrent quelque temps dans leurs positions, la droite à Liége, la gauche à Anvers, et l'armée autrichienne resta encore maître du pont sur la Meuse à Liége, s'étant fortifiée sur la hauteur de la Chartreuse qui dominait le pont et la ville. Elle s'étendait jusqu'à Ruremonde, gardant les passages de la Meuse, et couvrant Maestricht par un corps avancé. Un nouveau plan changea bientôt après les opérations de la campagne pour les lier aux mouvements des armées du Rhin et de Moselle qui venaient de s'emparer de Trèves.

Pendant ce temps aussi les quatre places de la frontière républicaine qui étaient restées au pouvoir de l'ennemi, avaient été assiégées ou investies. Schérer réunit les troupes qui restaient du centre avec des garnisons voisines, et fit 17 mess. successivement le siége de Landrecies, qui se rendit après une résistance peu soutenue. Il fit après le siége du Quesnoy; Condé et Valenciennes tombèrent ensuite.

Le comité de salut public crut hâter la reddition de ces places par ce terrible décret, qui ordonnait de passer au fil de l'épée celles de ces garnisons qui ne se rendraient pas à discrétion dans les 24 heures de la sommation qui leur en serait faite. VIII Ép. 1793. An 2.

Ces mesures outrées n'étaient qu'une suite du système général qui régissait tout dans l'intérieur. Tandis qu'au dehors, les victoires et les conquêtes consolidaient le gouvernement révolutionnaire, et soumettaient tout à son oppressive autorité, l'excès du mal commençait à faire sentir que ces moyens violents et exaspérés, n'étaient plus nécessaires après les victoires; la crainte de l'étranger les avait fait supporter, et ce danger extérieur, en s'éloignant, laissa voir sans diversion les dangers internes qui menaçaient toutes les têtes. On pensa qu'ayant vaincu la coalition, on pouvait vaincre aussi l'anarchie; elle-même sentant que le sceptre de la terreur lui échappait avec elle, s'efforça de la redoubler pour se rendre redoutable, en cessant d'être nécessaire; et, lorsqu'on n'eut plus à menacer la liberté du fer et des torches de l'étranger, on se hâta de la menacer des conspirations et des trames contre-révolutionnaires. On avait ouvert une mine féconde de délits imaginaires et de procès cri-

VIIIe p. 1793. An 2. minels, par la dénonciation de la conjuration des prisonniers du Luxembourg. Cette fiction qu'il avait fallu opposer aux dernières lueurs de la popularité de Danton, n'avait même pu être soutenue par ceux même que l'on voulut en rendre les premiers agents. Des geoliers, des concierges interrogés juridiquement, n'avaient rien déposé que de favorables à la tranquille résignation des prisonniers. Le procès de Fouquier-Tinville dévoile ces horribles mystères. Vainement trois témoins déniaient ce qu'affirmaient un seul. On lia l'affaire des détenus au Luxembourg à toutes les autres maisons d'arrêt, et la conjuration des prisons fut longtemps un chef d'accusation qui s'appliqua à tous ceux que l'on voulut perdre.

Pièc. ju. n.° 4. Arthur Dillon était mis à la tête de cette conspiration, et l'on produisit contre lui, comme témoin, un de ces hommes placés dans les prisons, pour y surprendre le secret des détenus, ou même y provoquer leur confidence, souvent encore pour leur faire dire ce que l'on voulait qui eût été dit par eux.

On reprocha ensuite à Dillon d'avoir favorisé l'entrée de la frontière aux ennemis, qu'il avait si glorieusement contenus aux Islètes; et l'absurdité même de ce délit imaginaire indiquait assez le véritable.

L'évêque constitutionnel de Paris, l'ancien évêque de Lida, Gobel, dut être plus étonné encore de s'entendre reprocher au tribunal révolutionnaire son insurrection contre le prince évêque de Porentru, et surtout la démission qu'il avait naguère apportée à la barre de la convention, et on l'accusa d'y avoir dit qu'il ne reconnaissait plus d'autre culte que celui de la liberté. VIII Ep. 1793. An 2.

« Un homme tel que vous, lui dit le président, tenant au sacerdoce par son origine, « devait rester attaché aux principes du haut « clergé. » 24 germ.

On reprocha à Chaumette la clôture des églises qu'il avait fait exécuter dans un département. Les moteurs inaperçus de tant d'inculpations inconséquentes devaient être sûrs de leur effet, lorsqu'ils osaient les produire devant un nombreux auditoire.

Ce jour, dix-neuf furent mis à mort; de ce nombre furent la veuve d'Hébert et celle de Camille Desmoulins, qui se fit remarquer par sa beauté, sa fermeté et par son courage.

Trente-un membres des anciens parlements, la plupart de celui de Toulouse, comparurent ensuite : on leur reprochait des protestations secrètes contre les décrets de l'assemblée constituante depuis longtemps abolis par la conven- 1.er flor.

VIII Ep. 1793. An 4. tion même; mais l'acte d'accusation cita, avec complaisance, un tableau injurieux de l'assemblée constituante, que l'on sembla prendre plaisir à remettre sous les yeux de l'auditoire. L'amnistie avait effacé le tort des protestations. Plusieurs d'entre eux étaient émigrants rentrés par cette amnistie. Les noms les plus illustrés, par les fonctions des anciennes cours de justice, se trouvèrent au nombre des condamnés, Pelletier Rosambo, Molé, Sarron, Dormesson, et deux jours après, d'Esprémesnil, Thouret, Chapelier, Lamoignon et Malesherbes, qui s'entendit faire cet étrange reproche, de n'avoir été accepté pour défenseur de Louis que par l'effet d'une intrigue du ministère britannique.

Villeroi, d'Estaing, Latour-du-Pin, furent accusés d'avoir ourdi des trames pour *massacrer le peuple* au mois de juin et juillet 1789. Ceux-là même s'étaient prononcés, à cette époque, pour le parti populaire. Trente-deux autres périrent avec eux.

9 floréal. Trente fermiers généraux furent accusés, entr'autres délits, d'avoir mis de l'eau dans le tabac.

Le savant physicien Lavoisier fut du nombre, et demanda vainement un sursis de quelques jours pour compléter une découverte utile.

L'ordre porté par un huissier et par un officier militaire, tira de la prison du Temple Elisabeth, sœur de Louis XVI, et la transféra à la Conciergerie, l'avant-veille de son jugement. Toutes les conjectures que peuvent suggérer les circonstances, les intérêts publics ou particuliers, s'épuisent inutilement pour chercher, ou le motif qui fit sacrifier une jeune princesse, que faisaient honorer ses vertus et son dévouement à l'amitié fraternelle, ou quels intérêts et quelle politique retardèrent ce sacrifice, s'il était cru nécessaire? Que Robespierre ait imaginé de se créer des droits, en forçant la main de la sœur du dernier roi de France; que, piqué d'un refus, il s'en soit vengé, ce bruit populaire répandu longtemps après, ne porte aucun caractère de vraisemblance ni même de probabilité, et ne mérite même pas l'examen de l'histoire. Quels secrets à divulguer pouvaient craindre les auteurs de la mort de Louis? Le fait ne pouvait être ni aggravé, ni atténué au jugement de ceux qui leur en feraient un crime. Les dangers extérieurs n'exigaient plus ces mesures exaspérées qui ne laissaient plus même le choix des moyens pour les soutenir.

Lorsque le temps seul peut révéler des causes secrètes, les supposer, c'est surcharger le récit d'hypothèses vaines.

VIII Ep. 1793. An 2. Elisabeth comparut avec un air plein de douceur et de dignité ; elle fut interrogée avec dureté et avec des expressions offensantes. On compara la femme de son frère à *Messaline ;* on lui parla *des infâmes orgies.* Lorsqu'on lui parla du tyran son frère, on assure qu'elle répondit au président du tribunal qui l'interrogeait : « *Si mon frère eût été tyran, ni vous* « *ni moi ne serions à la place que nous occu-* « *pons en ce moment..* »

Cette affectation des juges du tribunal d'ajouter l'odieux des formes les plus grossières et souvent les plus triviales à l'odieuse rigueur de leur ministère, dont plus de dignité extérieure eût pu sauver les dehors ; cette affectation est encore une énigme que les conjectures ne peuvent suffisamment expliquer. Avec la sœur de Louis, vingt-quatre autres personnes périrent ce même jour. Brienne, jadis ministre ; Serilli, trésorier, avec sa femme ; la veuve de Montmorin. Plusieurs femmes étaient du nombre des infortunées : l'une d'elles, quoique enceinte, refusait de se soustraire, par sa déclaration, au sort commun. Elisabeth fit avertir les juges, et la sauva.

S'il fallait que la plume énumérât en détails toutes ces scènes sanglantes qui se répétaient

chaque jour, le lecteur consterné rejeterait cette effrayante nomenclature; qu'il suffise de savoir que, longtemps après le 9 thermidor, lorsque, par une mesure de police, on voulut, pour la sureté des intérêts de famille, constater, par une liste nominale, le nombre des victimes, ce registre funéraire couvrit, par ordre alphabétique, les murs de la capitale; mais, effrayés eux-mêmes du long espace que couvrait déja cette affiche de mort et de deuil, les magistrats en arrêtèrent le sinistre et long développement qui se prolongeait tous les jours, et en ordonnèrent le dépôt dans celui des actes publics.

VIII Ep. 1793. An 2.

Pendant que le sang coulait autour d'elle, on occupait la convention de l'établissement d'une religion nouvelle. Pour en poser la base, on se hâta de lui faire *décréter le principe*, et un décret proclama L'EXISTENCE DE L'ÊTRE SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME; soit que l'on voulût seulement charger la représentation nationale d'une inconvenance, soit que Robespierre, méditant son élévation, crût devoir commencer son gouvernement sous l'auspice de cette déclaration, comme étant la source de toute morale publique, premier principe de toutes les lois, lui-même, Robespierre, s'était réservé ce solennel rapport. « Il ne s'agit pas,

VIII Ep. 1793. An 2.

« dit-il, de faire le procès à une opinion philo-
« sophique, il s'agit de considérer l'athéisme,
« comme national, et lié à un système de con-
« spiration contre la république. L'idée de l'Etre
« suprême et de l'immortalité de l'ame, rap-
« pelle à la justice, elle est donc républicaine. »
Il invoque ensuite Socrate, Léonidas, Zenon, Brutus, Caton; il promet la liberté à tous les cultes, et annonce un culte national, dont les formes, le rite, les cérémonies, sont indiquées.

Cette pensée d'une religion nationale avait prévalu alors, l'Angleterre en avait donné un exemple ; mais c'était précisément cet exemple que l'on ne voulait pas suivre ; et d'ailleurs les idées politiques, les dangers publics, les intérêts de faction, les prétentions des individus, toutes les idées révolutionnaires exagérées alors outre toute mesure, absorbaient trop pour laisser le temps de calme et le loisir nécessaire pour s'occuper de politique religieuse. Robespierre annonça l'institution des fêtes décadaires ; la violence que l'on mit à la place de la persuasion dans leur établissement, fut en partie ce qui l'empêcha : et aussi les occupations rurales, surtout les travaux de l'agriculture, ne pouvaient pas comporter neuf jours de travail sans repos ; les usages ne sont, le plus souvent, que le

résidu d'antiques expériences. En opposition à ce nouveau culte, on suscita alors un de ces essais qui ont quelquefois réussi dans des temps d'ignorance et d'inertie, mais que l'état des esprits à cette époque ne rendait pas redoutable. Une femme visionnaire ou stylée, peut-être l'un et l'autre, se dit la mère de Dieu, et s'appela Catherine Theos; des moines, des fanatiques, et surtout des hommes d'intrigues, tâchèrent de donner quelque importance à cette scène ridicule; des adeptes furent initiés à des nouveaux mystères; les rassemblements furent assez fréquents pour que les comités s'en occupassent, et la nouvelle Pithonisse, avec plusieurs de ses adhérents, fut envoyée au tribunal révolutionnaire, qui prononça sa réclusion.

VIIIEp. 1793. An 2.

Cependant le pouvoir des deux comités de salut public et de sureté générale, s'affermissait par ses extensions même. Pache, maire de Paris, fut destitué, arrêté et remplacé par Fleuriot, sur la simple nomination des comités. Déja, sur le seul rapport de Saint-Just, tous les ex-nobles, tous les étrangers, avaient eu l'ordre de sortir de Paris et de toutes les places fortes, sous la terrible peine d'être mis *hors de la loi.* Les prêtres que l'on appelait réfractaires, sexagénaires ou infirmes, furent mis en réclusion.

VIIIe Ép. 1793. An 2. Ce qui prouve surtout combien la terreur était générale, c'est que ceux même que l'indignation et l'exaltation décidaient à se dévouer, ne pouvant espérer ni confidents ni compagnons de fortune, étaient réduits à n'agir que seuls, se résignant à devenir eux-mêmes assassins pour assurer leur liberté ou leur vengeance. Collot-d'Herbois fut manqué d'un coup de pistolet, par un homme qui s'enferma ensuite dans sa maison, résolu d'y périr en se défendant ; il blessa un de ceux qui furent envoyés pour le saisir.

Une jeune fille, nommée Cecile Regnaud, se présenta chez Robespierre, et demanda à lui parler ; sur la réponse qu'il n'y était pas, « comme fonctionnaire public, dit-elle, il est « fait pour répondre à tous ceux qui se pré- « sentent chez lui. » Ce ton nouveau, en parlant d'un tel personnage, la fit arrêter et conduire au comité de sureté générale. Après les interrogations d'usage, on lui demanda pourquoi elle allait chez Robespierre ? — Pour lui parler. — Ce qu'elle voulait lui dire ? — Selon. — Si elle connaissait Robespierre ? — Non. — Pourquoi elle voulait le voir ? — Pour voir s'il me convient. — Ce qu'elle entend par là ? — Cela ne vous regarde pas. — Si elle avait dit qu'elle verserait tout son sang pour avoir un roi ?

— Oui. — Si elle persistait dans la même déclaration? — Oui, car vous êtes cinquante mille tyrans, et je voulais voir comment est fait un tyran. — A quoi servait un paquet qu'elle portait? — Du linge pour changer dans le lieu où l'on va me conduire. — Où? — En prison, et de là à la guillotine? — On lui trouva deux couteaux; elle dit qu'elle n'avait eu intention *de faire de mal à personne.* — Elle répéta les mêmes choses au tribunal, et y trouva le sort qu'elle avait cherché.

On proposa alors de donner des gardes aux membres des comités, et cette mesure fut rejetée par le rapport de Barrère.

Les préparatifs de la fête de l'Etre suprême, occupaient tous les esprits; ce jour était annoncé comme le signal d'un grand événement. Tous les partis, ou plutôt tous les chefs du même parti, se mesuraient depuis trop longtemps, pour ne pas connaître leur portée, et Robespierre sentait que son pouvoir ne pouvait plus se prolonger sans être revêtu d'un titre et d'une garantie plus assurée qu'une popularité toujours mobile et incertaine; ceux qui, forcés de composer sa cour, savaient qu'il ne voyait en eux que des rivaux qu'il fallait écarter, le pressaient eux-mêmes de s'exposer à une épreuve qu'ils lui peignirent comme n'étant pas

VIII Ep. 1795. An 2. douteuse; mais dont l'alternative était moins dangereuse pour eux. Robespierre, proclamé dictateur, n'avait plus besoin de tant de victimes, pour conserver un pouvoir consacré et reconnu; Robespierre déchu de cette espérance, était plus facile à contenir; il était moins dangereux de l'attaquer, et plus aisé de l'atteindre. Tout se réunit donc autour de son orgueil pour le flatter du succès, qui semblait préparé et consenti par la convention; elle venait de nommer Robespierre président pour la seconde fois, et cette place lui en assurait une en évidence le jour de la cérémonie.

Le contraste des apprêts et des visages était remarquable; la pâleur et la consternation étaient dans tous les traits, et un silence morne disait assez que la crainte seule d'être cité comme absent traînait les citoyens à cette fête.

On avait préparé un vaste amphithéâtre où se rangèrent les membres de la convention. Après que toutes les sections de Paris furent réunies, selon l'ordre prescrit, dans le jardin *du Palais-National*, Robespierre, placé dans une tribune, prononça un discours analogue à la circonstance; ensuite il descendit tenant un flambeau, et alla mettre le feu à un espèce de monument composé de différents attributs et de différents monstres, un desquels représentait l'athéisme;

les débris de l'incendie laissèrent voir une statue debout représentant la sagesse. Robespierre remonta à la tribune, et fit un autre discours sur les vertus qu'il appelait républicaines, terminé par une prière à l'Etre suprême. La convention se rendit ensuite au Champ-de-Mars, où des chœurs d'enfants, de jeunes filles et de vieillards, chantèrent des hymnes en l'honneur de la solennité. La convention fut, après la cérémonie, reconduite au lieu de ses séances. VIII Ep. 1793. An 2.

Cette fête fut sans effet, et plusieurs causes y contribuèrent; d'abord la disette. Le pain se distribuait à la porte des boulangers; la mesure était fixée; et les habitants, obligés d'aller péniblement attendre longtemps leur tour, revenaient quelquefois chez eux sans distribution. Le peuple supportait avec patience, mais c'était trop exiger qu'il pût se réjouir; cette profusion de comestibles, que l'espoir du gain étale dans les fêtes publiques, qui prévient le besoin, provoque la gaieté, n'existait plus; celui qui était sorti le matin à jeun pour se rendre à son poste, rentrait à jeun, et rebuté par la lassitude. Les fêtes des anciens étaient des sacrifices. Ici d'horribles souvenirs vinrent s'offrir à l'entrée même du lieu de la fête; c'était sur la place de la révolution que le sang humain coulait

VIII Ep. 1793. An 2. chaque jour de l'échafaud sur le pavé. On y apportait aussi chaque jour du sable pour dérober ce spectacle aux regards effrayés. Dans une fête précédente, tandis que la convention traversait cette place, on avait affecté de faire tomber deux têtes sous ses yeux; et, sur la dénonciation de ce fait, l'instrument de mort avait été déplacé et transporté à la barrière du faubourg Saint-Antoine; mais la chaleur ayant fait fermenter ce mélange sanglant, à l'ancienne place, les exhalaisons avertissaient la foule qui entrait au lieu de la fête, et ces impressions agissaient sur les esprits et sur le moral des spectateurs. Peu de familles étaient là qui n'eussent des souvenirs à éloigner dans le lieu même qui les leur rappelaient, et il eût été difficile d'obéir à l'ordre imprimé et distribué, qui, réglant la marche et les mouvements, indiquait des *cris d'alégresse* après le second discours que devait prononcer Robespierre.

Trompé dans ses espérances, il se recueillit en lui-même, et il est encore difficile de pénétrer quelles furent ces premières déterminations. Robespierre avait peu de connaissance des hommes, et ne connaissait des affaires que ce qui se traitait à la tribune avec les formes oratoires; il comptait assez sur son ascendant pour négliger tout moyen de défense, et même

pour les dédaigner. Peu de jours après la fête de l'Etre suprême, il dut être étonné de trouver de l'opposition au comité de salut public, où Carnot lui résista, et osa le contredire en face. Carnot, dont les plans militaires avaient souvent contrarié les vues politiques de Robespierre, fut le premier attaqué en son nom par Saint-Just qui, devant lui, osa dire qu'il fallait le chasser du comité de salut public. La réponse de Carnot fut le premier signal de la résistance, et Robespierre connut enfin un adversaire. Ce fut de cette époque qu'il cessa de venir aux comités. On essaya de les réconcilier; mais la confiance était détruite, et son retour n'eut été qu'une imprudence. Il s'agissait d'une nouvelle organisation du tribunal, et ce nouveau code, plus révolutionnaire encore, portait peine de mort contre les *ennemis du peuple*, sous cette dénomination générique, on comprend « ceux qui cherchent à anéantir la liberté par force ou par ruse, à avilir la convention nationale et le gouvernement révolutionnaire dont elle est le centre, à égarer l'opinion et empêcher l'instruction du peuple, à dépraver les mœurs et à corrompre la confiance publique; enfin à altérer la pureté des principes révolutionnaires. »

VIII Ep. 1793. An. 2.

La preuve nécessaire pour les condamner,

VIIIᵉ Ep. « est toute espèce de document matériel ou mo-
1793. ral, qui peut naturellement obtenir l'assentiment
An. 2. d'un esprit juste et raisonnable. » La règle des jugements « est la conscience des jurés éclairés par l'amour de la patrie ; leur but ; le triomphe de la république et la ruine de ses ennemis. »

S'il existe des documents du genre ci-dessus, « il ne sera pas entendu de témoins ; il n'y aura plus de défenseurs officieux, si ce n'est pour les patriotes calomniés. »

Cet étrange code n'avait pas passé sans contradiction, même au comité, et fut encore attaqué à la convention. Bourdon de l'Oise y fit des objections, que Robespierre repoussa impérieusement ; et l'assemblée cédant encore, le décret de l'organisation nouvelle fut adopté.

Deux jours après, trente-sept prisonniers de Bicêtre, tous de la classe la plus obscure, périrent sur l'échafaud. Le lendemain cinquante-quatre ; du nombre étaient Sombreuil, gouverneur des Invalides, que la piété filiale avait en vain sauvé au jour du 2 septembre, un jeune abbé de Montmorency,
29 mess. Sartine, fils d'un ancien ministre, sa femme, celle de d'Espremesnil, une actrice, et l'ex-noble Fleuri, qui provoqua son sort par une lettre de reproches et d'injures au président du

tribunal. Fouquier-Tinville la reçut au commencement de la séance, il dit : *ce monsieur paraît pressé*, et l'envoya prendre dans la prison. VIII Ep. 1793. An. 2.

Il sembla à cette époque que l'on se hâtât de précipiter, toutes les mesures et les sanglantes exécutions; soit que Robespierre voulût redoubler la terreur, pour raviver sa popularité défaillante depuis la fête de l'Etre suprême, soit plutôt que ceux qui, l'ayant employé, méditaient déja sa perte, craignissent d'en laisser ralentir la cause, et se hâtassent de faire ce que lui-même voulait peut-être arrêter, ou du moins diminuer; car s'il eut un plan d'autorité dictatoriale, il voulut nécessairement ramener les choses à un état d'ordre qui pût être durable, et que l'on pût supporter; mais pour cela même, il lui était nécessaire d'écarter une partie de ses anciens collégues qui n'eussent pas souffert sa domination. Ceux-là s'en aperçurent à temps, le prévinrent, et firent la révolution du 9 thermidor.

Robespierre ne comptait déja plus sur la *montagne ;* il en était parmi ceux qui la composaient qui venaient déja lui demander compte d'un ami, d'un compagnon : tous ceux de Danton et d'Hébert n'avaient pas péri avec eux.

Robespierre ne ménageait que les jacobins

VIII Ep. 1793. An 2. et la commune de Paris; il affecta de se retirer du comité de salut public, et parla plus rarement à la tribune de la convention, voulant essayer d'éloigner de lui l'odieux du régime sanguinaire et des exécutions.

Après avoir trié tout ce qui marquait par du génie, par des talents, par des vertus publiques, on sembla choisir dans le sexe le plus faible, tout ce qui devait le plus exciter l'intérêt par des vertus privées et par des qualités sociales et aimables. La veuve du genéral Biron que distinguaient une haute considération et une pureté d'ame angélique; la maréchale de Noailles, que son grand âge devait soustraire aux recherches; privée du sens de l'ouïe, à toutes les interrogations du tribunal, elle ne répondit qu'en demandant autour d'elle, ce qu'on lui disait. On put remarquer peut-être comme un indice qu'elles furent traitées avec respect et avec des formes inusitées : un huissier leur donna *le poing* pour
4 therm. monter les degrés du Palais; peu de jours encore après, la veuve du maréchal de Noailles, frère de celui qui venait de périr; sa fille, femme de l'ex-constituant Noailles, et leur tante, femme du fils de l'aîné des deux frères maréchaux de France : ils étaient restés dans leur patrie, et la révolution n'avait rien à leur reprocher. Les deux jours suivants, l'abbesse de Montmartre,

Montmorenci, et tant d'autres victimes désignées, et quelquefois amenées au tribunal par erreur de nom, sans que l'on daignât surseoir ou rectifier. L'accusateur public disait hautement : *qu'importe un jour plus tôt ou plus tard*... A cette époque, les condamnations collectives et journalières, comptaient par quarante, soixante, et ce nombre ne fut, dit-on, fixé que par l'insuffisance de l'instrument de mort. VIII Ep. 1793. An 2.

Sans effrayer la postérité par la longue énumération des malheurs publics et des crimes, qu'il suffise de lui transmettre qu'il existe encore au dépôt des archives de la justice plus de cent jugements où les noms seuls des condamnés, sont inscrits sur une feuille, où le reste de la procédure est resté en blanc.

Pendant ce temps, l'assemblée s'occupait des objets, par leur nature, réservés aux temps de calme et aux loisirs de la paix ; des rapports avec de longs développements, traitaient de la police générale, des moyens d'extirper la mendicité, de l'instruction publique ; toutes théories belles et élégamment exposées, mais qui contrastaient trop avec le régime du moment. On termina aussi alors l'établissement du grand livre, où furent inscrits tous les titres de créances envers la république ; ce livre se trouva ainsi le

VIII Ep. 1793. An 2. dépôt de la fortune d'un grand nombre de familles, et le sort commun fut réglé par un seul décret ; toutes les fois que la législation fut obligée de faire céder la justice à la nécessité publique.

On s'était occupé un moment de l'état des prisons, dont la population, seulement à Paris, était de six à sept mille détenus. On nomma une commission pour assurer la validité des causes de détention. Cette mesure de justice tardive et insuffisante, produisit un décret qui prononça la mise en liberté des cultivateurs.

On sentait, dans tous les partis, la nécessité d'un ordre public ; mais l'ordre public même n'étant plus que la dernière ressource et le dernier moyen de l'esprit de domination, chaque parti sentait que le pouvoir appartiendrait à celui au nom duquel l'ordre public s'établirait. Chaque parti s'efforçait donc, en voulant l'établir, d'empêcher qu'il ne fût établi par ses adversaires : il n'existait plus que deux partis ; celui de Robespierre, et celui de tous ceux qui se croyaient comptés par lui au nombre de ses ennemis. A leur tête se trouvèrent placés ceux qui se croyaient les premiers désignés, comme étant les premiers en évidence.

Robespierre tenait un registre très-exact de ceux qui marchant dans le sens de la révolution, n'étaient cependant pas à ses ordres, ou n'y étaient qu'à regret, et lui avaient résisté quelquefois ; de ce nombre étaient Carnot, Fouché, Tallien, Bourdon, Billaud-Varennes, Freron, Léonard-Bourdon, Vadier ; et ceux-là ne purent douter qu'ils ne fussent des premiers sur cette liste : ils virent donc que l'heure était venue, et qu'il fallait combattre, vaincre ou succomber. Ce sentiment dont on voulut, après l'événement, faire un motif personnel pour atténuer le mérite d'un service public rendu, n'était qu'un sentiment très-conforme à la nature ; et le même raisonnement eût pu s'appliquer à un général victorieux qui, dirait-on, n'aurait gagné une bataille que de peur de la perdre ; le soin de sa propre conservation est un devoir, quand il n'est point en contraste avec le bien public, et surtout quand il est d'accord avec lui.

VIII Ep. 1793. An. 2.

Robespierre, avec la confiance qu'inspire l'habitude de l'autorité, n'avait pas jugé sa position ; il ne connut pas d'abord ses adversaires ; lorsqu'il les connut, il se crut sûr de les abattre. Tout ce qui, dans la convention, n'appartenait pas spécialement à ces deux partis, formait, comme dans toutes les assemblées pré-

VIIIᴱp. 1793. An 2. cédentes, une masse en repos; mais qui tenait, en quelque sorte, à ses ordres les parties actives; elle donnait la force au parti qu'elle favorisait, et les lois rédigées par les partis, étaient décrétées par elle. Cette masse s'était beaucoup augmentée, dans les derniers temps, de tous les hommes qui, ne pouvant se résoudre à prendre une part active à tout ce qui se faisait, s'étaient réfugiés dans l'obscurité, seul asile. Ces hommes, par leurs talents connus avant de s'être effacés, disposaient de la confiance de la masse à laquelle ils s'étaient ralliés; mais dont ils ne pouvaient guère répondre que dans le succès; et, pour assurer un succès, il fallait donner beaucoup au hasard.

« Pouvez-vous nous répondre du *ventre*, « disait Billaud-Varennes à l'un de ces hommes « que les circonstances y avaient placé? Oui, « dit-il, si vous êtes les plus forts. »

Robespierre ne daignait plus paraître aux comités, ce fut là qu'on dressa la première attaque contre lui.

Robespierre absent fut d'abord décrédité dans les comités, et l'opinion des individus circulait dans la convention.

Robespierre y était déja détrôné, lorsqu'il régnait encore despotiquement dans Paris, par la commune et par les jacobins; c'était là qu'il

ranimait son parti, et surtout en écartait tous ceux qui eussent pu contrarier sa puissance ou la partager. Il fit rayer du tableau Dubois-Crancé, et ensuite Fouché sur des inculpations relatives au siége de Lyon. Fouché avait été vivement dénoncé aux jacobins par Robespierre sur les événements de Lyon. On l'accusait de royalisme, de modérantime, d'indulgence. Un rapport avait été ordonné à la convention; et cependant Fouché venait d'être élu président aux jacobins. Robespierre rugit de cette préférence, qui lui annonçait un partage du pouvoir qu'il était accoutumé d'exercer seul; mais sa fureur fut au comble, lorsque, lui présent, des députés d'un département vinrent rendre compte de la fête qu'ils avaient solennisé en l'honneur de l'Etre suprême.

VIII Ep. 1793. An 2.

« Tous ces vains honneurs, leur répondit « Fouché, ces cérémonies copiées des céré- « monies anciennes, n'honorent pas le nouveau « culte que les patriotes décernent à l'Etre « suprême. Brutus sut l'honorer et lui plaire, « lorsqu'il enfonça le poignard dans le cœur « d'un tyran. »

Robespierre pâle et déconcerté dans l'égarement de sa colère, se reconnut imprudemment dans cette image, se plaignit amèrement à la tribune. Peu de jours après, il eut encore le

VIII Ep. 1793. An. 2. crédit de faire rayer Fouché de la liste des jacobins; c'était alors un arrêt de proscription, et Robespierre accrut ainsi le nombre de ceux qui n'avaient de salut que dans sa perte; mais tel était déjà l'état incertain de Robespierre, que ses amis jugeant mieux que lui-même les dangers de sa position, essayèrent de conjurer l'orage, et de désintéresser au moins leurs plus dangereux adversaires. Saint-Just fut chargé de négocier auprès d'eux; il offrit la paix, proposa des rapprochements; on offrit à Fouché pleine et complète justification à la tribune des inculpations faites contre lui; on lui offrit de le réintégrer solennellement aux jacobins; mais tel était aussi la méfiance qu'avait produit la tyrannie prolongée, qu'aucun ne crut pouvoir se fier à ces paroles, et tous préférèrent les chances d'un combat à mort, à la paix fausse et dangereuse qu'ils ne pouvaient croire sûre. Le péril commun rendit communes la cause et les opinions.

La tribune n'entendait plus que les récits sonores et retentissants des victoires et des conquêtes, et cet enthousiasme communicatif électrisait le peuple et les armées. Ces élans ne pouvaient pas toujours être dirigés à volonté; mais qui la postérité juge, accusera-t-elle? ou ceux à qui la coalition de l'Europe rendait ces

ressources *inévitables*, ou ceux qui les leur rendaient nécessaires ? A cette même époque, un orateur du parlement britannique osait lui dire : VIII Ep. 1793. An. 2.

« On reproche avec aigreur aux Français les « vices qui, suivant leurs détracteurs, déshonorent le système de liberté qu'ils ont adopté. « Sans doute, il a des défauts ; mais cela peut-il « être autrement ? Quel ouvrage qu'un gouvernement ! et suppose-t-on que l'intelligence « humaine puisse le perfectionner en un jour ? « L'un des plus grands griefs contre les Français, ce sont les actes de rigueur dont on « fait les récits lamentables, et sur lesquels on « vient gémir périodiquement dans cette enceinte ; mais à qui faut-il attribuer ces actes « de rigueur ? qui les a réellement rendu nécessaires, sinon les puissances coalisées elles-« mêmes ? Oui, ce sont elles qui ont pressé « meurtres sur meurtres, stimulé, aiguillonné « les esprits poussés à bout, auxquels on ne « laissait plus de ressource qu'une excessive « sévérité, unique moyen d'arracher leur pays « à la rage des étrangers. Ah ! n'accusons de « tous le sang versé que les puissances, lors-« qu'elles ont eu l'audace de demander à la « face de la France, et cela par une déclara-« tion solennelle, la vie de ses représentants,

VIII Ep. 1793. An. 2. « la vie de ces hommes auxquels elle est redevable de sa liberté, quoique les circonstances « présentes ne lui permettent pas d'en goûter « toutes les douceurs. »

Cette apologie exagérée aussi dans ses expressions passe la mesure du vrai ; mais c'est entre ce discours et les écrits dans le sens contraire, que la postérité trouvera le moyen terme et la vérité. La coalition nécessita la rigueur, et les ennemis de la France se servaient ensuite du système de rigueur, en le faisant pousser outre toute mesure, afin qu'il forçât à la révolte, et amenât la subversion ; mais les événements du 9 thermidor maîtrisés à temps et dirigés avec beaucoup d'adresse et de conduite, brisèrent les leviers qui précipitaient l'action du mécanisme révolutionnaire, et conservèrent des rouages ce qu'il en fallait, pour que la machine ne fût point arrêtée, et que la rapidité du mouvement ne la brisât pas.

Le besoin d'espérer et de rattacher ses pensées à quelque avenir consolant, avait un moment ramené les esprits à Robespierre. Ce fut à l'époque où il fit périr Hébert, Vincent, Ronsin ; ces hommes jadis ses complices. On chercha à croire que, sentant le besoin d'un ordre, il voulait y parvenir en brisant tous les instruments qui lui avaient servi pour le désordre.

Robespierre alors eût pu faire recevoir même sa toute-puissance, tant le besoin d'une puissance tutélaire ou réprimante était grand; mais soit qu'il ne pût, ne voulût, ou qu'il ne lui fût pas permis de changer de rôle, il se hâta de détromper les esprits trop crédules. On vit les exécutions se multiplier, et ses agents judiciaires ne purent bientôt plus suffire à ses volontés. Enfin, dans les papiers d'un condamné, jadis son affidé, se trouva une liste de procriptions dressée par lui-même, et qui contenait les noms des membres du comité de salut public et de sûreté générale. Ils furent ainsi avertis, et ils agirent, tandis que Robespierre, se fiant à sa fortune et à ses armes accoutumées, composait des discours, pour les dénoncer. Eux n'avaient rien à espérer que de la convention et des gardes nationales de quelques sections. Deux mois furent employés à préparer lentement les esprits des députés, à infiltrer, et avec précaution, des opinions contraires à Robespierre, à faire reconnaître en lui l'homme qui ne songeait à fonder sa grandeur que sur la ruine commune. Il fallut combattre en silence et en secret la terreur présente par une terreur plus forte de l'avenir; il fallut montrer à chacun son danger personnel qui n'était plus seulement le danger public; réduire chacun à l'alternative, de frapper ou de l'être;

VIII Ep. 1793. An 2.

et surtout n'exiger qu'un acte de volonté simultanée qui, enveloppant tout dans un même élan, ne laisserait aucun individu plus remarqué qu'un autre. « Nous ne vous demandons que de vous lever en masse pour nous seconder ; nous nous chargeons de l'entreprise, de l'attaque et du combat ; si nous succombons, nous périrons les premiers, peut-être seuls, et le succès nous sera commun. » Tels furent les seuls motifs que purent faire circuler lentement, et en secret, les premiers moteurs de l'entreprise.

Robespierre dominait toujours la commune par ses partisans, les sections par ses émissaires et par les membres soldés à quarante sols par séance ; et de plus, la force armée payée lui appartenait par l'opinion et par l'état-major de son choix. En comparant les moyens personnels, le génie, le caractère de Robespierre avec l'étendue et la force de ces moyens extérieurs, on ne peut s'empêcher de reconnaître les effets d'une force auxiliaire et étrangère, qui seule était capable de les entretenir et de les maintenir debout et à ses ordres.

L'intervalle entre l'entreprise et l'exécution, fut rempli à la tribune par les relations pompeuses, souvent exagérées, quelquefois romantiques, des succès des armées et des exploits nombreux des guerriers qui se distinguaient ;

le vrai eût suffi ; mais ces récits reportés aux armées et dans les provinces, électrisaient les esprits, exaltaient les têtes ; un autre but politique les rendait encore utiles : on désaccoutumait ainsi le peuple des harangues de Robespierre absent de la tribune ; on faisait diversion à celles de ses adhérents dévoués, dont il importait de détourner l'attention, et de tromper la vigilance. Au loin, la fortune de Robespierre avertissait ses ennemis de se hâter. Ses anciens adversaires, et qui se fussent réunis contre lui s'ils eussent été à leur place, Guadet, Salles, Barbaroux, atteints par la proscription qui les poursuivait, venaient d'être exécutés à Bordeaux. Buzot et Pétion traînant leur infortune d'asile en asile, avaient été trouvés morts dans une vigne. Saturne dévorait toujours ses enfants.

VIII Ep. 1793. An 2.

18 mess.

La législation, à cette époque, n'émettait plus que des lois spoliatrices et révolutionnaires. Après le patrimoine des riches, on s'empara de celui des pauvres ; les biens des hôpitaux furent réunis au domaine national, et la nation se chargea du payement de leur dette. Les hospices restèrent ainsi sans propriétés, et leurs créanciers subirent toutes les chances de la dette publique.

23 mess.

On avait cru sans doute offrir un dédomma-

VIII Ep. 1793. An 2. gement aux indigents, en leur donnant la table des riches : on inventa alors ce qu'on appela les repas fraternels; sur une injonction de la commune, tous les citoyens furent invités à porter leur souper dans la rue : on espérait, ou qu'ils s'y refuseraient, ou que ce serait une occasion de rixe ; le contraire arriva ; le vrai peuple, livré à lui-même, se montra, ce qu'il est toujours alors, bon; le caractère national reparut dans sa franche gaieté. Le riche offrit de bonne grace, le pauvre accepta avec sensibilité l'aristocrate et le *sans-culottes* furent amis à la même table. Les jours des saturnales antiques, cette fête de l'humanité, n'étaient point, et ne furent point une orgie ; le bourgeois, l'artisan retenaient l'ouvrier à son passage, et le faisaient asseoir près d'eux au banquet civique devenu un repas de famille. En se voyant de plus près, le vin et la cordialité rapprochaient déja assez les convives, pour que la politique inquiéte se hâtât de se placer entre eux. Un seul rapport, sans loi prohibitive, sans décret, suffit pour renverser les tables hospitalières. Le rapport se terminait seulement par ces mots, dont le rapprochement suffit pour en imposer : « La convention abandonne son avis « au tribunal révolutionnaire de l'opinion pu- « blique, » et les repas fraternels cessèrent.

Cependant, et au milieu de ces fêtes, l'instrument

ment de mort ne ralentissait pas son effrayante activité; il hâtait ses coups redoublés, et chaque jour soixante têtes ou plus, tombaient. Une horrible politique commandait au loin ces meurtres. Robespierre ne venait plus aux comités, et l'on voulait que le temps de son absence fut marqué par une barbarie qui surpassât toutes celles que sa présence avait permises ou commandées; mais quoique absent, chaque jour les présidents du comité révolutionnaire allaient chez lui porter la liste des accusés mis en jugements, et prenaient ses ordres; et toujours le crime imputé d'être *ennemis du peuple* suffisait pour motiver la condamnation.

VIII Ep. 1793. An 2.

Tant d'atrocités touchaient à leur terme, des bruits sourds se répandirent parmi le peuple; quelques femmes hardies de leur obscurité, osèrent prophétiser la chute de la faction *piérotine*, et c'était déja beaucoup que d'oser la dénommer ainsi.

Un incident imprévu ouvrit les yeux des plus intéressés, et prépara le dénouement de cette scène tragique et trop prolongée.

Un membre de la chambre des communes d'Angleterre fut jeté sur les côtes de France, près de Calais; il s'y rendit, se fit connaître, fut arrêté, dénoncé au comité de sureté générale, qui ordonna qu'il fût amené à Paris. Le

VIII Ép. 1793. An 2. ministre de l'intérieur, chargé de l'interroger, tarda de quelques jours dans son rapport, qui, d'après les réponses de cet homme, l'annonça comme un ami de la France que ses opinions pacifiques avaient fait persécuter à Londres, et avaient forcé de chercher un asile. Robespierre, depuis longtemps absent, se fit annoncer au comité, dit qu'il fallait traiter cet Anglais comme un espion et le livrer au tribunal. Les autres membres s'y opposèrent. Barrère dit que ce serait renouveler les sacrifices de la Tauride, et que dans toute l'Europe les Français seraient regardés comme des barbares qui immolaient les étrangers naufragés sur leurs côtes. Cette image fit assez d'impression pour passer à d'autres objets, et comme il arrive dans les affaires publiques, plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'on reparlât de l'Anglais détenu. Saint-Just devait faire un rapport sur la situation de la France, et sur les moyens de sauver la république. Le jour même où le rapport devait être lu aux comités réunis, Robespierre reparut un moment, parla du membre de la chambre des communes, et proposa le premier de lui donner un passe-port pour Genève. Cette indulgence pour le même homme dont il avait voulu se défaire, étonna ; mais chacun y souscrivit ; le passe-port fut immédiatement délivré, et l'Anglais s'éloigna.

Robespierre n'assista pas au rapport de Saint-Just, qui, après avoir divagué longtemps, pressé par ses collègues d'exposer ses moyens, disait toujours qu'il ne voyait d'autre moyen que de remettre le salut public à *une destinée particulière ;* et cette expression incertaine exigeant encore une explication positive, Saint-Just pressé articula le mot de dictateur ; et laissa voir le but où tendait les amis restés dévoués à Robespierre. Le voile fut déchiré, et chacun vit que son salut personnel était lié au salut public. L'intérêt commun rapprocha les esprits, et il fut décidé de commencer l'attaque le lendemain 8 thermidor ; car on sentit qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour n'être pas devancé. VIII Ep. 1793. An 2.

Mais Robespierre lui-même prit l'initiative ; il inculpa les comités. Depuis longtemps, il n'avait point paru à l'assemblée ; il monta à la tribune et prit la parole.

Ce discours, un des moins forts qu'il ait prononcés, n'était qu'un éloge de lui-même, et semblait déja avoir cette épigraphe : *Quos vult Jupiter perdere dementat.* C'est de ce jour que commence cette aliénation d'esprit, qui caractérisa sa conduite et celle de ses adhérents dans les journées suivantes.

Robespierre, après avoir vanté son patriotisme, après avoir invoqué tour-à-tour la jus-

VIII Ep. 1793. An 2. tice et l'indulgence de l'assemblée ; après l'avoir conjurée de croire qu'il n'ambitionnait pas le *dictatorat*, finit par s'emporter en imprécations contre ceux-là même de ses collégues qu'il avait proscrits. Il en nomma quelques-uns, et entr'autres Cambon. Ceux qu'il ne nomma pas, il les désigna si bien qu'ils ne purent se méconnaître.

Les proscrits eurent alors l'entière conviction qu'il avait juré leur mort, et ils n'en furent que plus ardents à le devancer. La séance fut orageuse ; mais les deux partis s'observèrent plutôt qu'ils ne se combattirent ; ils furent plus réservés que courageux. De part et d'autre les orateurs enveloppèrent leurs pensées de phrases mystérieuses. Bourdon de l'Oise demanda le renvoi du discours de Robespierre aux comités de sureté générale et de salut public.

Ici la lutte commença : imprimer le discours et l'adresser aux départements, c'était lui donner la sanction de l'assemblée ; renvoyer le discours à l'examen des comités, c'était le leur soumettre ; chacun sentait l'importance de ce débat dans la crise qui se préparait ; d'abord la convention céda, et l'impression fut décidée.

Couthon obtint ce décret ; jusque-là chaque individu s'était ménagé ; la faiblesse de la convention avertit à temps, un homme, que tout

était perdu. Vadier prit la parole. Robespierre et Couthon tentèrent de la lui ôter. Le président Collot-d'Herbois la lui conserva. VIII Ep. 1793. An 2.

Par une diversion adroite et heureuse, Vadier reprit le discours de Robespierre sur ce qu'il avait dit du rapport fait sur Catherine Theos, se disant la mère de Dieu, et rengagea ainsi la question :

« Je parlerai, dit-il, avec le calme qui con-« vient à la vertu, Robespierre a dit que ce « rapport ayant donné lieu à un travestissement « ridicule, a pu nuire à la chose publique. Ce « rapport a été fait avec le ton de ridicule qui « convenait pour dérouter le fanatisme. J'ai « recueilli depuis de nouveaux renseignements, « vous verrez que cette conspiration est des « plus étendue; vous verrez que Pitt y cons-« pire; vous verrez que cette femme avait des « relations intimes avec tous les illuminés. « Je ferai entrer cette conspiration dans un « cadre plus imposant; elle se rattache à tous « les complots; on y verra figurer tous les cons-« pirateurs anciens et modernes.

« J'ai encore quelque chose à dire sur le « discours de Robespierre : les opérations du « comité de sureté générale ont toujours été « marquées au coin de la justice et de la sévé-« rité nécessaire pour réprimer l'aristocratie ;

VIII Ep. 1793. An 2.

« elles sont contenues dans l'arrêté qu'il a pris; « si nous avons eu des gens qui aient malversé, « qui aient porté l'effroi dans l'ame des patriotes, « le comité les a punis à mesure qu'il les a « connus, et la tête de plusieurs est tombée « sous le glaive de la loi.... Les deux comités « ont déja jugé sept à huit cents affaires, com- « bien croyez-vous qu'ils aient trouvé de pa- « triotes? Ils sont dans la proportion d'un sur « quatre-vingts. Voilà bien la preuve que ce « n'est pas le patriotisme qui a été opprimé; « mais l'aristocratie qui a été justement pour- « suivie.

« Voilà ce que je devais dire pour la justi- « fication du comité de sureté générale, qui « n'a jamais été divisé du comité de salut pu- « blic. Il peut y avoir eu quelques explications; « mais jamais elles n'ont rien diminué de l'estime « et de la confiance mutuelles que se portent les « deux comités. »

Cambon prit la parole pour se disculper des accusations que Robespierre avait portées contre ses opérations de finance, et finit ainsi :

« Il est temps de dire la vérité toute entière, « un seul homme paralysait la volonté de la con- « vention nationale ; cet homme est celui qui « vient de faire le discours; c'est Robespierre: « ainsi jugez. »

Cette attaque personnelle fut déja applaudie, et Robespierre déja modeste, se justifia, et le fit faiblement. VIII Ep. 1793. An 2.

Billaud-Varennes parla ensuite, repoussa les accusations de Robespierre, et dit :

« Il faut arracher le masque sur quelque vi-
« sage qu'il se trouve, j'aime mieux que mon
« cadavre serve de trône à un ambitieux que
« de devenir par mon silence complice de ses
« forfaits. »

Paris, Bentabole, Charlier, Amar, Thirion, demandèrent le rapport du décret qui décidait l'envoi du discours de Robespierre. Enfin un mot de Breard l'obtint, et l'envoi fut ajourné.

Fréron parla plus hardiment : « Le moment
« de ressusciter la liberté est celui de rétablir
« la liberté des opinions. Quel est celui qui
« peut parler librement, lorsqu'il craint d'être
« arrêté? Je demande le rapport du décret qui
« accorde aux comités le droit de faire arrêter
« les membres de la convention. »

Pour la première fois, depuis longtemps, Robespierre voyait l'assemblée lui résister en face, et ses accusateurs s'élever contre lui présent.

Barrère termina un rapport sur le succès des armées, par des phrases d'indication générale; mais où Robespierre dut se reconnaître, et où personne ne le méconnut.

VIII Ep. 1794. An 2. La séance fut levée, et le fer resta engagé entre les combattants.

Robespierre cependant ne jugeait pas sa situation, en rentrant dans sa demeure, où il vivait en commensal, il parla tranquillement des débats du matin, et dit : *Je n'attends plus rien de la montagne ; ils veulent se défaire de moi comme d'un tyran ; mais la masse de l'assemblée m'entendra.* Il parut tranquille pendant cette journée, et alla le soir aux jacobins ; il y relut le discours qu'il avait prononcé le matin, et ce discours y fut accueilli avec des acclamations effrénées. On jura de défendre Robespierre et de vaincre ou de périr avec lui. L'enthousiasme simulé, plus dangereux encore que le fanatisme, ouvrit les avis les plus incendiaires contre la convention ; et Robespierre, accoutumé à vaincre avec les jacobins, dut se croire non-seulement en sureté, mais maître de ses ennemis.

À cette séance assistaient deux membres du comité de salut public, que leurs collégues, y avaient envoyés pour en connaître les résultats. Ces deux observateurs intéressés, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, revinrent rendre compte de leur mission, effrayés de ce qu'ils venaient d'entendre. Saint-Just était présent. Collot-d'Herbois l'interpella rudement, et

lui reprocha que les violences dont ils venaient d'être témoins étaient son ouvrage et celui de Robespierre son chef. Pendant le temps qui avait précédé le retour de Collot-d'Herbois et de son collégue, Saint-Just était resté écrivant sur la table où les autres membres du comité étaient en séance avec lui. Dans la vivacité de l'altercation qui s'établit entre eux et Saint-Just, il se hâta de retirer les écrits qu'il avait commencés. Ce mouvement donna des soupçons. Ses collégues saisirent ses papiers, et y trouvèrent leur dénonciation; alors ils s'assurèrent de sa personne, fermèrent les portes, et resolurent de le garder à vue en prolongeant la séance pendant toute la nuit. Lui-même s'engagea à ne point faire usage de son écrit; mais le matin, à l'heure où la convention s'assemblait, il se déroba à la vigilance de ses gardiens, qui n'attachèrent même que peu d'importance à son évasion.

VIII Ep. 1795. An 2.

Ils étaient encore rassemblés, lorsqu'on vint les avertir que Saint-Just occupait la tribune, dénonçait et accusait les membres du comité de salut public. Cette séance avait commencé avec calme : on s'était occupé d'affaires générales; on semblait s'observer, s'attendre; plus on sentait que l'attaque devait être décisive, plus on craignait de donner au hasard. Le

VIII Ép. 1793. An 2. temps s'écoulait, et peut-être les plus intéressés, trop peu sûrs d'être soutenus, eussent laissé lever la séance, sans avoir osé entreprendre. La fougue imprudente de Saint-Just marqua le moment prêt à s'échapper. Il monta à la tribune, et commença ce même rapport que lui avaient surpris les membres du comité; avertis, ils accoururent, et Tallien l'interrompant :

« Aucun bon citoyen, dit-il, ne peut retenir « ses larmes sur le sort malheureux auquel la « chose publique est abandonnée; hier, un « membre du gouvernement s'en est isolé; on « ne voit que division; on vient s'attaquer, ag- « graver les maux de la patrie, la précipiter « dans l'abyme. Je demande que le rideau soit « entièrement déchiré. »

Billaud-Varennes prend la parole : « Hier, « la société des jacobins était remplie d'hommes « apostés, puisqu'aucun n'avait de carte; hier « on a développé dans cette société l'intention « d'égorger la convention nationale. » (Il s'élève un mouvement d'horreur). « Hier, j'ai vu des « hommes qui vomissaient ouvertement les in- « famies les plus atroces contre ceux qui n'ont « jamais dévié de la révolution.

« Je vois sur la *montagne* un de ces hommes « qui menaçaient les représentants du peuple; « le voilà..... » (Cet homme fut saisi et en-

traîné hors de la salle au milieu des applaudissements). VIII Ep. 1795. An 2.

Ce mouvement des tribunes donna de l'assurance, et l'orateur continua : « Le moment « de dire la vérité est arrivé.... Je m'étonne « de voir Saint-Just à la tribune après ce qui « s'est passé; il avait promis aux deux comités « de leur soumettre la sanction de son discours « avant de le lire à la convention, et même de « le supprimer..... L'assemblée jugerait mal « les événements et la position où elle se trouve, « si elle se dissimulait qu'elle est entre deux « égorgements; elle périra si elle est faible. » *Non, non,* s'écrie-t-on de toutes parts. Alors les chefs de l'entreprise purent croire qu'ils seraient secondés.

Lebas demanda la parole, et ne put l'obtenir.

Billaud-Varennes continua : « Vous frémirez « d'horreur quand vous saurez la situation où « vous êtes, quand vous saurez que la force « armée est confiée à des mains parricides....

« Vous frémirez d'horreur quand vous sau- « rez qu'il est un homme qui, lorsqu'il fut « question d'envoyer les représentants du peu- « ple dans les départements, ne trouva pas « sur la liste vingt membres qui fussent dignes « de cette mission. » Ce mot d'à-propos indigna l'assemblée.

VIII Ep. 1793. An 2. Il accusa ensuite nominativement Robespierre d'avoir sauvé un homme dénoncé par les comités, pour avoir volé une somme de cent quatorze mille liv. « Il est infâme, dit-il, « de parler de justice et de vertu, quand on les « brave, et quand on ne s'exhale que lorsqu'on « est arrêté ou contrarié. »

Robespierre s'élança à la tribune; mais il dut croire que son heure était arrivée.

On cria de toutes les parties de la salle, *à bas*, *à bas* le tyran.

Alors Talien.....

« Je demandais tout-à-l'heure qu'on déchirât « le voile; je vois qu'il l'est entièrement.... « Les conspirateurs sont démasqués, bientôt « ils seront anéantis, et la liberté triomphera. « L'ennemi de la représentation nationale va « tomber sous ses coups. Je n'ai gardé le silence « que parce que je savais d'un homme qui ap- « prochait le tyran qu'il avait formé une liste « de proscription; je n'ai pas voulu récrimi- « ner; mais je vis hier la séance des jacobins. « J'ai frémi pour ma patrie; j'ai vu l'ar- « mée du nouveau Cromwel; et je me suis « armé d'un poignard pour lui percer le sein, « si l'assemblée nationale n'a pas le courage « de le décréter d'accusation..... Accusons-le « avec la loyauté du courage devant le peuple

« français.... J'appelle tous les vieux amis de « la liberté, tous les anciens jacobins, tous les « patriotes, qu'ils concourent avec nous à sauver « la liberté. VIII Fp. 1793. An 2.

« Robespierre voulait tour-à-tour nous atta- « quer, nous isoler, et enfin il serait resté un « jour seul avec les hommes crapuleux et per- « dus de débauche qui le servent. Je demande « que le glaive de la loi assure notre révolu- « tion, et que nous ordonnions l'arrestation « de ces créatures. »

On obtint d'abord aisément l'arrestation des principaux agents de Robespierre et d'une partie de son état-major. Furieux alors, il voulut s'emparer de la tribune.

Un de ses collégues lui cria : « Tu ne par- « leras pas, le sang de Danton retombe sur « ta tête ; il coule dans ta bouche ; il t'étouffe. »

Il fit encore de vains efforts. La parole fut donnée à Barrère qui, au nom des comités, conclut à destituer sur le champ le commandant de la garde nationale Henriot, et à rendre le maire de Paris responsable de la sureté de la convention nationale. On adressa en même temps une proclamation au peuple.

Vadier reprit la discussion, résuma tous les chefs d'accusation contre Robespierre, cita des faits, des discours, des listes dressées ; il cita

VIII Ep. 1793. An 2. une lettre de ce même anglais que Robespierre avait voulu d'abord livrer au tribunal, et qu'il avait ensuite envoyé à Genève avec un passeport.

Il l'accusa d'attacher des espions aux représentants, et nomma celui qu'il savait être attaché spécialement à lui.

Vadier s'écartant dans cette grande cause du but principal, avait excité le rire même au milieu du tumulte.

Tallien se hâta d'arrêter l'effet de cette distraction dangereuse; il ramena l'attention de l'assemblée sur la séance qui s'était tenu la veille aux jacobins, où la destruction de la convention avait été décidée.

On demanda alors le décret d'accusation contre Robespierre.

Se voyant abandonné, même des siens, il leur cria : *Vous êtes des lâches ;* et se tournant vers le côté droit de la salle : *Eh bien*, dit-il, *je m'adresse à la vertu*, en tendant les bras vers cette partie de l'assemblée! mais l'indignation repoussa sa prière. Il s'emporta alors en invectives contre le président et contre ses collégues.

Frappé du coup imprévu, sa fureur même succomba sous le poids de l'animadversion publique; il se vit seul abandonné et proscrit par

la voix générale. Ses dernières paroles entendues furent, *les brigands triomphent;* l'arrestation fut décrétée à l'unanimité, et avec lui son frère, Saint-Just, Couthon et Lebas, et ils descendirent à la barre.

VIII Ép. 1793. An 2.

Ces grands et terribles personnages humiliés et défaits en imposaient encore.

Il fallut que le président réitérât plusieurs fois l'ordre aux huissiers d'exécuter le décret d'arrestation; enfin les accusés furent conduits dans le lieu des séances du comité de sureté générale. Les membres en furent aussitôt appelés, et à ce signal, qui annonçait que l'arrêt de détention était exécuté, des applaudissements s'élevèrent de tous les côtés dans la salle.

Cependant au-dehors d'autres mesures se préparaient contre celles que venaient de prendre la convention.

Tout ce qui s'y passait se répandait rapidement dans Paris.

Aux premières nouvelles du danger de Robespierre, les jacobins s'étaient réunis. Le conseil-général s'était rassemblé à la Maison-Commune. Henriot avait réuni les troupes à ses ordres. Tout ce qui se qualifiait exclusivement de patriotes s'était porté dans les sections, et de là, par des émissaires, essayèrent de soulever les ouvriers employés à Grenelle, et le camp des jeunes

VIIIEp. 1793. An 2. soldats que l'on avait formé à la plaine des Sablons. Les groupes se formaient dans les rues ; tout annonçait une guerre civile prête à s'allumer dans la capitale, et sans doute elle aurait commencé, si Robespierre et ses partisans eussent fait usage de leurs forces armées et de leurs moyens politiques ; mais la tête et le cœur leur manquèrent à la fois. Leur défaut de conduite et de courage fut le salut de tous.

Du comité de sureté générale, où d'abord Robespierre avait été détenu, il fut transféré au Luxembourg ; là, le zèle imprévoyant de ses partisans assura sa perte. S'il eût été reçu, le cours ordinaire de la justice commençait pour lui, et les lenteurs, que ses amis eussent facilement prolongées, leur donnait le temps de déployer tous leurs moyens ; ils étaient encore immenses. Comme Marat, Robespierre eût peut-être été jugé, acquitté, et ramené en triomphe à sa place dans l'assemblée des représentants.

Les préposés à la garde des prisonniers du Luxembourg, refusèrent de recevoir Robespierre, ils n'osèrent pas se reconnaître ses gardiens, et la voiture qui le conduisait, le mena à la Maison Commune. En y arrivant, son esprit était tellement troublé que, ne sachant où il

il était, dès qu'il vit la portière ouverte, il fit des efforts pour se dégager de ses gardiens qui ne s'opposaient point à sa sortie. En descendant de la voiture, pâle, égaré, il fut reçu dans les bras de plusieurs membres de la commune. Un d'eux, voyant son trouble, lui dit : « Rassure-toi donc, Robespierre, te voilà au « milieu de tes plus fidelles amis. »

VIII Ep. 1793. An 2.

On le porta dans la salle, où des acclamations l'accueillirent; mais où le temps se perdit à délibérer.

Robespierre même frappé de vertige et de stupeur, ne fit entendre que quelques vaines déclamations.

Mais Robespierre abandonné de lui-même, ne l'était pas de ses adhérents. La convention s'était réunie à sept heures du soir. Plusieurs députés se plaignirent d'avoir été arrêtés dans les rues. Bientôt on vint annoncer qu'Henriot, que cinq gendarmes, le sabre à la main, avaient arrêté après un combat avec ses aides-de-camp, venait d'être enlevé du comité de sureté générale par douze cents hommes armés, soutenus d'un escadron de gendarmerie. En même temps le tocsin sonnait à la Commune. Le jardin des Tuileries se remplissait d'un peuple que partageait déja l'opinion, et qu'un événement, un mot, pouvait tourner contre la convention.

VIII Ep. 1793. An 2. Les canonniers avaient déja tourné leurs pièces contre le lieu de sa séance. Une force armée s'organisait à la commune, qui s'était déclarée en insurrection. Elle avait ordonné de fermer les barrières, et faisait circuler dans les sections une invitation pressante de se réunir à elle. L'orage grossissait à tous moments ; et si Henriot se fût mis à la tête de la troupe armée qui venait de le délivrer, et eût marché sur l'assemblée nationale, où nul moyen prompt de défense n'était préparé, il y eût été le maître par la terreur ou par la violence. Mais cette même réunion d'hommes de loi qui, peu de jours avant, fléchissait sous le pouvoir d'un homme, déploya tout-à-coup un grand courage et une grande énergie ; elle opposa la fermeté de magistrats dévoués et inflexibles à la turbulence emportée d'une foule égarée.

Au moment où Collot-d'Herbois, se plaçant au fauteuil, annonçant l'invasion des comités et la délivrance des détenus, dit : « Citoyens, « voici le moment de mourir à notre poste, « des scélérats, des hommes armés ont envahi le « comité de sureté générale, et s'en sont em- « paré. » Les tribunes et une partie de la salle, s'écrièrent : *Allons-y*, et sortirent ; mais à l'instant on vient avertir que Henriot, conduit en

triomphe, s'était réuni avec Robespierre aux officiers municipaux de la commune. L'assemblée, sans balancer, les mit *hors la loi.* VIII Ep. 1793. An 2.

Amar entra précipitamment, et annonça qu'Henriot était sur la place du Carrousel, haranguant le peuple. On le mit aussitôt *hors la loi.* Mille voix s'écrièrent au dehors : « Arrê-« tez Henriot, il est hors la loi. » Henriot effrayé quitta le champ de bataille, et se sauva à la Commune. Là s'organisait encore un nouveau plan de défense. La force qui leur restait était nombreuse; la nuit, le désordre et la rapidité des mouvements qui permettait à peine d'éclairer le peuple incertain, tout les favorisait.

La convention nomma un commandant de la force armée, ce fut Barras. On lui adjoignit sur sa demande six commissaires, Fréron, Rovère, Léonard Bourdon, Bourdon de l'Oise, Bolleti, Ferraud. Ces hommes, en ce jour, méritèrent bien de la France, en se chargeant de son sort, que le reste de la nuit allait décider.

Cependant d'autres députés furent envoyés dans les sections; partout ils prirent corps à corps les émissaires de la commune; et les mesures énergiques que la convention venait de prendre, lui rallia les esprits. Une proclamation fut pu-

VIII Ep. 1793. An 2. bliée aux flambeaux; tandis que Barrère, à la tribune, développait les trames d'un complot ourdi sans doute depuis longtemps, mais dont les circonstances précipitaient les résultats, le succès de cette journée fut dû à la rapidité des mouvements qui, ne laissant aucun moment à l'intrigue, abandonnèrent le peuple à lui-même. Le rapport de Barrère fut terminé par un décret qui ajoutait toutes les mesures de prudence, de précaution et de nécessité que les circonstances pressantes exigeaient.

Le décret défendit de fermer les barrières, de convoquer les sections, et mit hors la loi tous les fonctionnaires publics qui donneraient des ordres pour diriger une force armée contre la convention, et tous ceux qui, frappés d'un décret d'arrestation, s'y seraient soustraits. La proclamation fut lue. Barras, les commissaires rentrèrent ensuite, et rapportèrent des nouvelles plus rassurantes sur la disposition générale des esprits.

« Mais, dit Fréron, les moments sont précieux, il faut agir ; Barras est allé prendre « les ordres des comités; nous autres, nous « allons marcher contre les rebelles, nous « sommerons, au nom de la convention, de « nous livrer les traitres ; et, s'ils refusent, « nous réduirons en poudre cet édifice. » On

s'écria de toutes parts, *oui, oui*, et le président dit : « J'invite mes collégues à partir « sur le champ, afin que le soleil ne se lève « pas avant que la tête des conspirateurs soit « tombée. »

L'événement était encore incertain lorsque l'assemblée applaudissait à ces paroles.

A trois heures du matin, deux députés, accompagnés d'une force armée des sections des Graviliers, des Arcis et des Lombards et d'un appareil d'huissiers, de flambeaux et de canons, se portèrent sur la place de la Maison-Commune où la multitude amoncelée et encore incertaine, attendait les événements.

La proclamation fut lue, et le décret qui mettait le conseil municipal hors de la loi, fut proclamé. Cet acte avait déja suffi pour faire retirer les canonniers, que le cortége avait trouvés postés sur les quais. Léonard Bourdon, rassuré par la neutralité de la foule qui venait d'entendre la lecture du décret, partit, le sabre dans les dents et deux pistolets à la main, suivi de quelques hommes déterminés, il monta les degrés de la Maison-Commune, et força l'entrée de la salle où les municipaux délibéraient; à cet aspect, tout se dispersa, tout fuit ; ils savaient qu'ils avaient été mis hors la loi, et cette arme terrible qui déja leur avait ôté une

partie de leur force auxiliaire, les frappa de stupeur. Sans oser se mettre en défense, le jeune Robespierre se jeta par une fenêtre, et se cassa un bras et une jambe. Couthon se donna deux coups de couteau. Henriot fut précipité du haut de l'escalier par Cofinhal; et, meurtri et brisé, se traîna dans un égoût d'où des gendarmes l'arrachèrent. Robespierre reçut un coup de pistolet à la mâchoire inférieure, et fut porté dans un fauteuil, en cet état, à la porte de la convention.

Le président dit : « Le lâche Robespierre est « là ; vous ne voulez pas qu'il entre ? » On s'écria : *Non, non.* Il fut transporté au comité de sureté générale, et étendu sur une table; là, sanglant et défiguré, dans ce lieu même où il avait si longtemps dicté ses volontés, il eut à souffrir tous les tourments de l'ame et du corps, entouré de ses vainqueurs qui n'échappaient à leur perte que par la sienne, essuyant les reproches que le ressentiment daignait lui adresser, et pouvant entendre au dehors les cris d'alégresse qui célébraient sa destruction; il resta ainsi deux heures, soutenant sa mâchoire détachée avec sa main et des linges sanglants; soit affaissement des facultés physiques, soit aliénation des facultés intellectuelles bouleversées et anéanties, il ne donna aucun signe de

souffrances corporelles, aucun accent doulou- reux ne lui échappa; on le porta ensuite dans l'hospice général, où l'art mit un appareil à ses blessures, et de-là dans un cachot de la Conciergerie, où il attendit le bourreau.

VIII Ep. 1793. An 2.

L'ordre avait été donné en même temps au tribunal révolutionnaire d'exécuter *sans délai* le décret qui mettait les détenus *hors la loi*; ils y furent conduits, et l'identité des personnes fut la seule formalité à remplir le soir du même jour. La même voiture qui, si souvent avait traîné, par les ordres de Robespierre, les infortunées victimes au supplice, l'y conduisit aux acclamations d'un peuple immense; il put encore entendre longtemps les injures et les imprécations de ceux qui lui redemandaient leurs parents et leurs amis. Si son ame conserva encore le sentiment de son existence, il fut lentement abreuvé dans la coupe amère de l'indignation publique; enfin, parvenu à l'échafaud, l'exécuteur, après lui avoir arraché avec violence l'appareil qui couvrait ses blessures, le livra quelque temps, pâle, défiguré et sanglant, aux regards de la multitude, et termina son supplice. Avec lui furent exécutés son frère, Couthon, Lavallete, Henriot, Dumas, président du tribunal révolutionnaire, Vihiers, président des jacobins, Fleuriot, maire de Paris, Bernard, Simon, en tout

VIII Ep. 1793. An 2. vingt-deux ; et telle était la terreur qu'ils inspiraient encore la veille, qu'au moment du décret qui mettait Robespierre en arrestation, plusieurs voitures chargées de victimes, ayant été abandonnées par les gendarmes qui les escortaient, et qu'Henriot avait rappelés à lui, les exécuteurs laissèrent inutilement voir le desir qu'on leur fît une sorte de violence pour délivrer les condamnés ; ils achevèrent leur route et subirent leur sort.

La convention avait de pressants motifs pour hâter le sort des grands coupables qu'elle venait d'abattre et de saisir. Quoique Legendre marchant au lieu où se tenaient les séances des jacobins, en eût chassé ceux qui s'y trouvaient, et qu'il en eût rapporté les clefs sur le bureau de la convention, quoique la dispersion de leur parti parût complète, cependant une politique prudente vit qu'il était dangereux de laisser l'espoir survivre à la défaite, et qu'il fallait se hâter de faire tomber ces têtes auxquelles tant d'hommes avaient consenti ou avaient été forcés d'attacher leurs destinées. Longtemps après encore l'assemblée eut à lutter contre l'hydre dont elle avait abattu les plus fortes têtes. La dépouille de Robespierre, quoique sanglante et lacérée, tenta encore des ambitions, et son ombre n'abandonna pas d'abord les lieux où il avait régné.

Mais avant de dire les suites de cette journée du 9 thermidor, célèbre dans les annales de la France, et d'où elle eût pu dater l'an du salut de la chose publique, il convient de reprendre l'ordre des événements militaires que les grands résultats politiques ont obligé d'interrompre. VIII Ép. 1793. An 2. Pièces justificatives, n.° 5.

Les armées reçurent avec assez d'indifférence l'adresse de la convention, qui les instruisait des événements du 9 thermidor. Le soldat, tout dévoué à la guerre et à la république, s'intéressait peu au sort de ceux qui prétendaient la gouverner dedans, et mettait peu d'importance à leurs querelles. Rien ne changea dans les opinions des armées, et le comité de salut public, qui leur donnait des ordres, fut renouvelé sans que ce nouvel ordre de choses qui changeait tout au dedans, opéra aucune commotion au dehors.

Les deux armées du Nord occupèrent encore leur position, entre Liége et Anvers, où Pichegru méditait déja l'invasion et la conquête de la Hollande, que les victoires précédentes promettaient.

Les armées du Rhin et celle de la Moselle avaient aussi coopéré au loin à ces grands succès, par une diversion active qui retenait toutes les forces dont l'ennemi eût pu disposer pour porter de puissants secours dans la Belgique.

VIII Ép. 1793. An 2. Tandis que les progrès rapides et imprévus de l'armée du Nord l'avaient rendu maître du cours de l'Escaut et d'une partie de la Flandres autrichienne, les armées combinées de Prusse et d'Autriche, commandées par le vieux général Mœlendorf et par le duc de Saxe Teichen, avaient, à l'ouverture tardive de la campagne, passé le Rhin à Manheim, et tenté, 20 mai. dans le Palatinat, une diversion qui força les Français d'y rappeler les nombreux renforts envoyés aux armées du Nord, ou du moins de retenir ceux qui y étaient encore destinés. Une première attaque combinée sur toute la ligne des Français, qui, traversant les montagnes des Vosges, s'étendait depuis Kaiserlauterm à Spire, avait en partie réussi. L'armée du Rhin qui formait la droite de cette ligne de vingt lieues d'étendue, avait d'abord repoussé les premiers efforts des Impériaux; mais les succès des Prussiens à la gauche, vers Hoch-Speyer et Fichbach, avaient forcé de retirer l'armée sur Pirmazens, ensuite sur Bliecastel, derrière la Sarre, et d'abandonner le pays des Deux-Ponts; cette retraite, devant des forces très-supérieures, se fit avec ordre, et fit honneur au général Saint-Cyr Gouvion, qui commandait dans cette partie. Alors la communication entre les deux armées de la Moselle et

du Rhin, se trouvant interceptée, celle-ci avait dû se replier à la hauteur de l'autre, et abandonnant les lignes de défense de la Queich, elle s'était portée derrière celle de la Lauter. Les alliés restèrent ainsi maîtres de la plaine du Palatinat et des montagnes. Mais lorsque les succès de Pichegru eurent permis de porter des renforts dans cette partie, le comité de salut public ordonna de reprendre l'offensive, et toutes les dispositions furent faites pour rentrer dans le pays abandonné, et faire repasser le Rhin aux alliés. Ce grand mouvement, qui finit par la prise de Trèves, s'effectua vers la fin de messidor.

VIII Ep. 1793. An 2.

L'attaque fut disposée sur toute la ligne depuis Landstuhl et la Lauter jusqu'au Rhin. La division de droite, conduite par le général Dessaix, devait agir dans les gorges des montagnes; et ce qui ne devait être qu'une fausse attaque, décida par ses succès celui de ces trois journées. Cette division fut d'abord repoussée le premier jour des villages de Frechbac et Freimersheim; elles les emporta le lendemain.

14 mess. 23 mess.

La division du centre attaqua alors les retranchements prussiens qui couvrait le Platzberg, haute montagne du pays des Deux-Ponts, et qui défendait l'entrée des passages des Vosges; les bataillons l'emportèrent à la baïonnette, après

26 mess.

VIII Ep. 1793. An 2. huit assauts renouvelés. La lassitude céda à l'opiniâtreté, et les Prussiens se retirèrent sur le poste de Tripstat. Les généraux Sïsce et Degranges conduisaient cette attaque.

27 mess. Le jour suivant, la colonne de gauche dépassa la droite des Prussiens, et se porta jusqu'au village de Mertenzée. Ce mouvement obligea les Prussiens à abandonner le poste de Tripstat, après une longue résistance; alors tous les passages étant forcés, le général Mœlendorf ordonna la retraite, et le fit savoir aux généraux de l'Empire qui, voyant leur droite découverte, se décidèrent à repasser le pont de Spire.

L'armée du Rhin avait effectué ses mouvements en même temps que celle de la Moselle, le poste de Schiferstat avait été longtemps attaqué et défendu avec une égale opiniâtreté, et fut enfin abandonné par les Autrichiens, lorsqu'ils furent instruits de la retraite de l'armée prussienne.

Les succès constants de ces trois journées remirent les Français en possession du Palatinat; et les riches récoltes de cette belle contrée furent encore une fois moissonnées par l'épée républicaine.

La sévérité des lois militaires et la rigueur forcée du gouvernement, assuraient la réussite

des entreprises et contenaient la malveillance. VIII Ep.
Le premier jour des attaques combinées, un 1793.
officier d'état-major, accusé de faiblesse ou de An 2.
trahison, fut condamné sur place à être fusillé, et prévenant l'exécution de son jugement, se tua. Une petite ville du Palatinat, dénoncée et convaincue comme dépôt de fabrication de faux assignats, fut réduite en cendre. On ne donna qu'une demi-heure pour sauver les vieillards, les enfants et les malades.

La campagne n'était pas terminée, et les quatre armées d'Allemagne, celles des Alpes et celles des Pyrénées étaient partout victorieuses; l'ennemi, coalisé partout, rejeté loin au-delà de ses frontières, les abandonnait au vainqueur, et ce qui est plus remarquable, était forcé de louer l'ordre et la discipline qu'observait le vainqueur dans ses nouvelles conquêtes. Déja les armées républicaines n'étaient plus ces hordes patriotiques, soldats sans ordre et guerriers sans art, que la bravoure et l'enthousiasme civique guidés par le génie militaire de quelques généraux, avaient conduits à des victoires sanglantes et imprévues; la force armée d'une nation puissante s'était organisée dans ses camps, la valeur avait reçu un frein qu'elle avait reconnu nécessaire, la subordination avait été consentie par l'honneur ou imposée par la loi, la hiérar-

VIII Ep. 1793. An 2. chie des grades était avouée, le commandement était respecté et absolu, la soumission était passive sans être aveugle, le soldat instruit et clairvoyant jugeait ses généraux, mais commençait par leur obéir; les différences de partis et d'opinions qui divisaient les camps comme les tribunes, se taisaient au premier appel du tambour, et les disputes sous la tente cessaient pour courir ensemble aux faisceaux; le républicain, fier de sa gloire, la respectait dans sa conduite et dans ses procédés, et l'esprit militaire s'élevait à des pensers nobles et généreux.

L'histoire impartiale qui souvent a dû accuser le système de gouvernement employé au dedans par le comité de salut public, doit aussi un juste tribut de louange à son administration dans les départements de la guerre, dans la formation, l'organisation et l'entretien des armées, et dans la manutention de tout le service militaire. Les partis opposés qui partageaient le comité, sentaient que leur force venait des victoires, et s'accordaient sur tout ce qui pouvait les assurer, ou se disputant l'affection des armées les servait à l'envi, et leur rivalité même tournait alors au profit de la chose publique. Cette atmosphère de gloire dont il environna la France, éblouit l'étranger, et lui

déroba la vue de la tyrannie sanglante et oppressive sous laquelle la France consentit à gémir, et qu'elle ne supporta si longtemps que comme un moyen de repousser la domination étrangère, dont on osait la menacer. On souffrit tout d'un gouvernement qui faisait vaincre. VIII Ep. 1793. An 2.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

Des époques contenues dans le tome quatrième.

HUITIÈME ÉPOQUE.

TABLE

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

HUITIÈME ÉPOQUE.

ERRATA

Pour le quatrième volume.

Page 138, *ligne* 24, Moreau déja général en chef, *lisez* Moreau général de division.

P. 150, *lig.* 2, victimes, *l.* victimés.

P. 224, *lig.* 29, et 225, *lig.* 1, Hagueneau, *l.* Weissembourg.

P. 216, *lig.* 17, des Alpes., *l.* des Alpes,.

P. 252, *lig.* 17, le retour, *l.* ou le retour.

P. 307, *lig.* 14, une grande, *l.* on prit une grande.

P. 317, *lig.* 14, à ses, *l.* à ces.

P. 319, *lig.* 2, la fussent, *l.* le fussent.

P. 335, *lig.* 20, se déposter, *l.* le déposter.

P. 352, *lig.* 23, ces premiers, *l.* ses premiers.

Nota. « L'orthographe topographique étant inévitablement incertaine « par la différence des langues, des prononciations, des papiers publics « et des cartes, le présent errata se rapporte aux différentes manières « dont se trouvent écrits les noms des lieux et les noms propres. »

Page 1, *ligne* 10, Hondscoote, *lisez* Hondtschoote.

P. 4, *lig.* 7, Curgi, *l.* Curgies.

Idem, Normale, *l.* Mormal.

P. 12, *lig.* 12 et 22, Rouelle, *l.* Ronelle.

Idem, *lig.* 26, d'Ausie, *l.* d'Auzain.

P. 14, *lig.* 18, Tucoing et de Ronck, *l.* Tourcoin et de Roncq.

P. 15, *lig.* 13, Hombach, *l.* Hornebach.

Idem, *lig.* 17, Reinzabern, *l.* Rheinzabern.

P. 36, *lig.* 27, Salzbacb et Brexenheim, *l.* Salbach et Bretzenheim.

P. 42, *lig.* 6, Marli, *l.* Marlis.

Page 47, *ligne* 4, Reux, *lisez* Rœux.
Idem, *lig.* 22, Normale, *l.* Mormal.
P. 48, *lig.* 20, Lincelle, *l.* Linselles.
P. 50, *lig.* 27, Stunvorde, *l.* Steenwoorde.
P. 51, *lig.* 14, Rossbruges, *l.* Rousbrugge.
P. 52, *lig.* 8, Benbeck, *l.* Bambeck.
P. 78, *lig.* 11, Aiguеblanche, *l.* Ayguebelle.
Idem, *lig.* 20, Valmenie, *l.* Valmeynier.
P. 83, *lig.* 2, Saron, *l.* Faron.
P. 88, *lig.* 4, *idem.*
P. 132, *lig.* 7, Vervik, *l.* Werwick.
P. 133, *lig.* 7, Roubais, *l.* Roubaix.
Idem, *lig.* 8, Lanoi, *l.* Lannoy.
P. 135, *lig.* 3, Avenne, *l.* Avènes.
Idem, *lig.* 4, Watigni, *l.* Wattignies.
P. 140, *lig.* 7, Bitch, *l.* Bitche.
P. 141, *lig.* 9 et 23, Sierck, *l.* Seltz.
Idem, *lig.* 19, Pitterdorf, *l.* Blieterdorf.
P. 142, *lig.* 10, Moter, *l.* Moder.
P. 180, *lig.* 9, Watigni, *l.* Wattignies.
Idem, *lig.* 22 et 23, Solême, *l.* Solesme.
P. 181, *lig.* 6, Watigni, *l.* Wattignies.
P. 196, *lig.* 25 et 26, S. Laurent de la Corda, *l.* S. Laurent de Cerda.
P. 197, *lig.* 1, d'Artei, *l.* d'Arles.
P. 204, *lig.* 19, col de Pertuis, *l.* col de Porteil.
Idem, *lig.* 20, la Jouquères, *l.* la Jonquière.
P. 205, *lig.* 24, Singariol, *l.* Puig-Oriol.
P. 207, *lig.* 11, à Salus, *l.* à Salcès.
Idem, *lig.* 26 et 27, au Mont-Louis devenu Mont-Libre, *l.* au camp de la Perche, devant Mont-Libre.
P. 215, *lig.* 7, Lantosca, *l.* Lantosque.

Page 213, *ligne* 13, la Nembie, *lisez* la Tinca.
Idem, *lig*. 18, Baoulé, *l*. Beolet.
Idem, *lig*. 20, col de Raous, *l*. col de Raus.
P. 216, *lig*. 7, Finières, *l*. Linières.
P. 223, *lig*. 4, *idem*.
Idem, *lig*. 16, Weudt, *l*. Werd.
Idem, *lig*. 21, Gaudeshossen, *l*. Gondershoffen.
P. 224, *lig*. 19, Haguenau, *l*. Weissembourg.
P. 225, *lig*. 1, *idem*.
P. 226, *lig*. 10, Guermesheim, *l*. Germersheim.
P. 227, *lig*. 13, le Hunzruk, *l*. le Hundsruck.
Idem, *lig*. 14, Guermersheim, *l*. Germersheim.
P. 305, *lig*. 25, Mauteilla, *l*. Monteilla.
P. 310, *lig*. 19 et 20, col d'Ispery, *l*. col d'Ispeguy.
P. 315, *lig*. 11, Baruu, *l*. Bossu les Valcourt.
P. 318, *lig*. 21, Maeron, *l*. Moescroen.
Idem, *lig*. 28, Vakam, *l*. Wacken.

Fin de l'errata du quatrième volume.

PIÈCES

JUSTIFICATIVES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

HUITIEME ÉPOQUE.

N.° I (Page 19).

Fragment d'une notice du général W.

Les *Girondins* marquants qui sont venus dans le Calvados, après la journée du 31 mai, vous sont connus aussi bien qu'à moi. *Pétion*, *Buzot*, *Gorsas*, *Louvet*, *Barbaroux*, *Guadet*, *Salles*, *Valady* (marquis, ancien officier des Gardes-Françaises), *Duchâtel*, (ci-devant) *Bergouin*. Ils étaient au nombre de 27; mais ceux que je ne nomme pas, n'ont rien d'intéressant pour la postérité; ils ressemblent à tout le monde, et pouvaient appartenir à un parti aussi bien qu'à un autre; ce sont des circonstances, des rencontres, des hasards de société qui les ont placés. *Pétion* et *Buzot* avaient un but déterminé; une nouvelle dynastie sous laquelle ils eussent été les maîtres. Il serait possible que *Pitt* et *Cobourg*, que la montagne et le marais s'entre-jetaient sans cesse, ne fussent pas des personnages étrangers ou indifférents aux deux vétérans de la révolution. Il arriva un jour à *Pétion* de dire au club de carabots de Caen, qu'une preuve que la montagne voulait rétablir la royauté, c'était qu'elle laissait vivre le petit dauphin, dont la

figure et les charmes étaient *des crimes d'état dignes de mort....* *Gorsas*, au contraire, penchait pour le petit dauphin; mais, bien entendu, que l'on n'en viendrait là qu'à la dernière extrémité. *Louvet*, *Barbaroux*, *Guadet* eussent transigé, si l'on eût voulu leur céder la partie de la France méridionale, de l'autre côté de la Loire, pour en faire une république à leur mode. Ils comptaient beaucoup sur les petites puissances de l'Italie, avec lesquelles ils feraient des traités offensifs et défensifs : ce qui vous prouve combien ces messieurs étaient hommes d'état. *Salles* faisait des brochures que ses collégues appelaient des *provinciales*, le comparant ainsi à *Pascal*, et cela lui faisait tant de plaisir qu'il ne doutait plus de l'effet de ses brochures. C'étaient *des batteries qui feraient écrouler la collossale montagne. Valady* s'était fait révolutionnaire par haine de M. *Duchâtelet*; il eût bien voulu découvrir un moyen de se retirer de l'abyme. *Duchâtel* était une ame douce qui s'est trouvée entraînée, comme tant d'autres, par la chimère d'une régénération. Comme il ne s'était jamais souillé d'aucune mauvaise action, il eût donné sa vie pour le rétablissement de la monarchie. Le franc et loyal Kervelegan n'était d'aucun parti que de celui *des indignés*, de tout ce qu'ils avaient vu faire. *Bergouin* paraissait républicain enragé, et son caractère appartenait à toutes les circonstances. Le crève-cœur de tous était le triomphe de la montagne, et leur ambition, toujours saillante, la vengeance. Excepté *Duchâtel*, il n'en est pas un seul qui ne se fût enrôlé dans le parti victorieux s'il l'avait pu; ce que *Louvet* et *Bergouin* ont bien prouvé après leur retour. L'assassinat de *Marat* est l'ouvrage de cinq des ci-dessus nommés; mais ce n'est pas *Marat* qui était désigné; c'était *Danton*

que la nouvelle *Judith* devait immoler. Ils appelaient cela *couper la montagne en deux;* parce que les lettres, dont M.lle *Corday* était porteuse, renfermaient une instruction qui disait qu'à l'instant du *grand événement*, il fallait répandre, dans tous les coins de Paris, que c'était *Robespierre* qui avait fait faire le coup. Mais M.lle *Corday*, ayant ouvert de ses lettres, vit qu'on y accusait *Danton* de vouloir porter le petit dauphin sur le trône; et comme cette M.lle *Corday* était fanatique royaliste, elle se garda bien de porter la main sur celui dans lequel elle plaçait son espoir. Avant de partir pour Paris, elle écrivit une lettte d'adieux à *Bougon de Longrais*, mon ami, et procureur-syndic du département, pour lui dire qu'elle ne le reverrait plus, et le prévenir que *** devait nous faire assassiner tous les deux. *Bougon* me communiqua cette lettre, ainsi qu'à *Menil*, administrateur du département, encore vivant à Caen. Nous n'y comprîmes rien; mais, demandais-je à *Bougon*, d'où vient son intérêt pour vous et pour moi? — Il me répondit, je lui ai rendu plusieurs services; et quant à son intérêt pour vous, il vient de ce qu'elle vous croit un royaliste déguisé. J'avais logé tous ces réfugiés à l'Intendance, parce que tous réunis, je pouvais mieux les faire observer. Je m'aperçus bientôt qu'il ne régnait pas entre eux une parfaite intelligence; que *Pétion* et *Buzot* avaient des secrets, et que tous, sans exception, se défiaient de *Valady* et de *Duchâtel*. Voyant que l'insurrection ne gagnait pas, nous convînmes de faire prendre les armes, comme pour une revue, aux huit bataillons des gardes nationales de Caen. Ils s'assemblèrent sur le Cour, où toutes les éloquences échouèrent contre l'indifférence de ces prétendus insurgés. Il ne se présenta que dix-sept hom-

mes pour marcher sur Paris. Les autres villes (moins Vire qui en fournit une vingtaine) s'y refusèrent sans détour. Les campagnes, vexées pour les blés, nous maudissaient. C'est alors que *Pétion* conçut le projet de brûler Caen, et de faire courir le bruit que c'était l'ouvrage de la montagne. Le désespoir devait tout entraîner. Il se confia pour ce beau coup à mon aide-de-camp *Saint-Front*, en lui recommandant le plus profond secret, surtout envers le général, *qui s'est refusé à mettre la guillotine en permanence. Saint-Front* promet, et me dit tout. Je lui enjoins de s'y prêter, d'acheter le goudron, etc. etc. Quand l'affaire paraît en bon train, j'arrive, je trouve *Pétion* et quelques autres, je parais effrayé d'un rapport qu'on vient de me faire; si le peuple en entend parler, vous serez tous égorgés, dévorés comme *Belzunse* à *Bayeut*..... Qu'est-ce? Je leur dit... L'on jette les hauts cris, l'on prie en grace de n'en point parler; *ce sont les agents de la montagne qui répandent cette atroce calomnie*. Je suis de cet avis, et le projet avorte. Quelques jours après, m'arrive cinq ou six cents Bretons, tous découragés de ne pas trouver d'armée; n'ayant personne d'autre, j'envoie *Puisaye* à Evreux pour y établir les magasins que j'y faisais filer. *Puisaye* se croit général, veut m'enlever une victoire; il marche contre la petite armée parisienne. Ces deux armées font chacune volte-face, et chacune se sauve de son côté. Voilà la bataille de *Vernon*. Les mille à douze cents hommes de *Puisaye* fuyent jusqu'à Lisieux. J'y cours; mais rien ne peut les remettre. *Danton* y faisait répandre des millions d'assignats. Tous désertent; et moi, je me cache à Bayeux jusqu'après le 9 thermidor.

N.° II (Page 224).

Fragment d'un journal du corps de Condé. — Année 1793.

Le corps du prince de Condé avait hiverné dans la forêt Noire, y avait été licencié, et n'avait été conservé que parce que le général Wurmser avait consenti qu'il fît partie de son armée. Il descendait Vilignen à l'époque où Custines, forcé de se retirer de Mayence, effectuait sa retraite ; et devait, par un passage à Spire, la précipiter. Deux jours avant le passage du Rhin, on composa ainsi le corps : tout ce qu'il y avait de noble forma trois divisions à cheval, destinées à faire le service de grosse cavalerie, et deux bataillons à faire le service d'infanterie de ligne, et le reste, composé de soldats ou déserteurs, forma l'avant-garde qui fut confiée au général V..., dont les talents étaient déja reconnus à cette époque. On peut évaluer le corps, à cette époque, à cinq mille hommes, et même un peu moins. Quinze cents grenadiers de Lassi passèrent la veille, débusquèrent le peu de postes français qui gardaient le Rhin ; et le lendemain, le corps entier passa à deux lieues au dessous de Spire, prit ses cantonnements en avant de la ville, sans aller au devant du village de Benheim, où furent placés nos avant-postes. Ils restèrent en position jusqu'au 17 mai, époque où les Français, desirant nous débusquer, at-

taquèrent sur deux colonnes ; l'une le long du Rhin, l'autre par les villages de.......... Les deux colonnes devaient se réunir à Benheim, envelopper notre avant-garde, et attaquer le corps. Par un de ces hasards si communs, nos avant-postes furent bien entourés, les canons de l'avant-garde pris et les officiers tués sur les pièces; mais les deux colonnes tirèrent l'une sur l'autre. La division des *chevaliers de la Couronne* et quelques hussards autrichiens, arrivent sur ces entrefaites, dégagent les canons et les avant-postes, et les deux colonnes font retraite. Je crois que le général français fut mis en jugement. J'ose assurer que sur ce point, sa faute était bien légère, et sa manœuvre très-bien calculée. Pendant le siége de Mayence, notre ligne fut peu inquiétée; nos avant-postes apprenaient, dans la plaine en avant de Benheim, les éléments du métier qu'ils commençaient; ils furent cependant repoussés plusieurs fois sur notre ligne, et abandonnaient une redoute, cinq cents pas en arrière du village où étaient placés soixante-dix *nobles;* mais *Salge*, qui les commandait, attaqua avec le même piquet, et rechassa du poste trois cents Français, malgré les cris réitérés de leur seconde ligne qui prétendaient que nous n'étions que douze. On fit grace à dix ou onze prisonniers qui restèrent dans la redoute, modération que nous n'eûmes pas par la suite.

Le siége de Mayence achevé par les Prussiens, il s'agissait de bloquer Landau et de percer en Alsace. Wurmser réunit, la nuit du 23 au 24, quelques régiments autrichiens en avant de Benheim, attaque le poste français au moulin de Okvir, fait balayer, par notre cavalerie, la plaine en se portant sur la droite, directement à deux lieues au-dessus de Landau, où

nous rencontrâmes le gros des Français, qui défendait la communication de Landau. Nos postes furent remplacés la nuit par les Prussiens, et nous rentrâmes à nos anciens postes.

Le 20 août, Wurmser ayant forcé l'ennemi sur les hauteurs de Landau, campa à Vilheim, et l'infanterie du corps se porta sur Vest, d'où, après avoir chassé l'ennemi, qui se retira dans le Bevrl, elle bivaqua entre Vest et Yakrim; mais le lendemain, les Français l'attaquèrent dans le dessein de couper le corps d'avec le reste de l'armée et de l'adosser au Rhin. L'attaque commença à cinq heures du matin, et finit à onze heures; elle fut infructueuse, grace à l'artillerie noble, qui démonta les pièces françaises. L'avant-garde se distingua aussi, et prit trois pièces de canons, après avoir chargé le deuxième régiment de chasseurs.

Plusieurs affaires se sont passées sur la droite et la gauche, entr'autre celle où ils firent entrer, malgré nous, quatre ou cinq fourgons dans la ville de Landau; après quoi nos postes furent pris à une lieue des lignes, où nous restâmes plus de quinze jours. A cette époque, il s'est passé une affaire entre les Français et notre avant-garde, commandée par *Pétésie*, qui avait été détaché dans la montagne sur notre droite. Ils perdirent beaucoup de monde, et revinrent furieux contre les Prussiens qu'ils accusaient d'avoir trahi.

Cependant le jour destiné à l'attaque des lignes, Wurmser fit passer le Rhin, deux lieux au dessous de Lauterbourg, à une colonne qui, par conséquent, prenait les lignes à dos; à trois heures, la redoute de Chède vis-à-vis les postes que nous occupions, fut tournée par de la cavalerie.

Les canons et le corps furent pris en entier. L'infanterie de la légion de Mirabeau attaqua le poste du bois, où, en une heure, elle perdit toute sa compagnie de volontaires, et emporta le poste. Les colonnes de cavalerie furent dirigées à travers la plaine sur le château de ...... où était la veille le quartier-général français.; et, sans trouver beaucoup de monde devant elles, si ce n'est de vives décharges d'artillerie; elles joignirent et dépassèrent le château, se placèrent à un quart de lieu de Weissembourg, sur la gauche, position charmante pour voir la retraite qui s'effectuait; mais bien mauvaise pour des troupes qui ont envie de poursuivre. Notre infanterie entra dans la ville.

M. de Wurmser était trop flatté d'avoir pris en un jour deux villes, cinq camps, vingt-sépt pièces, etc. S'il eût poursuivi, il arrivait sous Strasbourg avec les Français; mais le flegme autrichien ne cadre pas avec la vivacité française; aussi fûmes-nous toujours battus. On se contenta donc de faire poursuivre par des hussards.

Les Français se remirent, et quand, quatre jours après, nous arrivâmes, nous les trouvâmes bien disposés à nous recevoir, comme on le verra par la suite.

Le fort Louis se rendit, attaqué des deux côtés, tant du côté de l'Allemagne, que de celui de l'Alsace.

Puis survint l'affaire de la Vansnau où je n'étais pas, j'ai entendu louer la bravoure française, et citer un régiment à parement noir, qui fit sa retraite sur la chaussée, se tenant toujours à quinze pas de l'ennemi, et qui y perdit tous ses officiers.

Pichegru obtint le commandement de l'armée. Le

bruit courait qu'il avait reçu dix mille hommes de l'armée du Nord. Les mauvais temps avaient engagé à prendre des cantonnements. L'affaire de la Vansnau, ou, je crois, la mésintelligence entre les Prussiens et Wurmser, avaient engagé à prendre une position trois lieues en arrière. On éleva des redoutes depuis le Rhin, jusqu'à la montagne, à un quart de lieue en avant d'Hagueneau, à peu près dans la même place où Turenne les avait placées. Je doute que les dispositions fussent aussi bonnes. Son projet était de couvrir la partie où il comptait hiverner. Les redoutes, quoique très-bien construites, avaient un grand défaut; elles étaient trop distantes l'une de l'autre.

Nous prîmes notre position sur toute la ligne, demi-lieue en avant des redoutes qui n'étaient pas encore achevées, le corps à Berchem, fameux dans les annales des émigrés, parce que ce fut la première fois qu'ils furent employés un peu vivement, et qu'ils perdirent beaucoup de monde.

Pichegru avait projeté de forcer la ligne sur le point qu'occupait le corps de Condé. Le 24 ou 25, il attaqua notre ligne obliquement; c'est-à-dire, non comme il le fit depuis, en attaquant le village de front, mais seulement sur la droite. L'affaire dura trois heures. Nous perdîmes cinq chevaux et quelques hommes; mais le premier décembre, il attaqua le village à deux heures du soir, le canonna jusqu'à la nuit; l'infanterie d'avant-garde, qui y était postée, y perdit assez de monde; mais le lendemain, à neuf heures, il couvrit d'abord la plaine de ses tirailleurs, lesquels (probablement à un signal donné) se réunirent en colonnes, entrèrent dans le village, et

y mirent le feu. M. le prince de Condé, placé à deux cents pas en arrière du village, y entre à la tête des bataillons nobles, et à la baïonnette les fait rebrousser chemin. Je puis certifier que la partie n'était pas égale; aussi ne poursuivit-on pas loin hors du village, de peur de montrer son côté faible. Pendant que ceci se passait dans le village, notre cavalerie ayant pris sur la droite du village, rencontra plusieurs escadrons français sur deux lignes et du canon. La première ligne française chargea la nôtre, qui se portait sur elle au pas; j'ai jugé que ce qui les engagea à faire cette démarche, était (car notre ligne dépassait la leur un peu), 1.° qu'ils étaient derrière un fossé, et avaient jugé que nous ne le passerions pas; 2.° ils avaient compté sur le feu croisé qu'ils faisaient sur nous; 3.° ils voulaient sauver deux pièces qui tiraient sur nous à mitraille, à quarante pas; le choc ne fut pas à leur avantage; nous eûmes neuf hommes de tués sur la place, et à peu près un peu plus de la moitié de la division blessée; les vaincus perdirent trente-cinq hommes, et tout le reste blessé, comme l'ont rapporté les déserteurs.

Le duc de Bourbon eut la main coupée, et tous ses aides-de-camps tués ou blessés. Le général d'*Anouville* qui, par enthousiasme, s'était jeté à quinze pas en avant de notre ligne dans celle de l'ennemi, fut tué; l'infanterie noble perdit trois cents hommes, la cavalerie une soixantaine.

Le 8 décembre l'attaque fut renouvelée avec la même vigueur de part et d'autre, excepté l'artillerie qu'ils n'engagèrent pas si avant, et le choc de cavalerie qui n'eut pas lieu; l'infanterie perdit davantage, la cavalerie un peu moins.

Si nos armées eussent été heureuses, les affaires de Berchem eussent fait époque. L'armée républicaine s'en rappellera pour avoir perdu sept pièces de canons contre nous. Le 2 décembre, le village de Berchem a coûté à défendre plus de mille nobles, au moins deux cents cavaliers et la moitié de notre avant-garde.

Le 9 décembre, Pichegru imagina de diriger son attaque sur M. de Clenau qui commandait le poste attenant à celui du prince. L'attaque commença à neuf heures du matin, à cinq heures nous étions sur toute la ligne, cachés derriere les redoutes d'Haguenau, malgré les renforts de cavalerie qu'il lui envoya, et la diversion qu'il fit en feignant d'attaquer sur le flanc. M. le prince de Condé fit retraite, avec sa cavalerie, par peloton, comme à l'exercice. Les généraux autrichiens vinrent le complimenter; mais j'avouerai qu'à cela près de quelques obuses (j'en excepte l'avant-garde), le feu de l'ennemi n'endommagea pas nos rangs ce jour-là.

On projetait d'hiverner en Alsace. Le 22 décembre arrivé, on espérait que les Français se lasseraient d'attaques continuelles, et prendraient les quartiers d'hiver. Un beau matin, les redoutes sont forcées sur je ne sais quel poste autrichien; toute l'armée se met en retraite; les uns sur Fort-Louis, les autres sur Weissembourg et Lauterbourg; le corps se dirigea sur Lauterbourg. Wurmser et une grande partie des Autrichiens se dirigèrent sur Weissembourg, où il rencontra le duc de Brunswick; d'après les propos de l'armée, ces deux généraux n'étaient nullement d'accord; on m'a assuré les avoir entendu se traiter très-vivement. Le duc qui s'était amusé au blocus de Landau, tandis que

nous nous battions sous Strasbourg et ailleurs, voulait empêcher les Français de passer les hauteurs de Weissembourg. Wurmser fit simulacre de tenir sur la chaussée, et s'était même placé en ordre de bataille; mais, au premier coup de canon, sa ligne prend la route du Rhin. Je ne me permettrais point de réflexion sur la conduite de ce général qui fut d'ailleurs très-bien reçu à Vienne; mais s'il eût prévu la perte en magasins, le désespoir et l'effroi que cette retraite mit dans son armée, qui apprit cette fois qu'on pouvait être battu par les Français, il l'eût effectuée, ou un peu plutôt ou un peu plus tard.

Il suivit de là que les Prussiens eurent tout l'hiver les Français sur les bras, à Worms, Manheim, etc.; et c'était là aussi, je crois, le projet de la cour de Vienne.

La retraite d'Alsace fut une désolation pour le pays que nous avions occupé: une grande partie des habitants qui avaient trop dévoilé leurs opinions, suivirent, avec leurs femmes et leurs enfants, l'armée de Wurmser au-delà du Rhin. On en forma des régiments entiers, et on compléta ainsi le corps qui avait été diminué de beaucoup.

Depuis l'époque du .... jusqu'à l'affaire de la retraite de Wurmser, il ne s'est pas passé un jour sans une affaire vive sur un des points de la ligne.

Nous passâmes le Rhin à deux lieues au-delà de Lauterbourg, et nous allâmes cantonner dans le Brisgaw; et deux mois après, nous retournâmes dans nos anciens quartiers de Villignem. L'année 94 ne fut pas aussi désastreuse pour nous; on fit revenir au printemps le corps, pour le placer le long du Rhin, et l'été se passa ainsi en fusillades d'un bord à l'autre.

Nous apprîmes les succès de l'armée française dans les Pays-Bas, par les décharges d'artillerie et les réjouissances qui se faisaient à l'autre bord sur la fin de l'été. Nous marchâmes sur Manheim. Le bruit courait que nous devions passer le Rhin une seconde fois; il n'en fut rien, et cette marche entrait, je crois, dans le plan du général autrichien qui voulait faire diversion. Nous prîmes ensuite nos quartiers à Bruksal, et ce prince évêque, qui avait refusé de recevoir les troupes aux ordres du prince, redoutant sans doute la vengeance des Français, eut ses possessions et la chasse un peu endommagée. Après cette expédition, nous retournâmes une troisième fois à Villignem.

Ce fut à cette époque que les Français s'emparèrent de la tête du pont et des flèches de Manheim. Pour notre honneur, nous ne fûmes point employés à cette expédition.

N.° III (Page 277).

Diverses dénominations de factions employées pendant la révolution.

Nota. Ce peut être un devoir de l'histoire de conserver les noms que l'esprit de parti a donné à ses adversaires comme injure; il est remarquable que celle de *sans-culottes* fut la seule acceptée par ceux qu'elle désignait.

En 1789, 1790 et 1791, aristocrates; — enragés; — impartiaux; — noirs; — hommes du 14 juillet;

— membres du côté gauche ; — membres du côté droit ; — orleanistes ; — jacobins ; — cordeliers ; — feuillants ; — fayettistes ; — monarchiens, etc.

En 1792 et 1793, ministériels ; — amis de la liste civile ; — chevaliers du poignard ; — girondins ; — hommes du 10 août ; — septembriseurs ; — modérés ; — hommes d'état ; — brissotins ; — hommes du 31 mai ; — fédéralistes ; — montagnards ; — membres de la plaine ; — crapauds du marais ; — suspects, etc.

En 1794 et 1795, avilisseurs ; — endormeurs ; — apitoyeurs ; — alarmistes ; — amis de Pitt et de Cobourg ; — muscadins ; — agents de l'étranger ; — hébertistes ; — sans-culottes ; — contre-révolutionnaires ; — ultra-révolutionnaires ; — thermidoriens ; — habitants de la crête ; — terroristes ; — maratistes ; — — égorgeurs ; — patriotes de 1789.

Cette pièce originale, et qui n'était pas destinée à la publicité, peint d'autant mieux cette époque; rien n'y ressemble dans l'histoire d'aucun peuple.

N.° IV (Page 440).

Lettre de M.me Bitaubé à ses frères.

Mes chers frères,

C'est à vous que j'adresse cet écrit; j'ai toujours eu le dessein de vous faire connaître l'histoire de l'injuste persécution suscitée contre nous, et dont nous avons risqué d'être les victimes; mais j'ai voulu attendre que le temps eût affaibli, en quelque sorte, l'impression trop forte que le récit des circonstances affreuses qui ont accompagné notre détention, auraient pu m'occasionner. Me voilà calme; nous sommes heureusement arrivés au port; je commence ce récit.

C'était le 5 novembre 1793 qu'on vint nous arrêter, dans une nuit froide et pluvieuse, au sein du plus profond sommeil. Nous avions passé la veille avec des amis qui nous avaient rassurés sur les craintes que nous avions d'être arrêtés; car tout servait de prétexte, sous le titre d'étrangers, de Prussiens, de protestants, de suspects, etc.

On se laisse aisément persuader ce qu'on desire, et le sentiment de notre innocence nous rassurait souvent; mais l'innocence même était un crime dans ces temps d'horreur : on déplaisait au tyran, par cela seul qu'on

désapprouvait sa férocité. Nous avions eu le malheur d'avoir fait sa connaissance chez un de nos amis, dans le temps que tous les honnêtes gens pouvait l'estimer, et qu'il était loin de paraître ce qu'il fut depuis : le malheur, plus grand encore pour nous, fut de lui avoir fait connaître une de nos amies intimes, M.lle...., qui, ainsi que Robespierre, n'avait montré qu'un caractère doux, modeste, humain, même vertueux; mais qu'un faux amour de la liberté rendit fanatique et féroce; car elle devint notre plus cruelle ennemie, du moment où elle nous vit contraire à ses opinions, comme à celles de son héros. Liée intimement avec Robespierre, elle nous persécuta comme une furie, lui sacrifia sa fortune, ses amis, et se perdit avec lui; car elle fut enfermée, après sa mort, pendant 18 mois pour lui avoir été attachée; maintenant, on m'a dit qu'elle s'était retirée à la campagne, infirme et ruinée.....

Parmi les amis qui nous avaient rassurés sur les craintes où nous étions livrés, il y en eut un qui nous engagea d'aller passer l'été à Saint-Germain, avec lui et plusieurs de ses amis; il espérait que nous parviendrions par là à nous faire oublier. Nous y passâmes effectivement la belle saison d'une manière agréable; mais à la fin le malheur nous y poursuivit. Un *comité révolutionnaire* s'y établit : c'était chaque jour des arrestations, ainsi qu'à Paris. Les plus honnêtes gens, ainsi que les plus riches, et ceux qui avaient quelques talents, étaient dénoncés et arrêtés. Notre ami nous engagea à retourner avec lui à Paris. Nous partîmes précipitamment pour fuir le malheur qui nous y suivit. Quatre semaines après, nous fûmes arrêtés. C'était, comme je l'ai dit, le 5 novembre, par une nuit froide et pluvieuse. A minuit, on frappe à notre porte, et

notre bon vieux domestique Leclerc nous annonce, d'une voix émue et touchante, qu'on vient seulement chez nous pour faire une visite domiciliaire, afin de voir notre correspondance. Aussitôt six hommes armés de piques, avec un commissaire à leur tête, député de l'affreux comité de salut public, se présente devant notre lit : il nous demande la clef de notre secrétaire; je la lui donne; il l'ouvre, et n'y trouve qu'une lettre tout-à-fait insignifiante, dont il s'empare, en disant qu'elle serait remise au comité, et qu'il fallait tout de suite nous lever, nous habiller et le suivre. Le sentiment de notre innocence était tel que je crus mal entendre; je restai donc tranquille et calme; mais lorsqu'il répéta d'un ton plus fort : *levez-vous, habillez-vous!* J'ouvris les yeux, et lui dis : mais il m'est impossible, je suis malade, voyez mes pieds et mes mains défigurés par le rhumatisme; en vérité, je ne le puis. L'affreux commissaire ayant brutalement insisté: sortez donc, lui dis-je, pour que je puisse m'habiller; et, avec un élan de courage, je sors de mon lit, je m'habille; mon mari en fait autant; tous deux nous pensions rêver, et nous nous flattions que, du moment que nous serions entendus, on nous rendrait justice; mais que cette justice était loin de nous!

L'état de nos fidelles domestiques, dans cet instant, est difficile à rendre. Le vieillard, pâle et défiguré, paraissait n'en pas croire ses yeux; il avait presque perdu la parole; Julie, sa nièce, avait un tremblement général; elle n'était pas en état de nous rendre le moindre service; j'entendais claquer ses dents. Pour moi, je conservais cependant assez de sang-froid pour tâcher de la tranquilliser. Je demandai du thé, on nous en fit à la hâte : nous n'emportâmes d'habits que

ceux qui nous couvraient le corps; ce n'était que l'absolu nécessaire, avec un petit paquet composé de deux chemises pour chacun et de quelques mouchoirs; tout le reste fut mis sous le scellé; mais nos amis vinrent heureusement à notre secours, afin de pouvoir changer de linge quelquefois. Nous voulûmes prendre des assignats; mais le commissaire nous dit; d'un ton féroce: *N'en prenez que peu, vous n'en avez pas besoin.* Quelles paroles! elles signifiaient que bientôt nous n'aurions besoin de rien. Cependant mon mari questionna le cruel commissaire, pour savoir par quel ordre et pourquoi on nous arrêtait? *C'est*, dit-il, *par ordre du comité de salut public;* et en même temps, il tire de sa poche un écrit qui nous annonce que c'est parce que nous sommes amis de Roland, de Brissot et de leurs complices. Ces imputations étaient alors une sentence de mort. La vérité était que nous avions vu, dans une maison tierce, une seule fois Roland et deux fois Brissot.

Nous espérions que, dès qu'on nous aurait entendu, nous pourrions nous justifier de cette fausse accusation. Hélas! nous nous étions bien trompés!

Le thé pris, il fallut partir; ce moment fut violent. La pauvre Julie était comme égarée; nous nous embrassons tendrement, sans pouvoir nous séparer: les larmes coulaient des yeux de notre vieillard, sans qu'il pût nous dire un mot. Pour Julie, elle me dit, en sanglottant: *Hé bien, madame, Dieu ne vous abandonnera pas, il fera connaître votre innocence!* Voici la réponse abominable du commissaire: *Hé! il s'agit bien de Dieu! Il faut craindre les hommes et la justice qu'ils exercent.*

Nous fûmes glacés d'effroi à ces mots impies; nous

descendons tristement notre escalier; je donnais le bras à mon mari, car j'étais tremblante. Arrivés dans la rue, la nuit était très-sombre, car il pleuvait : nous demandons où l'on va nous mener? Nous étions entourés d'hommes armés de piques, et du barbare commissaire qui nous répond : vous allez à la *Force*. Comment, dis-je, si loin à pied? Eh bien! vous me laisserez en chemin; car il me sera impossible d'y arriver, il me faut au moins une voiture. Il n'y en a pas à cette heure-ci, dit-il; ainsi je vous menerai au corps-de-garde de la section. Soit, dit mon mari, espérant que de-là il pourrait réclamer les secours de nos amis dont nous avions tant de besoin dans cette affreuse circonstance. Parvenus dans ce corps-de-garde, on nous fit monter dans une petite chambre noire et étouffée; car elle était au dessus de celle où se tenaient les soldats qui, sans relâche, fumaient leur pipe. Nous y trouvons deux infortunés comme nous, attendant leur sort, couchés chacun sur un mauvais lit de sangles. C'étaient les plus honnêtes gens du monde, innocents, compatissants et persécutés ainsi que nous : ils nous regardent les larmes aux yeux, et nous offrent de partager leur grabat; je m'y refusai en les remerciant, leur disant que je ne voulais ni dormir, ni prendre de nourriture; que je me trouverais heureuse de pouvoir finir mes jours par de tels moyens : mon mari en dit autant. On l'engagea cependant à se coucher par terre sur une méchante redingotte; pour moi, je m'obstinai à rester assise sur une vieille chaise de paille, où je passai quelques heures fondant en larmes. Mon mari se relève subitement, en demandant à notre gardien, s'il ne pourrait pas lui procurer du papier, une plume et de l'encre? C'était un homme humain; il s'engagea à lui en fournir, et même à porter

secrètement l'écrit qu'il lui confierait. Mon mari écrivit tout de suite à plusieurs de ses amis, et leur fit part de l'affreuse situation où nous étions, afin qu'ils s'employassent à nous faire rendre la liberté; mais toutes leurs démarches furent inutiles, malgré leur zèle, malgré la députation que notre section fit au comité de salut public pour obtenir notre délivrance; malgré une pétition très-bien faite par notre bon Leclerc, qui fut lui-même, et de son chef, la présenter à la section, où on l'appelait le respectable vieillard qui plaide en faveur de ses maîtres; sans égard aux réclamations que les personnes les plus recommandables firent en notre faveur : le tyran ayant résolu notre perte, il fallut subir notre sort. En vain l'honnête gardien, dont j'ai parlé, touché de notre malheur, se prêta à toutes les démarches que nous croyions pouvoir nous être utiles; et malgré les dangers auxquels il s'exposait en servant l'innocence, il part; il parle; il remet nos lettres.... Elles restent sans effet.

Enfin le lendemain arrive; il est six heures du matin; on fait avancer un fiacre; nous partons. Nos deux compagnons d'infortune nous disent adieu avec attendrissement; ils ignoraient encore leur sort. Le cruel commissaire se place avec nous dans la voiture, ainsi que deux de ses satellites. Où allez-vous nous mener, leur demanda mon mari? *Toi à la Force, et ta femme aux Anglaises.* Nous fûmes saisis d'effroi à l'ouïe d'une sentence qui aggravait notre malheur. *Ne nous séparez pas*, s'écrie Bitaubé, *ayez pitié d'une femme souffrante; songez que nous ne résisterons pas à cet excès de malheur.* Tout ce qu'il ajouta encore attendrit l'ame dure et féroce de notre tyran. *Eh bien! dit il, nous verrons!....* Menez-nous donc, de grace, au Luxem-

bourg : il le fit; nous arrivons; il dit à mon mari de monter avec lui, et à moi de l'attendre dans la voiture, qu'il verrait quel arrangement il y aurait à prendre : il revint, et me dit qu'il fallait absolument nous séparer, et me conduire dans une autre maison d'arrêt. Je ne me contins plus dans ce moment, les sanglots m'étouffaient; mon mari, au désespoir, alla parler au concierge dans des termes si touchants, si pathétiques, qu'il parvint à l'attendrir..... Mais il n'y a pas de place, dit-il. —Nous serons contents de tout, répond mon mari, pourvu qu'on ne nous sépare point. Le commissaire descend, et nous dit : Eh bien! vous ne serez point séparés! Montez tous deux. Je passai de la plus affreuse douleur à la joie la plus vive. Je me croyais libre en partageant le sort de mon époux. Nous fûmes reçus par l'honnête concierge de la maison avec intérêt et humanité; c'était un bon suisse neuchâtelais, père de six enfants. Il nous accueillit cordialement, et nous fit asseoir près de son feu. Une petite circonstance, indifférente en elle-même, me fit, dans ce moment, une impression singulière. Ce concierge avait un chien; cet animal s'approche de moi, me caresse, et ne me quitte pas. Dans ce moment affreux, où il me semblait que j'étais abandonnée de la terre entière, ces caresses, de la part d'un animal innocent, me touchèrent jusqu'aux larmes : je ne les contraignis point, et rendis, à mon tour, à ce sincère ami les témoignages de la sensibilité dont il pénétrait si justement mon cœur, presque flétri, par la comparaison que j'étais alors forcée de faire, entre notre nature, que tant de circonstances dégradent, et celle d'un être à qui le seul instinct suffit pour être toujours généreux et bon...... Pendant ce temps-là, le concierge nous

fit apporter de quoi dîner. Hélas! dis-je, il ne me faut rien; puis on nous mena à notre nouveau gîte. C'était deux petites chambres attenantes l'une à l'autre. Nous y trouvâmes une femme, un prêtre et un militaire; celui-ci fut transporté ailleurs; nous prîmes sa place. La chambre où l'on mit nos méchants lits de sangles, donnait sur le jardin du Luxembourg; et quoique la fenêtre fût garnie de barreaux, la vue en était admirable, et l'air qu'on y respirait très-salutaire: celui du Luxembourg a toujours passé pour le plus pur de Paris. Peut-être a-t-il été favorable à notre santé; car nous nous sommes très-bien portés depuis notre détention. L'accueil que l'on nous fit porta le calme dans notre âme: le malheur, joint à l'innocence, réveille la sensibilité, et fait qu'on s'intéresse vivement au sort de ceux qui partagent nos peines; nous fûmes reçus comme des amis. Le pauvre prêtre, vieux et malade, me toucha au point que, dès ce moment, je devins sa garde-malade. Je lui faisais des tisanes; nous partagions nos bouillons et nos légumes avec lui: notre bon domestique avait soin de nous en envoyer tous les jours. La maladie de ce bon prêtre devint tellement sérieuse, qu'il fallut songer à nous en séparer, en demandant qu'il fût transféré dans un hospice; car, outre la pulmonie dont il était atteint, il lui survient une fièvre putride, dont nous aurions été les victimes sans une prompte séparation; car son lit était au pied des nôtres, et la chambre excessivement petite. Hélas! le pauvre homme ne fut pas longtemps dans cet hospice! Il y mourut au bout de huit jours. Celui qui le remplaça dans notre chambre était un baron allemand. Nous le reçûmes tendrement en qualité de compatriote; il fut arrêté, parce qu'il n'avait pas sur lui sa *carte de*

sureté ; voilà tous ses crimes. C'était un bon enfant pour le caractère ; mais ce qui nous le rendit bien cher, fut qu'il possédait parfaitement la musique ; il demanda et obtint la permission de faire transporter son *forte-piano* dans notre étroite demeure. Il nous faisait passer des moments délicieux, à l'aide de son grand talent.

Tous les jours il nous arrivait des compagnons de malheur aussi peu coupables que nous, parmi lesquels il s'est trouvé plusieurs de nos connaissances, gens de lettres, académiciens, etc. Il nous semblait être de la même famille ; aussi nos liaisons avec eux devinrent très-étroites. Ils se rendaient tous les jours, plusieurs heures, auprès de notre petit feu de cheminée ; et l'un d'eux (Cousin) qui était très-savant en chimie, en histoire naturelle et en astronomie, et bien plus estimable encore par ses vertus, nous fit des cours de ces diverses sciences. Nous écoutions avec avidité, surtout le cours d'astronomie ; car, en nous occupant de ce qui se passait dans les cieux, nous parvenions presque à oublier ce qui se passait sur notre pauvre petite planète. Nous avions encore alors la permission d'aller nous promener quelques heures dans la cour, et de voir au travers des barreaux de la porte d'entrée, nos domestiques, que nos bons amis chargeaient de nous apporter quelques douceurs. Notre ami, le savant Pougens, aujourd'hui membre de l'Institut, nous envoyait fréquemment d'excellents vins, et fournissait à notre dépense. Notre bon ami Lami, ainsi que son estimable femme, nous faisaient parvenir les choses les plus nécessaires, comme robes-de-chambre, mantelets, oreillers, couvertures, etc. Nos draps de lits étaient changés tous les mois ; mais ce qui était plus essentiel encore,

le généreux Lami fournissait à notre bon domestique, sur sa seule signature, l'argent dont il avait besoin pour nous nourrir, ainsi que lui et sa nièce : il voulait nous faire ces avances jusqu'à la somme de dix mille livres; c'était le libraire de mon mari.

C'était ainsi que se passèrent les six premiers mois de notre détention. Mon mari faisait sans cesse des mémoires adressés aux chefs du *comité*, etc. pour obtenir notre élargissement; trois fois on nous en donna l'espérance, et trois fois elle fut vaine. Le bon Leclerc, qui était notre homme d'affaire, avait fait lui-même un mémoire en notre faveur, que nous conservons comme un monument, non-seulement de la bonté de son cœur, de son attachement pour ses maîtres; mais encore de ses talents; car il y plaide notre cause avec toute la sagacité et l'énergie qu'exigeait la triste situation où nous nous trouvions. Notre section, à l'ouïe de ce mémoire, fit pour la troisième fois des démarches en notre faveur auprès du comité de salut public, aussi bien accueillies d'abord, mais aussi infructueuses que les premières par l'instigation du tyran.

Leclerc nous écrivit à plusieurs reprises : vous êtes libres, demain l'on viendra vous prendre, j'ai déja fait du feu dans votre chambre, j'ai un pot au feu pour vous recevoir.

Trois fois je fis mes paquets, et personne ne vint nous chercher, parce que Robespierre avait soin d'envoyer tout de suite un émissaire au comité, pour donner un contre-ordre.

Dès ce moment, notre sort devint de jour en jour plus rigoureux; l'on nous interdit la lecture des journaux; on vint se saisir de ce qu'on appelait alors instruments dangereux; c'étaient nos couteaux, nos four-

chettes, ciseaux et canifs. Comme nous fûmes avertis à temps de cette opération, nous fîmes disparaître nos montres et le peu d'argenterie que nous avions : tout cela fut habilement caché dans nos matelats; ceux qui avaient négligé cette précaution y perdirent beaucoup. On nous ordonna de nous servir à l'âvenir de couteaux, de fourchettes et cuillers de bois. La promenade dans la cour fut défendue aux prisonniers, et on nous envoya (pour espionner jusqu'à nos paroles) une horde de ce qu'on appelait alors des *moutons*. Ces monstres, prisonniers en apparence, étaient payés pour les délations qu'ils faisaient au comité *de salut public*.

Notre promenade fut réduite à prendre un peu d'exercice dans la grande galerie, infectée de l'odeur des commodités; c'était cependant la seule ressource de tous les prisonniers détenus dans la maison. Cet aspect n'était guère propre à nous récréer; car on n'y voyait que des visages abattus, des individus en mauvaises robes-de-chambre, en bonnet de nuit, et laissant croître leur barbe; car l'entrée des barbiers était défendue. Dans ce temps, je me trouvai très-mal par la fatigue que me donnait le soin de notre petit ménage; mon mari cependant la partageait pour me soulager, et sa fonction était de retourner chaque jour nos matelats, et d'aller souvent chercher quelques cruches d'eau dans la cour.

J'avais besoin d'un prompt secours, l'accident étant très-grave; je demandai l'assistance d'un chirurgien. Il fallut faire à cette occasion une pétition présentée à l'administration, toute composée de vrais Jacobins. Point de réponse; il fallut revenir à la charge. Les jours s'écoulaient, et je souffrais cruellement; enfin le

refus de laisser entrer l'homme que je demandais arriva. Mes amis trouvèrent un excellent expédient : ils avaient appris que parmi les prisonniers, se trouvait l'accoucheur de la duchesse d'Orléans, lequel vint à mon secours, et me soulagea entièrement.

La promenade de la galerie, toute triste qu'elle était, nous fut ôtée de temps en temps, au gré du caprice ou des soupçons de l'administration. On voulait nous trouver coupables de conspiration, pour avoir le droit ou le prétexte de nous massacrer.

Des sentinelles entouraient le Luxembourg, et nous réveillaient la nuit, en criant à chaque heure de poste en poste : *Citoyen, prends-garde à toi !* On avait affiché aux portes de la maison que nous avions formé des conspirations, espérant que le peuple se joindrait à ceux qui devaient nous massacrer. Un jour, jour affreux ! au cœur de l'été, par une excessive chaleur, le temps était couvert et très-orageux, nous entendons tout-à-coup un bruit terrible dans notre corridor; nous ouvrons la porte, et nous apercevons de tout côté des serruriers occupés à mettre en dehors de chaque porte de gros verroux, pour nous enfermer à volonté; ce qui, en effet, arrivait très-souvent à huit heures du soir.

Nous étions donc réduits, dans les plus grandes chaleurs, à étouffer dans nos petites chambres. On nous ôta notre bon et honnête concierge, pour nous livrer entre les mains d'un monstre qui avait travaillé dans les massacres de Lyon. La nuit, lorsque nous étions profondément endormis, cet homme, accompagné de gardes-clefs et de grands chiens, ouvrait brusquement notre porte pour voir si nous étions dans nos lits, et d'une voix épouvantable, nous apostrophait par nos noms, en criant : *Es-tu là ?*... On nous donna pour

surveillant un *porte-clefs*, appelé Vernet; il s'acquittait trop bien des fonctions de sa place; car il dénonçait tous ceux qui lui déplaisaient; il inspirait la terreur. Un jour que mon mari se promenait tristement dans la galerie, Vernet le regarde et l'aborde, en lui disant : est-ce toi qui est l'auteur de Joseph? Mon mari lui répondit, avec un peu d'émotion : oui, c'est moi-même. Eh bien! dit-il, je t'aime; il m'a fait *pleurer*, et je veux que tu me le donnes. Très-volontiers, répliqua Bitaubé, lorsque je serai libre. Le malheureux ne l'a pas reçu; car il fut guillotiné après la mort de Robespierre, auquel il avait été attaché.

Nous touchons à l'époque où le pain commença à manquer : on nous interdit alors l'entrée de ceux qui nous portaient notre nourriture. On sonnait une cloche à midi; c'était pour assembler tous les prisonniers à la porte du concierge, où l'on nous distribuait un pain lourd et mal sain; c'était notre ration pour chaque jour. Dès ce temps-là, on nous annonça l'établissement d'une *table commune;* ce qui empira considérablement nos maux. On nous rassemblait au son d'une cloche à trois différentes heures; nous étions au nombre de 900 prisonniers dans la maison; 300 étaient toujours alimentés à la fois; on marchait deux à deux de front, en se suivant à la file; ce qui faisait une marche d'une demi-heure pour arriver jusqu'à l'entrée de la salle; chacun tenant sous son bras son pain et son couvert, qui consistait en une cuiller, une fourchette et un couteau de bois : il était impossible de couper ni le pain ni la viande; et par ce moyen, mon mari, qui avait eu le malheur de perdre ses dents, ne pouvait se nourrir d'aucun aliment solide.

Lorsque nous étions arrivés jusqu'à l'entrée de la

salle, la porte ne s'ouvrait que pour y faire passer une seule personne. Le monstre, dont j'ai parlé, nous servait d'introducteur; et comme je marchais lentement, étant très-incommodée d'une douleur de rhumatisme, cet homme, les bras nus, vêtu d'un gilet de laine, un bonnet rouge sur la tête, le bras toujours levé comme pour frapper ses victimes, m'apostrophait en me criant d'une voix terrible : *Veux-tu bien avancer!* Je faisais donc un effort pour entrer dans cette salle immense, où se trouvaient plusieurs longues tables sans nappe, entourées de bancs sans dossiers. Je m'y suis trouvée placée entre deux *citoyens* dégoûtants sous plus d'un rapport; l'un, couvert de gale, offrait l'objet le plus hideux; l'autre était chargé des fonctions sales et viles de vider, nettoyer, emporter et rapporter les pots de nuit des prisonniers.

Au cœur de l'été, dans une canicule brûlante, nos tables étaient servies de mauvaises petites lentilles, de haricots secs et de viandes le plus souvent gâtées et dures; telles enfin qu'on les renvoyait au traiteur, qui les remplaçait par de semblables. Quant à la soupe, c'était un composé de bouillon très-mince et de quantité d'un pain lourd et mal cuit. Tous ceux qui n'achevaient pas leur portion de ce détestable brouet, en vidaient le reste dans la commune soupière, qui, de cette manière se trouvant de nouveau presque remplie, servait à la seconde table, puis à la troisième, etc.

Le vin, très-aigre, était fixé à une demi-bouteille par tête, et ne devenait potable qu'en y mêlant beaucoup d'eau. — Réduits à de tels mêts, environnés d'une telle compagnie, il est aisé de croire que nos amis et nous, ne touchions à rien; mais nous emportions nos

légumes, je les assaisonnais avec force vinaigre, et de notre mauvaise viande, je faisais un hachi au moyen d'un couteau que j'avais caché, et d'une planche qui était au chevet de mon lit. Notre souper se bornait au reste de notre pain et de notre vin; et, ce qui est très-remarquable, c'est qu'un appétit constant nous faisait trouver ces aliments fort bons, surtout n'étant pas forcés de les prendre à la table commune. Le déjeûné avait particulièrement quelque chose d'agréable; sans doute par l'effet du bon air que nous respirions au travers des barreaux de notre fenêtre; elle donnait sur le grand jardin du Luxembourg. Nous contemplions aussi de-là les superbes allées des Carmes que nous avions en face; nous placions notre petite table et nos chaises de paille le plus près de cette fenêtre qu'il nous était possible, et nous y prenions, même avec plaisir, quelques tasses de thé, où nous trempions les restes de notre mauvais pain. Mais nos jours de festin étaient ceux où nos voisins nous faisaient parvenir un peu de beurre frais: lorsqu'on souffre de mille privations, ces bagatelles ont quelqu'importance.

Cependant il fallait s'attendre à de nouveaux malheurs; chaque jour l'orage avançait, chaque jour on nous enlevait nos meilleurs amis, pour les mener à la Conciergerie, d'où l'on ne faisait qu'un pas pour se rendre au tribunal révolutionnaire, où les attendaient ces sentences de mort auxquelles si peu de citoyens innocents, riches ou célèbres, ont échappé. Dans notre société seulement, nous perdîmes alors l'honnête Nicolaï, magistrat estimable, le vertueux Thouret, le général Dillon, et tant d'autres auxquels l'on ne pouvait reprocher que des vertus. Heureusement pour nous, le C. Cousin, si chéri de nous tous, et si res-

pectable, fut renvoyé par ses juges, qui lui dirent que l'on s'était trompé de nom. Lorsque cet ami nous quitta pour se rendre devant ses juges iniques, les larmes coulèrent de tous les yeux des prisonniers; lui seul, avec une constance admirable, prit congé de nous, en croyant nous dire adieu pour toujours. Nous entendions rouler dans la cour la charette odieuse avec laquelle on venait prendre les victimes condamnées au supplice; leur départ était annoncé par des trompettes, dont l'éclat faisait frissonner. Depuis ce temps, le son de cet instrument me cause une émotion involontaire et cruelle. Notre pauvre baron me disait souvent: j'ai le pressentiment que je ne sortirai d'ici que pour aller à la mort. Je le rassurais; mais je ne cessai de craindre pour lui. Notre conversation ne roulait plus que sur l'immortalité de l'ame; il me disait: si jamais j'ai le bonheur de sortir d'ici, je me propose de vivre tout autrement que je n'ai fait. C'est ainsi que chacun de nous s'attendait à la mort, et qu'on s'y préparait les uns les autres.

Pour moi, je leur disais souvent: *Eh bien! s'ils guillotinent mon corps, ils ne pourront guillotiner mon ame!* Dans une situation que chaque instant rendait plus sinistre, je dois l'avouer, nous ne nous entretenions, mon mari et moi, que des moyens de finir nos jours sans trop souffrir, et qui pussent nous épargner les horreurs dont un peuple égaré accompagnait celles du supplice. J'avais entendu dire que la fumée du charbon noir suffoquait sans de grandes douleurs; l'idée me vint d'en faire venir, résolue de l'employer à cet usage, si les choses en venaient au point de nous forcer à cette affreuse extrémité. J'écrivis donc à Leclerc de me faire parvenir du charbon, sous le prétexte d'ap-

prêter

prêter nos aliments d'une manière plus commode. Je ne sais s'il me devina; mais il ne m'en envoya point; ce qui augmenta beaucoup nos inquiétudes; car nous nous attendions chaque jour à subir le sort de nos amis malheureux.

Le pressentiment du baron se réalisa. Il me disait peu de temps avant qu'il nous fût enlevé : *Je regarde ce qui se passe ici comme ce qui arrive dans un poulailler; là on va saisir ceux qu'on croit bons à manger; ici ceux qu'on sait être riches, et même ceux à qui l'on croit des talents ou des vertus.* Quatre semaines avant la mort du tyran, on vint, à quatre heures du matin, appeler une foule de prisonniers par leurs noms; nous entendîmes avec effroi celui de notre malheureux ami. On lui ordonna de se lever sur le champ, de s'habiller et de se rendre dans la galerie où étaient déja rassemblés un grand nombre de prisonniers, pour être conduits, à ce qu'on disait, à la Conciergerie; de cette prison-là, il y en avait peu qui en revinssent; elle était comme l'anti-chambre de la guillotine. Soixante prisonniers partirent avec lui; il ne se flatta point de nous revoir; et, pâle, tremblant, il prit congé de nous, en nous suppliant de lui pardonner si nous avions quelque chose à lui reprocher. Nous nous embrassâmes en fondant en larmes : que cette scène était déchirante! ni lui ni les soixante ne reparurent plus! C'est assez dire le reste....... Pouvait-on se flatter d'échapper à tant d'horreurs? Le desirait-on même?.....

Nos jours se passaient ainsi tristement; le peu d'exercice que nous prenions dans la galerie, était empoisonné par la présence des espions; on ne se parlait plus. Je marchais à coté de mon mari, l'air morne, la tête

penchée; car jusqu'aux regards étaient interprétés. Nos amis, ainsi que les autres prisonniers, frappés de la même terreur, observaient la même contrainte; partout régnait un silence effrayant. A huit heures, chacun se retirait dans son appartement où toute lumière était interdite. On se couchait dans les ténèbres en cherchant son lit, et quelquefois, avant d'y entrer, on se glissait dans le corridor (éclairé par la lumière pâle d'une lampe) lorsque les verroux, en dehors de nos portes, n'étaient point encore fermés. On éloignait ainsi le moment de se mettre au lit par des chaleurs brûlantes.

Mais nous touchions (sans le savoir) à la fin de nos peines, et le jour de la délivrance parut enfin. Il s'annonça par le son du tocsin, qui dura vingt-quatre heures. Nous nous précipitons aux fenêtres, chacun interprétant différemment ce terrible signal; car ce qui se passait au dehors ne nous parvenait que difficilement. Les uns se flattaient que le bon parti triomphait, d'autres craignaient le contraire. Mon mari descend, de très grand matin, dans la galerie, pour y apprendre ce que nous avions à craindre ou bien à espérer. Il remonte subitement, le visage, la voix altérés. Qu'est il donc arrivé, lui dis-je? *Nous sommes libres*, répondit-il, *le tyran se meurt*.

Voici comme on lui fit part de cette heureuse nouvelle: Un ami, Cousin, le prend à l'écart dans la galerie, en lui demandant, à voix basse : Savez vous garder un secret? Oui, dit-il. Eh bien, apprenez que Robespierre n'est plus! Un geste de joie échappe à mon mari. Son ami lui dit : mais vous vous trahissez, contenez vous donc. Mon mari part, et remonte pour m'annoncer cette heureuse nouvelle.

Nous passons tous deux de la plus affreuse douleur à

la joie la plus vive : j'en conserve encore le sentiment délicieux. Oui, nous étions heureux alors, même dans les fers.

Trois jours après la mort de Robespierre, quelqu'un vint de la part du comité de salut public pour nous annoncer notre liberté. On demande à parler au C Bitaubé : il se promenait dans la cour ; toutes les voix s'élèvent pour l'appeler ; il arrive : *Vous êtes libres*, lui crie l'homme chargé de lui annoncer cette heureuse nouvelle ! *vous êtes libres !* Ces douces paroles sont répétées par toutes les bouches.... Mon mari se hâte de me les apporter ; il monte l'escalier entouré d'une foule immense qui s'écriait à la fois : *Vous êtes libres !* Il faut partir tout à l'heure. Je fis mes dispositions à la hâte, sans savoir ce que je faisais ni ce que je disais, tant la joie me transportait.

Une circonstance (minutieuse en elle-même) se retrace en ce moment à ma mémoire. Nous étions, depuis longtemps, privés des fruits les plus communs pendant les chaleurs excessives de la canicule, et cependant nous avions besoin de nous rafraîchir. Le bon Leclere nous fit parvenir des groseilles ; je les avais préparées et assaisonnées avec du sucre, dans l'espérance d'en faire un souper délicieux ; mais au moment où j'appris l'heureuse nouvelle de notre élargissement, je ne puis exprimer avec quel plaisir j'abandonnai à notre malheureux camarade de chambre, qui restait seul dans notre taudis, cet agréable et salutaire aliment. Nous lui fîmes de tendres adieux, en lui promettant de faire tout ce qui dépendrait de nous pour lui faire rendre la liberté ; mais sa captivité dura encore quatre semaines.

Enfin nous descendons joyeusement les escaliers, entourés de nos amis et de nos voisins. Nous voilà

dans cette cour (naguères témoin de nos douloureuses craintes) marchant la tête levée au milieu de neuf cents prisonniers rangés en haie des deux côtés pour nous faire un passage jusqu'à la porte du Luxembourg. Cette marche offrait l'image d'un vrai triomphe : nous ne pouvions avancer tant les embrassements de nos amis nous arrêtaient; nous étions jetés des bras des uns dans les bras des autres, avec des cris de joie, et tout retentissait des cris de *vive la liberté!* Nous ne parvinmes aux portes qu'avec une peine infinie; mais nous les passâmes enfin ces portes fermées pendant neuf mois pour nous.

Nous fumes obligés d'aller prendre nous-mêmes une voiture, et de passer à travers une rue très-longue. Nouveaux obstacles pour y arriver : elle était garnie d'une foule de personnes sorties de leurs maisons, pour voir passer les premiers prisonniers mis en liberté depuis la mort du tyran. De tous côtés, on nous donnait mille bénédictions. Nouveaux embrassements de personnes que nous n'avions jamais vues; des larmes de joie coulaient de tous les yeux. Nous ne répondions à ces témoignages, d'un intérêt si honorable pour nous, qu'en disant et en répétant : *Citoyens, c'est ici le plus beau jour de notre vie.*

Nous voilà arrivés à la voiture avec notre ange libérateur; il y entra avec nous; il eut la délicatesse de ne pas vouloir nous dire son nom, et de nous quitter devant la porte du *comité de salut public.*

Notre émotion croissait à mesure que nous approchions de notre demeure; la tête nous en tournait. Nous descendons de la voiture; tous ceux que nous rencontrons sont embrassés; mais le moment où nous revîmes nos domestiques ne saurait se décrire : des soupirs, des larmes, furent nos muets interprêtes, jusqu'au moment

où notre bon vieillard s'écria : *Seigneur, laisse maintenant aller ton serviteur en paix.*

Le souper servi, nous nous mîmes ensemble autour de la même table, afin de nous entretenir à notre aise de ce qui affectait le plus nos cœurs. On ne mangeait pas, on parlait, on pleurait, on riait, et puis on choquait les verres en signe de joie; à peine songeait-on à se coucher, et cependant nos lits valaient un peu mieux que ceux du Luxembourg.

Notre réveil nous parut une résurrection, et chaque jour notre existence nous devenait plus douce et plus chère. Nos amis de malheurs venaient nous voir à mesure qu'ils avaient obtenu leur liberté, pour bénir le ciel avec nous de leur bonheur et du nôtre.

Nous nous rendîmes à notre section, accompagnés de Leclerc. Mon mari exprima à la section notre reconnaissance pour l'intérêt qu'elle avait pris à notre situation. Le président l'embrassa, et le fit asseoir à côté de lui. Une voix s'éleva, et dit : « Ne témoignerons-« nous pas nos sentiments au bon vieillard, ce fidelle « domestique? » Le président embrassa Leclerc et le plaça à sa gauche. En sortant, Leclerc nous dit, les yeux mouillés de larmes : « C'est le plus beau jour de ma « vie. » On peut se représenter les applaudissements d'une section si vivement touchée de nos malheurs et de notre délivrance.

Le moment vint où il fallut mettre quelque ordre à nos affaires, et compter avec ceux qui nous avaient assistés si généreusement pendant notre captivité; car nous aurions succombé sous l'indigence, s'ils n'étaient venus à notre secours.

Nous étions, dans ces temps malheureux, privés de toutes nos ressources pécuniaires : les pensions de mon mari étaient supprimées; il n'était permis à per-

sonne de recevoir des revenus de l'étranger; ainsi nos revenus de la Prusse ne purent nous parvenir; et cependant il fallait faire vivre nos deux domestiques, et pourvoir à notre propre subsistance pendant sept à huit mois de notre détention; la table commune n'ayant eu lieu que les deux derniers mois. Notre dépense cependant était énorme, vu la cherté excessive qui régnait alors. Les avances que nous firent nos généreux amis allaient à *huit mille livres*.

Nous devons une reconnaissance éternelle à nos deux bienfaiteurs, Pougens et Lami, libraires. Le risque de perdre leurs avances était presque certain pour eux; car ils ne pouvaient se flatter que faiblement de nous revoir jamais.

Dans le temps que le danger devint pour nous plus certain d'un jour à l'autre, mon mari fit parvenir à M. Lami un billet adressé à notre famille en cas de mort, pour qu'il fût remboursé des avances qu'il nous avait faites. Sa délicatesse en fut blessée vivement, et il lui en fit des reproches pleins d'amitié. Lorsque nous nous sommes acquittés envers nos généreux amis, nous n'avons osé parler d'intérêts, c'eût été pour eux une offense : ils eurent soin de nous en prévenir.

Nous n'oublierons aussi jamais un trait de générosité et de grandeur d'ame de la part de Leclerc. Lorsque mon mari reçut la nouvelle que ses deux pensions étaient supprimées, ce fidelle domestique lui dit : « Eh bien! monsieur, je ne veux point recevoir « de gages, je vous servirai avec autant de zèle et de « plaisir que si j'étais payé. » Mon mari n'accepta pas son offre.

Nous nous vîmes, peu de temps après que nous fûmes rendus à la liberté, dans l'heureuse situation

de pouvoir reconnaître des sentimens aussi nobles; car les pensions furent rendues à mon mari avec les arrérages. La paix avec la Prusse fit lever le séquestre mis sur les biens des étrangers, et nous reçûmes nos intérêts comme auparavant. Nous nous honorons de pouvoir nommer à cette occasion parmi nos protecteurs, les CC. Syeyes et Barthelemi, et S. E. monsieur de Hardenberg.

Les nouvelles les plus heureuses se succédèrent chaque jour pour nous: le nouveau gouvernement voulant réparer en quelque sorte les injustices que nous avions essuyées, nous fit annoncer que nous serions logés au Louvre: c'est un appartement charmant, supérieurement bien situé, que nous occupons depuis notre sortie du Luxembourg. Mon mari fut nommé à l'Institut national.

Nous pûmes acquitter toutes nos dettes dans un seul jour.

C'est ainsi que nous passâmes du mal au bien, de l'excès des craintes à la parfaite tranquillité de l'ame. Heureux d'avoir appris à l'école du malheur, que nous portons en nous-mêmes toutes les ressources nécessaires pour le soutenir et même pour le surmonter; qu'enfin, plus les secours de la Providence se sont fait attendre à l'infortuné, plus ils en acquièrent de prix à ses yeux (1).

---

(1) Voici la copie des dénonciations faites au comité de sureté générale, contre le C. Bitaubé et sa femme.

1.° Amis de Roland, de Brissot et de leurs complices; 2.° avoir souscrit au journal de Brissot; 3.° Bitaubé a été membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris; 4.° il s'est retiré de la société des jacobins.

Ces dénonciations tirées des registres du comité, nous furent envoyées au Luxembourg par un de nos amis.

N.° V (Page 393).

Lettre citée dans le rapport de Courtois, fait à la convention, le 16 nivose an troisième, trouvée dans les papiers de Robespierre.

Sans doute vous êtes inquiet de n'avoir pas reçu plus tôt des nouvelles des effets que vous m'avez fait adresser pour continuer le plan de faciliter votre retraite dans ce pays; soyez tranquille sur tous les objets que votre adresse a su me faire parvenir depuis le commencement de vos craintes personnelles, et non pas sans sujet; vous savez que je ne dois vous faire de réponse que par notre courrier ordinaire; comme il a été interrompu dans sa dernière course, cela est cause de mon retard aujourd'hui; mais lorsque vous le recevrez, vous emploirez toute la vigilance qu'exige la nécessité de finir un théâtre où vous devez bientôt paraître et disparaître pour la dernière fois. Il est inutile de vous rappeler toutes les raisons qui vous exposent; car le dernier pas qui vient de vous mettre sur le sopha de la présidence, vous rapproche de l'échafaud, où vous verriez cette canaille qui vous cracherait au visage, comme elle a fait à ceux que vous avez jugés. Egalité, dit d'Orléans, vous en fournit un assez grand exemple; ainsi, puisque vous êtes parvenu à vous former ici un trésor suffisant pour exister longtemps, ainsi que les personnes pour qui j'en ai reçu de vous, je vous attendrai avec grande impatience, pour rire avec vous du rôle que vous avez joué, dans le trouble d'une nation aussi crédule qu'avide de nouveautés... — Prenez votre parti, d'apres nos arrangements, tout est disposé. Je finis, notre courrier part; je vous attends pour réponse.

JOURNAL DES OPÉRATIONS

de l'armée du Nord.

1792.
21 octo. Beurnonville arrive sous Valenciennes, à la tête des troupes, de retour de la Champagne.

LABOURDONNAIE, *général en chef de l'armée.*

25 Tourcoing et Roubais abandonnés par l'ennemi.
28 Le général Berneron avec sa division se porte dans la forêt de Benissard.

DUMOURIER, *général en chef des armées du Nord et de la Belgique réunies.*

30 Combat entre Peruvels et Blaton.
1 nov. L'armée sous Valenciennes; l'avant-garde en avant de Quievrain; la division Harville à Hon; Labourdonnaie à Sanghien.
2 L'ennemi repoussé de Lannoi.
3 Affaire de Thulin.
4 L'ennemi chassé de Montreuil, Thulin, etc.
5 Attaque de Quarregnon; l'armée marche sur Mons.
6 Les Français attaquent Menin, s'emparent de Pont-Rouge, Warneton et Comminés, etc.
6 Bataille de Jemmapes.
6 Le général Labourdonnaie à Hertain.
7 Entrée des Français dans Werwick et Mons.

1792.

8 nov. Labourdonnaie à Tournay; Berneron à Ath; l'ennemi se retire sur Bruxelles.

9 Le général Berneron à Hall.

Le général STENGEL *remplace* BEURNONVILLE *à l'avant-garde; ce dernier ira commander l'armée de la Moselle.*

11 L'armée à Enghien; Harville à Braine-le-Comte; l'avant-garde à Hall.

12 Labourdonnaie à Gand.

12 et 13 Une colonne partie de Dunkerque s'empare de Nieuport, Ostende et de toute la Flandre maritime.

13 Combat de Saint-Peterslewe et d'Anderlecht.

14 L'armée à Anderlecht; entrée des Français dans Bruxelles.

16 Prise d'Ypres et de Furnes, par les Français.

Idem. Labourdonnaie marche sur Anvers.

17 Le général Stengel s'empare de Malines.

18 Prise d'Anvers, par Labourdonnaie.

Idem. Combat de Leuze.

19 L'armée campée au Cortenberghe.

Idem. Commencement du siége de la citadelle d'Anvers.

20 Entrée des Français dans Louvain; l'armée sur le Pellenberg, et le long de la forêt de Merendael.

Le général MIRANDA *remplace* LABOURDONNAIE.

21 Prise des forts de Lille et de Listenhœck, par les Français.

21 nov. L'armée sur Bautersem. La division Harville marche sur Hougarde, une autre sur Oplinter.

HARVLLIE *marche de Judoigne sur Namur.*

22 Combat et prise de Tirlemont; l'armée à Cumptich, Orsmael et Judoigne.

26 L'armée à Saint-Tron.

27 Combat de Rocour et Varoux; l'armée sur les hauteurs de Liége; les flanqueurs à Hersthall et Flémal.

28 Entrée des Français dans Liége : ils occupent Spa, Stavelo, Malmédy. Stengel à Robermont. Miasinski à Dalem. L'ennemi a été derrière Herve.

29 Reddition de la citadelle d'Anvers.

7 déc. Combat d'Herve et Henri-Chapelle. L'ennemi se retire sur Aix-la-Chapelle et Juliers.

8 Entrée des Français à Aix-la-Chapelle.

11 Le général Miranda s'empare de Wesem, Waert et Ruremonde. Le général Lamarlière pousse dans le pays de Clève, lève des contributions, et se retire sur Ruremonde.

12 L'armée française entre en cantonnement. Les généraux Dampierre à Aix-la-Chapelle; Stengel sur la Roer; Miasinski dans les environs de Dalem; le colonel Freschville, Eupen et environs.

L'avant-garde de l'armée des Ardennes à Verviers, Limbourg, Stavelot, Spa, Malmédy; l'armée sur deux lignes de Huy à

1792. Liége et Saint-Tron, et Robermont, Herve, etc. Miranda de Tongres à Ruremonde. L'ennemi à Juliers et derrière l'Erfft.

Expédition sur la Hollande commandée par le général Dumourier.

1793 17 fév. L'armée cantonnée depuis Berg-op-Zoom jusqu'à une lieue de Breda; elle est divisée en quatre corps :

Avant-garde, général Berneron.

Division de droite, général d'Arçon.

Division de gauche, le colonel Leclerc.

L'arrière-garde, colonel Tilly.

22 Le général Berneron devant Klundert et Willemstadt; Leclerc bloque Berg-op-Zoom, et Stenberg s'empare du fort Blaw-Sloys; le général d'Arçon bloque Breda; Dumourier avec l'arrière-garde à Sevenberghe.

Le colonel Daendels s'empare des Noort-Schantz.

Le général d'Arçon attaque Breda qui se rend le 27.

25 Le général Berneron s'empare de Klundert, et commence le siége de Willemstadt.

1 mars. Le général d'Arçon met le siége devant Gertruydenberg, et s'empare le même jour de tous les ouvrages avancés.

2 Le général Dumourier au Moerdyck; les troupes de Roowert à Swalurre; l'armée hollandaise commandée par le prince d'Orange, aux environs de Gorcum, au Stry et île de Dort.

1793.

3 mars. Le général Flers arrive à Rosendael avec six mille hommes.

La division de gauche à Oudenbosch et Sevenberghe.

4 Reddition de Gertruydenberg; une colonne marche sur Heusden.

DUMOURIER *part pour l'armée de la Belgique, et laisse le commandement au général Flers.*

10 Les Prussiens s'avancent sur les Français par Bois-le-Duc.

11 Les Français laissent garnison dans Gertruydenberg et Breda, et se retirent sur Anvers.

Gertruydenberg et Breda attaqués par les Prussiens et les Hollandais.

27 L'ennemi somme Anvers; les Français se retirent sur Dunkerque, Cassel et Lille.

Armées de la Belgique et du Nord réunies.

20 fév. Le général Miranda commence le siége de Maëstricht.

2 mars. Prise des forts de Stephanswerth et Saint-Michel.

8 Le prince Cobourg rassemble son armée, marche sur Aldenhowen, Aix-la-Chapelle et Maëstricht. Les Français repassent la Meuse.

11 Combat dans la plaine de Tongres; les Français abandonnent la rive gauche de la Meuse, et se retirent sur Dietz.

1793.

13 mars. L'armée derrière Louvain; l'avant-garde à Comptich ; l'ennemi entre Tirlemont et Tongres.

15 L'ennemi s'empare de Tirlemont.

16 Combat de Tirlemont et Goidzenhowen.

17 L'ennemi entre Saint-Tron, Tongres et Landen.

L'armée francaise derrière la Petite-Gette.

18 Bataille de Nerwinde.

19 L'armée repasse la Petite-Gette. Combat d Goidzenhowen.

20 L'armée derrière la Velpe.

Idem. L'ennemi s'empare de Dietz.

21 L'armée sur le Péllenberg et environs; canonnade sur toute la ligne.

22 Combat sur toute la ligne.

23 Combat; l'ennemi entre à Louvain; l'armée se reforme sur les hauteurs de Cortenberghe.

24 L'armée derrière la Voluve.

25 L'armée traverse Bruxelles, et se retire sur Hall.

26 A Enghien.

27 A Ath. Le général Neuly marche sur Mons, par Hall et Braine-le-Comte.

28 L'armée à Antoing; l'avant-garde à Tournay; Miasinski au Mont-la-Trinité; Leveneur au camp de Maulde.

30 L'armée à Breuille; Miasinski à Orchies.

2 avril. Miasinski devant Lille.

5 Dumourier prend la fuite.

Deuxième campagne.

DAMPIERRE, *général en chef.*

6 avril. L'armée au camp de Famars.
8 L'armée au camp de Famars et sous Bouchain.
9 Condé investi par l'ennemi.
12 Sortie faite par la garnison de Condé.
14 Combat près Condé.
15 Combat dans les bois de Saint-Amand.
16 Combat de Fresnes et Cugies.
16 au 17 Affaires près Lannoi.
18 L'ennemi repoussé en avant de Flers; prise de Lannoi et Roubais, par les Français.
21 L'ennemi repoussé aux avant-postes de Maubeuge.
24 L'ennemi tente le passage de la Sambre près Jeumont.
1 mai. Combat entre Tournay et Menin.
Idem. Combat dans les environs de Valenciennes.
6 Prise de Rousbrughe et Proven, par les Français.
8 Combat de Raismes et de Vicogne.
Idem. Combat à la gauche de l'armée.
— Combat de Linger; Ronck occupé par les Français.

LAMARCHE, *général en chef provisoire.*

23 et 24 Combat entre Orchies et Bavai. Les Français se retirent sous Bouchain.
25 Combat de Bousbeck, Ronck et Tourcoing.
27 CUSTINE, *général en chef.*
31 Furnes et Bulscamp enlevés de vive force par les Français.

1793.

10 juin. L'ennemi repoussé près Templeuve.

13 au 14 L'ennemi ouvre la tranchée devant Valenciennes, sous les ordres du duc d'Yorck qui commande le siége.

20 L'ennemi s'empare du Cateau-Cambresis.

30 Combat de Capelle.

17 et 25 Sortie faite par la garnison de Valenciennes.

2 juill. L'ennemi repoussé du Pont-à-Marque, Pont-à-Rache et abbaye de Flines.

5 et 6 Combat de Boussel et de Neuve-Eglise.

7 Petit combat entre Bergues et Rousbrughe.

5 au 6 Escalade de Valenciennes tentée par l'ennemi.

11 Capitulation de Condé.

Idem. Combat de Hantes et Douzois.

13 au 14 Perte et reprise de Saint-Amand, par les Français.

16 L'ennemi marche sur Cambray.

22 Combat de Commines à Tourcoing.

23 L'ennemi pousse de forts partis sur Cambray et Oisy.

28 Capitulation de Valenciennes.

3 août. HOUCHARD, *général en chef.*

6, 7 et 8 L'ennemi entre le Catelet et Cambray; somme cette dernière place, et pousse des reconnaissances sur Bapaume, etc. (B.)

9 et 10 Blocus de Cambray.

10 L'armée derrière la Scarpe, se retire sur Arras.

11 Camp ennemi entre Péronne et Saint-Quentin; Cambray débloqué. (B.)

1793.

17 août. Combat dans la forêt de Mormale.

18 Combat de Lincelles, Bondues et Blaton. (B.)

19 Le Quesnoy bloqué par l'ennemi.

Idem. L'ennemi passe la Lys; combat.

20 et 21 Combat d'Ostcapelle; Bergues cerné par l'ennemi. (B.)

22 L'armée anglaise marche sur Furnes et Gyvelde; combat.

23, 24 Combat devant le Quesnoy.

23 L'armée anglaise au camp de Rosendael et Lefferinchoucke, somme Dunkerque (B.), de la part du duc d'Yorck.

24 La garnison de Dunkerque fait une sortie sur le camp ennemi de Rosendael. (B.)

24 Houchard du camp de Mons-en-Pelve marche sur Menin, et se porte le 25 à Cassel.

25 Bergues tourné par la droite; l'ennemi occupe Bierne.

27 ou 29 Tourcoing attaqué par les Français. (B.)

Idem. L'ennemi ouvre la tranchée devant Dunkerque.

4 sept. Environs de Péronne ravagés par l'ennemi.

6 Combat de Poperinghe, Rousbrughe et d'Outkerque.

Idem. Combat de Ronck.

7 Combat de Bambecke et de Roexpœde.

8 Combat entre Menin et Messine.

8 et 9 Bataille de Hondtschoote donnée sur la ligne de Dunkerque à Ypres; levée du siége de Dunkerque par l'ennemi.

10 Le Quesnoy capitule; l'ennemi y entre le 11.

1793.	
12 sept.	Combat dans la forêt de Mormal.
Idem.	Echec des Français à Saulzoir.
13	Combat de Werwick et Commines; prise de Menin et Ronck, par les Français.
Idem.	Le général Beaulieu se porte de Cysoing à Heule et Courtrai.
15	Combat de Besseghem et de Nederbeck; les Français se retirent sur Werwick et Lille.
19	L'armée aux ordres de Houchard au camp de Gaverelle.
	Cobourg marche sur Tournay, et Beaulieu à Cysoing.

An 2.	1793.	
5 vend.	26 sept.	Combat sur la ligne de Lannoi à Commines; retraite de l'ennemi.
		JOURDAN, *général en chef provisoire.*
7	28	L'ennemi passe la Sambre, s'empare de Baschamps, Saint-Remi, Jumont, etc.
11	2 oct.	Maubeuge et le camp retranché bloqué par l'ennemi.
12	3	Ferrières-la-Grande au pouvoir de l'ennemi.
15	6	Blocus de Landrecies par l'ennemi.
15 au 16	6, 7	Sortie faite par la garnison de Maubeuge; Cobourg devant Maubeuge.
19	10	Les Français au camp d'Arleux et de César.
20	11	Le général Clairfait pousse une reconnaissance sur le camp Français.

An 2.	1793.	
20 vend.	11 oct.	L'armée française mahe sur Avesnes-le-Coute et Larrecies.
	Idem.	Le duc d'Yorck quittæs environs de Menin, et arrive Anglefontaine le 16 octobre.
21	12	Combat du bois de Tleul.
22	13	L'ennemi de Berlaimet au village de Wattigny.
Idem.		L'armée, sous les orres du général Jourdan, marche l'ennemi.
Idem.		Sortie de la garnisonle Maubeuge.
25, 26 et 27	17, 18 et 19	Bataille de Wattigny; ennemi repasse la Sambre dans l nuit du 26 au 27 vendémiaire.
29	21	Les Français s'emarent de Marchienne.
30	22	Commines, Werwik, Menin, etc. au pouvoir des Fançais.
Idem.		Les Français marcent sur Furnes; Combat de Bulsamp; Furnes attaqué et pris par les Français; l'ennemi poursuivi jusqu'à Nieuport, qui est sommé le 23 octobre.
4 bru.	25	Quartier-général de l'armée à Maubeuge.
5	26	L'ennemi se retire du Cateau.
Idem.		Levée du siége de Nieuport par les Français.
6	27	Mont-Cassel et Moucron pris par l'ennemi.
8 au 9	29, 30	Combat et reprise de Marchienne par l'ennemi.
17	7 nov.	Combat en avant de Guise.

An 2.	1793.	
18 brum.	8 nov.	L'ennemi passe la Sambre et marche sur Baumont.
23	13	Lignes de cantonnement de l'ennemi. *Voyez le lizeré-rouge.*
2 frim.	22	Les Hessois chassés de Watterlos.
7	27	Combat de Mechin et Leers.
8	28	Affaire au château de Beck
9	29	L'ennemi fourrage les environs de Landrecies et le Quesnoy.
11	1 déc.	L'ennemi repoussé de Werwick, Lachapelle, Houtem.
18	8	Les Français du camp sous Guise à Jeumont.
23	13	Postes ennemis forcés à Flines et Pontarache.
	Idem.	L'ennemi repoussé vers le Cateau.
26	16	Attaque du Mont-Noir par l'ennemi.
en nivose.		Diverses petites affaires de peu d'importance.

PICHEGRU, *général en chef.*

	1794.	
9 pluv.	28 janv.	Fourrage enlevé à l'ennemi à Bailleul.
10 vent.	28 fév.	L'ennemi attaqué Flers.
28	18	Les Français attaqués à Stenwoorde repoussent l'ennemi jusqu'à Poperinghe.
17 germ.	6 avril.	Expédition des Français au-delà de la Lys.
29	18	L'ennemi se porte du Cateau à Lachapelle. — Combat de 13 heures. — Le prince d'Orange bloque Landrecies.

An 2.	1794.	
2 flor.	21 avril.	Les divisions de Guise, Landrecies et Maubeuge chassent l'ennemi d'Etreux, Venerol, Henape, Bohain. — Retraite d'une division française sur le camp de César.
5	24	Les Français attaqués en avant de Cambray et Bouchain, se retirent dans le camp de César.
		CHARBONNIER, *général en chef de l'armée des Ardennes.*
7	26	Bataille générale sur toute la ligne de Dunkerque à Givet; jonction des armées du Nord et des Ardennes.
8	27	Quartier-général de l'armée à Courtrai.
	Idem.	Landrecies bombardé par l'ennemi.
	Idem.	Bombardement de Menin par le général Moreau.
9 et 10	28, 29	Combat en avant de Courtrai.
11	30	Prise de Menin par les Français, après un combat.
12	1 mai.	Landrecies se rend à l'ennemi.
	Idem.	Combat près Tournay.
21	10	*Idem, ibidem.*
22	11	Combat sur la ligne de Courtrai et Ingelmunster.
28 et 29	17, 18	Combat sur la ligne de Pont-à-Marque, Lannoi, Tourcoing, Roubais, Nouveau, etc.
29	18	Combat entre la Lys et l'Escaut; l'ennemi évacue le territoire de la république.

An 2.	1794.	
3 prair.	22 mai.	Combat entre Tournay narde.
13	1 juin.	La division Moreau deva
16	4	L'armée vers Paffendhae
22	10	L'ennemi chassé de Ro Hooglède, se retire à
24	12	Le général Moreau au sié l'armée entre Roussela lède.
25	13	Combat d'Hooglède et R
29	17	Capitulation d'Ypres.
2 mess.	20	L'armée entre Courtrai combat ; l'ennemi se Gand.
7	25	L'armée entre Waereghe hautem.
9	27	*Idem*, entre Worteghan
11	29	Le général Moreau s' Bruges.
12	30	L'armée à Deynse.
13	1 juil.	*Idem*, à Bruges ; le géné à Ostende.
15	3	*Idem*, près Saint-Jorio-t
16	4	— A Gand.
17	5	Oudenarde et Tournay les Français.
21	9	L'armée près l'Erembod partie de l'avant-gar Bruxelles.
22	10	L'armée à Asche.
23	11	*Idem*, entre Bruxelles e
25	13	*Idem*, en avant de He gauche à Lombeck.

An 2.	1794.	
27 mess.	15 juil.	*Idem*, près Malines. — Prise de Landrecies par les Français.
28	16	Les Français commencent le siége du Quesnoy.
30	18	Le général Moreau s'empare de Nieuport.
5 ther.	23	L'armée de Liers à Heist-op-denberg; les Anglais évacuent la ville et la citadelle d'Anvers.
6	24	Entrée des Français à Anvers.
9	27	Investissement de l'écluse par le général Moreau.

Armée de la Moselle.

1792.	
1 nov.	Kellermann rassemble les troupes de l'armée du centre, devenue armée de la Moselle, sur les hauteurs de Saarlouis.
7	L'armée à Meztzig.
8	Desprez-Crassiers prend le commandement provisoire de l'armée.
9 au 14	Labarolière marche de Sierck à Remich, où il s'empare des magasins; et alla fouiller Freudenbourg.

BEURNONVILLE, *général en chef.*

15 au 21	Le général Ligneville, avec six mille hommes, part pour Mayence; d'Hombourg, il revient sur les hauteurs de Saint-Vendel; son avant-garde à Hessembach; Hohenlohe, avec quatorze mille hommes, couvre Trèves, retranché sur la montagne Verte, à Pelingen,

Kondz, Saarbruck, la Chartreuse
gorges environnantes.

23 nov. Labarolière inquiète Freudenbourg
bourg.

25 Le général Beurnonville, avec le c
mée, à Lehbach et Wusweiller.

26 Le général Ligneville à Tholey, d'o
des parties jusqu'à Traerbach.

27 L'armée réunie à Tholey.

29 L'armée à Mettnich, l'avant-garde

30 L'armée à Nonweiller, l'avant-gar
meskel.

1 déc. L'armée à Hermeskel, occupant Kel
berg, Schondorff, Wasweiller
de Lonwald.

2 Le corps d'entre Saare et Mosell
Saarbourg.

3 L'avant-garde cerne les hauteurs de

4 L'armée entre Holsberg et Wasweill
garde à Taumen, Cassel et Ro
nemi chassé de la forêt de Lonwa

6 Le corps d'entre Saare et Mosell
de Saarbourg.

Idem. L'armée attaque la montagne V
hauteurs de Pelingen sans succès

8 L'armée devant Pelingen, Lab
Schondorf.

Idem. L'ennemi repoussé de Wilstein et de
bourg.

11 L'ennemi repoussé de son attaque
bourg.

12 Combat de Bibelshausen; l'enne
poussé.

1792.

13 déc.	Combat de Wavren.
14	Beurnonville s'empare de Pelingen, qu'il ne put garder.
14 au 15	Combat d'entre Saare et Moselle.
16	Combat de Ham.
17	Fausse attaque sur Pelingen; l'armée repasse sur la rive gauche de la Saare.
18	Les Français canonnent Grewenmacheren et Kondz, pour couvrir leur retraite.
20 au 30	L'armée entre en cantonnement (Voyez la carte générale).

HOUCHARD et PULLY, *généraux de division.*

An 1.er	1793.	
11 flor.	30 avril.	L'armée dans le duché de Deux-Ponts et sur la Saare.
26	15 mai.	L'armée au camp de Hornbach.
19,20,21	7,8,9 ju.	Combat d'Arlon.
24 au 25	12 au 13	Les Français évacuent Arlon.
15 ther.	2 août.	Expédition des Français sur l'abbaye d'Orval.
21	8 août.	Combat d'Hebach et d'Eisweiller.
26 fruct.	12 sept.	Combat de Ketterich et Felsenbrun.
27 au 28	13 et 14	Combat de Pirmasens.
An 2.		
3 brum.	24 oct.	L'ennemi repoussé devant Rohrbach et Bitche.
4	25	Combat près de Sarguemines.

HOCHE, *général en chef.*

1 frim.	21 nov.	Tentatives des Prussiens pour s'emparer de Bitche.

An 2.	1793.	
28 bru.	18 nov.	Combat et prise de Bising et Bliscastel, par les Français.
	Idem.	*Idem.* Près de Hembach.
7,9 frim.	27, 29	Combat près de Kayserslautern.
16	6 déc.	Prise de Dahnbruck, Minsthal et des hauteurs en avant de Werd. Jonction de l'armée de la Moselle à celle du Rhin.

JOURDAN, *général en chef.*

An 2.	1794.	
24 vent.	14 mars.	Affaire sur les hauteurs des forges de Jaegerthal.
11 ger.	31	Les Prussiens repoussés d'Apach, près de Sierck.
27	16 avr.	Combat sur les hauteurs de Tiffertange.
28	17	L'ennemi repoussé des hauteurs de Mertzig.
29	18	Bataille et prise d'Arlon.
5 prair.	24 mai.	Combat de Neufchateau.
7	26	Combat et prise de Saint-Hubert.
8	27	Combat et prise des redoutes et de la ville de Dinant.
13	1 juin.	Affaire de Saint-Gerard.
16	4	L'armée de la Moselle fait sa jonction avec l'armée des Ardennes et les divisions de l'armée du Nord, devant Charleroi.

Armée des Ardennes.

VALENCE, *général en chef.*

An 1.er	1793.	
22 fruc.	8 sept.	Enlèvement des postes d'Hastir.
An 2.		
12 frim.	2 déc.	Combat près de Givet.
27	17.	Combat dans les bois de Jamaigne.
	1794.	
15 vent.	5 mars.	Combat de Saumois et Cerfontaine.
21 ger.	10 avril.	Combat entre Villers et Florenne.

CHARBONNIER, *général en chef.*

3 flor.	22	Combat de douze heures aux environs de d'Ausoit, près Philippeville.
7	26	L'ennemi chassé des environs de Bossus-les-Walcourt, et réunion de l'armée des Ardennes à l'armée du Nord, près Beaumont.
21	10 mai.	Prise de Thuin.
22	11	La droite de l'armée du Nord et de l'armée des Ardennes passe la Sambre, s'empare de Fontaine-Lévêque et Binche.
23	12	Affaire de Merbes-le-Château.
24	13	Combat de Grandreng.
Idem.		Combat. Les Français repassent la Sambre.
29	18	Combat de Cursolz, près Bouillon.
30	19	L'ennemi attaque le château de Bouillon.
1 prair.	20	Défaite de l'ennemi à Lobbes et Erquelinne.

An 2.	1794.	
1 prair.	20 mai.	Les Français passent la Sambre, et s'emparent de Fontaine-Lévêque, Binche, et blocus partiel de Charleroi.
6	25	Combat. Les Français repassent une seconde fois la Sambre.
7 au 8	26 au 27	Les Français tentent le passage de la Sambre.
11	30	Les Français passent la Sambre, et bloquent Charleroi.
12	31	Bombardement de Charleroi.
15	3 juin.	L'ennemi fait une sortie de Charleroi; les Français attaqués de toute part repassent la Sambre.

JOURDAN *prend le commandement des trois corps d'armée réunis.*

24 prair.	12 juin.	L'armée passe la Sambre.
24 au 25	12 au 13	La tranchée ouverte devant Charleroi.
26	14	Sortie de la garnison; prise d'une redoute par les Français.
28	16	Combat en avant de Fleurus, levée du siége de Charleroi; les Français repassent la Sambre.
30	18	Nouveau passage de la Sambre.
2 mess.	20	L'ennemi repoussé du côté de Jenape.
5	23	*Idem* de Herlaymont.
7 mess.	25 juin.	Charleroi capitule.
8	26	Bataille de Fleurus.

Ces trois corps d'armée prennent le nom d'*Armée de Sambre et Meuse.*

An 2.	1794.	
13 mess.	1 juill.	Combat de Roeulx, Harvé, Montpalisel, et prise de Mons.
18	6	L'ennemi battu à Waterlo.
19	7	Combat de Scnef et Gembloux.
20	8	La tranchée ouverte devant Landrecies, par les Français.
21	9	Entrée des Français à Bruxelles.
22	10	Jonction des armées du Nord et Sambre et Meuse à Ath.
27	15	Prise de Louvain et combat de la montagne de Fer, par les Français.
29	17	Prise de la ville et du château de Namur.
1 ther.	19	L'ennemi repoussé en arrière de Tirlemont.
3	21	Prise de Huy, par les Français.
	Idem.	Prise de Saint-Tron, par les Français.
9	27	Les Français dans Liége.

Armée du Rhin.

BIRON, *général en chef.*

CUSTINE, *commandant l'armée d'ex[p]*
sur Mayence et Francfort.

1792.	
20 sept.	L'armée entre Weissembourg et Lan[…]
29	Combat et prise de Spire, par l'arm[…] çaise.
30	L'armée à Spire et environs.
4 oct.	Le général Neuwinger à Worms et[…] statt.
10	L'armée entre Hedesheim et Hunge[…] winger pousse un détachement sur[…]
18	L'armée à Worms; les avant-poste[…] penheim.
19	Mayence bloqué par l'armée françai[…]
20	Capitulation de Mayence.
23	Prise de Francfort, par les Français[…]
28	Prise du fort de Kœnigstein; l'armé[…] Nida; combat de Nauheim, prè[…] berg.
4 nov.	Les Prussiens sur la Lahn, le Rhin,[…] Giessen.
9	Combat de Limbourg.
25 au 28	L'ennemi passe la Lahn, et marche su[…] fort.
28	Francfort sommé par l'ennemi.
29	Quartier-général du roi de Prusse à Ho[…]

1792.	
2 déc.	Prise de Francfort par les Prussiens ; canonnade entre les deux armées ; retraite des Français sur Mayence.
3	L'armée française garde le Rhin, de Franckenthal à Bingen.
14	Prise d'Hochheim, par les Prussiens.

An 1.er	1793.	
13 vent.	2 mars.	Combat et prise d'Hochheim, par les Français.
17	6	Hochheim repris par les Prussiens.
20	9	Kœnigstein se rend à l'ennemi ; les Prussiens passent le Rhin au dessus de Bacharach.
28	17	Les avant-postes de Bingen attaqués ; l'ennemi repoussé.
1 germ.	20	Combat de Stromberg ; l'ennemi repoussé.
4	23	Les Prussiens passent le Rhin à Saint-Goar et Rhinfels.
7	26	Combat sur la Nahe, près Bingen ; les Français se retirent sur Alzey.
10	29	Les Français marchent sur Worms.
11	30	Combat d'Ober-Flersheim.
12	31	Les Français à Neustadt.
13	1 avril.	*Idem* en avant de Landau.
14	2	*Idem* en arrière de Landau.
16	4	L'armée française derrière la Lauter.
21	9	CUSTINE, *commandant en chef les armées du Rhin et de la Moselle.*
8 flor.	26	Prise d'un convoi près Landau, par les Français.

An 1.er	1793.	
18 flor.	6 mai.	Combat d'Herxheim.
29	17	Combat d'Inflingen, Knittelheim, et sur toute la ligne.
30	18	Passage du Rhin tenté par les Français au Fort-Louis et à Strasbourg.
		BEAUHARNAIS, *général en chef.*
12 mess.	29 juin.	Combat de Rhinzabern, Herxenheim et Offenbach.
16	3 juill.	L'armée française à Minfeld.
2 therm.	19	L'armée devant Landau.
Idem.		Combat de Franckweiller, etc.
3	20	La gauche de l'armée du Rhin se réunit à la droite de celle de la Moselle du côté d'Anweiller.
4	21	Combat d'avant-garde.
5	22	L'armée française en avant de Landau, entre Nusdorff et Damheim.
Idem.		L'ennemi attaqué à Bornheim, Gleisweiller et Chapelle de Bur.
8	25	Mayence se rend au roi de Prusse.
10	27	Combat de Belheim; l'armée française rentre au camp de Minfeld.
11	28	L'armée française derrière les lignes de la Lauter.
25	12 août.	Combat de Billikheim, Rohrbach, d'Inflingen, Leimersheim, Hazenbuhl, Rhinzabern; l'ennemi repoussé; sortie de la garnison de Landau.

An 1.er	1793.	
2 fruct.	18 août.	LANDREMONT, *général en chef.*
4	20	L'ennemi attaque sur tout le front.
6	22	L'ennemi s'avance jusqu'à Ober-Otterbach, et est repoussé jusqu'à Bergzabern.
7	23	L'ennemi s'empare de Schaidt, qu'il évacue le 24.
12	28	L'ennemi attaque sur quatre colonnes, est repoussé partout, et principalement du côté de Bergzabern.
26	11 sept.	L'ennemi surprend le camp de Nothweiller.
27	12	L'ennemi battu et repoussé à Dahnbruck, Bleisweiller, Niderhorbach, Barbelroth et forêt de Bienwald.
29	14	L'ennemi chassé de son camp retranché de Nothweiller, et poursuivi jusqu'au-delà de Bondenthal.
3.e com.	18	Les Français attaquent Bergzabern, Langenkandel, Scheibenhart.
5 *Idem*	20	L'ennemi attaque le centre de l'armée française sans succès.
6	21	L'ennemi attaque le camp de Nothweiller; il est repoussé.
An 2.		
12 vend.	3 oct.	CARLEN, *général en chef provisoire.*
22	13	L'ennemi attaque Schaidt, Bergzabern, Lauterbourg, etc.; retraite des Français.

An 2.	1793.	
23 vend.	14 oct.	L'armée derrière les anciennes lignes de la Moder.
25	16	L'armée derrière la Zorn, jusqu'à Hochfelden.
27	18	Combat. L'armée française se retire derrière la Suffel.
28	19	L'ennemi repoussé à Wantzenau.
1 brum.	22	L'ennemi attaque les hauteurs de Saverne.
2	23	L'ennemi tente de passer le Rhin entre Rheinau et Marckolsheim; il est repoussé.
4 au 5	25 au 26	L'ennemi s'empare de Wantzenau et du bois de Reichstett; il est repoussé de ce dernier poste.
6	27	Forte canonnade de l'ennemi sur le village d'Eckwersheim.

PICHEGRU, *général en chef.*

28	18 nov.	Bataille sur toute la ligne (le Fort-Louis se rend aux Autrichiens); l'ennemi repoussé près de Bouxweiller et de Wantzenau.
29	19	Combat et prise de deux redoutes près Bouxweiller; les Français y entrent le 30 au matin.
2 frim.	22	Combat et prise de Brumpt, par les Français.
4	24	Prise de Zutzendorff et d'Uttenhoffen.
5	25	Combat de Mittesheim et de Gondershoffen.

An 2.	1793.	
11 frim.	1 déc.	Combat et prise de la redoute ennemie de Landgraben.
12	2	Combat près du bois de Gambsheim.
14	4	L'ennemi chassé d'Offendorf, et poursuivi jusqu'à Drusenheim.
19	9	L'ennemi chassé des hauteurs de Dawendorf.
25 au 26	15 au 16	L'armée de la Moselle s'empare de Dahnbruch, Maistall et des hauteurs en avant de Werd.
2 niv.	22	Prise des redoutes en avant de Werd et de Freschweiller, par les Français.
3	23	Enlèvement de tous les retranchements de Bischwiller, Haguenau et d'Enzenheim, par les Français.

HOCHE, *général en chef.*

4	24	L'armée marche en avant.
5 au 6	25 au 26	Bataille sur toute la ligne; l'ennemi chassé de Gaisberg, etc., évacue Weissembourg, les lignes de la Lauter.
8	28	Levée du blocus de Landau.
9	29	Enlèvement des postes de Germersheim et Spire; les Prussiens poursuivis se retirent sur Neustadt.
	1794.	
12	1 janv.	Prise des villes de Neustadt, Durckheim.
13	2	Les Français s'emparent des redoutes en avant de Kayserslautern.

An 2.	- 1794.	
14 niv.	3 janv.	L'armée marche sur Grunstadt Franckendal et Worms.
16	5	Les Français entrent à Franckendal e Worms.
23	12	Combat près de Creutznach ; l'ennemi repoussé ; le duc de Brunswic pousse un corps considérable su Trèves.
27	16	Sortie faite par l'ennemi du for Vauban (Fort-Louis).
29	18	Evacuation totale du département d Bas-Rhin, par l'ennemi.
30	19	Reprise du fort Vauban, par le Français.
21 vent.	11 mars.	Prise de vive force du poste d'Ogersheim, par les Français.

MICHAUD, *général en chef.*

8 flor.	27 avril.	Combat de Kurweiller.
12	1 mai.	Prise de Lambsheim et Franckendal, par les Français.
4 prair.	23	Bataille de Schifferstadt.
14 mess.	2 juill.	Combat de Freisbach, Hambach et Hochstedt.
25	13	Bataille sur toute la ligne ; prise des postes de Freisbach, Freimersheim, Stutzberg et Saukopf.
26	14	Prise de Spire, Neustadt, de la gorge d'Hochspire et de Tripstadt.
29	17	Prise de Kayserslautern, par les Français.

Armée du Midi.

MONTESQUIOU, *général en chef.*

1792.	
21, 22 et 23 sept.	Conquête de la Savoie.

Armée d'Italie.

ANSELME, *lieutenant-général commandant.*

An 1.er	1792.	
8 au 9 vend.	29 et 30 sept.	Passage du Var, par l'armée française; prise de Nice, Montalban et de Villefranche.
2 brum.	23 oct.	Incendie et prise d'Oneille.
29	19 nov.	Défaite d'un corps considérable de Piémontais qui s'étaient emparés de Sospello.

BIRON, *général en chef de l'armée d'Italie.*

	1793.	
16 au 17 pluv.	4 au 5 fév.	Combat de Moulinet, Melin et de Luceram. Italie.
26	14	Prise de Sospello, par les Français.
1 vent.	19	Prise du camp de Bruis, par les Français, *idem.*
11	29	Enlèvement de tous les postes ennemis, depuis Lantosca à Belver, *id.*
20	9 mars.	Le village de Moulinet enlevé de vive force, par les Français, *idem.*

An 1.er	1793.	
30 germ.	18 avril.	Prise du camp retranché de Perut, par les Français. Italie.
2 prair.	20 mai.	Prise de Rocca et d'Isola, par les Français, *idem.*
		BRUNET, *général en chef de l'armée d'Italie.*
14	1 juin.	Combat des Fourches, *idem.*
21	8 juin.	Enlèvement des camps ennemis, de Perut, Moulinet, les Fourches et de Raons, *idem.*
25	12	Les Français attaquent les Fourches et Raons, *idem.*
1 therm.	18 juill.	Les Français attaquent le camp de Raus et Lauthion, *idem.*
		KELLERMANN, *général en chef de l'armée des Alpes.*
30	16 août.	Les Piémontais s'emparent de Lanebourg, Thermignon, Braman, etc. Alpes.
11 fruct.	27 août.	Prise de Toulon, par les Anglais. Italie.
22	7 sept.	Combat dans les Gorges Dollioules. Italie.
		DUMERBION, *général en chef de l'armée d'Italie.*
23	8	Combat de Belver. — Armée d'Italie.
	Idem.	L'ennemi repoussé de Brouis, Hutel et Lavenzo, *idem.*
26	11	Déroute des ennemis dans la plaine d'Aiguebelle. — Alpes.

An 1.er	1793.	
28 au 29 fruct.	13 au 14 sept.	Expulsion de l'ennemi des hauteurs de Belleville, et prise de la redoute et du retranchement d'Epierre. Alpes.
Idem		Prise de la redoute de Salanches, par les Français, *idem*.
4 comp.	19	Prise des retranchements de Chatillon, par les Français, *idem*.
An 2.		
7 vend.	28	Défaite des ennemis dans la gorge de Salanges, près Cluse, *idem*.
8	29	Prise des postes de Sainte-Croix, Perache et des Brotteaux, près de Lyon, *idem*.
9	30	Enlèvement de vive force des retranchements du Mont-Cormet, par les Français, *idem*.
11	2 oct.	Enlèvement du poste de Valmeynier, par les Français, *idem*.
Idem.		*Idem* de Beaufort, *idem*.
Idem.		Prise de Moutier, du bourg Saint-Maurice, et enlèvement du poste du Col de la Magdelaine, *idem*.
		DUGOMMIER, *général en chef de l'armée d'Italie*.
18	9	Prise de Lyon. Alpes.
27 au 28	18 au 19	Combat de Gillette et de Tournefort. — Italie.
1 brum.	22	L'ennemi défait à Utel, *idem*.
2	23	Prise de l'Arche Malboiset. — Alpes.
3	24	Prise du camp de la Magdelaine, *idem*.

An 2.	1793.	
4 au 5 brum.	25 au 26 oct.	Défaite des Piémontais à Castel-Genest et à Brec ; prise de Figaretto. — Italie.
7 au 8	28 au 29	Combat et reprise de Toulon, par les Français. — Italie.
		Dumerbion, *général en chef de l'armée d'Italie.*
	1794.	
17 germ.	6 avril.	Les Français s'emparent du camp de Fougasse, *idem.*
18	7	Les Français s'emparent de tous les postes aux environs de Bréglio. — Italie.
19	8	Prise d'Oneille, par les Français, *idem.*
27	16	Quinze cents Autrichiens défaits à Ponte di Nava, sur le Tanaro, *idem.*
28	17	Prise d'Ormea, Loano et de Garessio, par les Français, *idem.*
5 flor.	24	Enlèvement de toutes les redoutes sur le Mont-Valaisan et du petit Saint-Bernard ; prise du poste de la Thuile. — Alpes.
8	27	Prise de la redoute du Col Ardente.
	Idem.	Prise de Fels et de la Briga, *idem.*
10	29	Prise de Saorgio et de la Bolena, par les Français. — Italie.
19	8 mai.	Prise de Belvedère, Saint-Martin, Lanosca et du Col de Tende, *idem.*
	Idem.	Prise de Fenestrelle, par les Français. — Alpes.

21 flor.

An 2.	1794.	
11 flor.	10 mai.	Prise du fort Mirabouck et de Villeneuve-Despratz, — Alpes.
Idem.		Prise de la redoute de Maupertuys, *idem.*
24 au 25	13 au 14	Prise, par les Français, des redoutes de Rivet, de la Ramasse et autres postes au Mont-Cénis, *idem.*
17 prair.	5 juin.	Prise du poste des Barricades, par les Français, *idem.*
23	11	Déroute des Piémontais dans la vallée d'Aoste, *idem.*
29	17	Défaite des ennemis au petit Saint-Bernard, *idem.*
6 mess.	24	Prise du camp de l'Assiette, *idem.*
15	3 juill.	Combat de Loano et de la Pietra. Italie.
26	14	Prise de Vertaute, au Col de Tende, *idem.*
8 ther.	26	Le poste de Roccavion pris par les Français, près Coni, *idem.*

Armée des Pyrénées orientales.

SERVAN, *général en chef.*

An 1.er	1793.	
17 vent.	7 mars.	Déclaration de guerre à l'Espagne.
11 ger.	31	Expulsion des Espagnols de la vallée d'Aran, et prise de Vieille, par les Français.
28	17 avril.	Les Français repoussés de Saint-Laurent de Cerda.

An 1.er	1793.	
30 ger.	19 avril.	Prise d'Arles, par les Esp
1 flor.	20	Combat et prise de Cere Espagnols.
	30	Flers, *général en*
30	19 mai.	La Mas-Den attaquée par gnols; retraite des Fran
1 prair.	20	Argelés pris par les Espag
Idem.		Sortie de la garnison de C
Idem.		Bellegarde bloquée par l'e
5	24	Prise d'Elne, par les Esp
8	27	Sortie de la garnison fr Collioure.
15	3 juin.	Bellegarde sommée par l'
16	4	Prise du fort des Bains, pa
17	5	*Idem* de Pratz de Mollo.
27 au 28	15 au 16	L'ennemi ouvre la tranch Bellegarde.
28	16	Sortie de la garnison de Be
8 mess.	26 juin.	Capitulation de Bellegard
12	30	Les Espagnols repoussés Oriol.
13	1 juill.	Les Espagnols repoussés
25	13	Camp français de l'Union
27	15	Les Espagnols repoussés d delo et Aigat.
28 au 29	16 au 17	Combat de Mas, de Ferre que générale des Espag camp de l'Union.
4 therm.	22	Expédition des Français s
13	31	Affaire de Vincas.
17	4 août.	Prise de Villefranche par gnols.

An 1.er 1793.

PUJET-BARBANTANNE, *général en chef.*

23 ther.	10 août.	Les Espagnols attaquent la gauche du camp de l'Union.
29	16	Attaque du Mosset.
2 fruct.	19	Les Français s'emparent d'Elne.
9	26	Affaire de Millas.
11	28	Combat de la Perche près Mont-Louis.
12	29	Prise de Puycerda, Belver, par les Français.
Idem.		Les Espagnols s'emparent de Cornélia et Forcercal.
17	3 sept.	Les Espagnols attaquent le camp de l'Union, et s'emparent d'Orlès et de Cabestany.
16 au 18	2 au 4	Combat d'Olette et de Villefranche.
18	4	Les Espagnols chassés des ports de Vieille et de Rions.
19,20,21	5, 6, 7	Les Espagnols attaquent Peyrestortes.
22	8	Combat et prise de Rivesaltes, par les Espagnols.

DAGOBERT, *général en chef.*

1 comp.	17	Prise de Vernet, par les Espagnols.
Idem.		Bataille de Peyrestortes.
2	18	Prise de Stery, par les Espagnols.
5	21	Prise de Villefranche, Olette et du camp de Prades, par les Français.
Idem.		Prise des ports d'Escalo et Duaborsy, par les Français.

DAOUST, *général en ch…*
soire.

1 vend.	22 sept.	Bataille de Nils, Ponteilla et
2	23	Affaire d'avant-garde.
3	24	Les Espagnols commencent traite sur le Boulon.
4	25	Combat de Thuyr.
5	26	Prise de Thuyr, par les Fra
9	30	Retraite générale de l'enne Boulon.
	Idem.	Prise d'Elne et d'Argèles, Français.
12 au 13	3, 4 oct.	Combat de Montesquiou et longue.
14	5	Prise de Puycerda, par les
	Idem.	Combat de Dori et prise de par les Français.

TURREAU, *général en*

	Idem.	Combat de Puig-Sengli, Mon et de Saint-Pedro.
15	6	Prise de Campredon.
19	10	Combat et prise de Monte les Français.
6 brum.	27	Les Français marchent sur combat de Palauda.
9	30	Tentative des Français sur
19	9 nov.	Combat d'Espolla.

An 2. 1793.

DOPPET, *général en chef.*

11 frim.	1 déc.	Les Espagnols s'emparent de Saint-Feriol.
14	4	Les Espagnols repoussés à Villelongue.
16	6	Combat des Albers et de Lanzo.
17	7	L'ennemi repoussé des hauteurs de Lanzo.
18	8	Combat au col de Bagnols.
19	9	Combat de Villelongue.
26	16	Les Espagnols s'emparent du Col de Bagnols.
30	20	Combat de Villelongue.
3 niv.	23	Combat d'Ortaffa et de la Reart.
3 au 4	23 au 24	Prise du fort Saint-Elme et Port-Vendre, par les Espagnols.

DEUXIÈME CAMPAGNE.

DUGOMMIER, *général en chef.*

	1794.	
7 germ.	27 mars.	L'armée française quitte ses cantonnements.
16	5 avril.	Bagnols des Après occupé par les Français.
19,20,21	8, 9, 10	Combat de Monteilla et prise d'Urgel.
26	15	Combat de Mas-de-Paille.
28	17	Affaire de Pallau.
29	18	Mort du général Dagobert.
8 au 9 floréal.	27 au 28	Combat et prise de la Palmera, par les Français.
10 au 11	29 au 30	Combat du Taillet.

An 2.	1794.	
11 flor.	30 avril.	Combat de Saint-Christophe-des-Albers.
Idem.		Combat de Montesquiou.
12	1 mai.	Combat. L'ennemi repoussé de Ceret.
13 au 14	2 au 3	Arles et Pratz de Mollo, évacué par les Espagnols.
12	1	Les Français s'emparent du Col de Bagnols.
13	2	Collioure investi par les Français.
Idem.		Bellegarde, *idem.*
17	6	Prise de Saint-Laurent de la Mouga, et des forges et fonderies, par les Français.
27	16	Sortie de la garnison de Port-Vendre.
6 au 7 prairial.	25 au 26	Capitulation de Saint-Elne, Port-Vendre et Collioure.
16 au 19	4 au 7 ju.	Prise de Touges et Ribes, par les Français.
19	7	Prise de Campredon, par les Français.
23	11	Prise de Ripoll, *idem.*
1 mess.	19	Prise de Bezalu, *idem.*
2	20	Prise du poste et camp de l'Etoile, *idem.*
8	26	Combat près Belver, *idem.*
13	1 juill.	Camp d'Estella forcé, *idem.*
14	2	Attaque sur les hauteurs de Terrades, *idem.*

Armée des Pyrénées occidentales.

SERVAN, *général en chef.*

An 1.er	1793.	
26 germ.	15 avril.	Attaque du camp d'Espeguy, par les Espagnols.
28	17	Attaque du village de Lusaïde, *idem.*
4 flor.	23	Attaque du fort d'Andaye, *idem.*
Idem.		Attaque de la Montagne de Louis XIV, *idem.*
5	24	Attaque de Jolimont, *idem.*
Idem.		Attaque de Zugaramurdi, par les Français.
12	1 mai.	Attaque de la redoute de Bera.
Idem.		Combat de Sainte-Barbe.
29	18	Attaque du Col de Berdaritz.
6 prair.	25	Combat de Lusaïde.
7	26	Deuxième combat, *idem.*
15	3 juin.	Combat de Château Pignon.
16	4	Combat du rocher d'Araca.
17	5	Combat du rocher d'Iramehaca.
18	6	Combat de Lazerataca.
Idem.		Action au Château Pignon.
Idem.		Combat d'Erratzu.
4 mess.	22	Attaque des camps le long de la Bidassoa.
Idem.		Attaque de la Montagne de Louis XIV.
16	4 juill.	Combat auprès de Behobie.
25	13	Combat d'Urrugue.
Idem.		Attaque de l'Eglise retranchée de Biriatu.

An 1.er	1793.	
28 mess.	16 juill.	Attaque d'Irouleppe, près d
29	17	Combat d'Espeguy.
5 therm.	23	Action en avant d'Urrugu
20	7 août.	Combat des Aldudes.
Idem.		Combat d'Orbaicet.
17 fruct.	3 sept.	Combat de Biriatu.
21	7	Combat de Zugarramurdi.
Idem.		Combat d'Urdach.
An 2.		
1 vend.	22	Combat en avant de la Mo Commissari.
		Muller, *général en*
20 brum.	10 nov.	Combat d'Ibagnet.
21	11	Combat de Zugaramurdy.
Idem.		Combat d'Urdach.
	1794.	
19 pluv.	7 fév.	Action de la Croix des Bo
Idem.		Combat du Calvaire.
Idem.		Combat à Sarre.
Idem.		Combat à Ascain.
17 germ.	6 avril.	Combat du Rocher.
8 flor.	27	Combat de Saint-Michel.
Idem.		Combat d'Orisson.
Idem.		Combat d'Arnegui.
Idem.		Combat près de Baygory.
19	8 mai.	Action d'Irati.
29	18	Combat d'Andaye.
14 prair.	2 juin.	Combat de Berdaritz.
Idem.		Combat au Col d'Espeguy.
Idem.		Combat au Col de Maya.
Idem.		Attaque de Cassa Fuerte.
Idem.		Combat d'Orates.

An 2.	1794.	
14 prair.	2 juin.	Combat de Bustancelay.
Idem.		Combat devant Altobiscar.
28	16	Action devant Biriatu.
5 mess.	23	Action près d'Urugue.
Idem.		Action au Calvaire, près d'Urugue.
22	10 juill.	Attaque du camp des émigrés à Arquinzu.
5 ther.	23	Combat au col de Maya.
Idem.		Combat au col d'Arriète.
6	24	Invasion des Français dans la vallée de Bastan.
Idem.		Combat du Col d'Erratzu.
Idem.		Combat d'Ariscum.
Idem.		Combat d'Echalar.
Idem.		Combat de Saint-Estaven.
7	25	Attaque des réserves de Bera.
Idem.		Attaque du fort Commissari.
Idem.		Attaque de Marie-Louise.
Idem.		Attaque de Sainte-Barbe.
Idem.		Evacuation de Biriatu, par les Espagnols.

BATAILLE DE JEMMAPES,

Donnée le 26 novembre 1792.

a Le centre de l'armée française (où se tenait le général Dumourier) commandé par le duc de Chartres, et les généraux Drouet, Desforest, Stetenoff et Chaumont.

b La droite, aux ordres de Beurnonville, et les généraux Freschwille, Fournier et Nordmann.

c La gauche, commandée par le général Férand, et les généraux Blottefières et Rosières.

d Réserve d'infanterie et de cavalerie.

e Division aux ordres du général Harville, devant se porter sur les hauteurs de Bertamont, et tourner la gauche de l'ennemi.

1 Chamboran, Berchiny, hussards, et Normandie, chasseurs, chargeant l'ennemi par le flanc.

2 Dixième et onzième régiments d'infanterie.

3 Flandres et le sixième bataillon de grenadiers, tournant et emportant la première redoute.

4 Premier, deuxième et troisième bataillons de Paris, chargeant et repoussant la cavalerie de l'ennemi.

5 Deux bataillons de grenadiers attaquant.

6 Vivarais repoussant la cavalerie ennemie, qui tâchait de pénétrer dans la plaine.

7 Premier bataillon de Saint-Denis.

8 Premier bataillon de la Nièvre, recevant le premier feu de l'ennemi caché dans le bois.

9 Cent quatrième régiment s'enfonçant dans l bois pour attaquer.

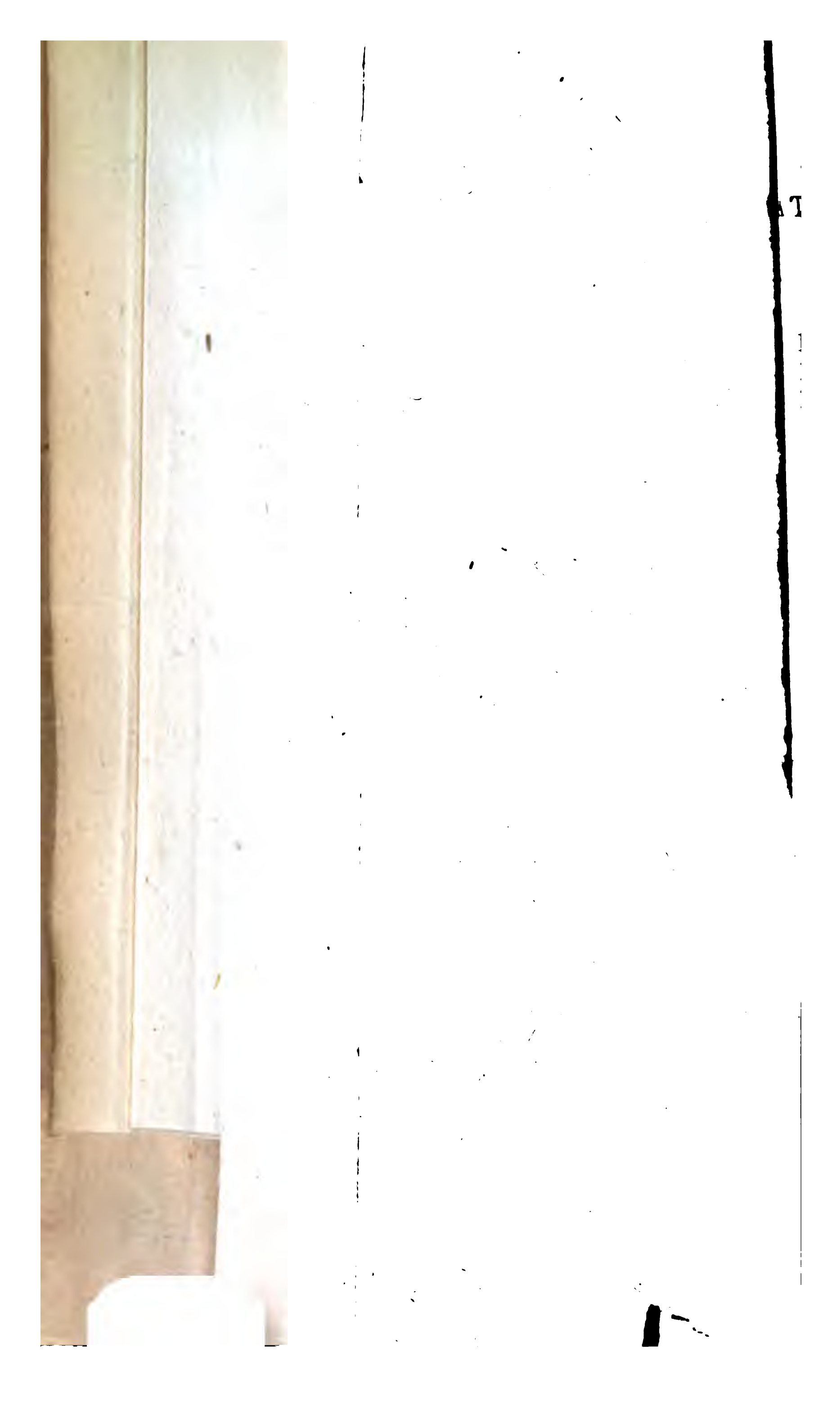
10, 11 Bouillon, Vintimille, et quatorze autres bataillons, tous également exposés, pendant plusieurs heures, à un feu soutenu d'artillerie et de mousqueterie.

12 Le sixième régiment de chasseurs à cheval et Lauzun, hussards, soutenant l'attaque du bois.

Les généraux Rosières et Thouvenot, avec une partie des troupes de l'aile gauche, attaquent et emportent Quaregnon.

13 Bataillons rencontrant des obstacles, faisant contre-marche pour entrer dans Jemmapes.

14, 15 Le troisième bataillon franc, et le vingt-unième de chasseurs entrent les premiers dans Jemmapes.



BATAILLE DE NEERWINDEN,

Donnée le 18 mars 1793.

Position de l'armée française avant la bataille.
Position de l'ennemi, *idem*.
L'avant-garde commandée par le prince Charles.
La première ligne commandée par le général Colloredo.
L'infanterie de la seconde ligne et les dragons de Cobourg, sous les ordres du prince de Würtemberg.
Deux divisions de cavalerie, commandées par le major-général Stipshitz et autres troupes, sous les ordres du prince de Würtemberg, pour défendre la plaine de Leau.
Trois bataillons de grenadiers commandés par le général Alwinzy.
Six bataillons belges.
Deux bataillons d'infanterie; hussards de Blanckenstein et chevau-légers de Latour. Ces trois derniers corps étaient sous les ordres du général Clairfait.
Colonnes d'attaques commandées par les généraux Lamarche 1, Leveneur 2, Neuilly 3, Dietmann 4, Dampierre 5, Miasinski 6, Ruault 7, et Champmorin 8.
Les trois premières colonnes forment l'attaque de droite, commandées par le général Valence; les quatrième et cinquième du centre, aux ordres du duc de Chartres, et les trois dernières for-

maient l'attaque de gauche, sous les ordres
général Miranda.

c,d,e, Points par où les colonnes françaises passèrent
f,g,h Gette, à 9 heures du matin.

La première colonne s'empare de Racour
deuxième d'Owerwinden et de la Tomb
Mittelwinde. Cette dernière position fut di
tée toute la journée.

Les troisième, quatrième, cinquième colo
s'emparent de Neerwinden. Les Français
repoussés des trois villages.

i Leurs positions.

k Neerwinden, repris une seconde et troisième
par les Français, est abandonné par les
partis.

l Charges de cavalerie.

m Autre charge. La quatrième colonne met la c
lerie ennemie en déroute.

Les sixième et septième colonnes attaquent
zenhowen et Orsmael.

n Combat et retraite de ces deux colonnes.

La huitième colonne s'empare de Leau, et
maintient jusqu'au soir.

o Position des Français après la bataille.

p *Idem* de l'ennemi.

Journée du 19.

q Position d'une partie des troupes de l'aile gauc
pour couvrir la retraite de l'armée française

r *Idem* de la division du général Dampierre.

s Canonnade et position d'un corps d'Autrichie

t Position de l'armée française après sa retraite

u Dernière position de l'ennemi.

BATAILLE DE HONDTSCHOOTE,

Du 6 au 9 novembre 1793.

6 sept.

A huit heures du matin, les Français attaquent sur tous les points.

1 Avant-garde. Le général Hédouville s'empare de Poperinghe, repousse l'ennemi jusqu'à Vlaemertinghe; partie de cette colonne marche sur Rousbrugghe.

2 Combat et prise de Reningelst, par le général Vandame.

3 L'ennemi repoussé de Waetone.

4 Houchard attaque Houtherke; l'ennemi mis en fuite.

5, 6 Ces colonnes chassent l'ennemi des bois de Saint-Six, de Proven et de Rousbrugghe.

7 Le général Jourdan s'empare d'Herzeele.

8, 9 Bambecke et Crustrade attaquées par les généraux Houchard et Jourdan; retraite de l'ennemi.

10 Position du général Falkenhausen, pour couvrir la retraite des Autrichiens.

11 Retraite de la colonne aux ordres du général Walmoden.

12 *Idem*, du feld maréchal Freytag.

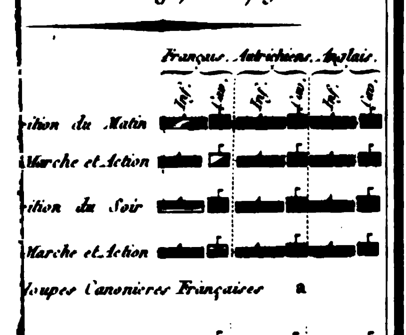
13, 14 Les généraux Houchard et Jourdan s'emparent de Rexpoède.

15 Retraite et position du général Falkenhausen.

1793.

6 sept.	16	L'avant-garde de la colonne (12) culbutée; le prince Adolphe et le maréchal Freytag, blessés et faits prisonniers.
	17	Les gardes à pied dégagent le prince Adolphe.
	18	Combat. Les Autrichiens rentrent à Rexpoède, et délivrent le maréchal Freytag.
	19	Position des Français.
	20	*Idem*, de l'ennemi.
		L'armée anglaise devant Dunkerque fut aussi attaquée, mais sans succès.
7 sept.		Les Français attaquent Hondtschoote sans succès; la garnison de Dunkerque fit une sortie.
8 sept.		L'armée française devant Hondtschoote; la droite commandée par le général Collaud; le centre, par Jourdan, et la gauche, par le général Vandame; le général Leclerc se porte le long du canal, pour attaquer la droite de l'ennemi.
	22	L'ennemi forcé se retire.
	23	Sa position.
	24	Combat devant Dunkerque.
	25	L'ennemi repoussé de Vlaemertinghe.
	26	Position des Français devant Ypres. L'attaque n'ayant pas réussi, ils se retirent sur Bailleul le 9.
Nuit du 8 au 9		Retraite de l'armée anglaise.
	27	Sa position.

BATAILLE
'Hondtschoote
du 6. au 9. 7bre 1793.



SIÉGE DE CHARLEROI.

(Voyez le plan de la bataille de Fleurus).

Le siége de cette place a commencé le 13 prairial, levé le 15; repris le 25, levé le 28; repris le 30, et la place s'est rendue aux Français le 7 messidor an 2, à cinq heures du soir.

LÉGENDE.

1. Redoute dans la petite inondation.
2. Redoute prise le 26 prairial, par les Français.
3. Tranchée de droite.
4. *Idem*, du centre ou attaque véritable.
5. *Idem*, de gauche ou fausse attaque.
6. Batterie la Républicaine.
7. *Idem*, de la Convention.
8. *Idem*, de la Liberté.
9. *Idem*, de l'Unité.
10. Trois batteries dites de la Fraternité.
11. Batterie de la Montagne.
12. *Idem*, pour appuyer la gauche de la première parallèle.
13. *Idem*, ménagée dans la redoute (n.° 2) pour plonger dans la redoute de la petite inondation.

BATAILLE DE FLEURUS,
8 *messidor, an 2.*

A. Division Marceau.
B. *Idem*, Lefebvre.
C. *Idem*, Championnet.
D. *Idem*, Morlot.
E. *Idem*, Kleber.
F. *Idem*, Montaigu.
G. Brigade aux ordres du général Daurier.
H. Division Hatry, en réserve : cette division a fait le siége de Charleroi.
I. *Idem*, de cavalerie commandée par le général Dubois.

A la pointe du jour, l'armée autrichienne partagée en cinq colonnes, attaque sur tout le front de de l'armée française.

a. *Première colonne aux ordres du prince d'Orange :* elle se divise en trois corps.
b. Le premier corps, commandé par le prince d'Orange, repousse les Français du calvaire d'Anderlues, de Fontaine-Lévêque, et pénètre jusqu'au château de Vespe.
c. Ce même corps attaque sans succès la brigade Daurier; après un combat de trois heures, il se retire sur les hauteurs de Forchies.
d. Deuxième corps commandé par le prince Waldeck, attaque Trazeguies, en repousse la division Montaigu.
e. Combat, l'ennemi repoussé de Trazeguies.
f. Renfort envoyés par le général Kleber.

g. L'ennemi se r'empare de Trazeguies, repousse les Français de Forchies, château Lamarche, etc. Retraite de la division Montaigu.

h. L'ennemi maître du bois de Moucaux, canonne, Marchiennes-au-Pont.

i. La division Kleber se porte sur les hauteurs du Pieton, et par le feu de son artillerie fait taire celui de l'ennemi.

k. Les généraux Kleber et Bernadotte chassent l'ennemi du bois de Moucaux.

l. Position de la colonne aux ordres du prince d'Orange, à cinq heures après midi.

Deuxième colonne aux ordres du feld-maréchal Quosdanowich.

m. Position de cette colonne après avoir repoussé les Français de Frasne.

n. Combat entre Frasne et Mellet.

o. Deuxième posision de cette même colonne après les combats de Brunchaud et de Thumeon.

p. Forte canonnade sur tout le front de la division Morlot : cette deuxième colonne n'ayant pu pénétrer, fit sa retraite par la chaussée de Bruxelles ; elle fut vigoureusement poursuivie du côté de Mellet.

Q. *Troisième colonne commandée par le général d'artillerie, comte de Kaunitz.* — Cette colonne repousse les Français des Censes de Chessart, et marche sur la division Championnet.

q. Forte canonnade et charge de cavalerie.

r. L'ennemi tourne les retranchements par la gauche, et s'empare d'Hepignies.

s. Le général Grenier culbute l'ennemi, et le chasse des retranchements.

t. Retraite de la troisième colonne ennemie.

u. *Quatrième colonne aux ordres de l'archiduc Charles.* — Cette colonne repousse l'avant-garde de la division Lefebvre des hauteurs en avant de Fleurus.

v. Le centre, la gauche et les retranchements de cette division attaqués, l'ennemi repoussé; partie de cette colonne marcha par la droite sur la division Championnet, et l'autre se retire sur Nivelle.

w. *Cinquième colonne aux ordres du général Beaulieu.* — Elle se divise en trois corps.

x. Ils s'emparent de Wansersée, Velaine, Baulet et des retranchements du bois des Copiaux.

y. L'ennemi s'empare de Lambusart.

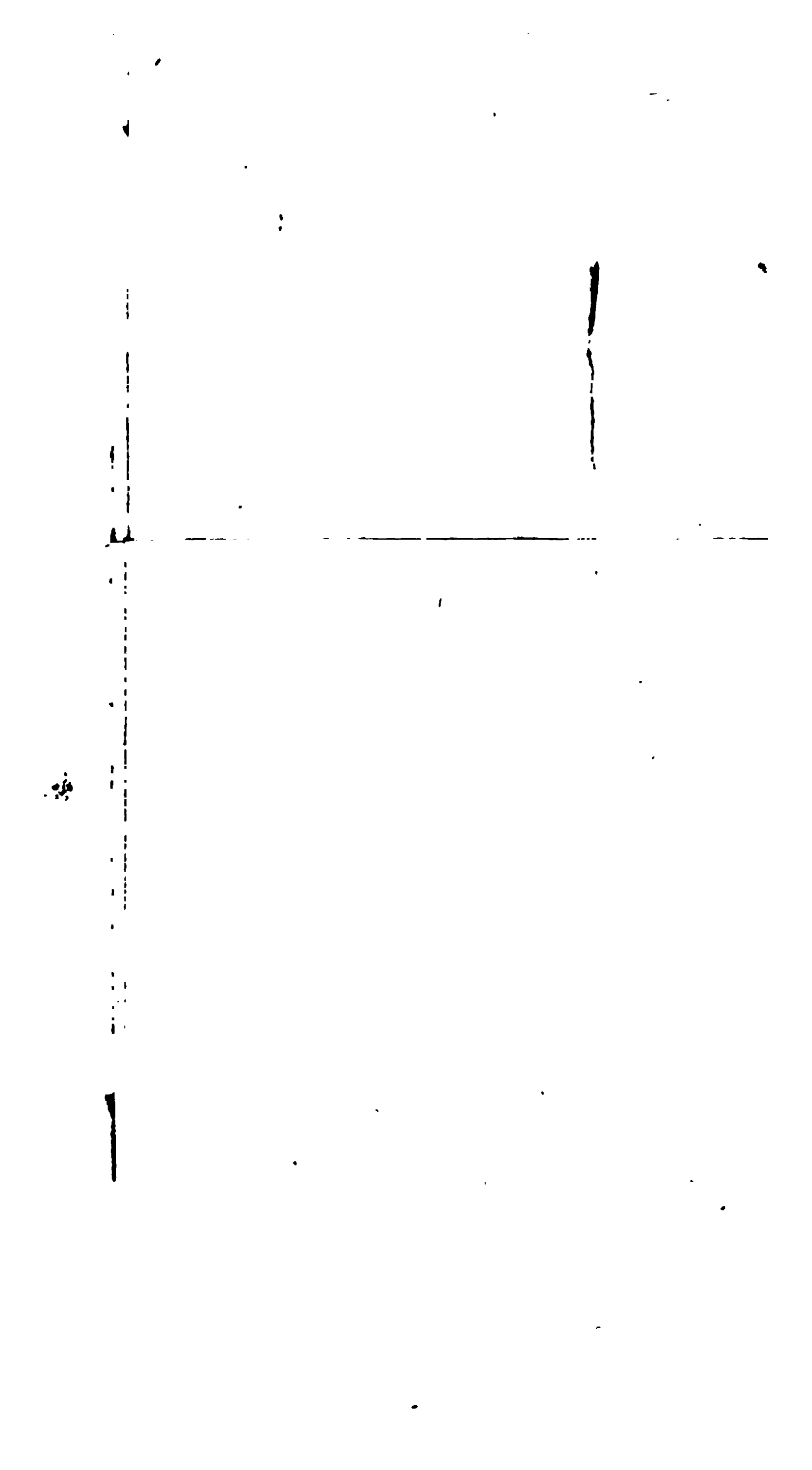
z. Renforts envoyés à la division Marceau, par les généraux Hatry et Lefebvre.

et. Division Marceau en pleine retraite.

a. Cavalerie autrichienne repoussée par le canon de Charleroi.

b. Le général Lefebvre reprend Lambusart.

c. Combat et charge de cavalerie; l'ennemi repoussé vers les cinq heures du soir; l'armée autrichienne était en pleine retraite sur tous les points, poursuivie par les divisions de cavalerie de Championnet, etc.; à sept heures, l'armée républicaine était rentrée dans ses bivouacs.



ÉVÉNEMENT DE TOULON.

a 1.er 1793.

uct. 27 août. Les troupes ennemies prennent possession de Toulon et de tous les forts environnants.

7 sept. Combat au Beausset et au Colombier; l'ennemi rentre au fort Malbousquet et à Toulon.

129 14 au 31 La division du centre (armée française de droite) se porte sur la Gaubran.

Idem. La division de gauche se porta sur Evènes, Broussant, Beau-des-quatre-heures, et s'empare des forts des Pommets et Saint-André; une deuxième colonne se porte sur le Pic Taillas et les Arennes.

9 La division de droite s'empare de la hauteur de Bregalion.

L'armée de gauche se porte de Signes à Solliés le Pont, — à Solliés la Farlède.

Des troupes sont envoyées à Jouris, à Clouquartier et à Espaluns.

Combat en avant de la Vallette; une division se porte en avant de la garde et l'autre au fort Sainte-Marguerite et environs.

n 2.

im. 30 nov. Sortie faite de Toulon par l'ennemi, qui est vivement repoussé, et forcé de repasser le canal de Laz et de rentrer dans la ville.

An 2. 1793.

27 au 28 frim. 18 déc. Reprise de Toulon par les Franç[...] armée de droite.

La division Dugommier s'empare d[...] la redoute anglaise.

La division Mouret s'empare de vi[...] force du fort Malbousquet.

La division Garnier s'empare du gran[...] et petit Saint-Antoine ; chasse l'en[...]nemi de Saint-Roch, et le force d[...] rentrer dans Toulon. *Armée fran[...]çaise de gauche.*

La division Labarpe fait sauter l[...] poudrière du cap Brun; attaqu[...] l'ennemi, et le force de rentrer dan[...] le fort Lamalgue.

La division Lapoype tourne la montagne de Faron, attaque et prend les camps et redoutes sur le Faron; l'ennemi se retire dans le fort Lartigues, et abandonne le fort Faron, qui est occupé aussitôt par les Français, qui battent le fort Lartigues, que l'ennemi abandonne, ainsi que la redoute Sainte-Catherine; partie de l'ennemi se retire dans Toulon, et partie se rembarque au fort Saint-Louis.

La nuit du 28 au 29, les coalisés abandonnent Toulon.

Longitude du

